

LOUIS LE PENSEC

«breton de l'année»

La mutation
en douceur de

PLOMELIN

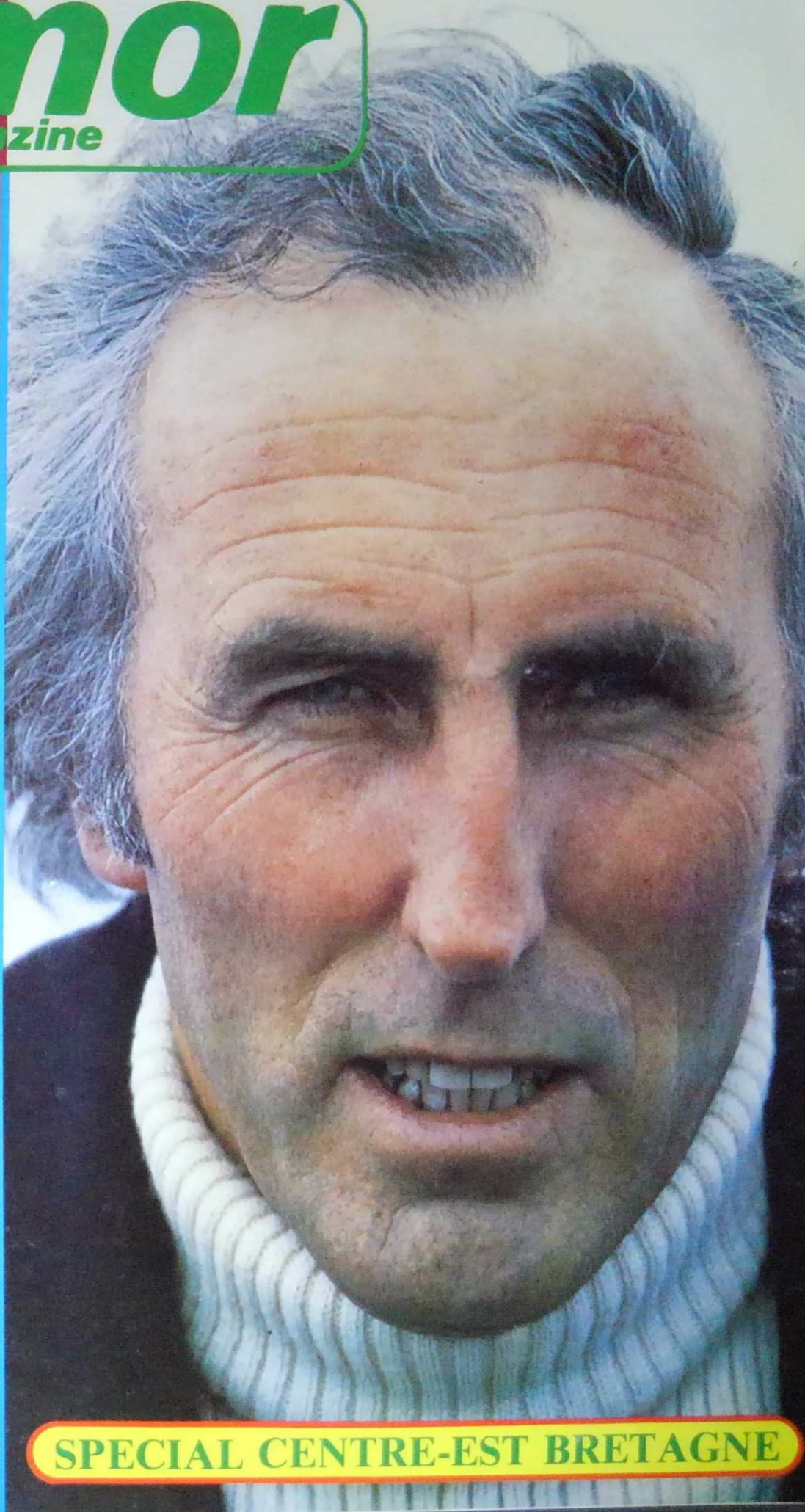
LES 25 ANS DE LA SEMAEB

Le CES nouveau
est arrivé

PAIMPOL :
la diversité et la vie

**LE DROIT DE
SE NOMMER**

**LA LIBRAIRIE
A RENNES**



SPECIAL CENTRE-EST BRETAGNE



DES PRODUITS AUX EXTRAITS DE PLANTES ... POUR RESTER «VRAI»

Angélique, Gentiane, Millefeuille, Camomille, Calendula,
Pensée sauvage, Mauve, Reine des prés...

Les Anciens ont toujours utilisé les bienfaits des plantes pour la protection, l'entretien et l'embellissement du corps et du visage.

Pour vous aider à préserver la fraîcheur que la nature vous a offerte, Yves Rocher a créé des produits de Beauté doux, aux extraits de plantes, longuement étudiés et testés dans ses Laboratoires de Bretagne.

Chaque année le nouveau Livre Vert de la Beauté présente la gamme complète des produits Yves Rocher, une gamme constamment enrichie afin d'offrir à chacune d'entre vous un choix toujours plus large de produits pour le visage, l'hygiène et la toilette, les cheveux, le maquillage, sans oublier les eaux de toilette et les parfums (et la ligne masculine).

Pour le recevoir gratuitement, il vous suffit d'écrire à :
YVES ROCHER - 56201 - LA GACILLY

Les Produits YVES ROCHER sont vendus par correspondance
et dans les Centres de Beauté YVES ROCHER

Yves Rocher

L'agenda d'armor

Sylvie TAILLANDIER
MEDIUM
Etude sérieuse d'après photo récente
(retournez) à adresser avec enveloppe
timbrée et un chèque de 100 F à
B.P. 26 - 22120 YFFINIAC

SANTÉ

HUILES ODORANTES
Équilibre et santé
Documentaire général contre 5 F
Monastère de Run Meno
Les Sept Saints - 22420 PLOUARET

EBENISTERIE

CHRISTIAN BESRECHEL
Rénovation
Reconstitution
La Brosseinière
22510 St-Trimoel - (42.73.72)

OPTIQUE

UN NOM... UN STYLE...
LUNETTES
CELINE
LE PROVOST
OPTICIENS
6-10, rue de Budapest
NANTES

VOYAGES

François MOAL
Voyages d'Études : Milieu Sco-
laire ou Agricole.
Détente : Comité d'Entreprises,
Troisième Âge.
Résidence Tour d'Auvergne
Champ de foire 29270 CARHAIX
B.P. 213 - Tél. 16 (98) 93.26.82

AMBULANCES

AMBULANCES LANNONNAISES
avec infirmière
R. LABBEY
8, allée des Bruyères
LANNON - Tél. 38.75.89

EDITIONS JEAN PICOLLEC

BIBLIOTHEQUE CELTIQUE

- Roger Faligot :	
«NOUS AVONS TUE MOUNBATTEN»	58,00
- Olivier Mordrel :	
«LE MYTHE DE L'EXAGONE»	80,00
- Jean-Paul Ollivier :	
«HISTOIRE DU FOOTBALL BRETON»	58,00
- Yvonnick Gicquel :	
«OLIVIER DE CLISSON»	80,00
- Yann Breklien :	
«LA MYTHOLOGIE CELTIQUE»	80,00
- André-Georges Hamon :	
«CHANTRES DE TOUTES LES BRETAGNES»	90,00
- Yves-Marie Rudel :	
«CRAPITOUIC BARDE ERRANT»	58,00

(Port en sus : 7,50 F pour 1 ex. 10,70 F pour deux ex. ou plus).
Libeller votre chèque au nom des Editions Jean Picollec et
l'adresser au service Librairie d'Armor Magazine.

PROMOTION SPECIALE

De Jacques Bracelin, grand reporter au *Matin*,
«L'AFFAIRE DE BROGLIE» : 66 F 9 5 % = 62,70 F et
port gratuit.

Décembre/Kerzu 1982
N° 155 - 14^e année
Prix : 9 francs

armor
magazine

En couverture :
Le Breton de l'année,
Louis Le Pensec

POLITIQUE * ECONOMIE * VIE SOCIALE

Louis Le Pensec : La Bretagne a le regard fixé sur la mer	4
Louis Bergson : De Rennes à Stras- bourg... deux élections complémentaires	6
Yann Poulver : Editorial	7
Rémification : De l'ère se défile	8
Coréatin Calvez : Mobilisation pour l'Europe	8
Sur le front des municipales	9
Pierre Derveaux : Vous avez dit région ?	9
Raymond Levertre : Engager l'avenir du IX ^e Plan	10
Thérèse Moranv : Deux vedettes au collo- que européen de Rennes, la faim dans le monde... et les moutons	13

éditions spéciales

LE CENTRE-EST BRETAGNE	page 28
------------------------	---------

sommaire

LOUIS LE PENSEC, «BRETON DE L'ANNÉE» 1982 page 4

Commerce extérieur	13
Yves J.M. Postec : Régionalisation au Cré- dit Lyonnais	14
Les 25 ans de la SEMAEB	15
Ouest-Télérie : un nouveau créneau pour l'économie	16
Des aides à l'économie régionale	16
Le centre de Fougeres va se transformer	16
Un quinzaine du Morbihan à Paris	17
Oriété, un nouveau de l'électronique	18
Gilles Pouxéme : L'agro-alimentaire, sec- teur d'avenir pour le Centre-Est Bretagne	31
Marc Le Layec : La politique céréalière du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire	63
Jean-Pierre Planchaert : La librairie à Ren- nes	67
Eliane Deshayes : Philosophie des loisirs... Pour une conception plus réaliste	69
Pierre Bodineau : «Britanny-Hôtels», une nouvelle chaîne régionale	72

ARTS ET CULTURES

Hervé Le Borgne : Le droit de se nommer	19
Une convention de développement culturel à Douranzac	20
Yann Poulver : Les livres	21

Jos Philippe : Cathy Stéphan et l'homme- privilegé	21
Yannick Pelletier : Le Paris de Renoux	22
Fauch Vidament est mort	23
Un hommage à Pierre Gilles	23
Le III ^e salon de peinture de Bretagne	23
Une fresque de Guy Tardivel à <i>Armor</i> magazine	24
Les expositions	24
Edith Perennou : 450 ans après, un traité toujours valable	24
A.G. Hamon : Gilles de la fraternité des peuples	25
Programmes	26
Jacques Dupilly : Jean-Claude Bernede à la tête de l'Orchestre de Rennes	27
M.C. Tregaro : Bernard Hauffray... plus et mieux pour les Bretons qui bougent	38
Anne-Edith Poulver : Anne-Marie Havoët- Lucas, tisserande	53
Jean Le Meur : Au Musée de la mer, l'his- toire vécue des pêcheurs paimpolais	61
Belhaine Haog : Jacques Demy, ses raci- nes et nos rêves	64
Marie-Claude Capusso : La Maison de la Culture de Nantes, dernier cra	65
Un libraire spécialiste de la BD	68

ET AUSSI

L'agenda d'Armor	2
La 1 ^{ère} foire économique de Cornouaille	16
Tro Brez	18
Hervé Hauban : Breou noz ar Pellgent	22
Carnel	62
Daniel Treho : Pour les belles armatori- ques, la natation synchronisée	70
Courrier	71
Armor gastronomie	72
Les notaires bretons	74
Petites annonces	74

COMMUNE DE LEZARDRIEUX

* Devenez propriétaire
d'une maison + jardin IMMEDIATEMENT
DISPONIBLE

LES BATISSEURS SOCIAUX DE BRETAGNE

18 bis Bd Gambetta
22003 St Brieuc
94.04.72
444
Futurs
projets à

LOTISSEMENT de "GROAS-GUENNOU"

PLOUBAZLANEC et PLOUEZEC

Louis LE PENSEC

«breton de l'année» 1982

Photo Gilles Karvello/Ministère de la Mer

Chaque année, traditionnellement depuis cinq ans, le comité éditorial d'Amor magazine se réunit pour élire "le Breton de l'année". C'est à dire celui qui, durant les mois écoulés, dans quelque domaine que ce soit, aura le mieux contribué, par son action, à la défense, à l'illustration et à la promotion de la Bretagne. Le choix est fait sur une liste de noms proposés par nos lecteurs et en tenant compte des "suffrages" exprimés.

Pour 1982, notre Comité éditorial, unanime, a proclamé "Breton de l'année" Louis Le Pensec, entendant ainsi rendre hommage au compatriote qui, premier ministre de la Mer, a su se battre pour développer notre économie maritime ; améliorer les conditions de vie des marins ; redonner une réalité à la vocation maritime de la France en général, de la Bretagne en particulier ; obtenu des mesures concrètes contre les pollutions ; faire accéder les activités de la mer aux domaines désor-

mais essentiels de la recherche et de l'innovation. Il a voulu en même temps saluer les initiatives de Louis Le Pensec, quand il était député du Finistère, en faveur de l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes.

Dit-on Louis Le Pensec, ont été avancés, dans l'ordre alphabétique, les noms de Jean-Loup Christien, premier Breton de l'espace ; Anne-Marie Crotais ; Per-Jakez Hélias (le buche d'or) ; Alan Louarn ; Charles le Quinière ; Per Roy ; Jean-Bernard Vighetti (pour les Tombées de la nuit) ; de nombreuses suggestions se portant sur Gwen et Dodik pour leurs activités en faveur de la culture. Notre Comité éditorial a donc accordé à ceux-ci une mention spéciale.

Recue par Louis Le Pensec, au ministère de la Mer, place de Fontenay, Eliane Deshayes s'est entretenue avec "le Breton de l'année" de quelques uns des problèmes qui l'en a chargé. YANN POILVET



aussi améliorer l'accès du public à la mer ; la servitude de passage des piétons - le fameux chemin du douanier - légalisé en 1976, constitue un outil essentiel. Plus de 1 300 km ont déjà été aménagés. Cet effort doit être poursuivi afin d'ouvrir dans les années à venir près de 4 000 km de circulation le long du littoral.

Le cadre juridique devait être également amélioré, notamment pour permettre la réalisation d'accès pérennels à la côte qui devront être inscrits dans les documents d'urbanisme.

Culture maritime : la chaudière bout !

A.M. - Pour beaucoup cette lutte contre la privatisation des plages est restée comme une défense du patrimoine maritime. Si trois inscrits maritimes sur cinq étaient bretons au début du siècle, la richesse maritime de la Bretagne n'a guère suscité de bouillonnement intellectuel ni artistique et il semble que notre culture maritime soit encore à naître. Envisagez-vous une action en ce sens ?

L.L.P. - Il me semble au contraire que la chaudière bout, si l'on en juge par les projets culturels proposés au Ministère depuis un an. Ce qui me frappe le plus, c'est leur diversité : qu'il s'agisse de la sauvegarde du patrimoine maritime entendu au sens large - sites, aménagements littoraux et ouvrages, comme les moulins à mer, navires, techniques et objets de navigation ou de pêche - des recherches ethnologiques et sociologiques sur la communauté maritime, de soutien à l'expression artistique, de mise en place de réseaux de communication spécifique entre la mer et la terre. Symbolique aussi, le rassemblement de plusieurs associations dans une fédération pour la culture maritime et les projets de centres d'animation sur la mer élaborés par des collectifs bretonnes (Brest, Lorient, Douarnenez...)

A Brest s'agira le Centre national de Documentation sur la Culture maritime qui s'appuiera sur le C.O.B. et ses moyens informatiques. A Lorient un projet dédié sur les professions de la mer permettra un programme de visites pédagogiques sur les deux côtes de la rade, de Port-Louis à Lorient ; animation originale sans doute mais à coup sûr très vivante et complétée par un centre culturel proposé sur les 4 vocations du port de Lorient. A Douarnenez sera aménagé un centre sur la pêche à partir de l'ancienne criée. Cet outil sera au service du développement et de la formation de la pêche locale. Mon ministère pouvait d'autant moins tester soudé à cette effervescence qu'il avait lui-même contribué à la susciter en favorisant la prise en charge interministérielle des actions culturelles maritimes.

Sans attendre la mise en place progressive des structures d'animation et de concertation, en liaison avec les ministères de la Culture, de la Recherche et de l'Industrie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire, nous sommes intervenus dès 1982 pour soutenir certains projets urgents en liaison avec les collectivités locales.

Les premières interventions du FIAM, nouvellement créé, ont aussi permis le rachat et le maintien en Bretagne de deux bateaux d'un intérêt indéniable : le "Corbe des Mers" dans le Morbihan, le "Notre Dame de Rumengol", un sabbier finistérien.

Nous avons par ailleurs obtenu du Ministère de la Culture l'extension au patrimoine maritime des procédures de classement au titre de monuments historiques ; il s'agit là d'une décision qui peut permettre d'apporter un soutien efficace aux initiatives associatives. L'instruction des dossiers devrait être facilitée par la diffusion prochaine d'un guide pratique et par la formation spécifique des personnels.

Des atouts privilégiés pour de nouvelles conquêtes maritimes de la Bretagne

A.M. - Quelle place tiennent la Bretagne et les Bretons, ce peuple de marins, dans les orientations de votre politique ?

L.L.P. - La Bretagne a toujours le regard fixé sur la mer. Les chiffres le montrent : 35 % des marins pêcheurs actifs, près d'un quart des navigateurs au commerce sont bretons. Et on estime à environ 100 000 le nombre d'emplois liés directement ou indirectement à la mer en Bretagne. Le maintien, dans un contexte économique difficile du potentiel maritime, revêt donc en Bretagne une importance particulière pour l'équilibre régional.

Or, les emplois maritimes, le plus souvent concentrés dans certaines zones de mono-activité, sont particulièrement dépendants d'un environnement qui déborde le strict cadre régional ou même national. La mer est un monde sans frontière et l'avenir du port de pêche de Lorient, par exemple, se joue autant au large de l'Ecosse que sur le littoral breton.

Autant de raisons qui expliquent l'engagement actif du Ministère de la Mer pour promouvoir les intérêts maritimes qui sont, au-delà d'une région, ceux du pays tout entier. C'est l'action des pouvoirs publics qui a notamment permis en 1981 d'éviter des difficultés majeures à l'armement BAI, ou plus récemment de faire face aux problèmes de la réparation navale bretonne.

La Bretagne devrait prendre également toute sa place dans le programme de développement des infrastructures portuaires ; je sais que différents projets sont à l'étude parmi les armements bretons, dans le secteur du cabotage qui fera l'objet d'un effort particulier du Ministère de la Mer en 1983.

Mais si elle est forte de sa tradition maritime, la Bretagne dispose aussi d'atouts privilégiés pour s'engager dans de nouvelles conquêtes maritimes. La compétence et l'expérience des hommes peuvent, notamment, s'appuyer sur les laboratoires de recherche tels celui du CNEOX à Brest et de l'ISTPM à Nantes. La multiplication des expériences dans le secteur des cultures marines par les professionnels avec l'appui des scientifiques témoigne de cette volonté d'entreprendre, dont un des meilleurs exemples me paraît être le centre de recherche sur les algues mis en place récemment à Pleubian.

L'Etat appuie et continue, aux côtés des collectivités locales et régionales, d'appuyer ces initiatives, auxquelles le renforcement des structures de formation maritime implantées en Bretagne devrait, également, efficacement contribuer.

Interview recueillie par ELIANE DESHAYES

* Dans notre prochain numéro, Gwen et Dodik



La Bretagne a le regard fixé sur la mer

Pour les Bretons "peuple de marins", disposer d'un Ministère de la Mer, c'est déjà satisfaisant ; avoir un Ministre de la Mer breton, c'est encore mieux ; pouvoir rencontrer l'homme sur le terrain et au cours de ses fréquents voyages dans "sa" région, c'est la manière directe, le contact privilégié qui, sans doute, bouscule le sens de la hiérarchie, mais qui permet d'aller au fond des problèmes, d'emblée, en toute confiance...

Lutte contre les pollutions marines : d'abord réduire les risques

Amor magazine - Monsieur le Ministre, la Bretagne a souffert au cours de la dernière décennie de pollutions marines répétées. Vous avez engagé une lutte contre ces pollutions. Quels sont les dispositifs mis en place sur terre, sur mer, par air ?

Louis Le Pensec - Il est déjà bien tard quand on arrive à la lutte... L'effort des pouvoirs publics porte tout d'abord sur la prévention, en essayant de réduire le plus possible les risques d'accident ; cela s'organise selon le schéma : surveillance, détection, intervention, lutte.

BILAN DES ACTIVITÉS LIÉE A LA MER EN BRETAGNE EN TERME D'EMPLOIS

- Activités industrielles - Construction - réparation navale et toutes industries connexes : 22 000
- Exploitation et transformation des ressources marines : 21 000
- Activités commerciales et de services - Commerce, distribution, transports, crédits, assurance, activités sociales : 10 000
- Tourisme - Activité industrielle, construction, bateaux de plaisance : 1 000
- Activité commerciale et de services : 17 000
- Administrations publiques et Marine nationale - Administrations : 3 500
- Marine nationale : 60 500
- Tertiaire supérieur - Formation : 400
- Recherche scientifique et technique : 600
- Divers : 1 000
- Total : 97 000

A.M. - Si une catastrophe identique à celle de l'Amoco-Cadiz ou du Tanco se produisait, quels

La surveillance s'opère le long des côtes par les 62 sémaphores de la Marine nationale. Vers le large (sauvetage) et pour les dispositifs de séparation de trafic de Gris-Nez, les Casquets Ouessant ; les centres de surveillance de Gris-Nez et le cros de Jobourg, le cros de Corse/Ouessant, le cros d'Étel, le sous-cros de Souillac, et en Méditerranée le cros Mel de la Gardé avec les sous cros d'Agde et d'Île Rousse en Corse.

De plus à Ouessant, un bâtiment de la Marine nationale assure la permanence sur le dispositif et peut ainsi réaliser l'identification des navires, en particulier des contrevenants aux règles du dispositif. Aux Casquets et à Gris-Nez, il n'y a pas de permanence à la mer, mais possibilité d'intervention rapide ; tous les moyens des administrations participent à cette surveillance coordonnée par les Préfets maritimes, y compris les avions des douanes et ceux de la marine en patrouille.

De plus, pour faciliter l'entrée en Manche, j'ai décidé la construction à 25 milles au SSW d'Ouessant d'une balise de 100 mètres de haut, "l'aide majeure à la navigation d'Ouessant" dont on peut espérer la mise en service fin 1985.

A.M. - Quelles sont les mesures prises pour détecter les pollutions (décharges illicites, accidents éventuels) ?

L.L.P. - La détection des pollutions est assurée soit lors de vols occasionnels d'avions des administrations, soit par des campagnes systématiques de l'avion sur Poirmer (des Affaires maritimes), soit par les vedettes ou bâtiments en patrouille. De plus les pétroliers doivent signaler au Préfet maritime leurs prévisions d'entrée dans nos eaux territoriales et les avaries qu'ils peuvent subir à moins de 50 milles de nos côtes. Dans le domaine de l'intervention trois gros remorqueurs de haute-mer de la Société Abellie International sont affectés par la Marine nationale et utilisés, en alerte, par le Préfet maritime à Cherbourg, Brest et Toulon.

A.M. - Si une catastrophe identique à celle de l'Amoco-Cadiz ou du Tanco se produisait, quels

mesures pour endiguer une "marée noire" et pour le nettoyage éventuel des côtes souillées ?

L.P.P. - En cas de marée noire importante du type Amoco-Cadiz, toutes les administrations mobilisent leurs moyens dans le cadre des plans Polmar-mer ou terre dirigés par le Préfet maritime ou le Commissaire de la République.

D'ores et déjà, la direction des Ports et de la Navigation maritimes a réparti sur le littoral un important matériel de lutte : 30 km de barrages flottants, accessoires de pose, récupérateurs, machines et produits de nettoyage des plages. La marine dispose aussi de barrages et de produits dispersants français homologués par le Ministère de l'Environnement de la 2e et 3e génération. Les premiers, Hydrosol et SE 4 pour la lutte contre les produits visqueux et très visqueux, les seconds, Antipol 80, Dispolone 32 S, DN 40 et DN 400, qui sont les moins nocifs pour l'environnement marin.

Le Ministère de l'Intérieur peut mettre à la disposition des Préfets des unités spécialisées de la Protection civile (5 sections) et des stages de formation sont régulièrement assurés par la DPNM et la Sécurité civile pour les personnes des départements littoraux.

Le droit international

A.M. - Peut-on espérer une évolution du droit maritime international en matière de pénalisation des contrevenants aux règles de la circulation dans le rail de la mer de la Manche ? Quels sont les pouvoirs du gouvernement français et du Ministère de la Mer dans ce domaine ?

L.L.P. - La loi 79-1 du 2 janvier 1979 imposait des peines très sévères, excessives même et donc peu applicables, aux capitaines de navires coupables de rejet d'hydrocarbures. La ratification par la France de la Convention MARPOL adoptée par l'OMI et la nécessité de rassembler les textes antipollution ont conduit mon ministère à proposer trois projets de loi, déjà adoptés en première lecture à l'Assemblée le 7 octobre 1982 : une loi "anti-pollution" fixant le maximum des

amendes à 1 million de francs (au lieu de 5 dans la loi de 1979), et des lois donnant pouvoir d'intervention et de réquisition aux Préfets maritimes et prêts sur les navires plateformes, engins quelconques en avarie ou accidents.

A.M. - L'efficacité de la lutte contre les pollutions marines passe par la recherche. Quelle est la politique de votre Ministère, ses orientations, son budget, les organismes concernés par cette recherche ?

L.L.P. - Le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE), créé en 1978 et placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, est chargé de faire progresser les méthodes et les techniques de prévention et de lutte en coopération avec les organismes divers, universitaires ou de recherche (CNEOX - Institut des Pétroles - ISTPM - Laboratoire d'Essais). Le programme 1983 est de 11 MF. Les principales orientations retenues sont la recherche de moyens mécaniques de récupération, la télé-détection des nappes et l'évaluation des dispersants.

La plage est l'espace de tous

A.M. - Monsieur le Ministre, vous vous êtes attaqué à la lutte contre la privatisation du littoral. De récentes affaires, celles de Mme Thomazo et de Brigitte Bardot par exemple, ont alimenté la chronique. Comment pensez-vous atteindre ce but ?

L.L.P. - La plage est l'espace de tous. C'est un principe inscrit dans une tradition juridique très ancienne, puisqu'elle remonte à François 1^{er}, celle du libre accès à la mer. C'est aussi un droit auquel les Français sont légitimement attachés. L'écho largement favorable rencontré par la campagne conduite l'été dernier le prouve, comme l'atteste un récent sondage.

Vous avez évoqué deux cas concrets qui doivent être, me semble-t-il, très nettement dissociés. Dans le premier, il s'est agi d'assurer l'exécution d'une décision de justice qui avait ordonné la suppression de l'empiètement irrégulier d'un particulier sur la plage de tous. Rien de tel dans le cas de Mme Brigitte Bardot, qui avait obtenu, il y a plusieurs années, de l'administration, une autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime : c'est-à-dire la permission de clore sa propriété jusqu'à la mer ; cette autorisation vient à échéance à la fin de cette année. Je suis persuadé que Mme Brigitte Bardot pourra, dans l'avenir, sans empiéter sur la plage de tous, clore sa propriété, afin de continuer à échapper aux regards indiscrets.

Comme vous le savez, l'action lancée cet été est globale et de longue haleine. Elle a déjà permis de recenser et de mettre fin à de nombreuses occupations abusives ou irrégulières ; de limiter aussi les concessions des plagistes dans le strict respect des règles en vigueur, qui devaient être renforcées dans le projet de loi sur le littoral en cours d'élaboration.

Mais s'il faut supprimer les entraves, il faut

politique

De Rennes à Strasbourg... DEUX ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

PAR LOUIS BERGERON

Le 6 septembre 1981, des organisations politiques et culturelles bretonnes engagèrent une concertation en vue d'obtenir un statut particulier pour la Bretagne à cinq départements.

Le 16 janvier 1982, la réunion de Loudeac concrétisa cette volonté en créant une structure de concertation : Coordination-Bretagne, ou seraient discutées les convergences et les préalables pour une action unitaire dans la perspective des futures élections régionales. L'objectif serait l'élaboration d'une liste commune pour la Bretagne.

Pas de définition, l'ambition de cette Coordination se limitait aux élections régionales mais il est permis d'espérer que les élections européennes de 1984 se dérouleront également dans le cadre régional : c'est la position très ferme adoptée en février 1982 par le Parlement Européen avec le rapport Seillinger, position que l'actuel gouvernement français ne pourra pas refuser d'adopter à son tour. La régionalisation est son œuvre maîtresse...

Il est donc logique d'associer élections régionales et européennes dans les objectifs de Coordination-Bretagne. Bien entendu, il ne peut en aller de même pour les quatre autres scrutins auxquels participent, comme citoyens français, les électeurs bretons : municipales, cantonales, législatives et présidentielles.

A quand les élections régionales ?

Les élections régionales ont été voulues par le nouveau pouvoir, dans le cadre de la réforme régionale qu'il a fait voter par le Parlement. D'autre part, les déclarations du ministre de l'Intérieur en juillet 1981, estimant qu'il fallait faire vite, avaient laissé espérer qu'elles pourraient avoir lieu dès 1982. Il fut ensuite question de les coupler avec les municipales de 1983, projet heureusement abandonné depuis.

Aujourd'hui l'incertitude demeure. Tout se passe comme si la gauche, marquée par quelques déceptions électorales subies depuis sa triomphale accession au pouvoir, appréhendait d'autres revers.

Il est temps de rappeler aux gouvernants actuels que leur élection a été obtenue, entre autres raisons, sur un programme de réforme régionale avec élections au suffrage universel direct, et qu'ils ont reçu, pour cela surtout, le soutien des minorités régionales. Celles-ci ne comprendraient pas de longs ajournements, alors même que la Corse a connu, dans un délai assez bref, l'adoption d'un statut particulier et l'organisation des élections qui en ont mis en place les structures.

1982 verra se dérouler en outre les élections municipales. 88 ans d'années des européennes. Deux solutions semblent donc envisageables pour la date des régionales : soit à l'automne 83, soit au printemps 84 en même temps que les européennes.

Les citoyens français sont appelés à se prononcer avec des périodicités variables, pour six élections différentes. Cette répétition risque d'engendrer une certaine lassitude, une désaffection qui peut faire baisser le taux de participation. Le plus, l'électorale reste la préoccupation majeure, et parfois unique, de trop de politiciens français et de grands partis. Le jeu de la

démocratie et le sens des campagnes électorales. S'en trouvent faussés : chaque élection nous est traditionnellement présentée comme le 3e tour de la précédente et le 1er tour de la suivante...

La logique d'un couplage

Pour échapper à ces écueils, il serait logique d'envisager, lorsqu'il s'avère possible, un couplage des scrutins. L'efficacité en a été démontrée lors des européennes en 1979 : le taux de participation en Irlande, où celles-ci étaient jumelées avec des élections locales, a été le double de celui de la Grande-Bretagne.

Encore faut-il respecter une certaine cohérence dans le couplage, une certaine compatibilité. Les élections régionales et les élections européennes semblent bien remplir ces conditions. D'abord, il s'agit de procédures nouvelles : la première pour les uns, la seconde pour les autres, au suffrage universel direct. Les citoyens concernés risquent de ne pas ressentir toute leur importance, tout l'impact qu'elles auront sur leur vie quotidienne, elles risquent donc, séparément du moins, d'être peu mobilisatrices. Ensuite et surtout, les deux assemblées à dire ont en commun des attributions et des pouvoirs, des potentialités aussi, qui se rejoignent dans bien des domaines à des niveaux différents mais largement complémentaires.

Les élections à ces deux assemblées concourent à enfanter la Bastille séculaire du centralisme français : élargement intérieur vers la région pour l'une, élargement extérieur vers l'Europe pour l'autre. Elles rencontreront donc la même hostilité et la même volonté de sabotage venant des mêmes adeptes de concepts hérités du XIXe siècle. Elles courent, l'une comme l'autre, le risque de se voir utilisées par les grands partis hexagonaux comme fauteuils décernés à des "parachutes" ou comme refuges destinés aux "hissés par le vent" des législatifs.

Mais l'argument le plus important qui plaidé en faveur du couplage Régionales-Européennes est la notion de spécificités partagées entre la Bretagne et d'autres pays européens, entre la Région et l'Europe. La plupart des grands problèmes spécifiques à la Bretagne se retrouvent et se discutent au Parlement Européen. Là, ils se confondent et s'articulent avec les mêmes problèmes concernant d'autres régions d'Europe dans les domaines les plus divers : économie, développement industriel, culture et langues minoritaires, débouchés commerciaux, transports, etc... Et le périodisme civique majoritaire opposé qui caractérise l'Assemblée nationale française ne se retrouve pas aussi nettement au Parlement Européen où se déroulent souvent des "séances publiques". Un mode de discussion et de décision que l'on aimerait voir s'instaurer à l'avenir dans l'Assemblée régionale.

Bretagne, Région d'Europe

Un des meilleurs exemples de cette spécificité partagée est la lutte contre la pollution maritime et ses conséquences. D'autre part, d'autres régions d'Europe sont particulièrement intéressées à ces problèmes : la Cornwalis et l'Angleterre, l'Irlande, de même la Galice et les Asturies. Les Bretons ont acquis, à leurs dépens et sur le terrain, une compétence certaine : plus locaux,

juristes, responsables d'associations, etc... ils savent que la prévention et les moyens de lutte dépassent les possibilités de la seule Bretagne, et que plusieurs Etats sont concernés. Au-delà de l'Assemblée régionale, c'est au Parlement Européen qu'il appartient d'étudier et de promouvoir la législation et les moyens matériels coordonnés qui sont indispensables.

A titre indicatif, l'Etat Fédéral américain dispose d'un corps de garde-côtes, indépendant de la marine, fort de 200 navires, de 37 000 hommes et d'une aviation. Là-bas, le propriétaire de l'Amoco Cadiz aurait eu, d'emblée, 40 millions de dollars à payer, 150 dollars par tonne de brut...

Autres domaines où les problèmes bretons sont, en même temps, largement européens et doivent être débattus aux deux niveaux : la pêche et l'élevage. La Bretagne fournit à elle seule 41 % du tonnage de la pêche française, 47 % en valeur. Cette activité concerne d'autres régions de France, mais aussi et surtout la Grande-Bretagne, l'Irlande, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark, certains régions d'Allemagne, de même l'Euskadi et la Galice, le Portugal... La production de porcs en Bretagne représente la moitié de la production française totale, la moitié aussi de celle de la Hollande, plus de la moitié de celle du Danemark, le quart de celle de l'Allemagne. 60 % des dinde élevés en France le sont en Bretagne, et chacun sait les grands problèmes soulevés par la concurrence au sein de la Communauté Européenne, en particulier en Grande-Bretagne.

Autant de problèmes vitaux pour la Bretagne, qui relèvent à la fois de la politique régionale, et de la politique européenne. C'est à ces deux niveaux, et pas seulement à Paris, qu'ils doivent être débattus.

Unité de la Bretagne : pour une enveloppe de plus

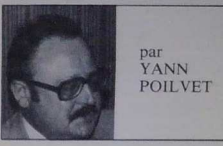
L'heure est à la démocratie locale, à la responsabilité. Aux U.S.A., il est de tradition de consulter, sur les sujets les plus divers, les électeurs appelés à voter aux législatives. Les citoyens, à l'initiative des Etats, des comités ou même des villes, participent ainsi à un référendum dont le résultat n'est pas légalement contraignant mais pèse d'un poids considérable sur les décisions des élus. Lors des dernières élections, le référendum portait sur le nucléaire. Il était organisé conjointement dans neuf Etats, neuf villes de première importance, et plusieurs comités. Est-il utopique de suggérer au Conseil général des cinq départements bretons de s'entendre pour poser clairement à la population, lors des prochaines élections, la question de la réunification de la Bretagne ?

Une enveloppe de plus... Ce sondage grandeur nature, même s'il n'est pas prévu dans la Constitution française, n'a rien d'illégal à priori. Il leverait tous les doutes et mettrait fin à de trop longs ajournements. Il démontrerait au pouvoir politique que sa réforme régionale n'est pas complète si elle ne respecte pas, d'abord, la région.

LOUIS BERGERON
Bretagne-Europe

Le C.E.S. nouveau est arrivé

Le Comité Economique et Social de la première génération s'en va : il aura bien mérité de la Bretagne. Né, avec le Conseil Régional, en 1974, il a connu les difficultés des périodes de rodage mais s'est revivifié, et efficacement, installé dans sa vocation de recherche et de proposition. Même si certains de ses membres étaient atteints d'absence, l'Assemblée dans son ensemble a travaillé sérieusement : pour en juger, il ne suffit point de s'en tenir aux séances publiques. L'essentiel était étudié dans une quarantaine de groupes de travail. Et en dehors de quelques accrochages inévitables au fil des ans avec l'administration préfectorale et avec le bureau du Conseil régional, le C.E.S. a su, pour le bien de notre région, collaborer avec l'une et avec l'autre, l'Assemblée politique tenant généralement le plus grand compte des avis de l'Assemblée économique qui n'est pourtant que consultative. Il faut dire qu'il a eu la chance d'être dirigé successivement par trois grands présidents : Jean Roussel, Claude Champoud, René de Lussaud, auxquels, en dehors de toute appréciation politique ou philosophique, il est juste de rendre hommage.



par YANN POILVET

Voici qui monte en ligne la deuxième génération, difficile à mettre en place d'ailleurs puisque son installation, initialement prévue pour le 29 novembre, a dû être retardée. C'est à son bilan que sera jugé le nouveau C.E.S. mais on regrettera que sa formation ne tienne pas assez compte des spécificités bretonnes.

"Ayez des idées, ne comptez pas trop sur ce qui viendra d'en haut", déclarait ici récemment Michel Rocard. Hélas ! si, les idées, notre région a les avancées, la décision, elle, nous est tombée sur la tête, expédiée en direct de Paris.

C'est que, une fois de plus, la politique a trop influencé les choix alors qu'il aurait fallu privilégier la compétence. Le résultat, c'est que a été coté d'une majorité importante de la représentation syndicale, on a assisté à un véritable démantèlement de la représentation professionnelle : trop peu certains secteurs, pas assez pour d'autres. Dans une région comme la nôtre où l'agro-alimentaire est le domaine de l'économie, n'est-il pas aberrant de ne s'accorder qu'un seul siège au comité des fruits et légumes et aux producteurs de viandes lui seul pour les deux, bien sûr !, un seul siège pour les industriels laitiers et les syndicates de la salaison qui devront se le partager à tour de rôle, un seul siège pour le bâtiment et les travaux publics ? Peut-on admettre que, dans le domaine maritime, les principaux producteurs n'aient plus de représentant ? Pas mieux ou guère mieux dans la Fédération des Pays, la presse, les associations familiales, les organisations de consommateurs, les associations de parents d'élevés, les centres de recherche...

Des hommes d'expérience comme Mathéo Orin et Alphonse Boutin sont mis sur la touche et il s'en est fallu de peu que Louis

Lichou connaisse le même sort, mais on a atteint l'objectif et le comble de l'injustice avec l'élimination du CELIB et de Joseph Matray. Le CELIB, le véritable promoteur de la politique régionale en France, l'outil prestigieux qui, derrière des hommes comme René Plevin et Michel Philippoussou, allait déclencher le

retour gloire, sans rien demander pour lui, succéda seulement de l'avenir de son pays. Matray, de la loi-programme, de la bataille du rail, de la revolta des tracteurs, Matray du CELIB et de la Coder, Matray devenu un de nos meilleurs spécialistes internationaux du droit de la mer... Matray ? on ne connaît plus si j'en crois le décret n° 82-866 du 11 octobre 1982 que j'ai lu pourtant attentivement aux pages 3025 et 3026 du Journal Officiel de la République française en date du 12 du même mois.

Les choses étant ce qu'elles sont, comme aurait dit Charles de Gaulle, nous attendons maintenant les nouveaux maçons au pied de leur mur, nous consolons en y retrouvant - quand même - des hommes dont nous savons la qualité et le dévouement dans les trois secteurs : salaires, patronaux et vie collective.

Nous souhaitons simplement que ils s'inspirent du message de René de Lussaud : "Le Breton doit éviter la division quand il s'agit de défendre nos intérêts régionaux vitaux ; que l'on soit agriculteur, salarié, industriel, artisan, coopérateur, l'important au Comité économique et social a, d'abord et avant tout, été de penser breton" - nous souhaitons que le nouveau C.E.S. brosse cet état d'esprit".

Culture : une «réparation» qui tarde
Le chanteur Guy Monfaut a mené une grève de la fameuse qui aura symbolisé le "pas-le-tout" de nombreux artistes. "Je l'ai faite pour nos professionnels de la chanson qu'on laisse crever, comme moi, en France : nous sommes les exclus de l'audio-visuel, des radios et des télévisions nationales". Qui ne comprendrait cette révolte légitime ? Les ondes et les écrans sont envahis par une production étrangère aux trois quarts des Français : 80 % d'anglo-saxon, 20 % de parisien. Ainsi les "provinciaux" paient-ils impôts, taxes et redevances pour subir la loi des maisons de disques qui pratiquent le marketing à bon compte sur leur dos. Et qui tire de ces émissions de variétés ou même d'information ou sciences les Boucard, les Mouroucy, les Zivone qui ont variétés en retraite là, les Drucker et les autres ? On n'y arrive que les petites et les grosses séries des salons parisiens : c'est le copinage étroit ou systématique.

Poserait Jack Lang nous disait il y a peu à Saint-Brevé : "Mais, se l'espère de tout mon cœur, cette contribution humaine et savante dans laquelle l'Etat tout-puissant, juche du haut de son olympus, consommait les provinces et de temps en temps lui jetait quelques miettes". Jack Lang disait aussi : "Je pense notamment à la télévision et à la radio où des transformations ne s'opèrent que par un effort collectif... Il vous appartient, à vous

YANN POILVET

miliciens de la culture et responsables, d'obtenir de la Haute Autorité que ce vœu, cette exigence même de la volonté nationale, devienne réalité à la télévision et à la radio". Le ministre de la Culture a-t-il entendu le cri du militant Guy Monfaut ?

Hélas ! il y a souvent un gouffre entre les bonnes intentions et la réalité. Nous le constatons une fois de plus avec le budget de la Culture pour 1983 : il est marqué d'un parisianisme sans précédent... 80 % des autorisations de programmes concernent des opérations parisiennes (1,3 milliard de F sur un total de 1,7 milliard) ; on ne daigne consacrer que 28 millions pour la province qui représente pourtant les trois quarts de l'hexagone. Il est vrai que on ne sème pas sur les opérations de prestige pour "la capitale" par exemple, un rapport à la Bessière, l'aménagement du parc de la Fécamp, le créateur de la gare d'Orsay d'un montant de 333 millions qui constitue un montant équivalent à Centre Pompidou-Bibliothèque.

Dans son discours armoiré, Jack Lang reconnaissait : "des sociétés de pillage et de dépression, par la centralisation marquée réparation", et il ajoutait : "est tellement insécure dans les villes qu'il faudrait encore beaucoup de travail".

Beaucoup de travail, en effet. Nous les constatons chaque jour...

YANN POILVET

REUNIFICATION : Defferre se défile

Une lettre du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, datée du 5 novembre, a apporté au siège du Comité pour l'unité administrative de la Bretagne (CUAB) la réponse officielle du gouvernement à la lettre adressée au Président de la République par l'Assemblée générale du 25 septembre de cette organisation à laquelle adhère *Armor magazine*.

Debarassé du flou des réponses antérieures, cette lettre peut être considérée comme la formulation claire du refus catégorique du gouvernement de satisfaire la revendication de réunification.

En s'abritant derrière la forme démocratique qui obligerait à respecter le choix des circonscriptions actuelles (en fait celui des Pays "de la Loire"), le gouvernement et le Président de la République ne peuvent ignorer qu'ils repoussent une exigence démocratique de fond. A supposer qu'ils l'aient un jour ignoré, les courriers du C.U.A.B. et notamment le dernier ont toujours

été clairs sur ce point. D'où l'obligation dans laquelle vient de se trouver le ministre de l'Intérieur de sortir des faux-semblants.

L'effort de structuration entrepris par le C.U.A.B. est donc plus que jamais à l'ordre du jour, de même que l'effort d'information et de sensibilisation qui nous a conduit à prévoir le Forum pour l'Unité et une grande manifestation avant les élections municipales, en particulier. Il faut mobiliser l'opinion bretonne contre la position inadmissible de G. Defferre : elle est politique, anti-démocratique. Defferre gèrante l'héritage d'un décret de Pétain, c'est inattendu, non ?

Pour notre part, nous considérons 1. qu'un décret doit être annulé par un décret, 2. que la date des élections régionales n'étant apparemment pas près d'être fixée, l'administration et les services giscardiens auront tout loisir pour développer l'infrasmobile campagne de pays-délorisation menée à grands frais par eux, 3. que ce n'est pas aux représentants du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée au Conseil régional de juger de la bretonnité de la Loire-Atlantique.

La lettre de Gaston Defferre

"M. le Président de la République m'a demandé de répondre à la lettre que vous lui avez adressée au sujet du décapage de la région "Bretagne".

Je ne puis que vous confirmer la réponse que j'ai déjà faite à maintes reprises à ce sujet, notamment lors des débats parlementaires sur la loi du 2 mars 1982.

Il appartient aux conseils régionaux intéressés, s'ils le jugent utile, de prendre l'initiative d'une révision des limites régionales dans le cadre de la procédure définie par l'article 2 de la loi du 5 juillet 1982 qui n'a pas été modifiée par la loi du 2 mars 1982.

Le gouvernement considère qu'il n'a pas, pour sa part, à prendre une telle initiative, spécialement avant l'élection au suffrage universel des membres des conseils régionaux, qui marquera la transformation des régions en collectivités territoriales.

Je vous prie de croire, etc..."

GASTON DEFFERRE

Samedi 11 décembre FORUM POUR L'UNITÉ

Le samedi 11 décembre se tiendra à Nantes le Forum pour l'Unité, dans la grande salle de la nouvelle Maison des Associations (ancienne Manufacture de Tabac), bd de Stalingrad. De 9 à 12 h, des commissions mettront la dernière main aux rapports sur les principaux aspects de la réunification. A partir de 14 h 30, ils seront présentés au public et à la presse. Une intervention finale lancera l'action pour les prochains mois.

Ce Forum s'annonce comme une date importante par l'audience qu'une présence massive va lui assurer. La presse et les observateurs seront largement représentés et répercuteront cet événement vers l'opinion publique.

UN JOURNAL POUR L'UNITÉ

Pour recevoir "La courante de l'Unité" et soutenir l'action du CUAB, abonnez-vous 14 N° 20 F. Abonnement de soutien : 100 F (CUAB, 1, rue Gstry, 44000 Nantes).

Mobilisation !

Le 10 septembre 1952 : une date historique, celle de la première session de l'Assemblée de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Le 15 septembre 1982 : au cours de la séance solennelle, le 30ème anniversaire a été célébré par le Parlement Européen du au suffrage universel le 10 juin 1979.

L'heure était aux évocations, aux bilans mais aussi à l'évent de l'Europe, nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation particulièrement délicate : ou la construction européenne se poursuit et s'accélère, ou bien elle s'arrête et se désagrége face aux difficultés internes et externes que rencontrent les pays membres.

Le Parlement Européen a besoin de la part de ses membres, d'imagination, de détermination et de courage afin de réaliser un bond en avant. Les raisons d'espérer dans la construction européenne existent réellement.

En octobre 1977 avant la première déction du Parlement Européen au suffrage universel, j'avais l'honneur de m'exprimer au nom du personnel d'encadrement à une précédente convention qui avait été le point de départ d'une vaste campagne de sensibilisation de l'opinion publique aux côtés de Gaston Thoin, Alvaro de Miranda, Gohard Fleming, Alain Poyer, Edgar Faure, Raymond Barre, Pierre Mauroy.

Nous devons nous engager aujourd'hui dans le chemin de la grande réforme de nos institutions européennes pour que cette Convention soit à l'origine d'une relance retentissante de la Politique d'union de l'Europe.

- Nos objectifs doivent être annoncés clairement.
- la stabilité monétaire par le Système Monétaire Européen.
- l'élaboration d'un budget ayant un rôle de redistribution pour construire des politiques communes telles celles de l'énergie, de l'industrie, du transport.
- les incitations à l'investissement productif créatives d'emplois nouveaux.
- un plan européen d'aménagement du territoire et le développement d'industries de pointe.
- la sécurité des citoyens européens face à la montée du terrorisme et de la violence.
- Pour réaliser ce programme, une mobilisation de personnes de bonne volonté, soucieuses de leur avenir et de celui de leurs enfants est indispensable.

CORENTIN CALVEZ
député breton au
Parlement européen

1932 : les Bretons pour le vote des femmes

Paris se présente la "ville-lumière" et pourtant quel retard sur la Bretagne !

Sait-on, par exemple que, défilant le 13 mars 1932 en une assemblée plénière tenue à Nantes, dans les salons du Bowyer, le Collège des Druïdes, Bardes et Oviates de Bretagne et la Fédération des Cercles celtiques de Bretagne et de Paris adoptèrent, à l'unanimité, le vœu que "le droit de vote soit donné sans plus tarder aux femmes de France" (in An Galed, n° 41, 3è trimestre 1932, page 563).

Sans plus tarder ? Nos compagnes durent attendre 1945 pour devenir des citoyennes !

Sur le front des municipales

Nous ne reviendrons pas sur les informations précédemment publiées mais voici quelques éléments nouveaux...

Côtes-du-Nord - Maire socialiste de Paimpol

POLITIQUES

★ L'assemblée "constituante" de POBL (part) pour l'organisation d'une Bretagne libre) a confirmé la composition du bureau : Jean-Michel Tilly, président ; Padrig Montauzier, secrétaire général ; Hervé Boucher, trésorier ; Réjane Barre, Lionel Chennivière, Fanch Klavely, Gilbert Monroy, Marie-Annick Quéré, Yvon Pélard.

★ Le 15 janvier à 10 h, en l'hôtel-de-ville de Loudéac, assemblée annuelle du mouvement Bretagne-Europe.

★ Lionel Divar a été réélu président de la fédération bretonne du MRG, secrétaire général : Daniel Carou.

★ Le 6è congrès du PSU-Bretagne a confirmé sa volonté de promouvoir une autonomie socialiste "qui passe par la reconnaissance des pays comme unité de base administrative, économique et culturelle".

★ Engann s'éleve "avec la plus grande rigueur contre les décisions du gouvernement tendant à régler le droit d'asile et la politique d'extradition sur le territoire français".

★ Assemblée constitutive de "Bretagne-Catalogne" à la mairie de Loudéac le 15 janvier à 15 heures.

★ Conseiller municipal de Guingamp, Jacky Escarpz a démissionné du P.S. pour protester contre l'amnistie opposée aux députés en faveur des députés putichistes.

UNE DÉCLARATION DU POBL

Le Congrès constitutif du Parti pour l'Organisation d'une Bretagne Libre (POBL) s'est tenu en novembre à Saint-Brieuc. Celui-ci nous a remis la déclaration suivante :

"Après 18 mois d'un gouvernement socialiste, il est nettement apparu aux congressistes que la Bretagne et le peuple breton n'avaient rien de plus à attendre des partis hexagonaux de gauche que des partis hexagonaux de droite pour la résolution de leurs problèmes. Dans cette perspective, le congrès s'est étonné des délais qui sont mis à l'élection d'une assemblée bretonne alors que cette assemblée a été élue pour la Corse. Le POBL estime donc que l'Assemblée bretonne, comme les assemblées prévues pour les autres régions par l'état français, doit être une assemblée constituante ayant le pouvoir de décider elle-même de ses attributions et de ses finances dans le cadre du territoire historique de la Bretagne. Ayant en outre étudié les difficultés auxquelles se heurte l'application des libertés culturelles promises à la Bretagne, ils ont estimé que la seule solution était de supprimer le ministère parisien centralisé de l'Éducation, et de le remplacer par le ministère breton de l'enseignement. Les congressistes ont également fait ressortir que cette réforme ne ferait qu'aligner l'état français sur le système pratiqué dans les pays voisins tels que la Suisse, l'Allemagne fédérale, la Belgique, la Yougoslavie... Ces mesures de décolonisation constituant une première étape vers la conquête par la Bretagne de l'autonomie nationale pour laquelle militent le POBL et qui s'inscrit dans le courant général de la libération des peuples".

depuis 1961, Max Querrien se représente ; en face une liste à dominante commerçante.

Finistère - Jean Rohou annonce sa candidature à Carhaix mais une autre liste serait en formation autour d'un conseiller sortant, M. Le Roux. Gilbert Le Bris conduira les socialistes à Concarneau. Ancien directeur de cabinet de Marc Becam, Jean Le Reste emmènera la liste d'opposition à Ergue-Gaberic. A Brest, un élément nouveau : les élus RPR des parties de 82 Jacques Berthelot et Guy Leclercq contestent le rôle de leader de l'opposition que l'on crovait acquis à Georges Lombard. A Concarneau, si le docteur Bernard ne se représente pas, la liste sortante, très renouvelée, serait emmenée par le président de la CCI, Paul Chaton : le PS, lui, ira à la bataille derrière Michel Le Gall, l'actuel préfet de police du Nord qui prend sa retraite.

Ille-et-Vilaine - A St-Malo, Louis Chopier sera le patron de la gauche, mais en face ? Il y a bien Michel Lempeur mais aussi M. Couasneau et l'ancien maire, M. Planchet. A Redon, pour le moment, c'est le trop-plein : on parle de cinq listes ! Il semble certain que M. Tiger ne manquera pas de concurrents.

Loire-Atlantique - Comme la cote d'Alain Chénard remonte, on fait le forcing en face pour rassembler le tandem Chénard-Masne recruté notamment dans cet esprit du côté des socio-professionnels. A St-Sébastien, le patron du PS sera bien Yves Laurent qui affrontera deux listes, dont celle "apolitique" (?) du docteur Monville s'efface, le flambeau est repris par René Debatiste. Du côté du PS on annonce Marc Menager à Guérande, Auguste Blanchet à Indre, Lucien Nicoll à Basse-Goulaine, André Tinière à la Baule, Jean Guivé à Pontchâteau, Xavier Amosse à Nort. Pour l'opposition, Etienne Garnier à St-Nazaire, Georges Cazajous à Carquefou, Benoit Maquet à Rezé, André Louisy à Orvault.

Morbihan - La candidature de Guy Guernier à Lorient est quasi certaine maintenant. A Ploërmel, Paul Anselin n'aura pas que la gauche contre lui. A Pontivy, le tandem Lecuyer-Robic (ou Robic-Lecuyer ?) semble se confirmer... Ajoutons qu'à Bordenave la renaisse Catherine Lalmière dirigera la liste socialiste contre Jacques Chaban-Delmas.

Vous avez dit REGIONS ?

Mais qu'attend donc le Gouvernement de Paris pour fixer la date des élections régionales ? Voilà 18 mois qu'il a promis l'élection d'une assemblée élue au suffrage universel. Qu'attend-il pour respecter sa promesse ? Pourquoi reculer ainsi devant le vote des électeurs, alors qu'il a déjà transféré quelques pouvoirs au Conseil régional actuel ? Aurait-il peur de la démocratie en Bretagne, lui qui dot son pouvoir à des élections ou les Bretons lui ont donné pour la première fois la majorité de leurs députés, contribuant ainsi à sa victoire ?

Il est temps que l'opinion se mobilise pour exiger enfin l'organisation de ces élections tant de fois promises et tant de fois différées. Il est temps que les problèmes de notre pays soient enfin débattus publiquement, et que le peuple breton élise enfin ceux qu'il chargera de défendre ses intérêts.

Car il faut voir les choses en face : cette Assemblée régionale est d'une importance capitale pour nous. Par son élection au suffrage universel direct, elle sera représentative et il ne sera plus possible, pour les jacobins comme pour les extrémistes, de contester ses décisions en disant qu'elles ne sont pas démocratiques. Par ailleurs, elle aura des pouvoirs et des moyens qui, bien qu'insuffisants dans le projet actuel, ne seront pas négligeables, comme dans le passé. Notre avenir commencera enfin à se décider chez nous, avec le concours actif de nos élus.

Cela vaut bien la peine qu'on s'impatiente un peu...

Question la plus importante pour la Bretagne actuellement : qu'attend donc le Gouvernement pour faire enfin ces élections régionales ? Qu'elles soient remises en cause par le retour de ses adversaires au pouvoir ?

Qu'on ne vienne pas nous dire qu'un tel scrutin exige du temps pour sa préparation : la Corse a déjà son Assemblée régionale. C'est une lie, nous dira-t-on. Eh bien, maintenant, c'est au moins le tour de notre presque île !

Il n'y a aucun empêchement à organiser ces élections en Bretagne avant l'échéance.

Et qu'on ne fasse pas du problème de la Loire-Atlantique un moyen de retarder l'échéance : c'est Paris qui a décidé cette odieuse partition de la Bretagne ; c'est à Paris de revenir sur cette erreur, et par les mêmes voies. Le Gouvernement actuel a le pouvoir d'annuler cette mesure scandaleuse de ses prédécesseurs : qu'il ait le courage de prendre ses responsabilités, qu'il le fasse. Ce n'est pas à nous de mendier une consultation des populations intéressées alors que cette partition a été décidée à Paris sans leur avis.

Les Bretons ont donc aujourd'hui vis-à-vis de Paris deux exigences essentielles : l'élection de leur Assemblée démocratique et la fin de leur division territoriale.

Il est parfaitement possible au pouvoir de satisfaire ces deux exigences. Mieux, c'est son intérêt sur le plan politique : dans le premier cas, il honore un engagement pris avant sa victoire électorale et renouvelé solennellement depuis lors à plusieurs reprises. Dans le second, il redresse une injustice commise avant son arrivée par ses adversaires politiques. Dans les deux cas, il se grandit aux yeux de l'opinion publique, non seulement en Bretagne, mais dans le reste de l'ensemble français.

Ainsi, oui, qu'attend-il pour fixer une date - puisque c'est à lui de le faire - et pour rassembler l'unité de notre pays dès la préparation de ce scrutin ?

Si, par contre, ce gouvernement trahissait l'espoir qu'il a levé chez nous, qu'il s'attende à subir de cuisantes défaites électorales.

A commencer par les prochaines municipales. Car le temps presse pour les Bretons : c'est avant les municipales de 1983 que nous devons exiger du gouvernement un engagement précis sur la date et le cadre du prochain scrutin régional.

Après, qui ne le pressent ? Il sera trop tard.

PIERRE DERVEAUX

BULLETIN D'ABONNEMENT

à découper ou à recopier et à nous retourner

7, Pont Saint-Jacques - B.P. 123
22400 LAMBALLE

M
Profession
Adresse

souscrit à un abonnement d'un an à «ARMOR magazine» à partir du mois de _____ et verse 93,60 F t.t.c. (ordinaire) ou 250 F (soutien) par _____

— chèque bancaire
— chèque postal
— virement au C.C.P. Armor
2631 70 Y Rennes

* Rayer les mentions inutiles.

• S'arc-bouter sur le passé • Saisir les nouveautés du présent • Engager l'avenir du IX^e plan

Ce fut en novembre la session la plus courte de l'histoire de l'Établissement Public Régional (EPR) de Bretagne. Commencée le 5 à 15 h 10, l'assemblée plénière du Conseil Régional (CR) était close trois heures plus tard, tout l'ordre du jour ayant été examiné. De 25 à l'ouverture, le nombre des conseillers présents avait peu à peu atteint la soixantaine.

Quelques jours plus tôt, le 3 novembre, le Comité Economique et Social (CES) avait été un peu plus lent, exprimant pourtant ses avis sur quelques dossiers en moins. A peine cinquante présents au cours des deux heures et demi de séance du matin, les membres n'étaient qu'une petite quarantaine pour les deux heures de séance d'après-midi. Les deux principaux rapports, de cette 4^{ème} session ordinaire, celui des AIDES et celui du PLAN, occupèrent la majeure partie du temps ; mais les cinq autres démontrèrent lieu à des échanges sérieux, voire à un télégramme à trois ministres, tandis que les cinq petits rapports complémentaires du CR passaient très vite en fin de journée.

Charte bretonne des primes

Le rapport sur les AIDES AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL présentait, comme en septembre, un caractère très technique. Réuni deux fois, les 14 et 25 octobre, le groupe de travail "industriel" créé lors de cette troisième session, composé de 14 conseillers régionaux et de 11 membres du CES (1), avait examiné les modalités concrètes de mise en œuvre de la Prime régionale à la Création d'entreprises (PRCE) et de la Prime Régionale à l'Emploi (PRE).

René Le Poull présentait les conclusions au CES. D'emblée Claude Guénilot amorça le débat : "la recherche privée est déglabée mais pas le tourisme ! c'est l'inverse qui devrait être". Félix Florio enchaîna : "le bâtiment et les travaux publics semblent écartés, mais il y a une explication : la profession élabore un PLAN CONSTRUCTION, schéma régional entre les trois partenaires : Etat, élus, entreprises". "C'est donc une affaire de patron", protesta Robert Caradec, les syndicalistes devaient y être ! "ils ont leur place dans les entreprises" corrigea Félix Florio.

Pour Louis Le Roux, c'était l'artisanat qui était oublié ; "pourquoi le chômeur qui crée son entreprise n'aurait-il pas droit à la PRCE ?" insistait René Reg. "Pourquoi exclure les commerces ?" s'inquiétait Victor de Cadénet. Il faut savoir se limiter, suppliait René Le Poull, "rester dans une liste compatible avec les possibilités financières de la région".

Alain de Gouville reprochait au groupe "d'avoir oublié les conditions de remboursement de la prime en cas de non atteinte de



198
Chronique des institutions régionales
Raymond Leterte

l'objectif ; et pourquoi de plus ces sommes ne porteraient-elles pas intérêt ?". Mais fit observer René Le Poull, "as il n'y a pas de réussite, l'entreprise ne saurait rembourser". Alors : "que l'on supprime purement et simplement le remboursement dont il est question ?".

Discret tout au long de ce débat, René de Foucaud avait pour sa part donné son point de vue dans son allocution d'ouverture ; il avait conclu sur la nécessité "d'une charte bretonne des primes, sous l'égide de la région et sur proposition des différentes collectivités concernées".

Guichet unique

Au CR, André Egu reprit avec sa commission quelques souhaits du CES : que les files du Ponant et les zones sensibles de la Bretagne centrale soient classées dans les zones à taux maximum de 40 000 F par emploi pour la PRE, que les descendants du chef d'entreprise ne soient pas exclus du décompte des emplois à créer, que soient éligibles les activités de tourisme, hors hôtellerie et restauration.

Il ajouta, concernant la PRCE, "que la totalité de la prime soit versée sur crédits régionaux. Contrairement aux propositions du groupe de travail, il ne paraît pas souhaitable que les collectivités territoriales puissent abonder l'aide de la région ; cette proposition répond notamment à un souci de simplification des procédures".

Charles Josselin s'inquiéta de savoir qui instruirait les dossiers : "s'il y a un guichet unique, où sera-t-il ? Il ne faudrait pas oublier les comités d'expansion départementaux". Raymond Marcellin le rassura : "les services de la région qui gèrent les primes pourront se renseigner près de ces comités".

★
Dès le 29 octobre, le bureau du CR, auquel s'était joint Charles Josselin, attribuait une série de 11 Primes d'aménagement du territoire, devant se traduire par 365 emplois en trois ans, et 25 Primes régionales à la création d'entreprises industrielles, représentant 256 emplois. Il décidait également la création de trois nouvelles usines-relais, accordait deux

subventions à la modernisation de chaudières, et une troisième à un centre d'intérêt touristique.

Cinq autres subventions étaient accordées dans le cadre de la politique de développement des zones sensibles de la Bretagne Centrale et cinq au titre du fonds d'intervention régional.

Le matin du 8 novembre, le bureau du CR ajoutait encore à la liste trois usines ou ateliers-relais, accordait sa caution pour un prêt souscrit par une société décentralisée à Quimper, et devant créer 107 emplois en trois ans.

En application de la politique d'aide à la commercialisation du granite, il allouait aussi des subventions à 22 communes des Côtes-du-Nord, utilisatrices de bordures de trottoirs en granite ; soit 133 150 F au total à raison d'une aide de 10 F par mètre.

Le bureau retenait enfin deux projets à caractère touristique, et décidait de soutenir à Quimper la réalisation d'une station des haras.

Lacunes et amalgames

"Quelle belle obstination ! votre assemblée débat du document d'orientation du IX^{ème} Plan comme si elle devait survivre tout au long de cette période ! C'est de plus un examen hors menu puisque la saisie de ce dossier par le CES ne se fait qu'à la demande du président du CR, non de droit".

Flauteur ironique, le Commissaire de la République était entré en séance au cours des échanges ; il avait pris place à droite du président qui, depuis le matin, avait à sa gauche, comme en septembre (1), Pierre Le Treut représentant le président du CR.

Dès son introduction, René de Foucaud avait donné son point de vue, évoquant la tournée discrète qui, du 20 au 23 octobre, avait conduit Michel Rocard à Lannion, Quimper, Pontivy, St-Brieuc, Rennes, Vitré, St-Malo : "Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire a indiqué que, s'il était venu en Bretagne, cela ne signifiait pas pour autant que notre région était et serait privilégiée. Et cela nous mène à nous poser la question de savoir s'il existe encore une notion d'aménagement du territoire tenant compte de certains handicaps structurels".

"Il n'y a pas de priorités sans éliminer des non-priorités", avait par avance répondu Michel Rocard ; mon métier de ministre d'aménagement du territoire est d'accompagner le dynamisme des régions, la Bretagne".

Rapporteur, Claude Guénilot commençait par faire l'éloge du "document présenté par le ministre au nom du gouvernement en application de la loi du 29 juillet 1962, portant réforme de la planification". "Texte d'une

rare densité et d'une très haute tenue". Toutefois dans une seconde partie concernant la Bretagne, le rapporteur se faisait critique : "force est de relever certaines lacunes ou certains amalgames qui, s'ils n'étaient corrigés, risqueraient d'être préjudiciables non seulement à notre région mais à l'ensemble de la nation".

Il citait alors l'agriculture et les industries agro-alimentaires, la mer et l'artisanat, la confusion entre grands groupes industriels et PME-PMI, entre un tissu industriel existant et un tissu en voie de formation ; enfin, lui aussi, reconnaissait que "les paragraphes consacrés à l'aménagement du territoire font apparaître une volonté beaucoup moins affirmée que nous ne pouvions l'espérer".

Economie sociale

Tout de suite les représentants mandatés reprennent les trois lacunes. François Guézou soulignait que "40 lignes en 60 pages pour l'agriculture, second secteur productif de la nation, c'est bien peu". Pour Joseph Martray "malheureusement, la mer est lâchée par la France !, elle est citée, ce qui est un progrès par rapport au plan intérimaire (2), mais aucune action précise n'est envisagée".

"D'autres lacunes furent dénoncées : "il n'est pas question de famille, reprocha Pierre Maugeud ; la situation faite à celle de plus de trois enfants est génératrice d'inégalités graves ; la France ne renouvelle pas sa population". Un paragraphe fut alors ajouté au texte du rapporteur.

Pour Marcel Piriou, le document était arrivé trop tard : "il y a précipitation maintenant ; on parle de concertation mais la pratique ne confirme pas les déclarations". De son côté Robert Caradec exprimait ses "inquiétudes face à des lenteurs préjudiciables à un climat de confiance". Par contre Edouard Guyard soulignait que "pour la première fois on parle d'économie sociale", et que "jamais on n'avait vu jusqu'ici le mot coopératif".

C'est précisément "au nom de plusieurs milliers de coopérateurs et de monde associatif" que Louis Lichou prit la parole. Il parla d'abord du logement "ne paraît pas délaissé dans le texte d'orientation du Plan, et notamment le logement individuel ? L'accession à la propriété ne serait-elle pas sacrifiée au locatif ? Les secteurs publics et nationaux ne semblent-ils pas privilégiés par rapport au secteur privé ?".

"Les perspectives d'économie sociale, poursuit l'orateur, auraient de quoi faire rêver s'il n'y avait les contradictions entre les déclarations et les actes du gouvernement". Ainsi : "est-ce pour permettre à l'économie sociale de prendre une part croissante dans le développement économique et social du pays ? J'ajouterais de la région : que les 308 caisses du Crédit Mutuel de Bretagne, dont les sociétaires se sont donnés licitement depuis longtemps les moyens de s'organiser eux-mêmes, ne sont autorisés à prêter à leurs sociétaires que 34 % de l'épargne que ceux-ci contiennent ? et ceci en raison uniquement des modalités d'un encadrement du crédit que nos assemblées régionales n'ont cessé de condamner".

Et de rappeler que les vœux du CES sur l'encadrement du crédit et la réforme bancaire n'avaient pratiquement pas reçu de réponses. Puis de conclure sur "mon scepticisme face au IX^{ème} Plan". Dès le lendemain, le préfet adressait au président du CES une réponse dilatoire du ministre de l'Economie et des Finances, aux deux vœux.

Alain de Gouville ne fut pas en reste ; après avoir reconnu une franchise certaine à l'analyse du contexte de crise internationale, un réalisme non larmoyant sur le chômage, il cherchait en vain l'exposé des moyens qui rendaient concret "l'hymne à l'investissement productif", sans ces moyens le texte "reste nabuleux, un discours pieux".

Opposables à l'état, juge et partie Dans sa longue intervention, le préfet fit donc la leçon "tout ne peut se retrouver dans un plan à moins d'en faire un catalogue manufacture !. Il est aussi illusoire pour une région de prétendre figurer dans tout le "casuel" de l'état".

Le palliatif c'est le CONTRAT DE PLAN état-région : "tout, hormis la défense, devra être contractualisé", insista Gilbert Carrère. Que l'on s'entende donc sur des niveaux très, en nombre limité, par niveaux dégressifs de priorité, en tenant compte des moyens humains et financiers". Il y aura trois types d'objectifs dans ces contrats : "les uns fondamentaux auxquels l'Etat s'associera ; d'autres que l'état accompagnera ; enfin les expériences pilotes, telles que l'état les soutiendra, sur toute ou partie de la durée du IX^{ème} Plan".

Ces contrats, dont les procédures seront déterminées par décret en Conseil d'Etat, sont fondés sur le principe d'égalité des parties contractantes. Claude Guénilot souligna l'intérêt de "febles relations contractuelles qui seront opposables à l'état par la région".

Le 16 novembre, l'Union régionale CFDT prenait l'initiative du cours d'une réunion à St-Brieuc avec ses unions de pays - "ces pays dont le terme a été retrouvé en Bretagne" avait reconnu le préfet - de proposer quatre contrats Région-Etat sur l'électronique, le machinisme agricole, le traitement des curis, l'énergie.

René de Foucaud avait déjà dit sans ambages ses doutes : "l'idée de concertation est généreuse... mais ce gouvernement ne sera-t-il pas tenté par un certain autoritarisme, étant juge et partie à la fois ?". Et puis : "nous risquons d'aboutir à une addition de nombreux contrats et non pas à une stratégie de développement économique qui seraient mis véritablement en valeur nos besoins, nos priorités et nos atouts".

Au C.R., Ambrose Guélic fit son inquiétude : "ces contrats de plan sont une mise aux enchères des crédits de l'état. Un délégué à l'aménagement du territoire à qui l'on parait de la priorité pour l'ouest répliqua : il y a d'autres régions qui sont au bord de la crise cardiaque".

Distance temps

C'était Pierre Méhaignerie qui rapportait devant le CR : "on ne peut approuver les raisons de la crise internationale qui sont avancées ; ce rapport d'orientation est ambigu, il n'apporte rien sur l'avenir. Il nous fait nous souvenir de nos réalisations depuis 20 ans en Bretagne et s'arc-bouter sur cet effort".

Immédiatement, Charles Josselin ironisa. Il y eut cependant un temps mort, le temps pour l'équipe de télévision régionale de passer du siège de Pierre Méhaignerie, à droite, à celui de Charles Josselin, à gauche. Tout le monde plaignait sur cet arrêt du chronomètre : "mais votre micro marche", disait le président en un grand éclat de rire.

LIVRE VIII
(septembre 1981 à août 1982)
DE LA CHRONIQUE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES DE BRETAGNE
par Raymond Leterte
Franco : 18 F à Armor-Magazine

"S'arc-bouter sur le passé ? surtout ne pas y rester ! je suis étonné de vos propos ; sachez reconnaître qu'en chômage on se porte mieux que nos partenaires !". C'est vrai mais vous ne pouvez pas créer 150 000 fonctionnaires tous les ans, et il y a 12 000 demandeurs d'emploi de plus par mois !".

"S'arc-bouter sur le passé ? surtout ne pas y rester ! je suis étonné de vos propos ; sachez reconnaître qu'en chômage on se porte mieux que nos partenaires !". C'est vrai mais vous ne pouvez pas créer 150 000 fonctionnaires tous les ans, et il y a 12 000 demandeurs d'emploi de plus par mois !".

"S'arc-bouter sur le passé ? surtout ne pas y rester ! je suis étonné de vos propos ; sachez reconnaître qu'en chômage on se porte mieux que nos partenaires !". C'est vrai mais vous ne pouvez pas créer 150 000 fonctionnaires tous les ans, et il y a 12 000 demandeurs d'emploi de plus par mois !".

"S'arc-bouter sur le passé ? surtout ne pas y rester ! je suis étonné de vos propos ; sachez reconnaître qu'en chômage on se porte mieux que nos partenaires !". C'est vrai mais vous ne pouvez pas créer 150 000 fonctionnaires tous les ans, et il y a 12 000 demandeurs d'emploi de plus par mois !".

"S'arc-bouter sur le passé ? surtout ne pas y rester ! je suis étonné de vos propos ; sachez reconnaître qu'en chômage on se porte mieux que nos partenaires !". C'est vrai mais vous ne pouvez pas créer 150 000 fonctionnaires tous les ans, et il y a 12 000 demandeurs d'emploi de plus par mois !".

"S'arc-bouter sur le passé ? surtout ne pas y rester ! je suis étonné de vos propos ; sachez reconnaître qu'en chômage on se porte mieux que nos partenaires !". C'est vrai mais vous ne pouvez pas créer 150 000 fonctionnaires tous les ans, et il y a 12 000 demandeurs d'emploi de plus par mois !".

"S'arc-bouter sur le passé ? surtout ne pas y rester ! je suis étonné de vos propos ; sachez reconnaître qu'en chômage on se porte mieux que nos partenaires !". C'est vrai mais vous ne pouvez pas créer 150 000 fonctionnaires tous les ans, et il y a 12 000 demandeurs d'emploi de plus par mois !".

Aucune situation enviable

Deux autres vœux furent adoptés par le CR au vu des communications sur l'agriculture et l'enseignement agricole. Ayant souligné la qualité du rapport remis aux conseillers, Ambrose Guélic fit d'abord remarquer que "l'ouverture de la Grande-Bretagne aux importations d'œufs français n'avait qu'une incidence assez limitée et qu'elle n'était pas contrepartie".

Puis il révéla que "les forces françaises en Allemagne s'appropriation en poulets aux Pays-Bas". Tout le monde sursauta et, sur proposition de Jean Gauthier, décida immédiatement d'adresser un vœu au ministre de la Défense. Tout de go, Raymond Marcellin fit rédiger le télégramme ; avant-même la fin de

VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Deux vedettes au colloque européen de Rennes : la faim dans le monde

... et les moutons

avantage considérable les Anglais qui reçoivent 98 % des aides européennes, soit une subvention de 66 pences au kg (4 frs).

Interpellé directement Edgard Pisan découvrait ce problème et, le replaçait dans le contexte global, promettait aux éleveurs de leur fournir l'occasion de venir l'exposer à Bruxelles ; "singulièrement rajouté, par les affrontements précédents", il exposa longuement et avec passion les objectifs européens en matière de coopération avec le Tiers-Monde. Ceux-ci traduisent un changement de cap radical en renouant à financer les grands projets pour favoriser le développement rural et tenter de mettre en place une "politique alimentaire" adaptée à chaque pays.

Le problème de la fin devient chaque jour plus aigu. Les pays en voie de développement importent 85 millions de tonnes de blé au rythme actuel ; ils en achèteront 220 en l'an 2000. Il leur faudra alors choisir entre la note énergétique et celle du blé. Pour éviter une effroyable famine, la commission propose d'encourager les gouvernements à augmenter les capacités de stockage, puis les moyens techniques, enfin de développer les structures de responsabilités rurales en créant des coopératives.

Les problèmes de l'hygiène de la nutrition et de l'éducation posés par l'urbanisation sauvage sont angoissants ; il faut donc renforcer l'habitat rural. Il ne s'agit plus pour les pays riches d'exporter une technologie lourde ni de créer des déséquilibres par des apports divers qui engendrent l'inflation. Cette nouvelle "philosophie" pose enfin le problème de la répartition des richesses au niveau mondial et propose de multiplier les accords contractuels entre les différentes régions du monde. Il est seulement dommage que ce soit la peur d'une ruine générale qui inspire enfin le sens du partage.

En conclusion de leurs travaux, les quatre commissions ont présenté homonymiquement les limites de la Politique Agricole Commune, la complexité du système monétaire européen, l'intermittent réseau de règlements "nationaux" et européens, mais sans apporter une quelconque suggestion d'amélioration. Hors de cette énumération, désormais classique, des griefs à l'Europe, on aurait aimé entendre une proposition nouvelle, à défaut d'enthousiasme...

Mais Edgard Pisan nous a heureusement démontré que la Politique Agricole Commune n'est pas qu'un aimable sujet de dissection pour juristes distingués.

THÉRÈSE MORVAN



La vache et l'ordinateur

L'informatique fait son entrée à la ferme : un Breton, un agriculteur, Joseph Leher travaille sur un terminal d'ordinateur ultraminiature pour optimiser son élevage de bovins (ph. DAD/Deppress).

Commerce extérieur

Pour le 3^e trimestre 1982, le taux de couverture de la balance commerciale s'est établi à 101,5 % soit à un niveau très inférieur à celui constaté au cours de la période correspondante de 1981 (116,9 %). L'excédent du trimestre a atteint 46 millions de francs (560 le trimestre précédent et 389 un an plus tôt).

Pour les neuf premiers mois de l'année, l'évolution est la suivante : exportations : + 17,7 % (France + 10 %) importations : + 22,7 % (France + 17 %) - excédent global : 989 MF (1 145 MF en 1981) - taux de couverture : 111,20 % (France 79,7 %).

Les secteurs excédentaires

- Les produits des industries agro-alimentaires ont représenté 46,6 % des exportations, soit 1 391 MF. Leur vente a dégagé un solde positif de 491,5 MF en retrait sur celui constaté un an plus tôt (631,8 MF) ou au cours du second trimestre 1982 (598 MF).

- L'équipement automobile des ménages. L'excédent a atteint 244,2 MF (contre 296,8 au trimestre précédent et 363 MF au premier trimestre). Les ventes ont représenté 13 % des exportations et paraissent en voie de redressement puisque leur progression ressortit à 13,2 % (contre 5,5 % pour les neuf premiers mois).

- Le secteur "pièces détachées et matériel utilitaire de transport". L'excédent s'est maintenu au niveau atteint le trimestre précédent, (66 MF).

Les secteurs déficitaires

Les déficits enregistrés ont été les suivants : produits de l'agriculture : 343 MF (216,5 MF en 1981) ; produits chimiques et produits divers : 100,8 MF (91,1 MF) ; biens de consommation : 90,7 MF (112,6 MF) ; produits énergétiques : 80,7 MF (97,8 MF) ; métaux : 58,5 MF (22,2 MF) ; matières premières minérales : 47,7 MF (49,7 MF) ; biens d'équipement professionnel : 37,4 MF (22,5 MF) ; biens d'équipement ménager : 9 MF (4,9 MF en 1981).

Les progressions résultent soit de la hausse des prix des produits importés, soit d'une forte augmentation des quantités importées.



CREDIT LYONNAIS

VOTRE PARTENAIRE EN
BRETAGNE

visuel (6), il avait demandé à l'avocat d'Interjetter appel à titre conservatoire ; ce fut fait le 16 septembre. Le mémoire amplifié devait être produit dans les deux mois, le président tenait à solliciter l'appui de son assemblée plénière ; il a ainsi obtenu pour interjetter appel devant la haute juridiction avant le 15 novembre.

Jean Hamelin, qui remplaçait à ce moment Raymond Marcellin, qui avait quitté la séance, insista : "le CES en effet n'a pas à disposer des finances de la région", il ne prononça cependant pas le nom de Claude Champaud, alors président ; pas plus que le rapporteur Pierre Le Treut qui répondit brièvement à la question de René Régnauld : "mais de quoi s'agit-il ?" ; aucun dossier n'avait été remis aux conseillers.

Rennes, bourg des comptes

Le CES par contre avait été sollicité par le Président du CR au sujet de l'INSTALLATION DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES, prévue par la loi du 2 mars 1982, et dont les missions ont été précisées par une loi du 10 juillet.

Les 24 chambres, qui devront être installées pour le 1^{er} janvier 1983, disposent de pouvoirs identiques à ceux de l'actuel Cour des comptes. Il leur appartient essentiellement de vérifier la régularité des dépenses et recettes décriées dans les comptabilités des collectivités, et de s'assurer du bon emploi des crédits, fonds et valeurs.

Où installer ces chambres ? La loi de juillet précise que "le siège en est fixé après avis du Conseil Régional". Contrairement au souhait du ministre de l'Intérieur (7), Raymond Marcellin pense que "le choix du chef-lieu présente des avantages évidents : proximité de la pairie régionale, des services de la région et de certaines instances juridictionnelles".

A l'unanimité, le CES et le CR ont suivi le président : "il semble difficile de ne pas proposer Rennes". L'humour, Dieu merci !, n'est pas absent : une voix non identifiée proposait Bourg-des-Comptes !

RAYMOND LETERTRE

(1) Chronique n° 97 - Armor magazine novembre 1982. (2) Chronique n° 86 - novembre 1981. (3) Chronique n° 87 - décembre 1981 - Atout TGV. (4) Chronique n° 90 - mars 1982 - un pas en avant, un pas en arrière. (5) Chronique n° 94 - juillet 1982 - ne pas rester à quel ; n° 91 - avril 1982 - vent debout, vent en poupe. (6) Chronique n° 95 - septembre 1982 - l'EPRI au tribunal. (7) Chronique n° 93 - juin 1982 - hors du chef-lieu.

"AL LIAMM"

(Directeur : Ronan HUON)

REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT
EN LANGUE BRETONNE

Abonnement : 80 F - V.B. D'HAËSE
Pont Keyvan - 29190 Pleyben
C.C.P. 431 82 B Paris

EDITIONS AL LIAMM

100 TITRES DES MEILLEURS ECRIVAINS
BRETONS

Demandez le catalogue à R. Huon, 2, Vanille
Poulbriquet, Brest

faire des recherches et c'est seulement le 18 octobre que j'ai eu connaissance d'un dossier qui dormait chez le commissaire de la République depuis juin. De toute évidence, le directeur de l'enseignement catholique des Côtes-du-Nord n'a pas compris la nouvelle décentralisation ! Mais ce n'est qu'un pêche véniel (écarts de rire dans toute la salle), et nous examinerons le dossier à la session de décembre".

Charles Josselin demanda tout de même, pour l'exactitude des faits, que "le texte du rapport présenté par le président fut corrigé". Raymond Marcellin le promit, en remerciement d'une mimique l'indulgence de son collègue.

Parmi les autres dossiers vite examinés, retenons celui de Propêche Bretagne : "des questions restent sans réponse, fit observer Daniel Picol, nous voterons contre toute subvention". Henri Didou prenait également position contre l'option défendue par Yves Guillemot, de maintenir une aide à 20 % du million d'abord prévu. Le CES trancha : oui par 21 voix, contre 11, et 8 abstentions. Au CR, l'opposition s'abstint.

Seul le CR eut connaissance d'une modification de programme en faveur des transports collectifs d'intérêt régional. Les deux commissions compétentes étaient d'accord pour inscrire un crédit complémentaire de 30 000 F pour favoriser "les réductions sociales 1982 sur les liaisons routières rapides Loudéac-Rennes et Pontivy-Rennes".

Par contre pour l'une, Michel Guégan estima "prématurée l'édition de la plaquette prévue en février dernier", pour l'autre, René Régnauld s'affirma au contraire "son attachement au projet de plaquette".

Appel interjeté

Cinq autres petits rapports complémentaires ne furent examinés que par le CR. D'abord il devait désigner un administrateur pour la Société de développement régional puisque l'EPR est désormais entré dans le capital de la SDR (1) ; ce sera Jean Madelain.

Michel Comtat fit, pour sa part, une communication sur la constitution de la société anonyme bretonne d'économie mixte d'équipement naval (SABEMEN), créée pour aider Bretagne-Angleterre-Irlande (BAI), alias Brittany Ferries (5). Il en est devenu le président, Jacques de Menou étant vice-président, et Charles Josselin y représentant l'opposition régionale. Le CR fut d'accord pour que le CES y soit présent au titre de censeur.

Une subvention prévue pour une opération annulée à Châteauneuf-du-Faou au titre du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR) a été répartie en trois aides différenciées dans le secteur. De plus l'île de Batz reçoit un crédit disponible. "Mais, s'étonna Ambroise Guélic, pourquoi faire venir de telles questions en assemblée plénière, elles relèvent du bureau !".

Il aurait pu en être de même des deux autres sujets d'abord d'accorder aux agents de l'EPR la facilité de se faire rembourser des "cartes de circulation ou abonnements SNCF", certains étant appelés à se déplacer fréquemment.

Puis "L'AUTORISATION D'ESTER DEVANT LE CONSEIL D'ETAT". Dans son rapport Raymond Marcellin rappela qu'il était en désaccord avec le jugement du tribunal administratif de Rennes du 21 juillet 1982, au sujet de l'affaire avec la société Ouest-Audio-

la séance, le Premier ministre, le ministre de la Défense et celui de l'Agriculture, savaient que "le CR de Bretagne s'étonne de cette décision qu'il ne peut qu'aggraver les difficultés d'écoulement de la production agricole bretonne, et vous demande de lui apporter toutes explications à ce sujet, et de prendre les mesures propres à remédier à cette situation".

"Que les crédits 1983 pour l'enseignement agricole soient relevés de 14 % au lieu des 10 % accordés ; que la part attribuée au privé soit proportionnelle au nombre d'élèves ; que l'enseignement en alternance dans l'agriculture soit reconnu et aidé". Signé de six conseillers et présenté par Célestin Blévin, ce vœu fut adopté par la majorité régionale, rejeté par l'opposition. Car selon René Régnauld "vous votez POUR du vent ; nous votons CONTRE du vent".

Rapporteur, Yves Piser avait d'abord "pris acte de l'augmentation de 10,3 % au lieu de 5,3 % prévus". Au CES, le rapporteur Louis Pontais ignorait cette modification ; il avait seulement rappelé qu'auparavant l'augmentation des subventions de fonctionnement était au moins de 12 % ; il avait aussi souligné que "les difficultés ne sont pas rassenties de la même façon dans le secteur public et dans le privé".

Jacques de Menou le premier lança l'idée "de la parité à 14 %". Didier Chouat était d'accord tout en rappelant "que cela fait des années qu'il y a une différence au budget entre les deux secteurs ; que le privé reçoit davantage de la taxe d'apprentissage et des chambres d'agriculture ; qu'il faut examiner à part les Maisons familiales rurales ; que la majorité nationale avait elle-même protesté contre les 6,3 % et obtenu les 10,3 % ; qu'enfin il fallait bien constater qu'aucune des situations de l'enseignement agricole n'était enviable".

Dependant Joseph Cojean fit observer que "la proportionnelle devrait être respectée non seulement pour l'agriculture, mais aussi pour le technique". Charles Josselin enchaîna : "ainsi Monsieur Marcellin nous déposerons des demandes de subventions pour l'enseignement technique public".

"Par le biais de l'agriculture, c'est l'enseignement privé qui est visé, avouez-le, insista Félix Leytout, je suggère plutôt de créer vraiment un enseignement agricole public, qui effectivement accuse un retard".

Pêché véniel

Déjà, en examinant une modification des programmes, du budget 1982, la discussion s'était engagée à ce propos de l'enseignement privé. En effet, les crédits affectés aux établissements techniques privés avaient pu être affectés, sauf pour les Côtes-du-Nord, le Conseil Général n'ayant pas délibéré sur les demandes présentées.

Au CES, Charles Le Bris avait fustigé cette carence ; il avait élargi sa critique "aux communes qui refusent d'appliquer la loi ; ce qui constitue un mauvais exemple de la part de la majorité".

Au CR, Célestin Blévin questionnait sévèrement l'assemblée départementale des Côtes-du-Nord : "des dossiers instruits par le privé ont-ils été présentés aux délibérations ?". Bernard Lemaire affirma "n'avoir rien vu de semblable".

Souriant, Charles Josselin attendait pour porter sa botte : "Je n'ai rien reçu de la direction de l'enseignement catholique ! j'ai fait

Régionalisation au Crédit Lyonnais

Pendant plus d'une semaine, les personnes qui se sont rendues au Crédit Lyonnais, rue de la Monnaie à Rennes, ont été accueillies par le personnel costumé à la mode 1900. Cette fête du sourire voulait célébrer un triple anniversaire : bien sûr et avant tout, rappeler que le Crédit Lyonnais était à Rennes depuis 100 ans, et depuis 82 ans rue de la Monnaie, en soulignant

ainsi la longue présence de cette banque dans notre région et sa personnalité particulière, mais également qu'il y a 1 an, la direction générale décidait dans le cadre d'une politique globale, la régionalisation du réseau des agences de Bretagne. Créant une direction régionale à Rennes, elle confiait à cette dernière des prérogatives très élargies, tant dans le domaine de la gestion que

dans celui, particulièrement sensible, de la distribution des crédits.

Nous avons demandé à Yves Hériset, directeur des 80 Agences du Crédit Lyonnais en Bretagne, de nous parler de l'importance de son établissement dans l'économie régionale et de ses possibilités dans son développement industriel et commercial.

A.M. - M. Hériset, le Crédit Lyonnais est une banque nationale avec de nombreuses ramifications internationales. Pourquoi un qui fait appel à vos services, est-ce important, cette double implantation ?

M.H. - Oui, énormément et plutôt que ramifications, je préférerais que l'on emploie le terme de réseau international. C'est un réseau très vaste et grâce à lui, Bruxelles ou Londres sont des Agences au même titre que Rennes ou Brest. Quelle que soit la forme choisie, en fonction de la législation du pays d'accueil, nous l'avons fait pour consolider notre assiette financière et assurer à notre clientèle un prolongement de notre propre implantation en France.

80... 800... 80 000...

A.M. - Comment êtes-vous implantés en Bretagne ?

M.H. - Toutes proportions gardées, notre réseau est moins dense que celui d'autres banques mais il comprend tout de même 800 points de vente, employant 800 personnes au service de 80 000 clients. Ce chiffre relativement modeste en personnel est dû au fait que nos services généraux, par exemple nos services informatiques, sont centralisés. Nous privilégions notre rapport étroit avec la clientèle, nos ressources cependant sont très importantes, de l'ordre de 3,5 à 4 milliards de nouveaux francs.

A.M. - Vous vous sentez donc étroitement liés aux intérêts régionaux ?

M.H. - Oui. Le réseau international n'est pas une fin en soi, c'est un moyen. Le Crédit Lyonnais par naissance est une banque régionale, fondée par Henri Germain à Lyon, en 1863. En 1881, sur la proposition de son fondateur, le Conseil d'administration décida de franchir une nouvelle étape de développement en créant des agences dans les principales villes de France. En étant régionalistes, nous ne négligeons pas à une mode, mais restons fidèles à notre vocation initiale dont la conviction est, qu'en raison des particularités régionales, on règle mieux les problèmes en travaillant très étroitement dans un cadre régional.

C'est pourquoi, depuis un an, le Crédit Lyonnais s'est décentralisé en 19 régions correspondant aux régions

provinciales.

La décentralisation et ses avantages

A.M. - Quels avantages constituent cette décentralisation ?

M.H. - Par exemple, le traitement des dossiers de crédit. Depuis cette décentralisation, 95 % des dossiers en nombre sont traités sur le plan local. Quand je cite le chiffre de 95 %, je parle exclusivement des dossiers d'entreprises, le pourcentage atteint pratiquement 100 % pour les crédits aux particuliers, crédits personnels, prêts immobiliers, etc... Les 5 % restants sont de très gros dossiers qui remontent jusqu'au Conseil d'administration, mais encore une fois, presque tous sont traités sur place depuis un an. Il faut préciser également que "la décentralisation" entraîne déléguer complètement en matière de taux de rémunération des ressources et de taux des crédits, je ne puis fixer le prix de la marchandise que je vends, il ne s'agit pas bien entendu de faire des crédits à 5 % si le taux de base est à 15 % mais nous estimons ne pas devoir perdre une opération valable pour une question de taux.

A.M. - Dans cette indépendance, vous agissez un peu comme un chef d'entreprise ?

M.H. - Exactement. Un chef d'entreprise est libre de faire ses prix mais il ne fait quand même pas n'importe quoi parce qu'il a des comptes à rendre, soit à ses associés, soit à son Conseil d'administration. De même, nous agissons toujours dans l'intérêt du client à condition que ce ne soit pas absurde.

A.M. - Y a-t-il d'autres points à porter à l'actif de la décentralisation ?

M.H. - Un point capital, je gère tout le personnel de la Région, à l'exception des Cadres dont la gestion ne peut être que nationale, pour des raisons de mouvements internes.

Traitement des dossiers sur place, action commerciale en fonction des clients, gestion du personnel, sont, je crois, les 3 points fondamentaux de la délégitation régionale.

Connaitre l'économie régionale

A.M. - L'importance des moyens

don't vous disposez suppose, l'imagerie, une bonne connaissance de l'économie régionale ?

M.H. - J'ai fait en effet l'essentiel de ma carrière en Bretagne. A Nantes, à Lorient, à Brest. Cela facilite les choses mais ce n'est pas indispensable. En effet, l'économie régionale évolue rapidement et il faut suivre ses adaptations. Il faut surtout décoder des aujourd'hui les secteurs qui seront porteurs dans vingt ans. Dans le Finistère, par exemple, le Crédit Lyonnais, grâce à l'initiative d'un homme, M. Le Brun, a été le fer de lance dans le financement de la reconstruction et de ce fait, a été longtemps la banque presque exclusive du Bâtiment et de la Région Immobilière. Aujourd'hui, nous avons pris le départ avec l'agro-alimentaire et là nous sommes principal banquier des plus grosses affaires dans cette branche, c'est parce que nous les avons accompagnés dès leur démarrage.

A.M. - Et l'électronique ?

M.H. - Les grandes affaires d'électronique en Bretagne sont des affaires qui ne sont pas gérées sur place. Nous ne sommes pas concernés par elles. Nous souhaiterions l'être davantage, décentraliser les banques est bien, mais il faudrait que les entreprises décentralisent aussi leur gestion financière ; on se trouve souvent en présence de zones industrielles pleines d'affaires importantes, dans lesquelles les banques de la place sont absentes, soit à réaliser des services matériels comme la paie, mais nullement la gestion financière. Il faut faire une exception pour les filiales des groupes étrangers, en particulier Américains, qui, eux, utilisent nettement plus les services bancaires locaux.

La Bretagne et l'exportation

A.M. - Qu'en est-il de l'exportation dans votre région ?

M.H. - Si nous avons beaucoup d'outils à la disposition des exportateurs, nous manquons un peu de matière. Nous sommes très bien équipés, par exemple nous avons pour la Région Bretagne, un spécialiste camériste disposant d'un Reuter, qui permet de se tenir informé, minute par minute, des cours des devises traitées sur tous les marchés mondiaux.

Propos recueillis par

YVES J.C. POSTEC

Les 25 ans de la SEMAEB

Si le sigle SEMAEB (société d'économie mixte pour l'aménagement de la Bretagne) n'est apparu que le 10 juin 1958, la véritable date de naissance de la société remonte en réalité au 2 octobre 1957, jour de l'assemblée constitutive de la SEMAEB (société d'étude pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne). Celle-ci se mettait en place à l'initiative du CELIB et de son président, René Pleven. Son objet social : "étudier et réaliser, en vue du développement économique des départements bretons, des opérations d'équipement foncier, économique, touristique et industriel".

Un organisme ecuménique

Les manifestations organisées à l'occasion du 25^e anniversaire ont montré que l'objectif avait été scrupuleusement respecté. Invités du président, Yves Le Foll, du directeur général, Jean-François Blache, et de leurs collaborateurs, les élus et les responsables de la région ont apprécié l'importance du bilan qui leur a été présenté, bilan qui a profité à l'ensemble de la Bretagne. Et ils auront apprécié aussi l'esprit ecuménique qui, contre vents et marées, continue d'animer une société dont le conseil d'administration exprime, en complète indépendance, toutes les forces vives de la région comme en ont témoigné les présidences successives de René Pleven, Jean Chaffot, Jean-Pierre Chaudet, Yves Le Foll, comme en témoigne la participation de communes de toutes les tendances.

Efficacité : "Pouvoir travailler avec toutes les collectivités, quelles que soient leur taille, leur situation géographique et leur tendance, cela permet de voir grand, particulièrement quand il faut prévoir l'avenir", souligne Edmond Hervé. **Démocratie :** "notre conseil d'administration ne prend aucune décision ; ce sont les communes qui les prennent et la société n'intervient que comme outil au service des collectivités", fit remarquer Yves Le Foll. **Durée :** "je ne peux m'empêcher de songer à ce que nous étions il y a 25 ans", constata René Pleven - et il a bien raison, le fondateur de la SEMAEB, grâce à des hommes comme lui, à ceux ceux qui ont eu le courage de forger des outils pour l'action, la Bretagne est devenue une des régions les plus dynamiques de France.

Un bilan impressionnant et diversifié

A peine créée la SEMAEB se mettait au travail. Sa première réalisation : la zone industrielle de Dinan-Quévert, puis la zone portuaire de Brest (en 1962). A cette époque, elle emploie 13 salariés (plus de 70 aujourd'hui) pour résoudre

les nombreux problèmes qui se posent alors et l'exode rural. Dans certaines villes, la population augmente de moitié en 10 ans !

Les Z.U.P. réalisées par la SEMAEB se multiplient : Villejean à Rennes en 1963, le Bougeon à Brest (1964), Kermosan à Quimper, pour ne citer que celles-ci. Après un ralentissement dû au contrecoup du plan de stabilisation de 1964, on assiste à la reprise des opérations en 1968. La SEMAEB effectue des réalisations d'infrastructure remarquables : Centre Alma et immeubles bureaux du Colombier à Rennes en 1970, ZAC de Croix-St-Lambert à St-Brieuc, ZI de Kergaradec à Brest.

Au total, en 25 ans d'expérience, les réalisations de la SEMAEB portent sur plus de quinze zones industrielles et zones d'aménagement concertés, (dont certaines extrêmement intéressantes comme les ateliers-relais de Landivisau), des milliers de logements, la conception et l'aménagement de bâtiments d'activité tertiaire : centres commerciaux et immeubles-bureaux, la réalisation d'importantes unités industrielles comme l'usine de traitement et de valorisation des ordures ménagères de Landernau.

Une vaste gamme de services

La SEMAEB pour répondre à toutes ces exigences dispose de services adaptés.

La reprise des bâtiments existants : elle est à même d'apporter le concours de ses architectes à la réinsertion harmonieuse dans le tissu existant de bâtiments anciens rendus confortables, mais aussi d'effectuer le montage financier.

La définition des établissements : le modelage de bâtiments d'activité tertiaire, intégrant des disciplines aussi diverses que l'utilisation rationnelle de l'espace, l'érgonomie, l'étude des flux existants, etc., est un domaine où la SEMAEB a de nombreuses références : redéfinition du Palais des Arts et de la Culture à Brest, aménagement du Centre de Formation de Breurgard, par exemple.

L'économie d'énergie : la SEMAEB est équipée pour effectuer l'analyse énergétique du patrimoine de logements collectifs et du patrimoine de bâtiments publics pour les rendre plus performants en matière de chauffage.

Organisation et finances communales : la SEMAEB peut étudier l'organisation d'un service municipal (répartition des compétences entre élus par exemple) et de la gestion municipale. Elle dispose notamment de programmes informatiques permettant la gestion sous ses diverses formes.

Communication - Information : la SEMAEB dispose d'une équipe de spécialistes des techniques de communication et d'un studio vidéo intégré. Elle peut, sur la demande d'un groupe, d'une collectivité, d'une municipalité, réaliser des montages audio-visuels, une campagne de relations publiques, une manifestation sur un thème. Elle participe à la définition des projets de télématique et de télédistribution.

Organisation et finances communales : la SEMAEB peut étudier l'organisation d'un service municipal (répartition des compétences entre élus par exemple) et de la gestion municipale. Elle dispose notamment de programmes informatiques permettant la gestion sous ses diverses formes.

Communication - Information : la SEMAEB dispose d'une équipe de spécialistes des techniques de communication et d'un studio vidéo intégré. Elle peut, sur la demande d'un groupe, d'une collectivité, d'une municipalité, réaliser des montages audio-visuels, une campagne de relations publiques, une manifestation sur un thème. Elle participe à la définition des projets de télématique et de télédistribution.

L'inauguration du Centre de formation Hervé de Guébriant

Le 19 novembre, Pierre Manière, Commissaire de la République pour le Finistère, et Louis Lichou, président du Crédit Mutuel de Bretagne, ont inauguré en présence de nombreuses personnalités le Centre régional de formation Hervé de Guébriant à Landernau. Nos délais de fabrication ne nous permettent pas de présenter dans ce numéro cette remarquable réalisation - nous le ferons le mois prochain.



Yves Le Foll entouré de René Pleven et Edmond Hervé

dans les relations avec les élus, elles peuvent mieux saisir les particularités de chaque collectivité, moyennes ou petites, en zone péri-urbaine ou en zone rurale.

La réalité aujourd'hui, ce sont les logements orientés vers la qualité du cadre de vie, la préservation du patrimoine architectural, des logements bien isolés thermiquement, des opérations immobilières sûres de trouver acquéreur. C'est aussi l'explosion des techniques de communication alors même ou peut-être parce que l'augmentation de plus en plus grande d'interlocuteurs et de disciplines de toute nature rend dans un projet plus nécessaire que jamais la communication et la concertation.

Une vaste gamme de services

La SEMAEB pour répondre à toutes ces exigences dispose de services adaptés.

La reprise des bâtiments existants : elle est à même d'apporter le concours de ses architectes à la réinsertion harmonieuse dans le tissu existant de bâtiments anciens rendus confortables, mais aussi d'effectuer le montage financier.

La définition des établissements : le modelage de bâtiments d'activité tertiaire, intégrant des disciplines aussi diverses que l'utilisation rationnelle de l'espace, l'érgonomie, l'étude des flux existants, etc., est un domaine où la SEMAEB a de nombreuses références : redéfinition du Palais des Arts et de la Culture à Brest, aménagement du Centre de Formation de Breurgard, par exemple.

L'économie d'énergie : la SEMAEB est équipée pour effectuer l'analyse énergétique du patrimoine de logements collectifs et du patrimoine de bâtiments publics pour les rendre plus performants en matière de chauffage.

Organisation et finances communales : la SEMAEB peut étudier l'organisation d'un service municipal (répartition des compétences entre élus par exemple) et de la gestion municipale. Elle dispose notamment de programmes informatiques permettant la gestion sous ses diverses formes.

Communication - Information : la SEMAEB dispose d'une équipe de spécialistes des techniques de communication et d'un studio vidéo intégré. Elle peut, sur la demande d'un groupe, d'une collectivité, d'une municipalité, réaliser des montages audio-visuels, une campagne de relations publiques, une manifestation sur un thème. Elle participe à la définition des projets de télématique et de télédistribution.

Organisation et finances communales : la SEMAEB peut étudier l'organisation d'un service municipal (répartition des compétences entre élus par exemple) et de la gestion municipale. Elle dispose notamment de programmes informatiques permettant la gestion sous ses diverses formes.

Communication - Information : la SEMAEB dispose d'une équipe de spécialistes des techniques de communication et d'un studio vidéo intégré. Elle peut, sur la demande d'un groupe, d'une collectivité, d'une municipalité, réaliser des montages audio-visuels, une campagne de relations publiques, une manifestation sur un thème. Elle participe à la définition des projets de télématique et de télédistribution.

L'inauguration du Centre de formation Hervé de Guébriant

Le 19 novembre, Pierre Manière, Commissaire de la République pour le Finistère, et Louis Lichou, président du Crédit Mutuel de Bretagne, ont inauguré en présence de nombreuses personnalités le Centre régional de formation Hervé de Guébriant à Landernau. Nos délais de fabrication ne nous permettent pas de présenter dans ce numéro cette remarquable réalisation - nous le ferons le mois prochain.



★ A la suite de l'intervention du CISEL prés du président du Parlement européen, Jean-Yves Le Dran a posé une question écrite au ministre de la Culture pour lui demander quels les mesures il envisage pour mettre un terme à la discrimination linguistique et culturelle subie par la langue bretonne.

Rennes côté jardins

Une opération "portes ouvertes" a été consacrée aux (remarquables) espaces verts de Rennes ; voici une vue de l'exposition (p. 12).



LE CATALOGUE DES PRODUITS INDUSTRIELS DE BRETAGNE

Des centaines de produits avec, pour chacun, la liste des entreprises le fabriquant, plus de 1 500 fiches d'entreprises ou d'établissements, classes par activité... Ce catalogue permet de savoir rapidement si tel produit est fabriqué dans la région et par quelles entreprises, de découvrir des clients potentiels, d'avoir une connaissance plus concrète du tissu industriel régional.

Après le tome I (électronique - électronique, métallurgie - mécanique), le tome 2 vient de

paraître. Il est consacré aux secteurs des matériaux de construction et verre, de la chimie parachimie - pharmacie, de l'habillement, du bois - ameublement, du papier - carton, de l'imprimerie - presse, édition, du caoutchouc et des matières plastiques, des industries diverses (accastillage, pincesaux, jouets...). On peut se le procurer (177,90 TTC et port compris) en écrivant à la CRCI, Service des Etudes, BP 3214, 35013 Rennes Cedex.



Un nouveau visage pour le centre de Fougères

Dans le cadre du contrat "ville moyenne", un réaménagement des places de la Douve et de Lariboisière est prévu pour donner plus de cohésion et d'attractivité au centre de Fougères.

Le jury a accordé le 1^{er} prix à Bernard Kaliski, architecte urbaniste à Paris, pour son projet sur la place de la Douve, les grands axes de circulation et de l'intégration du futur hôtel-de-ville à l'emplacement de l'école St-Léonard, dans le jardin public agrandi, jusqu'à la place Lariboisière.

NOTRE DESSIN - Voici ce que pourrait être l'espace libre, compris entre la place de la Douve et la rue Gaston Corcier. Au-dessus du parking aménagé sur trois niveaux souterrains, une place piétonne, premier maillon de la liaison boulevard Jean Jaures et centre ville vers le jardin public agrandi, par une somme d'éléments d'animation (fontaines, espaces de repos et de jeux, salle de sports).

OUEST-TOLIERIE : UN NOUVEAU CRÉNEAU POUR L'ECONOMIE BRETONNE

La Bretagne accueille un nouvel industriel, breton, dynamique et imaginaire : M. Le Diouron, président directeur général de "Ouest-Tolierie" à Fougères.

A une époque où certains doutent encore, M. Le Diouron est le créateur et principal manager d'une usine de transformation des métaux, dont on peut affirmer qu'elle est l'expression même de l'esprit d'entreprise et de la capacité de réussir demain fois proclamées par l'opinion bretonne.

A la base de son projet, une étude de Production-Atlantique constate le peu de moyens de production dans notre région pour répondre aux besoins en série fine de grands donneurs d'ordre tels que l'électronique et l'aéronautique. Et une certitude : la pénétration du marché ne peut provenir que de l'innovation en moyens techniques.

Les résultats : une usine de 2 000 m² au sol, du matériel à commande numérique (rare dans ce domaine) et la disposition d'une tête de découpe au laser (précision au 1/10^e de mm), permettent à Ouest-Tolierie de répondre aux spécifications du marché. Avec le regret cependant que ce matériel, remarquablement en avance (il n'existe que 3 équipements de ce type en France) soit d'origine étrangère.

De la première implantation de l'usine sur 800 m² à l'échelle industrielle actuelle : 2 ans. Le projet a largement bénéficié des aides gouvernementales pour l'innovation et la création d'emplois, efficacement relayées par la Chambre de Commerce de Fougères qui poursuit son effort de diversification (Armor magazine, janvier 1981).

L'inauguration des locaux a été honorée de la présence de Pierre Méhaignerie et de personnalités civiles et économiques accueillies par le président Lemonnier et M. Le Diouron.

L'entreprise traite déjà avec l'électronique Marcel Dassault, Thomson CIT, Alcatel, Benson, etc...
Y. J. M. POSTEC
Ouest-Tolierie, zone industrielle de l'Aumailleurie, 35300 Fougères. Tél. (09) 99.71.06.

La 1ère foire écologique de Cornouaille

C'est dans le cadre de la Maison pour Tous de l'Odet à Quimper que s'est tenue la première foire écologique de Cornouaille avec un marché "bio" où les producteurs vendent leurs produits, des informations, des animations en présence, entre autres, de Mikael Kerne et d'Yvon Barbeau, de nombreux stands principalement sur le papier recyclé, les vaccinations et la pollution, la S.E.P.N.B., les Amis de la Terre, etc. Une conférence attirera de nombreux participants mais, hélas, l'orateur M. Villennain, ingénieur agronome de l'U.F.A.B., exposa les thèmes sans qu'il y eut échange ni débat. K.P.



Les participants à la conférence-débat



Le stand de Christian Kerbellec, présentant le pain qu'il fait à Langombrec, h. pres de Lantéoul

LE CRÉDIT AGRICOLE : 25 MILLIONS POUR L'INNOVATION

Pendant la période 1981-1982, le Crédit Agricole a investi plus de 25 MF dans le domaine de l'innovation sous une forme ou sous une autre. Grâce à une gamme complète de moyens financiers, allant de la subvention à l'apport en fonds propres en passant par les crédits spécialisés ou les crédits à court terme, le Crédit Agricole est désormais en mesure d'offrir un service complet à la clientèle d'entreprises innovatrices.

Le soutien à l'innovation constitue donc une nouvelle étape dans la politique de développement régional menée par le Crédit Agricole depuis plusieurs années. Il est la suite logique d'autres actions telles que la création récente des Sociétés Financières Régionales, destinées à apporter des concours en fonds propres aux PME-PMI, susceptibles de créer des emplois en milieu rural, et en faveur desquelles 750 MF ont été dégagés par le Crédit Agricole au titre du Fonds de Développement de l'Emploi en Milieu Rural (FEDER).

DES AIDES SUBSTANTIELLES A L'ECONOMIE REGIONALE

Le bureau du Conseil Régional de Bretagne a décidé d'accorder 11 Primes d'aménagement du Territoire pour un montant de 12 925 000 F, qui devraient permettre la réalisation de 68 M.F. d'investissements et la création de 375 emplois.

Par ailleurs le bureau a accordé 25 Primes régionales à la création d'entreprises industrielles pour 2 300 000 F ; celles-ci représenteront 27 M.F. d'investissements.

En matière d'industrialisation, 3 usines relais ont été subventionnées : Le Pertre pour 311 000 F, Plancoët pour 202 900 F et Berne pour 112 000 F. Une dotation de 440 000 F a été réservée pour l'équipement des établissements d'enseignement technique privé d'Ille-et-Vilaine.

Un nouveau crédit de 61 340 F a été alloué au Comité des Pêches et des Cultures Marines pour améliorer la productivité de deux chalutiers.

Dans le cadre du développement des zones sensibles de la Bretagne Centrale des subventions ont été allouées, notamment 186 000 F à la foire de Tréporzec pour son extension. Dans le domaine des centres d'intérêt touristique une subvention de 178 360 F a été accordée à Quimper pour la construction d'une salle polyvalente.

Dans le domaine des aides à l'industrie, trois nouveaux projets d'usines-relais ou d'ateliers-relais seront réalisés avec le concours financier de la Région : à Becherel subvention de 212 420 F, à Châteaugiron (280 800 F), à Lignol (112 320 F).

Par ailleurs, le bureau a accordé la caution de l'EPR à la S.A.R.L. Girex (production de médicaments) pour un prêt souscrit à l'occasion de sa décentralisation à Quimper.

En application de la politique d'aide à la profession granitière les subventions à 22 communes des Côtes-du-Nord utilisatrices de bordures de trottoirs en granité représentent au total 153 150 F et correspondent à une aide de 10 F par mètre.

Deux projets à caractère touristique ont été retenus : un ensemble de salles de réunions à la Vraie Croix (432 594 F), l'aménagement des abords de l'étang de Korong à Glomel (subvention : 105 000 F).

Enfin, le bureau s'associe au financement de la réalisation à Quimper d'une station de montage du service des haras nationaux.

UNE QUINZAINE DU MORBIHAN A PARIS

Du 1^{er} au 15 décembre, le hall du P.L.M. St-Jacques accueillera une exposition sur les différents aspects économiques du Morbihan. Un montage audio-visuel rappellera la place prépondérante prise par ce département dans divers secteurs d'activités (agro-alimentaire, pêche, tourisme, aquaculture, construction navale, électronique, chimie, etc...)

Gastronomie - Dans le cadre accueillant du Café Français, des chefs cuisiniers morbihannais de renom collaboreront avec les chefs du P.L.M. pour proposer, chaque jour, des plats nouveaux, simples ou recherchés, composés de produits de la région et reflétant la qualité gastronomique de la cuisine bretonne.

Animations à thème - Samedi 4 à partir de 15 h 30 : Tourisme et Nautisme ; lundi 6 à partir de 10 h : Histoire de Bretagne ; vendredi 10 à partir de 15 h 30 : Grand du Morbihan ; samedi 11 à partir de 15 h 30 : Délices de Noël - Continuation de l'Opération Grant - Vente-Signature d'écrivains bretons.

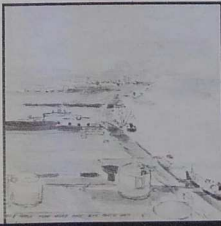
(Hôtel P.L.M. St-Jacques, 17, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris - Tél. (1) 589.89.80.)

LES TRANSPORTS COLLECTIFS DANS LES COTES-DU-NORD

La DDE vient d'éditer une plaquette d'information destinée à faire connaître les options retenues pour l'organisation et l'amélioration des transports collectifs interurbains dans les Côtes-du-Nord. La mise en œuvre du schéma adopté est engagée depuis le début de 1982 et a déjà fait l'objet de plusieurs réalisations suivantes : édition et diffusion de fascicules horaires (des cinq consacrés à l'hiver 82-83 viennent de paraître) ; mise au point d'un programme de subventions aux communes pour l'implantation d'abri-bus sur certaines lignes et équipement de poteaux d'arrêt comportant des informations sur les horaires ; création d'une ligne routière Lannion - Paimpol.

MONTOIR - 1ère LIVRAISON DE GAZ ALGERIEN POUR LA BELGIQUE

En attendant la mise en service du terminal méthanier de Zeebrugge, c'est par les installations du terminal Gaz de France de Montoir que vont transiter les 2,5 milliards de m³ de gaz algérien (environ 2 millions de tonnes de GNL), destinés à la Belgique. La première escale du "Methania", méthanier belge de 131 264 m³, affecté au transport du gaz naturel liquéfié entre Arzew et Montoir, s'est déroulée le 17 novembre. L'approvisionnement se fera au rythme de trois touchées par mois. La Cie Charles Le Borgne a été désignée comme agent du navire et intervient pour le compte de la SIE DISTRIGAZ et l'armement Méthania S.A. d'Anvers.



JEX impres's

35500 VITRE Tel. (09) 75.29.35

Présente la collection CARTOON

SWEAT-SHIRTS B D

you know what? ...
I'm a poor lonesome droopy

SAUVONS LA NATURE!

M'ENFIN!!

J'AI ME LES GARESSSES

Ni Dieu...
MAIS UN MAITRE!

Sweat shirts : prix F.135 + port F.9

IMPRESSION MULTICOLORE sur FOND BLANC

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____

Motif choisi _____

Taille small (pace) medium (1 2 patron) large (patron) + large (gd patron)

Cheque bancaire Cheque postal Mandat-lettre

Réalisation sur commande de tout motif pour sociétés, associations, groupes...

UN NOUVEAU DE L'INFORMATIQUE :

ORIED à Guerlesquin

Depuis septembre, la Société Oried énergie informatique est installée en Bretagne, à Guerlesquin. Elle vient satisfaire une demande régionale au niveau du service dans le domaine vaste et diversifié de l'informatique.

Société anonyme au capital de 1 500 000 F, Oried comprend des actionnaires d'origine suivante : organismes et personnalités du secteur agricole et agro-alimentaire ; organismes et personnalités du secteur informatique. Elle est présidée par Roger Fon.

La direction a été structurée autour d'ingénieurs de haut niveau, possédant une expérience de plusieurs années chez les grands constructeurs d'informatique et regroupant les différentes compétences nécessaires pour aborder tous les domaines de l'informatique. Directeur général : Jean-Claude Pichon, ingénieur ISEN, diplômé de l'I.A.E. - Paris. Direction des Ventes : René Bourlet. Direction des Applications et Logiciels :

Hervé De Surville, ingénieur ESTA, DES de physique nucléaire. Direction de la Maintenance : Jean Larvor, diplômé de l'école technique de l'Armée de l'Air.

Les buts d'Oried

Capable d'assumer des responsabilités débordant largement les fonctions classiques d'une société de service (revente de matériel, analyse programmation, mise en service de systèmes), Oried a pour vocation le service au sens global du terme : animation de séminaires généraux et



Une vue de la journée portes ouvertes

spécialisés ; diagnostics ; conseil en développement ; études et développement de systèmes complets ; service après vente ; formation.

Aujourd'hui, Oried comprend trois départements d'activités : informatique et agriculture ; informatique et PME - PMI ; informatique et professions libérales.

Les applications et logiciels proposés sont opérationnels sur mini et micro-ordinateurs.

LA BANQUE DE BRETAGNE ABSORBÉE ?

Certains journaux ayant publié des informations sur une éventuelle absorption de la Banque de Bretagne par le Crédit du Nord, nous avons reçu un démenti formel. "Il existe entre la Banque de Bretagne et le Crédit du Nord, des relations amicales aujourd'hui comme hier. Ceci est vrai d'une manière générale, dans les relations interprofessionnelles de ces deux établissements avec de nombreuses autres banques. Au-delà de ces relations, il n'est envisagé aucune intégration ni absorption de la Banque de Bretagne par le Crédit du Nord".



★ Championnats du monde de pêche en mer du 1^{er} au 8 mai à Quiberon ★ Lancement des travaux pour le TGV Atlantique au début de 1984 ★ Bocar, yachts, 2 500 salariés, 4 milliards 300 millions de fr. de CA, est aujourd'hui en tête des exportateurs de viande de la CEE ★ Double victoire pour la Badoise sur la Route du Rhum ★ Marc Pigot et Bruno Payron ★ Les Transports L'Hardon sont absorbés par une société parisenne, les Transports Trigonin-Quais européens ★ C'est signé : les laboratoires pharmaceutiques Grex s'installent à Kemper - 110 emplois ★ Le 13 décembre, assemblée générale de la SDR ★ Plogoff : la "maison autonome" sera construite par la municipalité ★ Le laurier d'or de l'esthétique internationale à la SEDAP (Nantes) ★ Création à Quimper de l'Atelier régional cinématographique ★ Premières assises régionales de l'agro-alimentaire le 19 février à Lorient ★ Le ministre de l'Intérieur décide de fermer le casino de Dinard ★ Yvon Bourges proteste ★ Le CMO a accordé un million de francs au Comité de développement du pays de Landerneau pour la création d'emplois ★ En mai, mise en service d'une 6^e antenne-satellite à Plumerven-Bodou ★ Une 2^e usine-relais en projet à Fouznanin ★ Une nouvelle ferme à Vitré, les Délices du Val Pissis (produits surgelés, crèmes glacées, plats cuisinés) ★

**VOUS ETES
ARTISAN, COMMERÇANT
INDUSTRIEL, ou MEMBRE
des PROFESSIONS LIBÉRALES**

Relevant du régime
obligatoire institué par la
loi du 12-7-66

**L'arrêt de
travail est
UN
RISQUE
GRAVE**

*Il peut-être provoqué par une MALADIE, un ACCIDENT
PENSEZ A SES CONSEQUENCES SUR
VOTRE SITUATION ET CELLE DE VOTRE
FAMILLE !*

Quatre Sociétés Mutualistes de Bretagne et la C.N.P.
vous proposent ces garanties et leur expérience
UN EXEMPLE

E3	— Du 11 ^e jour d'arrêt (ou 6 ^e en cas d'accident) au 24 ^e mois inclus = indemnité journalière de plus — Du 25 ^e mois à 60 ans : rente annuelle de	150	195
		37 500	37 500

Si vous pensez que notre IDÉE N'EST PAS SANS INTERET, téléphonez, écrivez ou venez nous rendre visite :

RENNES : Société Mutualiste de Prévoyance d'Ille et Vilaine, cours des Alliés, Maison des Métiers - Tél. : 67.32.22

QUIMPER : Caisse de Prévoyance Sociale du Finistère, 1, rue de Belle-Ile-en-Mer - Tél. : 90.41.90

VANNES : Caisse de Prévoyance Sociale du Morbihan, 6, avenue de la Marne - Tél. : 63.27.18

SAINT-BRIEUC : Caisse de Prévoyance Sociale de l'Artisanat et du Commerce, 28 ter, rue du Docteur Rochard - Tél. : 33.28.10

CULTURE * SEVENADUREZ

LE DROIT DE SE NOMMER

Les ministres européens de la justice, réunis en juin à Athènes, ont examiné un rapport sur l'acquisition du nom de famille à travers les différents états membres de la Communauté Européenne.

Dans ses commentaires sur ce rapport la revue *Forum*, organe du Conseil de l'Europe, écrit : "Des principes communs européens pour le droit de la famille sont aujourd'hui illusoire. Mais l'égalité des sexes et la possibilité de permettre à chacun d'avoir sa propre identité sont des principes et conceptions dont tout Etat membre du Conseil de l'Europe doit logiquement s'inspirer s'il envisage de modifier ce droit tel qu'il est réglé dans son pays. Même si les modalités d'application diffèrent, la liberté de choix que suppose la démocratie doit prévaloir à tous les niveaux de la vie sociale. Ce droit naturel devrait même pouvoir se passer de loi pour assurer sa garantie".

Les noms bretons

Il y a bien loin de ces grands principes à la réalité que nous avons connue en Bretagne. Et ce sujet vient de paraître "11 700 noms de familles bretons" (1) qui synthétise les travaux de Gwenole Le Menn, chercheur au CNRS en Etudes celtiques et connu notamment par sa chronique d'onomastique à Radio-Armorique. Cet ouvrage remarquable présente une véritable vulgarisation, c'est-à-dire une présentation scientifique de ce sujet difficile à travers un langage accessible à tous.

En schématisant brièvement l'évolution historique de nos patronymes on peut distinguer l'époque des anciens noms de baptême jusqu'au pape Alexandre III au XIII^e siècle, avec des noms

très courants aujourd'hui, d'origine bretonne comme Tanguy (feu-chien), Cadou (combatien) ou Prigent (forme-race), ou de toute autre provenance : germanique comme Guillaume, bibliques comme Salauu, irlandaise comme Renan... Puis, l'église catholique ayant confisqué ces "prenoms" à son seul usage, virent les surnoms faisant référence à l'apparence physique (Corre, Le Berre...), au caractère (Habasque), à la fonction (Oueguiner)... puis encore, ultérieurement, à la toponymie avec les dérivés en Ker, Lan...

Parallèlement se manifestait une tendance à la transmissibilité qui allait être officialisée dans le tout nouveau cadre français par l'Edit de 1539. Beaucoup de scribes eurent alors la tâche de franciser systématiquement les noms de leurs registres : l'exemple le plus "amusant" de ce carnage étant celui de la lignée des Gwern devenu Le Bon, par l'intermédiaire de Le Mat (Gwern = mat de navire, Mat = bon). Face à cette "normalisation" la société bretonne réagit en secret, au rythme de la démographie, de plus en plus de surnoms, divers, riches d'imagination et de chaleur humaine, comme en témoignent l'ouvrage de Mikael Madeg (en breton) sur ce sujet.

L'ère des matricules

Aujourd'hui cet esprit candide est presque entièrement anéanti. Les règlements centralistes ont figé des formes de noms aberrantes ou sans signification, même pour les spécialistes d'onomastique. Et les familles, abruties par les canons d'une société française acclimatée, ne savent plus choisir les prenoms de leurs enfants que dans une gamme des plus restreintes, suivant bien sûr la mode parisienne. Alors que chaque ancien nom

de baptême connaît en Breton une infinité de variantes, sans parler de la splendeur de l'héritage que constituent des appellations comme Fragan, Stearn... Guvan.

Même le surnom à quinquant disparu des usages ou n'est plus qu'un moyen de dérision, utilisé sous cape, dans un cercle restreint. A quand l'interpellation des individus par leur numéro de Sécurité Sociale ? Sans doute lorsque, en Bretagne comme à Paris, il n'y aura plus que des Jacques Dupont et des Jean Duval.

L'exemple catalan

Pourtant il est pris de nous plusieurs communautés qui ont su commencer à sortir de cette errance.

Ainsi, le gouvernement autonome de Catalogne récemment constitué a autorisé ses ressortissants à modifier leur état-civil en se basant sur la tradition et l'histoire catalanes. La procédure est simple : chaque citoyen peut s'adresser au greffe du tribunal de son lieu de résidence ; il lui sera transmis en retour une nouvelle carte d'identité tenant compte des modifications qu'il a souhaitées.

★ Sans doute ceci est-il peu de chose vis-à-vis de l'enfance que représente la destruction des cultures bretonne, corse, basque... par l'état centralisateur. Mais le droit à la réparation historique proclamé par l'actuel Président de la République Française commence peut-être par là. Tant il est vrai que le droit d'être reconnu ressemble fort au droit d'être et que pour se vouloir il faut d'abord se nommer.

HERVÉ LE BORGNE

JACQUES GOHIER PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS DE L'OUEST

A l'Association des Ecrivains de l'Ouest, l'actuel président, le romancier et journaliste Henri de Grandmaison, ayant démissionné en raison de ses activités professionnelles trop prenantes, le Conseil d'administration a élu à l'unanimité son successeur, l'écrivain sarthois Jacques Gohier.

Vice-président de l'Association depuis 1974, Secrétaire général de la Fédération nationale des associations des écrivains, Jacques Gohier, outre des articles et livres sur l'Algérie et le Québec, est l'auteur d'un "Dictionnaire des écrivains d'aujourd'hui dans les Pays d'Ouest". L'organisme d'aujourd'hui dans les Pays d'Ouest". L'organisme d'aujourd'hui dans les Pays d'Ouest". L'organisme d'aujourd'hui dans les Pays d'Ouest".

Une mission pour les poètes bretons

Au cours d'un week-end d'animation Ysmina Nefu, une rennaise de 20 ans, a été couronnée Muse des poètes bretons. Simple et charmante, l'éluë, peintre au talent prometteur, nous a déclaré n'avoir eu pour but que d'attirer l'attention "au-delà d'elle" sur la poésie et les poètes. De son côté, le responsable de la SPAF bretonne, René Sauvagez, a souligné que le choix du jury n'était pas un hasard : "à travers elle, c'est l'art qui se met au service de la poésie, mais c'est aussi un hommage de la poésie à l'art. Et si son nom a des consonnances

ces étrangères elle est pourtant des nôtres. C'est une preuve de plus que, si les Bretons, comme tous les peuples minoritaires, tiennent à sauvegarder leur identité, c'est pour mieux s'ouvrir à l'univers".

Ce sont deux points-clés de la démarche de la SPAF bretonne (Société des Poètes et Artistes de France) qui, sans bruit et avec peu de moyens, fait beaucoup pour la création et la communication en Bretagne.

★ SPAF, 33, rue des Châtaigniers, 35830 Betton. Tél. (099.55.93.15).

Brezhoneg Ar Yuzevien ?

Douar hag-eh e oa bet Yuzevien hag a gomar brezhoneg ? Ma z'us bet anezho, douar hag-eh e oa a brezhoneg diskevel diouz-hi an dud all ? Gant istorour breudez ar Yuzevien e Bro-C'hall, Zsuzs Szakowski (aet da anoni e oa en zeliou ul levr-kontou bet d'un marc'hadour yuzev. Skrivet e oa e brezhoneg, gant lichenennou yuzev. Diaket eo al levr-se. Piv bennak en dije disklêriadurou diwar-benn implij ar brezhoneg gant Yuzevien a zo pedet da skrivañ da Jewish Language Review, Association for the Study of Jewish Languages, 1610 Eshkol Tower, University of Haifa, Haifa 31939 Israel.

Deiziatar 1983 Skol an Emsav

Kustumet eo deus an dud da vezañ bremañ gant an deiziatar a vez kinniget dezho bep bloaz, e brezhoneg penn-da-benn, gant Skol an Emsav.

Lue'hakeudennou kaer ennañ c'hoazh e bloaz-mañ, kavout a rit e-barzh traou ken talvoudus ha niverennet post brezhoneg, tant an holl anoni e brezhoneg, un tamm karned evidoc'h da skrivañ c'hromlec'hou ha niverennou belligom ha migneged, ur benn-tiorou diwar-benn ar strollad sevenadurel ha politik, ar sirdi-kado, ar c'helaouennou di skrivañ pe dre gomz, ar c'helaouennou sevenadurel, ar c'helaouennou c'hoariva.

Herve ha Nora

Ces deux excellents ouvrages de A. Ar Ch'halvat ont été revus et refondus par Yann Desbordes et Yann Erwan Abalan.

★ Une progression raisonnée et soutenue pour l'acquisition de la langue. ★ Un précis grammatical qui s'impose par sa clarté. ★ De nombreux exercices structuraux.

Le volume I, 116 pages - 45 F
Le volume II, 184 pages - 45 F
Réduction 20 % à partir de 10 exemplaires.



HERVE HA NORA

Une première à Douarnenez : la convention de développement culturel

Ville de 18 000 habitants, port de pêche au bord d'une baie splendide, Douarnenez est connue pour le dynamisme de sa vie associative, particulièrement dans le domaine des réalisations culturelles. Une telle action a attiré l'attention des pouvoirs publics, concrétisée par la signature d'un contrat entre l'Etat et la municipalité.

Un bilan impressionnant

C'est à partir de la M.J.C. que tout a commencé. D'abord, un certain nombre d'activités dans les locaux vétustes de l'ancienne E.P.S. se sont développées. Il a fallu envisager la construction d'une Maison fonctionnelle et facilement accessible. Elle a été implantée au cœur de la cité ; la M.J.C. est vite devenue le pôle d'une action culturelle exemplaire autour de la vie sociale.

Si l'on fait le point, force est de constater que Douarnenez n'a pas usé le titre de "ville-phare" en matière de culture. Les édiles n'ont rien négligé pour atteindre des objectifs ambitieux : inlassablement, ils ont soutenu l'effort de bénévoles et encouragé leurs initiatives.

Parmi les réalisations, une école municipale de musique avec 300 élèves et 8 professeurs, une chorale de 40 participants, un ensemble instrumental et des groupes de musiciens amateurs. En 1972, fut créée une école de danse dont les cours sont suivis par une centaine de jeunes. Les Ateliers d'Art populaire fréquentés par une centaine d'adultes et 150 enfants qui y pratiquent la peinture, le dessin, la gravure, la sculpture, le tissage et la poterie. Quant à la M.J.C., elle offre solennités musicales, débats, conférences, sports (lutte bretonne, haltérophilie, judo, volley), animations d'été... sans oublier le Festival du cinéma des minorités nationales. En 1980, l'association "Treizour" a vu le jour et s'est donné pour objectif la constitution d'un fonds documentaire sur les traditions culturelles douarnéziennes, la création d'un musée pour différents types d'embarcations et d'une S.C.O.P. pour la gestion des "Editions de l'Estran", l'ensemble étant implanté à l'Abri du Marin, avec l'accord de la municipalité. Et en oubliant pas l'Université du 3ème âge qui tient ses assises au foyer du Golven.

La convention avec l'Etat

La signature de la convention entre la ville et les ministères concernés va permettre de faire éclater les structures déjà en place. Quatre objectifs essentiels en vue :

Parmi les nouveaux équipements, la Maison des Arts dans le quartier du Stancou qui sera dotée d'une salle de spectacle de 800 à 1 000 places, d'une salle d'exposition, d'une "artothèque" publique... Coût : 21 500 000 F. Elle doit être réalisée, dès 83, en deux tranches. La première phase comprendra l'aménagement d'une école de musique, des ateliers d'art populaire et de salles pour l'hébergement.

Second projet : un Centre régional d'animation et de culture maritime. L'objectif visé est de

Une réunion du GRETAB à Douarnenez



peser sur le présent, d'orienter l'avenir à partir de l'évocation du passé en relation avec l'interprofession. Ses missions : l'information générale du grand public, l'information dans le domaine technique pour l'interprofession, l'expression culturelle par des films, des expositions thématiques, l'édition d'ouvrages littéraires et - pourquoi pas ? - la mise sur pied d'un Festival de la culture maritime.

La ville a pris la décision d'inscrire d'importants crédits pour ce grand projet. Ils seront consacrés à la restauration et à l'aménagement de l'ancienne criée à l'ancien port du Rosmeur.

Troisième objectif : un atelier de restauration de bateaux, pour soutenir l'action déjà entreprise avec succès par l'association "Treizour". Le coût en investissement total s'élève à 350 000 F.

Enfin, le dernier projet concerne la culture, le classement et l'exploitation de toutes les informations écrites, sonores ou visuelles portant sur l'histoire sociale de la ville.

Pour avoir su, par une action collective exemplaire, attirer l'attention des pouvoirs publics, la ville de Douarnenez voit ainsi récompensés ses efforts. La qualité de sa vie culturelle s'en ressentira puisqu'elle va connaître de nouvelles dimensions.

JOS PHILIPPE

AR SKOL DRE LIZER

(Cours de breton par correspondance)

Fondée en 1945, à Roscoff, par Visant Seité, sous l'égide du Bleu-Brig "ar Skol dre Lizer" continue sans relâche son œuvre d'enseignement du breton par correspondance.

Sa méthode de base est "Le Breton par les Ondes" ainsi appelée parce qu'elle fut d'abord diffusée sur les ondes de Radio-Brest. Elle comprend deux tomes. Un lexique à part, format livre de poche, de L. Stephan et V. Seité, breton-français et français-breton est recommandé.

Pour tous renseignements, écrivez à V. Seité, Ty Carré, Châteauné 29150 - CCP 544.22 Nantes (jointure enveloppe timbrée).

L'école d'art dramatique s'effrite

Le Département d'Art Dramatique prend une structure d'École. Robert Angibaud, le poète Jean Saigne, Serge Foullier, deviennent cadres techniques de cette école, qui occupe, en plus, dans la moitié d'un étage du 3 de la rue du Général Guillaud, une bibliothèque, Pierre Gondard, comédien, et Guy Parigot, le grand patron.

On accueillera au Département, 16 élèves sur concours, recrutés comme à Strasbourg, et deux classes. C'est la 3ème école de ce genre en France, les deux premières étant fixées à Lille et Bordeaux. Les études sont étalées sur 3 ans. A leur issue, les meilleurs élèves reçoivent un diplôme et un certificat d'aptitude à devenir professionnel à part entière. Les élèves à temps plein de l'Atelier subissent un contrôle continu durant 2 ans, 3 pour ceux qui se spécialisent dans l'animation. En juin 1983, aura lieu un examen

CULTURELLES

★ L'UDB demande la création d'une chaîne de radio entièrement en breton diffusant sur les 5 départements.

★ Ar Falc demande un accroissement des moyens de RBO et la création à la radio d'un magazine d'information et de culture à une heure de grande écoute, le dimanche matin par exemple.

★ L'universitaire américaine Lenora Timm a dressé un verdict inquiet après un séjour de deux mois dans le Pôher : selon elle, si, dans les 10 prochaines années, le breton n'est pas enseigné sérieusement de la maternelle à l'université, s'il n'est pas utilisé par les médias, s'il ne trouve pas place dans la vie publique, il disparaîtra et nos petits enfants devront aller l'apprendre dans les universités américaines ou japonaises !

★ Maria Panleone, ancienne fonctionnaire de la Communauté propose la création d'un prix européen des langues régionales (Villa Europe, route de Joazeux, 13860 Peyrolles).

LES JEUX FLORAUX 1983 DE LA BAULE

Concours poétique ouvert du 15 novembre au 1er février. Grand prix national de poésie, consacrant le prestige d'un poète pour l'ensemble de son œuvre, et Grand prix de la Ville de La Baule, réservé aux meilleurs envois.

Autres prix : Olivier Guichard (sujet libre, forme classique) ; René Dubois (imaison de l'homme, classique) ; Auguste Breux (hymne à la Bretagne, poème ou prose) ; La Condamine (un fait historique, poème ou prose) ; de Guirand (célébrer une ville ancienne, poésie classique) ; du Paulignan (une aventure maritime, poésie libre) ; du Croisic (la vie d'un port, poésie moderne) ; de Parnich (la plage, lieu de détente, poésie libre ou classique) ; E. Hoffmann (fantastique du réel ou de l'imaginaire, poésie ou prose poétique) ; d'Alphonse Allais (humoristique, poème ou prose) ; du 24 (sujet et forme libres).

Nota : Pour le Grand Prix, le candidat doit faire acte de candidature en une lettre dans laquelle il présentera son œuvre en totalité (curriculum vitae) - éditée ou non, ainsi que les récompenses reçues.

Les textes en prose ne devront pas excéder deux pages dactylographiées.

Renseignements : Mme G. Cicquel, 38, av. Villés-Babin, 44380 Pornichet, ou au président de la Société Littéraire et Artistique, 18, av. des Noëlies, La Baule.

public des travaux présidé par un jury. J.D.

A quand la Bibliothèque nationale à Redon ?

Lors de la discussion du budget du Ministère de la Culture, Alain Madelin, député d'Ille-et-Vilaine, est intervenu notamment à propos de la décentralisation de la Bibliothèque nationale.

Evitant le problème de l'annexe du centre d'édition des publications de la Bibliothèque nationale qui doit être édifié à Redon, il a déclaré : "Les crédits nécessaires à ce transfert devaient être inscrits au budget de 1982 du Ministère des Universités lorsque la Bibliothèque nationale lui était rattachée. Bien que vous avez hérité de cet établissement en 1981, cette décentralisation à Redon n'a pas été inscrite au budget de 1982 et rien n'apparaît dans ce projet de budget de 1983".

Réponse de Jack Lang : "Le plan de décentralisation se poursuit, notamment au bénéfice de villes - c'est encore l'expression du planovisme militant - dirigées par l'opposition. C'est ainsi qu'à Troyes et à Provins des équipements de la Bibliothèque nationale sont en cours de réalisation".

Fort bien, mais que devient Redon dans tout cela ?

Les fêtes au Théâtre de la Ville

Pour Noël, la célèbre comédie musicale "My Fair Lady" d'après "Pygmalion" de G.B. Shaw avec Claudine Coster, Josette Drouot, Ginette Linder, Georges Deschamps, Luc Barney, Enrique Fort, Direction musicale : Franz Despontin. Orchestre de la Ville de Paris. Production Nick Varlan. Les 25 décembre à 20h 30, 25 à 17h, 26 à 15h 30.

Pour le Nouvel An : "Het Pourta", compagnie de théâtriciens de Rotterdam, imagination et sensualité. Les 29, 30 et 31 décembre à 20h 30, le 1er janvier à 17h, le 2 à 15h 30.

LIVRES

HISTOIRE

Jean Cetaanem, cœur au poing, lys aux lèvres

Bretagne, pays de marins au point que, sans bretons, il n'y aurait pas eu de marine française. De ses côtes, combien d'hommes inconnus ou célèbres sont partis affronter les courants ? Parmi eux, Jean Cetaanem, natif de Guimaec en 1442. De la race des forbans sympathiques. Dans le sillage des aventures de ce Jean de notre Bretagne, il faut tenir bon la barre, tenir bon le vent, tant sur son échelle de beaufort, "dépressions et anticyclones" sont à la mesure des émotions que nourrissent jadis Gordon Pym ou le "Kon-Tiki". Léon Gautier relate ici des faits rigoureusement exacts sur l'homme des mers qui "sous l'armure dont il s'était recouvert, enfermait en un corset rigide le cœur. Les souvenirs cruels, les chagrins mal éteints"... 268 pages qui ont des allures de marin calme, d'avis de vents forts, d'embarques de navires. Une époque rude plutôt que douce. Faites voile avec Jean Cetaanem, virer au vent, larguez les ris, la personnalité de cet appelé par la mer ne laisse pas "au XV^e siècle, la Bretagne était déjà une référence puisque le corsaire dont le roman nous est conté ici terminera sa vie aventureuse à la tête de la flotte portugaise (Ed. Jean Picolet).

Vercingétorix

Jean Markale traite du personnage sur qui la France a basé son histoire : mythe ou héros ? Les deux sans doute si l'on en croit ce livre qui s'en tient au bon sens. Vercingétorix n'était pas le De Gaulle de son temps, le chef d'un territoire qui aurait été une sorte de pré-France mais celui d'un clan, ce qui n'enlève rien à son courage, au côté exemplaire de son combat. Ce Celta se battait pour sa terre et les siens, point au nom d'un patriotisme gaulois qui n'a jamais existé que dans l'esprit des historiens, romantiques d'hier, nationalistes d'aujourd'hui. D'ailleurs, et Markale le rappelle justement, il n'a jamais été dans la mentalité des Celtes de construire un Etat ni de faire référence à un centre politique ; la société celtique a toujours été de type horizontal, ce qui a assuré sa pérennité en même temps qu'entravé sa précarité politique, et qui explique ce qu'elle n'était jamais pu construire un empire, comme les romains par exemple. Le livre s'achève sur un nom qui permet tous les rêves : Commios l'Atrébate, le seul rescapé des chefs gaulois, qui aurait pu être un nouveau Vercingétorix mais qui, comprenant que tout était fini pour la Gaule, préféra s'embarquer pour l'île de Bretagne, le dernier pays celtique encore libre (Ed. Hachette).

EN SOUSCRIPTION

★ GEORGES PERROS : "Mes vis toujours ce que je vais devenir" - 32 peintures en quadrichromie et 11 dessins, 22 x 31, papier 250 g ; texte d'un entretien recueilli en mai 1973 par Michel Kernillon. Souver. : 225 F (275 à parution). Quelques exemplaires sur grand papier en deux gravures originales de Georges Perros : 450 F (595 à parution). Parution fin 82 (Ed. Calligrammes, 18, rue Elie Furon, Quimper - et Ed. Bretagnes, Kergadieu, 29231 Toulal).

Prix Bretagne 82 :

«L'HOMME PRIVILEGE» le second roman de CATHY STEPHAN

Après la publication d'un premier roman "Une poignée d'eau... dit-il", qui a rencontré un bon succès, Cathy Stephan a récidivé avec "L'homme-Privilege" (Ed. de la Table Ronde), qui vient d'être couronné par le jury du Prix Bretagne. Au cours d'un entretien à bâtons rompus, nous avons évoqué avec l'auteur ce second ouvrage.

C.S. - Le personnage central, Charles Ediscop, devient le seul horizon de Jade ; elle n'a plus que cet homme dans sa vie, qu'il trahisse d'un amour fou. Alors qu'elle n'a que treize ans, il devient l'objet de sa passion. L'amant idéal qui va la combler d'une existence brillante.

L'initiateur

A.M. - Votre premier roman parlait d'une femme insaisissable, ici Jade... ?

C.S. - C'est une femme fragile, vulnérable, parfois aussi insaisissable. Mais dès le jour où elle a décidé de séduire Charles, elle ne laissera pas sur les moyens pour y parvenir. Lui sera pour elle l'initiateur et après sa mort Jade demeure démeurée, vivant sur ses beaux souvenirs.

A.M. - Dans "Une poignée d'eau... dit-il", vous aviez écrit une sorte d'autobiographie. Ici quelle est la part de l'imagination ?

C.S. - C'est une œuvre romanesque ; gens et situations ont été créés de toutes pièces. D'ailleurs, les noms sont anglo-saxons. En fait, ils correspondent aux personnages, au psychisme de chacun d'eux. De ma part, c'est délibéré. L'attaché de l'importance à la musique des mots.

A.M. - Le personnage de Jade est très complexe. Elle danse dans une valise-hésitation entre les réalités d'un présent ternes et le souvenir de son brillant passé avec Charles Ediscop ?

C.S. - Jade, pour pouvoir survivre, tente de gommer les images de sa vie merveilleuse avec Ediscop. Sinon, ce serait la folie, le précipice... Heggins, le saint-bernard, veut justement l'y aider, la sauver. Y parviendra-t-il ? A-t-elle seulement envie de guérir de cette blessure secrète, de cette nostalgie qui hante ses jours et ses nuits ?

A.M. - Il y a chez Charles Ediscop un côté cynique, monstrueux et pourtant Jade lui voue un amour sans borne.

C.S. - Ediscop peut avoir un côté odieux, mais Jade l'aime d'une véritable passion qui estompe tout le reste. Pas de demi-mesures, un don absolu ou deux êtres en se déchirant expriment la violence de leurs sentiments. Pour Jade, cet homme a formé un tout - l'être choisi qui a transformé, bouleversé son existence... Elle peut difficilement se défaire du souvenir de l'homme qui entra dans sa vie de gamine, issue d'un milieu modeste. Elle a trop bu de soleil près de lui.

A.M. - L'île où vivent Jade et ses enfants n'est-elle pas aussi le refuge pour échapper à l'emprise du passé, un monde où nul intrus n'est admis ?

C.S. - C'est d'abord la propriété qui vient de Ch. Ediscop. Jade y a vécu, y a connu des jours heureux, un fol amour. Ces lieux portent encore le souvenir de l'homme de sa vie. Pour ses enfants, c'est la "maison-soleil", ou on est heureux, puisque Jade est là et que Jason comme Elisa lui portent une chaude affection.

A.M. - Vous avez écrit "à boulets rouges" sur les féministes ?

C.S. - J'ai eu beaucoup de plaisir à écrire ces pages-là !

A.M. - Ecrire, n'est-ce pas parfois une tâche difficile pour vous ?

C.S. - C'est une passion que je vis dans la joie. J'aime le travail bien fait, aussi il m'arrive de reprendre certaines pages, de les réécrire pour changer quelques mots. Par dessus tout, je tiens à écrire dans un style clair et simple tout à la fois, accessible à tous. Cela demande qu'on ne donne pas dans la facilité. D'ailleurs, je crois profondément que ce qui est fait dans la difficulté est bien meilleur. Donc pas de concessions.

A.M. - Quelles sont vos impressions après ce prix Bretagne ?

C.S. - J'en suis honorée en considération du jury qui a distingué mon roman. Herve Bazin, Paul Guimard, Pierre-Jack Hélias, Jean Marni, sont des personnalités du monde littéraire que j'estime. On n'avait dit que j'avais des chances, mais pour autant le choix du jury n'était pas acquis d'avance...

A.M. - Avez-vous des projets dans l'immédiat ?

C.S. - Je viens de terminer un roman, mais je vais en récrire le texte. Ce sera bien différent des deux précédents. Vous verrez...

La lecture de "L'Homme-Privilege" permet de mieux cerner la personnalité de l'auteur. Tant il est vrai - comme l'affirme Cathy Stephan - que "dans ses livres on met toujours une part de soi-même". Femme passionnée, sensible, qu'on sent toute vouée à l'œuvre qu'elle a entreprise. "Je raconte les élans d'une femme, je ne pourrais parler de la psychologie masculine ni la décrire..." précise-t-elle.

Le style est agréable, le roman, truffé de mots qui font images, fourmillé de bonnes trouvailles ou l'écrivain révèle un grand bonheur d'expression. Avec un vocabulaire très riche, une finesse incontestable dans l'analyse psychologique, Cathy Stephan est entrée définitivement en littérature par la grande porte.

JOS PHILIPPE

LIVRES D'ART

Paris par André Renoux

Jean Picolle, associé à André Roussard, publie ce qu'il appelle lui-même son "premier beau livre", nous laissant ainsi l'espoir de voir poursuivre une voie qui d'emblée, s'affirme royale. Beau livre, bien préférable par Jean-Eddi Hallier et présenté avec sensibilité par Bernard Dintre, ou sont reproduites cent huit œuvres du peintre André Renoux. Toutes ont pour thème Paris, ville admirable mais ville en péril qu'il nomme du modernisme et du progrès on tend à la cager. Or, Renoux s'attache à sauver par l'art ce que notre temps ruine avec enthousiasme : longues rues aux devantures surannées, avec plâtres et par-

fois frontons, s'il vous plaît ! cours jolies ou criant des garçons joueurs sous l'œil philosophe des matous ronronnant au soleil trouant les aplombs ardoisés, bistrot fraternels, restaurants à bons petits vins, épiceries à grands bocaux de bonbons, tout un monde fondant aux brûlures de l'urbanisme comme neige au soleil. "Mais ou sont...", se plaignait déjà François Villon, maître-arpenteur des pavés et tavernes. Les huiles de Renoux fidèles à la vision du peintre, n'en transcrivent pas moins avec exactitude l'objet à représenter et deviennent par là-même un recueil de tendres nostalgies : devant les choses qui

disparaissent bien sûr mais aussi et peut-être surtout, devant les hommes qui ne sont plus ce qu'ils furent. C'est sans doute pourquoi les paysages parisiens de Renoux sont le plus souvent vides de toute présence humaine, saisis au moment où l'automne finissant ne laisse que de rares feuilles aux arbres branchus. L'œuvre parisienne de Renoux s'apparente à une belle et grande page sur laquelle s'inscrit la mémoire des hommes, de leur histoire, de leur culture, venant rappeler à chacun que l'avenir ne s'édifie jamais sur les tables rases du passé... Y.P. (Paris par Renoux, co-éd. Jean Picolle et A. Roussard)

tra pe dra

Breou Noz ar Pellgent

N'eus nemet an den hag an touseg
A gousk en noz Nedeleg
A asur ur c'hrennlarav anavezet e Breizh.
Ha petra 'ra ta an anvaled all, estregat an
tes payages parisiens de Renoux
soient le plus souvent vides de toute
présence humaine, saisis au
moment où l'automne finissant ne
laisse que de rares feuilles aux
arbres branchus. L'œuvre parisi-
enne de Renoux s'apparente à une
belle et grande page sur
laquelle s'inscrit la mémoire des
hommes, de leur histoire, de leur
culture, venant rappeler à chacun
que l'avenir ne s'édifie jamais sur
les tables rases du passé... Y.P.
(Paris par Renoux, co-éd. Jean
Picolle et A. Roussard)



FANCH VIDAMENT EST MORT

Décédé subitement à l'âge de 34 ans, le peintre Fanch Vidament avait encore beaucoup à dire, mais il laisse déjà une œuvre de qualité. Tout, dans les grandes toiles qu'il peignait, chantait l'amour d'un pays, la beauté du travail de la terre, la tendresse des hommes. Chaque toile lui était occasion de reconnaissance à la vie, lieu de magnifier l'âme de son pays. Peintre et paysan, Breton et universel, Fanch Vidament avait une haute conception de l'art et de la responsabilité de l'artiste à qui il est donné de révéler le beau et le bon à ceux qui en ont fait et souffert. Il savait que l'œuvre aussi germe et ne vaut qu'épanouie en langage accessible aux frères humains. Jamais ce grand garçon simple ne se fit autoriser à commettre de ces pochades pseudo-intellectuelles que l'on veut encore populaires. Non point qu'il n'eût à un art figuratif ingénu, sa facture était neuve parce qu'il passait très personnellement quand bien même elle rejoignait parfois celle de Cézanne qu'il aimait d'une grande amitié partagée. Les toiles de Fanch Vidament filent vers l'abstraction, mais comme un paysage, saisi dans le tremblement furtif de ses lignes au petit matin ou dans le voile ombreux qui s'estompe au soir... Fanch Vidament, le peintre n'est plus. Et si les musées des brandes et des prairies qui l'emmaient au bord des toiles vierges pou y célèbrent leurs noces imaginatives et colorées, s'affligent à la brune, pleurent aussi ceux qui auront aimé l'homme d'une qualité extraordinaire qu'était Fanch. Que Marie-Thérèse, son épouse, Angèle, sa petite fille, soient assurées de l'amical pègre de tous ceux qui auront connu cette famille chaleureuse où l'art venait, pour tous, comme un don de surcroît.

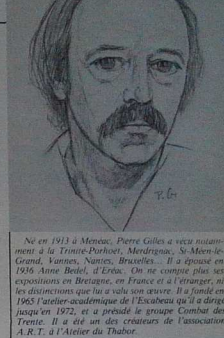
ARTS et ARTISTES

Rennes rend hommage à PIERRE GILLES

LA VÉRITÉ DE LA BRETAGNE

"Pierre Gilles a su dégager dans son œuvre l'âme secrète et la vérité d'une Bretagne si imprégnée d'atmosphère... à travers ses compositions d'îdes sociales ou de caractère mystique, nous savons le cheminement de cet artiste qui sait communiquer son message". JANNIK GOSLAIS.

Dans les années 50, j'eus des velléités de m'en aller chercher fortune ailleurs : Canada, Maroc, Venezuela mais des amis ayant séjourné dans ces pays m'en dissuadèrent. Alors, sortir, se dépay-



Né en 1913 à Menez, Pierre Gilles a vécu notamment à la Trinité-Paroisse, Morlaix, St-Méen-le-Grand, Vannes, Nantes, Brocéliande... Il a épousé en 1936 Anne Botrel, d'Évrec, où ne couvra plus ses expositions en Bretagne, en France et à l'étranger, ni les distinctions que lui a valu son œuvre. Il a fondé en 1965 l'Atelier Académique de l'Escaheux où il a dirigé jusqu'en 1972, et a présidé le groupe Combat des Trente. Il a été un des créateurs de l'association A.R.T. à l'Atelier du Thabor.

GARLONN EXPOSE A DINAN

Pour la première fois depuis 1977, Garlonn revient exposer en Bretagne nord, au Manoir de Ferron, Bibliothèque Municipale de Dinan où elle accueillera les visiteurs de 14 h à 19 h tous les après-midi (samedi et dimanche compris) du 18 novembre au 3 décembre. Après son exposition du Ministère de la Mer à Paris, sous le patronage de Louis Le Penec et de Jack Lang, ministre de la Culture, elle avait présenté tout l'été à Moëlan-sur-Mer, dans son Atelier de Kerlégat, ses "Contes et Légendes de la Mer" qui lui avaient valu en juin la médaille d'argent du Festival International des Arts à Avranches. On pourra donc aller les découvrir à Dinan où Garlonn dédicacera ses œuvres illustrées par des reproductions de ses peintures, avant de le faire à l'Hôtel Sheraton à Paris où elle participera à la Vente des Écrivains Bretons le 4 décembre.



Yannick Pelletier

LE III^e SALON DE PEINTURE DE BRETAGNE

Le III^e Salon de Peinture de Bretagne créé par Y.F. Follot ouvre ses portes jusqu'au 31 décembre à l'Hôtel de Ville de Carantec (Finistère Nord) ; l'exposition regroupe des huiles, aquarelles, gravures, pastels et illustrations d'artistes bretons ou résidant en Bretagne parmi lesquels : Christian An (Quimper), Ebbe Bierbaum (Batz), Gaëtan Berthe (Dol), Hervé Bourhis (Rennes), Mikel Chaussépied (Riecq, Kethuon), Paul Duacé (Nantes), Gianni Dova (Carantec), Yvon Croguennec (Ploougonven), Moaroch Eveno (Plumeur-Bodou), Garlonn, Marie-Anne Guéguen (Carantec), Yvon Guillaou (Lamballe), Bernard Jeunet (Quimper), Bernard Jannemin, Eril Laugier (Morlaix), Michel Le Déroff (Piogastel St Germain), Bernard Louédin (Trébeurden), Maurice Mareschal (Morlaix), Jakez Kemener (Plourin), Nello (Cléguerec), Robert Priser (Pariy), Ivan Ropars (Nantes), Odile de Sagazan (Lannion), Yves Samson, Nanda et Shula Troman (Plooumilliau), Christine Vinet (Ploougasnou), Gérard Venturéli (St-Jean-Douigt).

L'initiative d'honneur est cette année Katell Le Goarnig.

ser, étudier et garder Rennes pour point d'attache ? Oui, et en cela je n'ai eu aucun regret. Depuis mes quinze ans et à ce jour, la peinture est mon métier, exercé sous diverses formes : du bâtiment à la décoration et de la publicité au cheval. Dans cette dernière discipline, mes renouvellements continus ne m'ont pas conduit à abandonner la tendance figurative me maintenant dans mon choix de l'essentielle qui est le portrait de l'homme et de la nature, sur un chemin imaginaire d'amour, de beauté et de lumière. D'instinct, avec la passion nécessaire devant l'obstacle, mon contentement est d'exprimer quelque vraisemblance du quotidien et quelque apparence du sacré.

Si j'ai pu assimiler des théories et expérimenter des "techniques savantes", en définitive, c'est mon intérêt qui a le dernier mot. "L'effet" n'est pas mon souci, mon procédé n'exclut pas pour autant un long et méticuleux travail de recherche plastique et d'accords de couleurs rompus, dans les gammes intermédiaires, le plus souvent. Mon langage pictural, au travers de ces fluctuations incessantes, peut témoigner des bonheurs et aussi des tourments de la vie et s'il s'élève également, je crois, une paix que je cherche pour moi et autour de moi.

PIERRE GILLES (Exposition à Rennes, rotonde du Théâtre de la Ville, à partir du 10 décembre).



Pierre Gilles "Le leader"

Garlonn a dédié à *Armor-magazine* son dernier poème, encore inédit, inspiré par le Belon qui baigne les rives de son atelier dans le Finistère et qui illustre son dernier tableau, "Kerroc'h" :
C'est un grand mausolée,
ce lac entre mer et rivière...
il garde prisonnier
dans ses bras tortueux
le fracas rocheux de tes rives,
tes cheveux sont dentus algues
et ta peau dorée d'autrefois
c'est la mouvance grise et trouble
de ses eaux glauques d'aujourd'hui
Tu n'en finis pas de voguer
dans les écharpes des nuages
et la colline de Kerroc'h
t'empale comme un cerf-volant...

POCHOTHEQUE

★ LE LIVRE DE POCHE - Jeux de mémoire, par Christine Arnothy : de son enfance honnête à son mari Claude Bellanger, la romancière livre quelques tranches de sa vie - Le choix des armes, par Michel Groszila : un affrontement sans pitié entre deux hommes - La passagère, roman de Jeanne Cordelet : au milieu des hommes, une femme combat pour son amour.

armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969
Directeur YANN POILVET
★ Direction, rédaction, administration, publicités : 7, rue St-Jacques - B.P. 123 22401 Lamballe Tél. 31.20.37 +
★ Rennezh, skidaozrezh, merozreh, brudezh : 7, strada St Jakez - B.P. 123 22400 Lambal Pg. : 31.20.37 +

- ★ Comité éditorial
Yann Poilvet - Ekane Deshayes (tourisme, loisirs) - André Georges Hamon (la fête et les spectacles) - Yannick Pelletier (culture) - Anne-Edith Poilvet (vie moderne).
- ★ Secrétaire générale
Thérèse Depaix
- ★ Comptabilité
Catherine Botrel

- ★ Abonnement d'un an
93,60 francs (dont 3,60 francs de TVA)
- ★ Abonnement de soutien
250 francs
- ★ Abonnement pour l'étranger
128,80 francs (dont 4,80 francs de TVA)
- ★ Diffusion : N.M.P.P.
- ★ Imprimeur : Saint-Michel, rue Beaumour, zone industrielle, Saint-Brieuc, Tél. 61.42.08 N° imp. 1016
- ★ Éditions : Rennes Quadric, 29, rue du Champ Marquis, 35700 St-Gildard, Tél. 091.08.94.46
- ★ Renter ar gelaouenn (le directeur de la publication) : Yann Poilvet.

Célébration de la bernique

Nul n'ignore que Gwenn-Ad Bolloré est un gastronomiste de haute lignée : ce qui fréquemment sa table ou ses livres le savent bien. Mais qui s'attendait à le voir consacrer un livre au "petit chose" de nos côtes, à ce coquillage qui ressemble au chapeau chinois ou au brenn des Gaulois, le parent pauvre des rochers auxquels il s'accroche avec une détermination rare : la bernique ! Il faut croire que le sujet est plus sérieux qu'il ne semblait à moi puisqu'il bénéficie de préfaces d'hommes à références : le sévère Théodore Monod, de l'Institut, le maître cuisinier Raymond Oliver et le romancier Jacques Laurent qui l'on connaît surtout pour ses incursions dans le cœur des dames. Le sujet est donc sérieux mais il est traité d'une manière piquante, enjouée, spirituelle dans les divers aspects : les caractéristiques et la vie du mollusque, la manière de le pêcher et de le cuisiner, sa place dans la médecine et, pourquoi pas ? sa participation aux contes des hommes... Un petit livre délicieux ! (Ed. Gallimard)

Pêcheurs de Douarnenez

Dans la Bretagne, Douarnenez et son cap tentent une place bien à part, affirmant une personnalité qui s'exprime en maints aspects. Celui qui est évoqué ici par Gwendal Denez ressort de la mer : les pêcheurs, leurs bateaux, la pêche, la vente du poisson, la vie à terre, l'ambiance du port, le corps à corps avec le vent... C'est un document humain d'une grande densité (Ed. Tud na Bro, B.F. 25, 29232 Ploouguerneau).

PRATIQUE

- ★ LA CUISINE AU MIEL, par Laura et Alexandre Fromy - 250 recettes : viandes, légumes, salades, poissons, sauces, desserts, boissons... (Ed. Dargaud)
- ★ LES ASSOCIATIONS DE LA LOI DE 1901 - LES FONDATIONS, par Lucien Iséle et Suzanne Lannière. Les règles générales issues de la loi de 1901 ; les règles particulières à certaines associations : associations non déclarées, associations déclarées, associations reconnues d'utilité publique, congrégations religieuses, fédérations et unions d'associations, associations étrangères... Une partie est entièrement consa-

HERVE HUIBAN

créé aux fondations. Le dernier chapitre expose les diverses dispositions fiscales particulières aux associations et aux fondations. Les questions sont traitées d'une manière pratique et concrète afin d'en permettre la compréhension aux non spécialistes (Ed. du Pais Fleur, 22, avenue de Fontainebleau, 77850 Hericy - 38 F + 5,80 F de port).



Une fresque de Guy Tardivel à Armor magazine. L'artiste lamballais Guy Tardivel nous a offert cette vaste fresque inspirée des traditions celtiques. C'est une composition aux tons chauds qui agrémente désormais le hall d'accueil des bureaux d'Armor magazine.

Trésors d'Irlande
Plus de cent chefs-d'œuvre conservés à Dublin au Musée National d'Irlande, à Trinity College et à l'Académie Royale d'Irlande ont été prêtés pour illustrer les aspects majeurs du riche patrimoine de l'île. La moitié des pièces appartient à la protohistoire, l'autre moitié est médiévale et l'ensemble couvre ainsi une période comprise entre 3000 ans avant J.C. et 1800 de notre ère. K.P.

Paris, au Grand Palais, jusqu'au 17 janvier.



Janine Gislais expose ses œuvres récentes à la Maison du Champ de Mars, cours des Alliés à Rennes, du 3 au 24 décembre.

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

BADEN BADEN (RE) - A la Kunsthall jusqu'au 2 janvier - rétrospective Yves Tanguy
DINAN - Au D'Avaujour jusqu'au 10 janvier - Jean Bouvier et Jean-Yves Maveux - La Cadreine, en permanence - Jean Bouvier
MORLAIX - Aux Jacobines - la manufacture des tabacs
NANTES - Château des Ducs - affiches polonaises de théâtre - Espace Grassin - marionnettes de Nantes - Musée Dobrée - naissance de l'écriture
PARIS - Mission bretonne à partir du 19 - Bretagne-Artique, photos de Falup Cassard et divers - Galerie Rospol - Guy Ganachaud - Palais de Chaillot - salon de la marine - Monnaie de Paris - André Jacquemin
RENNES - Théâtre, jusqu'au 9 - Vonick Caroff, à partir du 10 - hommage à Pierre Gilles - Héroldville - Rennes et les arts plastiques de 1977 à 1982 - Maison du Champ de Mars - peintures de Janine Gislais - Hôtel Duplessis jusqu'au 10 - Guy Ganachaud - Musée de Bretagne - le mariage en Bretagne - Gal du Chapitre jusqu'au 16 - gravures (écrites de Blas, Laclau, le Guerneq, Martin, Siquin - Pym-club du 8 au 13 - lithos originales de Georges Laporte, Brayer, Carzou, Dali, Magritte, Trianois, etc - Archives d'art L'île et Vilaine dans la guerre 14-18 - Maison de la culture - sculptures d'Olivier Moreau - Musée des beaux-arts - gravures de Duret à Boucher - QUIMPER - Galerie de l'Épée - dessins de Paul Daucé, gravures et huiles de Bernard Louredou - Musée des beaux-arts jusqu'au 13 - Carton à partir du 8 janv. - Œil quimpérois
ST-BRIEUC - Flore - Joël La Fur - Librairie Karlam - aquarelles d'Alain - Musée - architecture rurale et mobilier du Cap Sizun - Centre d'action culturelle - 16 poètes de Bretagne - instruments de musique coréens - dessins de François Bescan - VANNES - Galerie Impact du 3 au 30 - Olga Olibonmartin, carnet de dessins

DEUX EXPOSITIONS DE JEAN BOUVIER A DINAN

"La Cadreine", 15, rue du Marchis à Dinan, présente en permanence Jean Bouvier : une exposition de peintures, gouaches et travaux sur papier du peintre mystico-spatial que ses deux recueils situés aux bords de l'Art International : Québec (médaillon de bronze) et Genève (médaillon d'argent), situent en bonne place dans l'Art d'aujourd'hui et de demain (ouverte tous les jours sauf dimanche et lundi - Entrée libre).
★ Au DAVAUGOUR, Jean Bouvier expose avec Jean-Yves Maveux jusqu'au 10 janvier.
★ Expositions en 1983 - New-York, Osaka (Janon), Paris (Grand Palais, Mondial Art), St-Cast.

Pays de Loire ? Connais pas !

Le vocable "Pays de la Loire" ne semble pas faire recette partout puisque l'Orchestre Philharmonique des dix Pays, lors de sa tournée aux U.S.A., a préféré se faire appeler "Orchestre Philharmonique de France". Honte ? Pudeur ? ou, tout simplement, désir de ne pas se ridiculiser en utilisant une appellation non contrôlée qui n'évoque rien pour personne ?

H

450 ANS APRÈS : UN TRAITÉ TOUJOURS VALABLE

Le traité "d'Union" a été imposé à nos aïeux, contre leur volonté, sous la menace des armes, par le président et les membres d'un Parlement de Bretagne vendus à la France... Ils déshonoraient les Bretons de l'époque - les paysans plaiaient la liberté perdue jusque sur les chemins - mais la tellement dégradée que nous serions heurtés aujourd'hui d'en bénéficier... de ce traité !

Voilà pourquoi il ne faut pas perdre son souvenir, voilà pourquoi il convient de le rappeler à toute occasion. Car c'est un contrat écrit qui ne peut être vraiment supprimé, de l'avis d'éminents juristes. Il demeure valable même s'il est occulté par les pouvoirs parisiens successifs. Bertrand d'Argentan, lui-même, est passé par la censure française. Le Parlement français n'accepta pas, en 1580, dans l'histoire qu'il proposait ce qui ne flatait pas la France... ou plutôt sa monarchie. Car la France était faite de tant de morceaux assez mal rabotés les uns aux autres qu'en face de ce patchwork, l'Armoïque harmonisée constituait un ensemble uni, harmonieux. C'est l'ambitieux monarchie française qui servait de fil pour maintenir les morceaux séparés, ces provinces voïtes à d'autres rois ou princes prises par les liens féodaux les subordonnant aux rois français.

Les rébellions passées du XVII^e et du XVIII^e siècles prouvent que les hommes du temps, en Bretagne et ailleurs, n'étaient point d'accord. Ils refusaient les impôts royaux, les premières lois centralisatrices impopulaires, alors qu'ils ne s'élevaient pas, en leurs revendications, contre les redonances seigneuriales, admises en ce temps. D'ailleurs, en ces révoltes, les gentilshommes restaient au côté des paysans (très proches d'eux) dont ils partageaient les soucis. Les Bonnets Rouges se sont attaqués aux châteaux des seigneurs orgueilleux et méprisants qui blesaient leur fierté - ils n'en voulaient qu'aux nobles qui les trahissaient en soutenant la cause du roi impopulaire et de ses agents installés par Colbert. Louis XIV a été un roi avilisseur, corrompueur. Il a détruit l'indispensable solidarité paysanne liant le gentilhomme campagnard aux paysans. Sans doute pour suivre le principe de ses pères - diviser pour régner !

EDITH PERENNOU

Anne, souveraine de Bretagne, et François I^{er}, roi de France



la fête et les spectacles

GILLES de-la-fraternité-des peuples

J'ai eu le sentiment, en tournant la page des années quatre-vingt, que la chanson de Bretagne venait de terminer un chapitre important de son histoire... L'évolution même de Gilles Servat m'apparaissait bien coller à cette histoire mouvante dont il a été l'une des plaques tournantes. Aujourd'hui, plus que jamais, Gilles qui fut la foudre, le tonnerre, le roc et la tendresse se prépare à vivre au rythme d'un Gilles-de-la-fraternité-des-peuples-du-monde. Un Gilles qui, venu de Groix, n'hésite pas à chercher le passage d'un retour pour un départ nouveau :

"Regarder Groix
S'asseoir le soir sur les grenats
Voir s'allumer le phare des Chats
A chaque pas se faire séduire
C'est pas une île c'est un sourire
Au loin voir le clocher du bourg
Et vouloir rester pour toujours
Regarder Groix et puis...
Paris...
Avec le cœur qui se déchire
Porté par ce maudit navire..."

Les voix dans en partance pour des rives non encore explorées totalement. Mais le navire il le connaît bien. "Quand j'ai commencé à chanter, en 1969, nous sortions de mai 68 qui fut pour moi la révolution de la prise de parole. Tout s'est arrêté et les gens se sont parlés. Cette prise de parole n'était pas seulement individuelle. Elle était aussi catégorielle, régionale et inspirée par le refus de l'autorité aussi bien parentale qu'étatique. Deux slogans la résumait cette révolution : "l'imagination au pouvoir" et "il est interdit d'interdire". J'ai commencé à chanter dans cette ébullition et en plus en Bretagne. Il aurait fallu avoir des ceillères et des bananes dans les oreilles pour faire autre chose que ce que j'ai fait. Le mouvement nous portait, nous le portions aussi et nous avions beaucoup de choses à dire. Aujourd'hui, nous les avons dites".

Alors, quel est l'état de la coque ? "La situation a bien changé. La culture bretonne (et en particulier la langue !) n'est plus considérée comme une tare honteuse. Rien n'est acquis, c'est vrai, mais nous n'allons pas passer notre temps à enfoncer des portes que nous avons déjà ouvertes". Le langage est clair, le propos sonnant, comme à l'habitude. Pas de tricherie chez Servat qui indique naturellement son cap. "L'avenir de la chanson bretonne me paraît simple. Elle sera comme dans n'importe quel pays ce que les artistes voudront qu'elle soit : poétique ou chansonnette, engagée ou déçagée, en français ou en breton. Je crois qu'elle va évoluer vers une plus grande qualité. Il ne suffira plus de chanter en breton, il faudra l'rythme et la poésie". Comme dans cette nouvelle création "Le Fleuve Amour" dont j'ai particulièrement savouré les dernières strophes :

"Sans ouvrir le bruit des tortures
Ils descendaient le fleuve Amour
Sans voir tourner un vaivour
Sur des enclos de sépulture
Sans entendre les bruits de guerre
Ils descendaient le fleuve Amour
A l'heure où s'éteignait le jour
Mille soleils persécutent la Terre".

Mais notre Nantes va plus loin, il ôte sa barrière de pudeur pour dire : "Je parlerai beaucoup plus de mes idées sur l'être, sur l'univers, sur la poussière d'étoile qui nous compose comme les cailloux et les carottes. Nous avons un message de fraternité à transmettre au monde. Mais nous sommes tous des hommes aux yeux ouverts et nous continuerons à réagir aux événements. La chanson bretonne ne sera pas sclérosée, elle est vivante et ouverte au monde. La vie, c'est le mélange des genres. Dans mes chansons je donnerai plus de moi, plus de cœur, plus de mon être, plus d'amour et de tendresse aussi". Pour l'auteur de "Les embrasses" et de "La blanche Hermine", l'évolution de la chanson, à l'image de celle d'Alain Siveill, se fait vers une plus grande complexité. Et il ajoute sans réserve : "Nous avons eu notre primitivisme. Nous allons vers un classicisme. Vivement le baroque, qu'on rigole !"

Ces courants porteurs nouveaux n'empêchent pas, loin de là, le militantisme de Servat qui avoue avoir, depuis mai 81, "le cul entre deux chaises" : "la droite a fait ses preuves et je ne souhaite pas son retour. Je parle dans une optique bretonne. La gauche de son côté me déçoit surtout en ce qui concerne la Loire-Atlantique. Mais elle a quand même fait des choses qui me rendent fier de l'avoir soutenue. En particulier l'abolition de la peine de mort. Disons donc que pour la France la gauche me plaît plus que pour la Bretagne. Pour celle-ci, je dirai que la droite est une vipère et la gauche une couleuvre. Ra-

Servat-Service

Gilles vient de sortir un petit 45 tours avec deux chansons à boire - une en hommage au muscadet, l'autre un traditionnel - "La gueule pleine de vin rouge".
Début décembre (jusqu'au 13) Gilles sera chez son à l'Espace Gairé, rue de la Gairé, avec des chansons totalement nouvelles (cf. textes).
Un 33 tours sera enregistré au début de 83 pour sortir à Plaque 83.
Gilles termine les corrections de son roman "La naissance d'Arcturus" dont l'apparition devrait se faire en 83.
Il a été, avec Les Tri-Yann et Hélène et Jean-François, Nantes Chante, première réalisation de la toute jeune Maison de la Culture de Nantes.

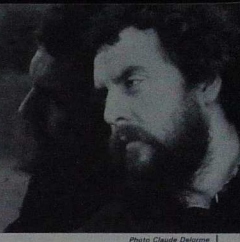


Photo Claude Delorme

sons de plus pour renforcer notre automisme". Aujourd'hui le Gilles est revenu à ses premiers amours anarchistes : "Je crois que les années 80 marquent la fin des illusions mondiales, la fin des bons et des méchants, situation comode qui existait au temps de la guerre du Viet-Nam. Même le peuple abuse du pouvoir". Le drapeau noir flotte donc à nouveau au mât de celui qui depuis longtemps préconise la doute, la non-violence et la dignité et qui propose avec souffrance de "partager" la Terre entière ! chaleureusement !!! et qui, à longueur de journées et sous toutes les latitudes, cherche le chemin de l'homme :

"Qui dans le nom des armes les lettres change
Il trouverait la mort
Et qui ôterait l' "r" qui roule dans leur corps
C'est l'homme qu'il trouverait".

Alliez, Gilles-de-la-fraternité-des-peuples, tu peux apparaître. Les vents sont porteurs et les amis forts. Ta prochaine équipe fera date dans l'histoire mouvante de la chanson des hommes. Et si le cœur t'en dit, fais-nous chanter ces bons vieux refrains à boire dont tu es rempli la cymbale avant de hisser tes voiles neuves !

ANDRÉ-GEORGES HAMON

Guy Monfaut : grève pour l'expression

Le 2 novembre le poète-chanteur Guy Monfaut a débuté une grève de la main pour protester contre l'ignorance dans laquelle le monde parisien et centralisateur de la diffusion culturelle tient son œuvre et celle des "baladins". Depuis de longues années ne fut-il pas dans son cabinet dinanais "Les Templiers" l'un des promoteurs de la prise de conscience bretonne par la chanson ? Il participe à la création en Bretagne. Qui n'a pas entendu sa voix ne sait pas ce que "balade" veut dire ! Aujourd'hui alors que l'on attend la sortie d'un nouveau microfilm (on a entendu des extraits et peut émettre de son intérêt), Guy Monfaut craque. "Y'en a marre" m'a-t-il confié le jour de Noël, de ne pas être le premier à crever pour la chanson. Mais il en faudra peut-être un pour faire changer la politique de diffusion". A.G.H.

On peut sans doute aider Guy Monfaut en lui écrivant. ★ 56, rue Paul Bert, Rennes, en lui organisant des galas (des vras), en riantant déjà son futur microfilm. Mais les idées doivent être bonnes.
Noël chez les Bretons de Paris
Le 24 décembre à partir de 21 h. Noël à la Mission Bretonne, 22, rue Delambre à Paris - Contes pour Noël par Gwendal. Messe de minuit - Cantiques bretons. Réveillon familial (inscription obligatoire).

CÔTES-DU-NORD

PLÉRIN : 2ème FESTIVAL DU SPECTACLE VIVANT

Plérin et plusieurs villes des Côtes-du-Nord accueillent du 3 au 22 décembre le 2ème festival du spectacle vivant pour le jeune public...

GUINGAMP : FESTIVAL DE CHANT CHORAL BRETON

Une première régionale à Guingamp : l'organisation par Kendalch, sous l'égide du Comité de la St-Loup...

SAINT-BREUC (I.C.A.C.) - 7 : "Spectacles à colorier", Jean-Claude Collard, "Les Pieds dans la confiture" (Même) (10 h et 14 h, théâtre) 8 : "La Nona" (édition pour enfants) (14-19 h au Forum)...

SAINT-BREUC (I.C.A.C.) - 7 : "Spectacles à colorier", Jean-Claude Collard, "Les Pieds dans la confiture" (Même) (10 h et 14 h, théâtre) 8 : "La Nona" (édition pour enfants) (14-19 h au Forum)...

SAINT-BREUC (I.C.A.C.) - 7 : "Spectacles à colorier", Jean-Claude Collard, "Les Pieds dans la confiture" (Même) (10 h et 14 h, théâtre) 8 : "La Nona" (édition pour enfants) (14-19 h au Forum)...

SAINT-BREUC (I.C.A.C.) - 7 : "Spectacles à colorier", Jean-Claude Collard, "Les Pieds dans la confiture" (Même) (10 h et 14 h, théâtre) 8 : "La Nona" (édition pour enfants) (14-19 h au Forum)...

FINISTÈRE

QUIMPER - 9 : "Maison de poupées" par la Comédie de Rennes (21 h, théâtre municipal) 11 : école de musique (théâtre municipal) 14 : "Colorado Californie" (Vieilles et réalités du Monde) (21 h, théâtre municipal) 16 et 17 : "La bonne âme de Fan-Chouan" de Bertolt Brecht...

PROGRAMMES

L'annonce des manifestations doit impérativement nous parvenir le 5 du mois précédent.

ILLE-ET-VILAINE

RENNES : DOM JUAN DE MOLIERE

Pierre Debauche dans le rôle de Dom Juan, Jean Le Scouarnec dans celui de Spangarelle : la Comédie de Rennes s'est associée avec le Théâtre Quotidien de Lorient et la Compagnie Pierre Debauche pour une co-production présentée au Théâtre de la Parcheminerie du 1er au 30 décembre...

LES LUNDIS DE LA CHANSON

Dans le cadre des lundis de la chanson, le Centre Régional pour la Chanson en Bretagne présente le 13 décembre à 20 h 30 (théâtre de la Parcheminerie, Rennes) : Jean-François Quemener et Anne Auffret.



Jean-François Quemener

RENNES (Maison de la Culture) - 7 : Concert orgue, organe et bombardes (20 h 30, salle Vilar) 8 : cinéma avec "Music Lovers" (14 h 30 et 20 h) et "Allegro non troppo" (22 h 30) 9 : Font et Val (20 h 30, salle Vilar) 10 : cinéma avec "Music Lovers" (14 h 30 et 20 h) et "Allegro non troppo" (22 h 30) 11 : "Portrait sur table" (21 h, salle Serrault) 10 : Les vendredis de la science - programme Ariane (21 h, salle François Le Bour) 11 et 12 : "L'Héroïne du triangle d'or" par C. Lamour (le 11 à 17 h 30 et 21 h, le 12 à 21 h, salle François Le Bour) 12 : Alice "Portraits sur table" (17 h, salle Serrault) 13 : cinéma avec "Music Lovers" (20 h) 14 : le cirque du trottoir (14 h 30, salle Vilar) 15 : variétés avec Maria Carter (21 h 30, salle Vilar) 16 : cinéma avec "Rude Boy" de Hazan avec les Clash (14 h 30 et 22 h 30) et "Gimme Shelter" (20 h) 17 : Alice "Portraits sur table" (14 h 30, salle Serrault) 17 : théâtre avec "Harmet" de Jules Laforgue par Paul Lara (21 h, salle Serrault) 18 et 19 : théâtre de geste Hector Malimit (le 18 à 21 h, le 19 à 17 h, salle Serrault) 19 : Orchestre de la ville de Rennes (17 h, salle Vilar) 20 : cinéma avec "Gimme Shelter" (20 h) 21 : théâtre marionnettes avec la Figure Theater (20 h 30, salle Serrault) 21 : cinéma avec "Carmen Jones" d'Otto Preminger (14 h 30 et 22 h 30) et "La fièvre enchantée" d'I. Bergman (20 h, salle F. Le Bour) 22 et 23 : théâtre Babel "La diouesse" (20 h 30, 22) 23 : cinéma avec "Carmen Jones" (22 h 30) et "La fièvre enchantée" (14 h 30 et 22 h 30) 23 : cinéma avec "Carmen Jones" (14 h 30 et 20 h) et "La fièvre enchantée" (20 h) 25 et 26 : théâtre Babal "Al parler" (17 h) 26 : cinéma avec "La fièvre enchantée" (20 h) du 28 au 31 : cinéma avec la boîte aux images des grands et des petits 28 : cinéma avec "Le roi et l'oiseau" de Paul Grimaud (14 h 30) 28 : "Les maîtres du temps" de René Laloux (17 h) 28 : "Tex Avery folles" (programme de 12 bandes dessinées inédites à 20 h) et "Un jour aux courses" avec les Marx Brothers (22 h 30, 29, 30 et 31 : théâtre musical marionnettes avec la Compagnie Colla - 29 et 31 : cinéma avec "Les maîtres du temps" (14 h 30) 30 : "Le roi et l'oiseau" (17 h) 30 : "Tex Avery" (20 h) et "Un jour aux courses" (22 h 30) 30 : cinéma avec "Le roi et l'oiseau" (14 h 30) 30 : "Les maîtres du temps" (17 h) 30 : "Tex Avery" (20 h) et "Un jour aux courses" (22 h 30) Théâtre - 10 : One man show Roland Magdane "Comme à l'Olympia" (20 h 30, tournée Baret) 12 : musique ancienne, récitil - Rodrigo de Zayas (luth, guitare baroque, théâtre à 15 h, 30) 17 : danse ancienne, Ris et danseries "bal et ballets à la cour de Louis XIV" (20 h 30) 24, 25 et 26 : opérette "My Fair Lady" de Loeuwe (le 24 à 20 h, le 25 à 17 h et le 26 à 15 h 30) 29, 30, 31 : janvier et 2 : danse "Het Pentje, Compagnie de Rotterdam" (le 2 à 15 h 30 et 31 et 9 janvier - opérette "la belle Hélène" d'Offenbach (le 8 à 20 h 30 et le 9 à 15 h 30) Parcheminerie - La Comédie de Rennes coproduit avec le Théâtre Quotidien de Lorient et la Compagnie Pierre Debauche - Dom Juan, de Molière du 1er au 30 décembre - débats les mardis 7 et 21 décembre - 13 : Jean-François Quemener et Anne Auffret (20 h 30) Orchestre de la Ville de Rennes - 19 : concert avec Jean-Claude Bernède et Alexis Weissenberg (piano), le concerto pour piano de Tchaikovsky et Daphnis et Chloé de Ravel (Maison de la Culture) 13 janvier - concert sous la direction de Jean-Sébastien Béraud, concerto pour deux pianos de Mozart, la sonate pour deux pianos et percussions de Bartok, "Ascension et trois extraits de "Vingt regards sur l'enfant Jésus" de Messiaen (Théâtre) M.J.C. du Grand-Corêt - 10 : "Les fraises sauvages" d'I. Bergman (20 h 30) du 14 au 17 : théâtre avec "Une journée particulière" d'Etienne Scola par le théâtre 0 (20 h 45) Salle de la Cité - 15, 16 et 17 : "Transméduses", musique rock. Fougères - 16 : "Maison de poupées" par la Comédie de Rennes (21 h, espace 31) les 20 et 21 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 15 janvier : rock avec Patrick Abrial. Hédé - du 2 au 12 : "Le navigateur ou l'appel de l'amer", création bulgarienne de et par Vincent B. (21 h, Théâtre de Pochel). Montfort - 10 : exposition artisanale - 11 : grande force St-Nicolas. Redon - du 13 au 17 : "Les Pêcheurs de Racine" par le Théâtre du Mantoux. LOIRE-ATLANTIQUE NANTES Maison de la Culture de Nantes - du 8 au 11 : Refugiados Libertarios (Espace Grasin) - du 8 au 11 et du 13 au 18 : Figuren theater triangle (salle Boris Vian à 19 h, 9, 10 et 11. L'orca en personnel (Auditorium du Conservatoire National de région) du 12 au 31 : Marionnettes de Nantes (Espace Grasin) 15 et 16 : May B par le Ballet-théâtre de l'Arche (Auditorium du Conservatoire National de Région à 21 h 30) 28 et 29 : Evrey Chambart par le théâtre du Chapeau Rouge (salle Paul Fort à 21 h) Maison de la Culture de Loire-Atlantique - du 2 au 11 : Du peur de Virginia Woolf de Edward Albee par la compagnie Meyrand-Théâtre (cinéma théâtre Le Paris à 21 h) 8 : Gilles Vigneault (auditorium Conservatoire de Beauville à 21 h) - du 21 au 31 jan-

Serrault - 19 : Orchestre de la ville de Rennes (17 h, salle Vilar) 20 : cinéma avec "Gimme Shelter" (20 h) 21 : théâtre marionnettes avec la Figure Theater (20 h 30, salle Serrault) 21 : cinéma avec "Carmen Jones" d'Otto Preminger (14 h 30 et 22 h 30) et "La fièvre enchantée" d'I. Bergman (20 h, salle F. Le Bour) 22 et 23 : théâtre Babel "La diouesse" (20 h 30, 22) 23 : cinéma avec "Carmen Jones" (22 h 30) et "La fièvre enchantée" (14 h 30 et 22 h 30) 23 : cinéma avec "Carmen Jones" (14 h 30 et 20 h) et "La fièvre enchantée" (20 h) 25 et 26 : théâtre Babal "Al parler" (17 h) 26 : cinéma avec "La fièvre enchantée" (20 h) du 28 au 31 : cinéma avec la boîte aux images des grands et des petits 28 : cinéma avec "Le roi et l'oiseau" de Paul Grimaud (14 h 30) 28 : "Les maîtres du temps" de René Laloux (17 h) 28 : "Tex Avery folles" (programme de 12 bandes dessinées inédites à 20 h) et "Un jour aux courses" avec les Marx Brothers (22 h 30, 29, 30 et 31 : théâtre musical marionnettes avec la Compagnie Colla - 29 et 31 : cinéma avec "Les maîtres du temps" (14 h 30) 30 : "Le roi et l'oiseau" (17 h) 30 : "Tex Avery" (20 h) et "Un jour aux courses" (22 h 30) 30 : cinéma avec "Le roi et l'oiseau" (14 h 30) 30 : "Les maîtres du temps" (17 h) 30 : "Tex Avery" (20 h) et "Un jour aux courses" (22 h 30) Théâtre - 10 : One man show Roland Magdane "Comme à l'Olympia" (20 h 30, tournée Baret) 12 : musique ancienne, récitil - Rodrigo de Zayas (luth, guitare baroque, théâtre à 15 h, 30) 17 : danse ancienne, Ris et danseries "bal et ballets à la cour de Louis XIV" (20 h 30) 24, 25 et 26 : opérette "My Fair Lady" de Loeuwe (le 24 à 20 h, le 25 à 17 h et le 26 à 15 h 30) 29, 30, 31 : janvier et 2 : danse "Het Pentje, Compagnie de Rotterdam" (le 2 à 15 h 30 et 31 et 9 janvier - opérette "la belle Hélène" d'Offenbach (le 8 à 20 h 30 et le 9 à 15 h 30) Parcheminerie - La Comédie de Rennes coproduit avec le Théâtre Quotidien de Lorient et la Compagnie Pierre Debauche - Dom Juan, de Molière du 1er au 30 décembre - débats les mardis 7 et 21 décembre - 13 : Jean-François Quemener et Anne Auffret (20 h 30) Orchestre de la Ville de Rennes - 19 : concert avec Jean-Claude Bernède et Alexis Weissenberg (piano), le concerto pour piano de Tchaikovsky et Daphnis et Chloé de Ravel (Maison de la Culture) 13 janvier - concert sous la direction de Jean-Sébastien Béraud, concerto pour deux pianos de Mozart, la sonate pour deux pianos et percussions de Bartok, "Ascension et trois extraits de "Vingt regards sur l'enfant Jésus" de Messiaen (Théâtre) M.J.C. du Grand-Corêt - 10 : "Les fraises sauvages" d'I. Bergman (20 h 30) du 14 au 17 : théâtre avec "Une journée particulière" d'Etienne Scola par le théâtre 0 (20 h 45) Salle de la Cité - 15, 16 et 17 : "Transméduses", musique rock. Fougères - 16 : "Maison de poupées" par la Comédie de Rennes (21 h, espace 31) les 20 et 21 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 15 janvier : rock avec Patrick Abrial. Hédé - du 2 au 12 : "Le navigateur ou l'appel de l'amer", création bulgarienne de et par Vincent B. (21 h, Théâtre de Pochel). Montfort - 10 : exposition artisanale - 11 : grande force St-Nicolas. Redon - du 13 au 17 : "Les Pêcheurs de Racine" par le Théâtre du Mantoux.

vier. Le Gardien de Harold Pinter avec Jacques Duthilo (Espace 44 à 21 h) Opéra de Nantes - les 3, 5, 7, 9 et 11 : La Clémence de Titus, opéra de Mozart, production nouvelle de l'Opéra de Nantes - 14 : 1 heure avec Jean Nivolet (20 h) les 24, 26 et du 28 au 2 janvier. L'Albierge du Cheval Blanc, opérète à grand spectacle de Ralph Banasky. Centre nantais de culture celtique - du 3 au 12 : 10 jours pour 10 ans. Orchestre Philharmonique des Pays de Loire (O.P.P.L.) - 11 : La clémence de Titus, de Mozart, direction musicale Vittorio Negri - 17 : J.C. Gérard, flûte - Chantal Mathieu, harpe dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak - 13 janvier - Faust Symphonie de Litz avec les chœurs de l'Opéra de Nantes, le chœur régional de l'O.P.P.L., la Schola Cantorum de Nantes, le Théâtre musical d'Angers et la chorale Contrepoint de Saurmur. Auditorium du Conservatoire Régional - 12 : Beata Halka (vocal) et Barbara Halka (piano) dans des œuvres de Chopin, Schumann, Brahms (salle Claude Debussy à 20 h 30). Cinéma Katorza - du 1er au 7 : De Mao à Mozart, les aventures de Isaac Stern en Chine. LA BAULE - 17 : Association des Concerts Publics, ensemble de musique ancienne. SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

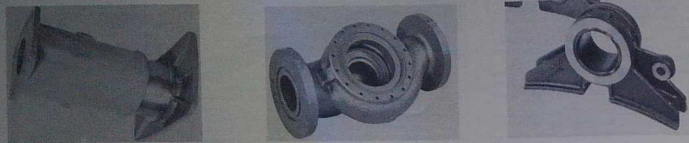
SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêcheurs de Racine par le Théâtre du Mantoux - 18 : J.C. Gérard, flûte - C. Mathieu, harpe, dans des œuvres de Farago, Mozart et Dvorak. MORBIHAN VANNES - 9 : musique avec le pianiste chinois Jianji (J.M.F.) - 6 et 7 janvier : le roman de Renard (Théâtre populaire de Bretagne, séances scolaires) 11 : Roland Magdane (Baret) 14 : Les Rios maudis (Théâtre du Roi d'Argon). LORIENT - 18 : "Le Messie" de Haendel (250 exécutants) avec les orchestres et choral de Paul Kuentz et du conservatoire de Brest : les solistes de Boichow, avec des œuvres de Gluck, Rossini et Schubert.

SAINT-NAZAIRE - du 4 au 6 : Les Pêche

ACIER MOULÉ pièces brutes ou usinées jusqu'à 1000 kg



QUALITE - PRIX - DELAIS

Aciéries de Ploërmel

B. P. 28 A PLOERMEL 56800 Téléphone } 74.05.22
Télex : ACIEPLO 740.815 } 74.04.45
74.14.22

Avec la pompe à chaleur Perche votre chaudière file doux !

La pompe à chaleur Perche en tandem avec votre chaudière vous fait économiser jusqu'à 50% de votre budget chauffage.

Vous habitez une maison individuelle chauffée au fuel. Associez à votre chaudière une pompe à chaleur Perche. Vous ferez de substantielles économies.

Le secret. Perche capte les calories gratuites de l'air extérieur et, pour une consommation électrique réduite, les injecte dans le circuit chauffage.

Selon la température, pompe à chaleur et chaudière travaillent ensemble... ou séparément.

Et comme Perche travaille beaucoup, votre chaudière se repose beaucoup. Résultat : la baisse de votre consommation de fuel vous fait économiser en chauffage jusqu'à 50% de vos dépenses d'énergie.

Perche Garantie, tout installée (G.T.I.), c'est :

- un prix forfaitaire (pompe + installation),
- une garantie par le constructeur pièces et main-d'œuvre, sur 5 ans (extensible à 10 ans),
- un financement à un taux avantageux,
- un réseau exclusif d'installateurs appelé Qualipac.

ELECTRICITE DE FRANCE

«Pour tous renseignements sur les pompes à chaleur, les installateurs QUALIPAC, le financement, écrivez à : Monsieur G.T.I. Electricité de France 22, avenue Victor Hugo - 56006 VANNES CEDEX



CENTRE-EST BRETAGNE

Pour nos 51 communes : la solidarité plus que jamais indispensable

PAR YVES DU HALGOUET

Les résultats du recensement de mars 1982 montrent que le Centre Est Bretagne ou Pays de Ploërmel voit sa population augmenter de 134 personnes. C'est un signe particulièrement intéressant puisque nous assistons à un renversement de la situation antérieure. C'est aussi, je n'en doute pas, le résultat du long travail que nous avons réalisé ensemble depuis de nombreuses années au sein du syndicat intercommunal Centre Est Bretagne.

Il me paraît donc utile de faire le point sur la démarche que nous avons adoptée depuis longtemps, elle me semble le gage de succès futurs.

Presque vingt ans d'action

Tout commença le 10 juin 1963 lorsque, avec les élus locaux et les responsables de syndicats d'initiative, nous avons créé l'association touristique "Au Pays de la Table Ronde, Le Porhoët et la Vallée de l'Oust".

Ensemble, nous avons coordonné l'activité des différents syndicats d'initiative, élaboré divers circuits touristiques - publié aussi bien un dépliant, qu'un guide que nous venons d'ailleurs de renouveler en 1982 et une fiche hôtelière qui, chaque année, est très utile non seulement aux touristes mais aux gens du pays.

Le tourisme est une partie du développement de notre région. C'est pourquoi il m'est apparu que nous devions mettre en place un organisme se préoccupant du développement économique et social de nos cantons, d'où la création le 10 novembre 1967 du syndicat intercommunal du Centre Est Bretagne auquel adhèrent dès le début 36 communes et qui regroupe actuellement la totalité des six cantons le composant.

Celui-ci nous permit d'être reconnus Zone Test Rénovation Rurale en 1971 et donc de bénéficier de crédits supplémentaires accordés par l'Etat dans le cadre de cette politique qui vise au développement global des zones défavorisées.

Lors du colloque sur le développement rural, les 6 et 7 octobre 1972, auquel participèrent de hauts fonctionnaires départementaux, régionaux, nationaux et européens, nous avons lancé l'idée de Contrat de Plan et de Contrat de Pays. Nous avons obtenu ce dernier le 14 avril 1976. A ce contrat accordé par l'Etat s'en ajoute un second attribué par la Région le 25 mai 1976.

Lorsque en 1976 parut la nouvelle carte du régime des aides à la création d'emplois, la déception fut grande de voir que le Pays de Ploërmel ne figurait pas dans la zone à taux maximum. Mais, la solidarité ayant pleinement joué, nous avons obtenu une modification de la carte lors de la venue de Monsieur le

Président de la République à Ploërmel le 8 février 1977 et applicable dès le 1^{er} mars.

Nous nous sommes battus afin que les chambres consulaires créent des antennes au niveau du Centre Est Bretagne. La Chambre d'Agriculture avait, depuis plusieurs années, des conseillers agricoles sur le terrain ; la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan s'installa, rue Porte d'en Haut, le 1^{er} juin 1979 et nous avons la satisfaction d'avoir au



bâtiment des Carmes une antenne de la Chambre des Métiers depuis le 15 septembre 1982.

Ceci est aussi le résultat de l'action menée en commun par les élus et les responsables professionnels. Je note aussi avec satisfaction, que certains organismes administratifs se sont structurés au niveau du Centre Est Bretagne : je pense notamment à l'Agence Nationale pour l'Emploi et à la mise en place l'an dernier du Comité Local pour l'Emploi. De nombreuses associations à caractères très divers se sont également organisées à l'échelon de nos six cantons, qu'elles soient économiques, sociales, de loisirs ou culturelles.

Le 31 mars 1982, la commission déléguée du Conseil Régional nous a retenus pour un contrat de pays d'accueil. Les études sont actuellement en cours qui devraient aboutir à



la définition d'une véritable politique de tourisme avec tous ses prolongements économiques et sociaux pour notre région.

En effet, terre d'histoires et de légendes, notre région, grâce également à ses forêts, ses plans d'eau et au calme de sa campagne, peut attirer de nombreux visiteurs et permettre aux citoyens de mieux connaître le monde rural.

Les résultats que nous avons obtenus et les actions en cours nous permettent d'espérer un avenir meilleur pour notre région. Certes, les combats seront très difficiles, mais nous en avons mené vigoureusement plusieurs ensemble et je suis certain que ce sera encore le cas.

Vers le contrat de plan

Le présent ne doit pas nous faire oublier le futur. C'est pourquoi, nous devons dès maintenant solliciter dans le Pays de Ploërmel un Contrat de Plan nous apportant les aides de l'Etat et de la Région, dans le cadre du X^{ème} Plan actuellement en cours de préparation, et une Opération Intégrée de Développement Régional qui permettrait de faire intervenir en même temps les différents instruments financiers de la Communauté Européenne (Fonds Européen de Développement Régional, FEOGA, Fonds Social Européen, Nouvel Instrument Communautaire...) pour la réalisation d'un plan de développement que nous avons élaboré.

Nous devons, dès aujourd'hui, poser des jalons dans ce sens, car il faut parfois plusieurs mois et plusieurs années pour faire aboutir certains projets. Je ne prendrai pour exemple que la politique menée actuellement par l'Etablissement Public Régional en faveur de la Bretagne Centrale.

Nous avons, lors de notre assemblée générale du 15 mars 1972 à Malesroit, demandé l'élaboration d'un plan de développement pour la Bretagne Intérieure. Il nous a fallu attendre septembre 1980 pour que M. Raymond Marcellin, devenu en 1978 Président du Conseil Régional, puisse mettre au point cette action spécifique en faveur de la Bretagne Centrale qui est particulièrement appréciée par les cantons qui ont été retenus, dont l'ensemble du Centre Est Bretagne puisque, grâce à notre action commune, le canton de Malesroit vient d'y être ajouté le 29 septembre 1982.

Forts de notre expérience passée, espérons que nous pouvons gagner la bataille du développement si nous savons rester solidaires dans l'action que nous avons entreprise depuis bientôt vingt ans.

YVES DU HALGOUET
Président du Syndicat intercommunal Centre Est Bretagne

Sommaire Centre-Est Bretagne

- ★ Pour nos 51 communes : la solidarité plus que jamais indispensable, par Yves du Halgouet
- ★ Les leçons du recensement, par Loïc Bouvard
- ★ L'agro-alimentaire, secteur d'avenir pour le Centre-Est Bretagne, par Gilles Possemé
- ★ Le Roc St-André, La Trinité Porhoët : nouvelles unités, nouveaux emplois, Elvaco et Sopivor
- ★ Le G.E.E.P. de Ploërmel
- ★ Guégon : la plus grande des communes du canton de Josselin : une interview de Yves du Halgouet par Anne-Edith Polvet
- ★ 40 handicapés dans le bourg du Roc-St-André ; l'excellent travail du C.A.T.
- ★ Bernard Hautfray : plus et mieux pour les bretons qui bougent, par M.C. Trégaro
- ★ Un aéroclub à Ploërmel
- ★ Eveil à la musique au pays : la preuve d'une réalité culturelle de pays
- ★ En 1982, la vie de château : le château du Crévy
- ★ Le Pays de Ploërmel en 1982, par Loïc Morvant

scac
MATERIAUX

VOUS ATTEND SUR SON DEPOT

SALLE D'EXPOSITION
Z.I. de NEW-YORK
Tél. : 22.06.81

56380 **guer**

HEURES D'OUVREMENT
du lundi au vendredi :
8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
samedi : 8 h à 12 h

ISOVER
BOIS - PANNEAUX - MENUISERIE - ISOLATION
STANCHITE - COUVERTURE - GROS-ŒUVRE
T.P. - QUINCAILLERIE DE BATIMENT - OUTILLAGE
DROQUERIE - PEINTURE - REVETEMENTS DE
SOLS - CHEMINES

Les leçons du recensement

Le Centre Est Bretagne, ou Pays de Ploërmel, ce segment de la Bretagne Intérieure dont les six cantons font intégralement partie des trente six cantons pour lesquels la Région a mis au point un programme d'aide, voit enfin, sa population se stabiliser, car nous avons assisté à une véritable hémorragie de 1962 à 1975, pendant plus de 10 % de notre population du fait de l'exode vers Paris et les centres industriels.

De 1975 à 1982, le Centre Est Bretagne reste, en effet, stable, à quelque 58 000 habitants, croissant même très légèrement. Une analyse plus poussée des chiffres et des composantes permet toutefois de tirer deux conclusions qui ne sont pas pleinement satisfaisantes :

- la moyenne d'âge augmente,
- les déséquilibres internes se creusent.

Quelques conclusions

Le taux de natalité a beaucoup diminué depuis deux décennies aussi l'accroissement naturel est-il moindre, tout en restant positif. Le résultat d'ensemble est dû à une forte augmentation des retours au pays des gens âgés (saide migratoire moins négatif qu'auparavant).

La baisse du taux de natalité est générale en France et dans tous les pays avancés ; elle n'a pas épargné le Centre Est Bretagne qui participe mieux maintenant de l'évolution du pays tout entier (désenclavement, moyens de communications, niveau de vie, services).

Le moindre départ des jeunes provient, en partie, du fait que la crise est générale et qu'il est très difficile de trouver des emplois ou que ce soit ; aussi, un plus grand nombre d'entre eux nous



PAR LOÏC BOUVARD

reste-t-il, mais au chômage et le taux de sans emploi est ici l'un des plus forts de Bretagne.

Les retours au pays s'expliquent par la qualité de notre environnement, le caractère à taille humaine de notre voisinage et le coût modéré de la vie - argument attrayant pour les retraités.

Le Centre et le Sud progressent, tandis que le Nord et l'Est régressent.

On est frappé du fait que deux cantons progressent : Ploërmel (+ 5,18 %) et Malestroit (+ 3,36 %), tandis que celui de Josselin stagne et que trois cantons reculent : Guer, Maunon, La Trinité-Porhoët.

Malestroit avec ses 15 000 habitants reste de loin le plus peuplé des six cantons. Sa progression s'explique par ses trois pôles industriels (La Chapelle Caro, Malestroit, Sérent) et sa relative richesse agricole.

Ploërmel avec 11 500 habitants comprend la ville centre qui se développe.

La baisse du canton de Guer s'explique très vraisemblablement par l'attrait de l'agglomération rennaise, distance de 45 kilomètres seulement.

Enfin, les deux petits cantons du Nord, qui jouxtent le département des Côtes-du-Nord, continuent de décroître du fait de leur relative pauvreté économique (industrie et agriculture) et de leur situation géographique.

Ces variations internes entraînent un déséquilibre qui pourrait être, à la limite, dramatique.

Les grandes lignes

Les axes de notre action sont donc clairs :

- Continuer de lutter pour la création d'emplois et la préservation des emplois existants.

LOÏC BOUVARD
Député du Morbihan

Crédit Industriel de l'Ouest votre banque régionale



A votre service à PLOERMEL, 14, rue Beaumanoir - Tél. 74.00.58
Bureaux à Josselin et Malestroit

L'agro-alimentaire, secteur d'avenir pour le Centre-Est Bretagne

PAR GILLE POSSEMÉ

Dans une conjoncture économique difficile, où les emplois se font rares, les régions rurales misent beaucoup sur l'agro-alimentaire pour développer l'activité économique et créer les emplois productifs qui permettent de maintenir une population nombreuse au Pays. Or l'agro-alimentaire, source de valeur ajoutée, ne peut se développer sans une agriculture productive et dynamique.

L'ELEVAGE, SECTEUR PRÉDOMINANT

L'agriculture dans le Centre-Est-Bretagne connaît une expansion remarquable et reste un secteur clef pour la région. Avec environ 4 500 exploitations dont 1 680, de plus de 20 ha, représentant une surface utilisée de 73 353 ha, l'agriculture est spécialisée dans l'élevage. La taille moyenne des exploitations, environ 17 ha de moyenne, nécessite l'intensification par les productions animales.

Ce sont les exploitations agricoles familiales à responsabilité personnelle, les plus aptes à être bien gérées, qui pratiquent souvent l'agriculture de groupe (entraide, C.U.M.A) pour réaliser certains travaux agricoles et s'organisent parfois en groupement (G.A.E.C.). Le profil de l'exploitant agricole reste ici relativement jeune comparativement à d'autres régions et le nombre d'installations de jeunes y est également plus élevé. Bien sûr le vieillissement démographique de la population agricole existe ici, comme ailleurs, mais il est moins aigu, au moins dans certains cantons.

Les chefs d'exploitation de - 35 ans représentent 14 % (11 % pour le Morbihan), ceux de 55 ans et plus, 35 % au lieu de 38 % pour le Morbihan.

La double activité est plus élevée qu'ailleurs. Les chefs d'exploitation doubles actifs représentent environ 17 % des chefs d'exploitation mais, exploitent de petites surfaces. Au total ce sont

COLLECTIVITES COMITES DES FETES

pour vos besoins en barrières de protection

ELEVEURS DE PORCS ET BOVINS pour tous vos besoins

Adressez-vous à un FABRICANT

ELVACO

56460 LE ROC ST-ANDRE
Tél. : (97) 74.85.86
VISITE et DEVIS sur simple demande

9 319 actifs qui travaillent dans l'agriculture, et contribuent à fournir une quantité importante des produits animaux.

L'élevage est en effet l'activité dominante. Les productions principales sont le lait, le porc, la viande bovine, les volailles et les poudeuses, les céréales.

Pour le lait 3 400 producteurs ayant 56 000 vaches laitières, produisent environ 2 160 000 hectolitres de lait. La spécialisation laitière très répandue dans la région est nettement affirmée dans le canton de Josselin.

A cette production laitière est souvent liée une production bovine de vaches de réforme, génisses, veaux de boucherie, veaux de 8 jours. Mais il existe aussi une production bovine spécialisée (génisses, taaurillons).

La production porcine est très importante aussi dans les cantons de Josselin, La Trinité-Porhoët, Ploërmel et Malestroit. On compte 16 700 truies et la production de porcs charcutiers est de 325 500 porcs représentant 25 880 tonnes soit environ le quart de la production du Morbihan.

L'intensification "Hors sol" avicole s'est fortement développée ces dernières années dans les cantons de Josselin et de Malestroit.

Les volailles, surtout les poulets et les dindes, fournissent environ une production de 11 000 tonnes. A cela il faut ajouter une production de 223 millions d'œufs de consommation produits par 930 000 poudeuses. Enfin l'élevage du mouton se développe, mais cette activité surtout est exercée dans le canton de Guer.

Le Centre-Est-Bretagne est donc un gros fournisseur de produits animaux grâce à l'intensification en matière de productions végétales. Les cultures fourragères utilisent la majeure partie des terres avec les temporaires, le maïs fourrage, les betteraves et les choux. La progression du maïs dans le canton de Malestroit et une illustration de l'intensification végétale ; les surfaces maïs passant de 590 ha en 1970 à 2 265 ha en 1980. Les productions légumières demeurent insuffisamment développées mais l'extension de ces cultures est limitée par les débouchés des conserves.

Par contre, on y observe la place importante prise par les céréales, cette région étant une des zones les plus céréalières du département, citons les cantons de la Trinité-Porhoët, de Maunon et de Ploërmel où la proportion des céréales dans la surface utilisée agricole dépasse 30 %.

Le remembrement, les progrès techniques agricoles, la vitalité de la vulgarisation agricole, les actions de développement des organismes économiques agricoles, coopératives et privés, ont contribué à rendre l'agriculture plus productive, permettant d'améliorer le niveau de vie des agriculteurs et d'accroître considérablement les quantités de lait, de viande bovine, de porcs, de volailles, d'œufs... matières premières indispensables aux industries agro-alimentaires qui se sont implantées dans la région.

L'IMPORTANCE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

L'industrie agro-alimentaire, autrefois très faible, s'est bien implantée dans cette région et

constitue aujourd'hui un secteur vital et dynamique pour la région.

Les industries de la viande sont bien représentées avec principalement pour l'abattage des porcs, Europagro à Josselin qui a abattu en 1981 233 500 porcs charcutiers, représentant 18 680 tonnes de viande soit environ 72 % de la production porcine du C.E.B. Pour la charcuterie-salaison, l'entreprise H. Le Net fabrique une gamme diversifiée de produits élaborés de charcuterie (plus de 4 000 l.). Pour l'abattage et la transformation des volailles : la Société de l'Abattoir de sérent a abattu en 1981 environ 5 500 000 poulets représentant 6 740 tonnes de viande nette. A proximité de Malestroit mais sur le canton de Questembert est situé un gros abattoir de dindes à Pleucaeuc (Société Bretonne de découpe de dindes).

Dans le secteur de la valorisation des sous-produits animaux, la Société T.M.O. filiale de la société "Marché aux curis de l'Ouest" à Guer est spécialisée dans la collecte des déchets d'abattoirs et de l'équarrissage. Elle traite environ 5 200 tonnes de sang collecté dans divers abattoirs de Bretagne.

L'industrie laitière est bien représentée par une grosse entreprise la S.A. Entremont de Malestroit (Minsurac), 280 000 000 de litres de lait ont été collectés en 1981 (environ 6 % de la collecte régionale, le groupe réalisant 13,5 %).

Les principales fabrications sont l'emmental (12 000 t.), les pâtes pressées non suées (1 600 t.), la poudre de lait et de bas beurre et de lactosérum (20 000 t.), le beurre (8 000 t.).

La transformation et la mise en marché des produits d'œufs.

A Ploërmel, se situe la Société Avicole Bretonne CECAB Delaunay, une très grosse unité filiale de la C.E.C.A.B (Centrale Coopérative Agricole Bretonne), grand groupe coopératif morbihannais, dont le siège social est à Thézic près de Vannes. L'unité industrielle comprend à Ploërmel une importante casserie d'œufs, la plus grande d'Europe, fabriquant des ovoproduits destinés au secteur alimentaire et un centre de conditionnement d'œufs de consommation (150 à 200 millions d'œufs).

Enfin à Ploërmel, carrefour commercial, se trouve un marché au cadran de gros bovins (300/semaine) et un marché de veaux de 8 jours (300/semaine), le plus important de Bretagne), gérés par la SICAMOB.

Voici, à grands traits, le profil agro-alimentaire du Centre-Est-Bretagne. L'expansion de la filière y a été remarquable et est définitive très positive. Les exploitations agricoles aujourd'hui modernisées se sont plus largement ouvertes au progrès, les entreprises agro-alimentaires s'y sont créées et développées contribuant tout et de l'emploi dans la région.

Ce développement de l'agro-alimentaire, malgré les aléas et les difficultés, devrait pouvoir se prolonger car dans cette région des potentialités intéressantes existent dans ce secteur, qui pourraient être davantage encore mises en valeur, et qui constituent un atout incontestable pour l'avenir.

GILLES POSSEMÉ
Président de la Chambre d'Agriculture du Morbihan

Le Roc Saint-André, La Trinité Porhoët... nouvelles unités, nouveaux emplois

Elvaco soufflera sa première bougie le 18 janvier. Quand on connaît les difficultés qu'a connu cette jeune entreprise avant et après sa naissance, on estime qu'un an d'existence, c'est déjà une prouesse. Celle que la voie empruntée était la bonne. D'autant que l'avenir est plus prometteur que ne l'ont été les débuts.

Nous avons rencontré Jean Gillet. L'un des trois associés d'Elvaco, le "commercial" qui nous a expliqué comment l'affaire était née et les espoirs qu'elle portait.

Jean Gillet - Cette affaire est née d'un rencontre entre Jean Olier qui fabriquait déjà dans son pays de Pleslin-Trigavou du matériel d'élevage mais qui n'arrivait pas à le vendre et moi-même qui me retrouvai au chômage après avoir été cadre chez Galvapor. Nous avons décidé de nous unir et de créer Elvaco, société à laquelle s'est ralliée une troisième associée, spécialiste des affaires administratives, Josiane Montfort.

A.M. - *Tout n'a pas été simple ?*
Jean Gillet - Il faut d'abord savoir qu'à

cause du maire de la Chapelle Caro, nous avons perdu un an : en effet, alors que précédemment le conseil municipal avait donné son accord pour nous accueillir, le maire nous a signifié son propre refus, sans donner aucune raison. Le temps de refaire les dossiers, nous avons perdu beaucoup de temps. Heureusement, nous avons trouvé en la personne de M. Le Gal, maire du Roc St André, un interlocuteur très compréhensif et grâce à lui et à Michel Guegan, nous avons pu nous installer.

A.M. - *Un an après, quel peut être le bilan ?*
J.G. - Très prudent car, comparativement aux études que nous avons menées, le résultat est décevant : nous n'atteignons pas du tout le niveau de commandes que nous escomptions.

A.M. - *Quelle peut être l'explication ?*
J.G. - Une mauvaise conjoncture, c'est évident et le fait également que nos chiffres étaient notamment basés sur un arrêt des activités de Galvapor alors que la société a continué de tourner.

A.M. - *Vous souffrez de la concurrence ?*
J.G. - En matière de matériel d'élevage, elle est très dure et il faut sans cesse se battre ; malgré cela, nous sommes optimistes car de plus en plus, nous nous apercevons que nous offrons un excellent rapport qualité-prix. Notre politique qui consiste à ne produire que de la qualité sera payante à moyen terme.

A.M. - *Vous avez une deuxième spécialité : les barrières de sécurité ?*
J.G. - Nous en sommes les seuls fabricants pour le Morbihan, ce qui nous laisse penser que le créneau choisi est bon. C'est une fabrication qui est assez saisonnière puisqu'elle ne s'étale qu'entre les mois de février et juillet. Là aussi, nous disons que le temps devrait jouer en notre faveur dans la mesure où les collectivités ne connaissent peut-être pas encore notre spécialité.

A.M. - *Quelles sont les perspectives ?*
J.G. - Aujourd'hui, nous sommes sept à travailler à Elvaco : nous prévoyons un effectif de 20 personnes embauchées en trois ans ; compte tenu de la reprise et de l'augmentation des commandes (actuellement, on n'arrive pas à honorer les commandes suffisamment rapidement), nous pensons pouvoir atteindre cet objectif.

A.M. - *Vous êtes optimiste ?*
J.G. - Aujourd'hui oui, car nous avons vraiment l'impression que notre société est en train de s'imposer par la qualité de ses produits. Cela nous rend confiants pour les années à venir.

Propos recueillis par ANNE-EDITH POLVET



L'artisanat en Pays de Plœrmel

Poursuivant sa politique de décentralisation, la Chambre de Métiers du Morbihan a installé depuis le 13 septembre dernier, à Plœrmel, une Délégation, qui rendra aux artisans du "pays" de Plœrmel, les services qui étaient jusqu'alors dispensés à Vannes, Lorient ou Pontivy. Cette Délégation nouvelle, installée au Couvent des Carmes, 7, rue du Val, couvre les cantons morbihannais du Centre Est Bretagne, à savoir : Guet, Josselin, Maunon, La Trinité-Porhoët, Plœrmel et celui de Malesdroit.

Dès sa mise en place, les responsables de la Chambre de Métiers à Plœrmel, ont voulu répondre à une double interrogation.

Quelle est actuellement le poids de l'artisanat sur ce secteur géographique, et comment évoluer-il ?

Quels sont les moyens à mettre en œuvre afin de dynamiser le secteur artisanal ?

LE POIDS DE L'ARTISANAT

Le nombre d'entreprises artisanales est à ce jour, sur le "Pays" de Plœrmel, de 1 092 entreprises réparties comme suit :

Cantons	Nombre d'entreprises
Guet	178
Malesdroit	277
Plœrmel	187
Josselin	201
La Trinité-Porhoët	143
Maunon	106
TOTAL	1 092

Après avoir progressé rapidement de 1967 à 1981, l'on assiste aujourd'hui, à une stagnation, et même parfois, à une régression du nombre d'entreprises artisanales de ce secteur. L'évolution est différente d'un canton à l'autre, mais aussi entre deux catégories professionnelles.

Si sur les cantons de Plœrmel, Guet, Josselin et Malesdroit le dynamisme économique permet d'obtenir un solde positif du nombre d'implantations sur les départs d'entreprises, il n'en est pas de même sur les autres cantons. La régression démographique associée à un vieillissement de la population artisanale des cantons de la Trinité-Porhoët, et à un degré moindre de Maunon, fait que cette population diminue actuellement.

Les catégories professionnelles les plus touchées par la crise (quelle soit le canton) sont actuellement le Bâtiment et les activités du Bois et de l'Aménagement, alors que l'on assiste parfois à un sous-équipement artisanal, notamment pour les métiers de l'Alimentation, et des Services relatifs à l'Hygiène (coiffure, esthétique).

L'entreprise artisanale est comme l'ensemble des entreprises, directement touchée par la crise économique, mais elle plus que toute autre, possède les moyens de s'en sortir notamment en se groupant avec d'autres entreprises artisanales et en innovant.

DYNAMISER LE SECTEUR ARTISANAL

L'artisan est par définition individualiste, mais aujourd'hui, dans la conjoncture que nous connaissons, l'entreprise artisanale seule, n'a bien souvent pas les moyens de lutter efficacement contre la crise, et contre la concurrence. Que ce soit pour les achats, la production ou

Répartition par cantons et par catégories

Cantons	Répartition par catégories					
	Alimentation	Bâtiment	Bois Aménagement	Métaux Mécanique	Cuirs Textiles	Hygiène Divers
Guet	37	46	20	34	14	27
Josselin	52	56	31	30	16	16
Malesdroit	47	72	44	67	14	33
Maunon	22	30	13	18	10	13
Plœrmel	37	37	19	49	13	32
Trinité-Porhoët	25	46	25	24	7	16
Total	220	287	152	222	74	137

la commercialisation, le groupement d'entreprises apporte une solution efficace aux préoccupations de l'artisan.

Il existe aussi un domaine où le groupement peut être efficace, c'est celui de l'administration de l'entreprise. La Chambre de Métiers du Morbihan œuvre actuellement à la création de Services Administratifs pour l'Artisanat, sur les cantons de Josselin, Plœrmel, La Trinité-Porhoët et Maunon ; ces associations d'artisans emploieront des secrétaires compétentes, rôdées à l'administration de l'entreprise artisanale, qui viendront dans les unités membres de l'association, assurer un travail trop souvent délaissé, et qui bien souvent, ne nécessite pas la création d'un emploi à temps plein.

L'artisan doit aussi innover. L'entreprise artisanale, éventuellement associée à d'autres entre-

prises, peut et doit être compétitive sur la scène économique, mais elle peut aussi contribuer à l'évolution technologique, indispensable à la reconquête de certains marchés intérieurs.

C'est ce qui ont compris une quinzaine d'entreprises de Menuiserie Charpenté du secteur, qui, associées à des architectes veulent reconquérir le marché de la maison individuelle, qui leur avait peu à peu échappé, ceci par le développement d'une technique de construction nouvelle : la technique de l'Osature Bois.

L'artisan aujourd'hui, confronté à la dure réalité économique ne peut plus se contenter d'attendre la clientèle, il doit agir, innover, se grouper avec d'autres artisans. C'est entre autres, à ces conditions qu'il survivra d'une part, et qu'il réussira à reconquérir la place qui était et qui doit être la sienne.

Guy PRAT

Sanitaire — chauffage central
Installation pompe à chaleur, agrée EDF
Electro-ménager — Accessoires de salle de bain
1, rue de la Mare Faraud
56800 PLOERMEL
Tél. : 74.07.88

L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE

S.A. au capital de 40.000.000 de F.

ENTREPRISE ELECTRIQUE et TRAVAUX de GENIE CIVIL

Siège social : 29, rue de Rome - PARIS (8^e)

Direction régionale : 12, rue du Loquidy - NANTES

CENTRE DE PLOERMEL

Le Bignon - 56800 PLOERMEL

Tél. : (97) 74.01.21

SO.VI.POR

Pour la SO.VI.POR, l'aventure n'est pas encore commencée : c'est en janvier prochain que cette Société des Viandes du Porhoët sera mise sur les rails. Compte tenu du peu de concurrence qui existe dans le domaine qu'ils ont choisi, Daniel Danilo et François Mauduit, les "promoteurs" sont optimistes : "notre activité sera la fabrication, le conditionnement et la commercialisation de produits élaborés et sous-produits à base de volailles (brochettes, papillottes, steaks, viande tréée...). Nous pensons que ce créneau est à exploiter et à développer. Il y a, en effet, peu d'entreprises spécialisées dans ce type de produits".

Leur lieu d'implantation : La Trinité Porhoët : "la commune a mis à notre disposition un terrain dont les caractéristiques correspondent parfaitement aux besoins de notre

projet ; elle participe également au financement de l'immobilier par le biais d'une usinerelais. De plus, nous pensons qu'il y a une marge d'activité potentielle importante dans cette région".

L'emploi justement ? L'entreprise, qui pense démarrer courant janvier, embauchera au départ une vingtaine de personnes avec l'espoir de porter ce chiffre à 50 dans un délai de 3 ans. Pour cette région de la Trinité Porhoët, c'est inspiré !

Dans les perspectives qu'ils tracent pour leur entreprise, Daniel Danilo et François Mauduit envisagent de développer les sous-produits afin de pouvoir utiliser le créneau de l'exportation vers les pays hors Communauté Economique Européenne.

Transports — Voyages — Excursions

LE BELLER S.A.R.L.

1, quai du Couvent - 56300 PONTIVY - Tél. : 25.04.52

HORAIRES RELATIONS RAPIDES

PONTIVY - JOSSELIN - PLOERMEL - RENNES

	PONTIVY - RENNES		RENNES - PONTIVY	
	De lundi au samedi	Dimanches et jours de fêtes	De lundi au samedi	Dimanches et jours de fêtes
PONTIVY	6.20 18.40	14.10 18.20	Départ PARIS Montparnasse	8.34 14.40 18.06
SAINT-BRIGITTE	6.30 18.50	14.20 18.30	Arrivée RENNES S.N.C.F.	11.45 17.50 22.08 22.48
PONT-HAMON	6.35 18.55	14.25 18.35	RENNES	11.55 18.05 22.15 22.15
JOSSELIN	6.55 19.10	14.45 18.55*	Guet S.N.C.F.	12.55 19.10 23.10 23.10
PLOERMEL	7.10 19.25	15.00 19.00	PLOERMEL	13.05 19.25 23.25 23.25
RENNES	8.15 12.30 16.45 20.00		JOSSELIN	13.20 19.40 23.40 23.40
Guet S.N.C.F.			PONT-HAMON	13.25 19.45 23.45 23.45
Départ Rennes S.N.C.F.	8.33 12.47 16.31 20.19		SAINT-BRIGITTE	13.25 19.45 23.45 23.45
Arrivée			PONTIVY	13.25 20.00 23.55 23.55
PARIS Montparnasse	11.36 18.09 19.47 23.38			

* 30 % et 40 % : Familles nombreuses - Conats populaires.
* 50 % : Personnes âgées - Familles nombreuses
* 75 % : Militaires - Familles nombreuses - Réformés - Pensionnés de guerre.

* R.N. 24 - Carrefour (Super Marché STOCK).

D'un rassemblement des forces vives à une union locale des commerçants et artisans

Le G.E.E.P. de Ploërmel

Le G.E.E.P. a été fondé voici plus de 20 ans, à l'initiative de quelques commerçants et artisans réunis autour de M. Fr. Rousseau. C'était l'époque du grand boom économique et de la décentralisation industrielle. Dans l'esprit des fondateurs, il fallait créer un vaste rassemblement de toutes les forces vives du pays depuis les industriels jusqu'aux agriculteurs en passant par les artisans et les commerçants. Il fallait sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de l'heure, et faire de Ploërmel un pôle d'attraction commercial et industriel.

Il s'agissait de pallier peut-être une certaine carence et convaincre certains responsables qui n'avaient pas très bien réalisé le virage qu'il convenait de négocier. Enfin, il fallait tenter de limiter une certaine hémorragie de la clientèle vers les grands centres urbains.

LA PROMOTION DES ACTIONS COLLECTIVES

Actuellement, avec le temps, l'évolution, le G.E.E.P. représente en réalité une union locale de commerçants et d'artisans. Le G.E.E.P. est affilié à la FEDUCIM qui se retrouve elle-même au sein de la Confédération du Commerce de Bretagne.

Notre rôle essentiel, primordial réside dans la promotion d'actions collectives du commerce du Centre-Ville.

Vous avez deviné, il s'agit des quinzaines commerciales. C'est une bonne vieille méthode qui se porte bien à Ploërmel, malgré les vicissitudes du



temps. Nous avons la satisfaction d'enregistrer une progression régulière et constante de notre chiffre d'affaires, c'est-à-dire de la venue globale des billets de participation. Il est vrai que la dotation de notre quinzaine commerciale de décembre est l'une des plus fortes de Bretagne. L'an dernier, le premier lot, une maison construite et aménagée représentait à lui seul 300 000 F.

La huitaine commerciale du Printemps désormais accolée à la fête carnavalesque de la Mi-Carême ne revêt certes pas la même importance, mais elle connaît un succès grandissant.

Pour la première fois cette année, nous avons organisé durant les vacances d'été, dernière semaine de juillet et première semaine d'août, un concours d'anomalies dans les vitrines, qui a remporté un succès fort sympathique auprès du public.

Toutes ces animations présentent en outre l'avantage sur le plan humain et professionnel de rassembler et de motiver la quasi-unanimité des artisans et commerçants.

CONCERTATION AVEC LES ELUS

L'action du G.E.E.P. se situe également au niveau des idées. Nous avons suggéré par exemple auprès de la municipalité, dans l'optique de

la future rocade de Ploërmel, la création d'une aire de repos à l'entrée de la ville du côté du Moulin de Gourhel et ce, à l'adresse des touristes et vacanciers qui empruntent la R.N. 24. Il convient de se préparer à la déviation de Ploërmel qui doit se faire fin 83. Notre ville pourrait constituer ainsi une étape sur la route des vacances.

Nous estimons devoir entretenir une concertation avec les responsables municipaux pour tout ce qui touche de près ou de loin la vie économique du Pays et même d'y exercer un certain droit de regard.

Par ailleurs, nous avons l'intention de réaliser un sondage auprès de la clientèle de notre zone de chalandise afin de mieux cerner ses besoins, ses aspirations et aussi au sujet de la fermeture hebdomadaire de nos magasins et éventuellement du report de la foire du lundi au mardi. C'est un sujet extrêmement délicat, surtout en ces temps difficiles, mais que l'on sache bien que notre souci est de coordonner, d'harmoniser plutôt que d'imposer.

Notre champ d'action est donc assez vaste, et nous avons conscience d'agir dans l'intérêt général. Nous envisageons l'avenir avec réalisme, ce qui n'exclut pas forcément l'optimisme...

R. LUGUÉ

Président du G.E.E.P. de Ploërmel

Société Armoricaine de Traitement des Surfaces

SABLAGE - METALLISATION
PEINTURE INDUSTRIELLE
ENTRETIEN DES RECIPIENTS POUR PRODUITS PETROLIERS
PIECES DE ROBINETTERIE

Siège social et ateliers :

St-Léry - 56430 MAURON — Tél. (97) 22.61.57



Guégon, la plus grande commune du canton de Josselin

"Lorsque je suis arrivé ici, en 1959, ce sont les hommes qui venaient me voir ; aujourd'hui, ce sont les femmes". *Autres temps, autres mœurs. Ainsi parle Yves du Halgouët lorsqu'il évoque ses "débutants", à la mairie de Guégon, alors qu'il venait d'en être élu maire. 24 années à la barre, des années qu'il a partagées entre ses différents mandats : il fut conseiller général, député, président de la Chambre d'Agriculture du Morbihan et président du Syndicat Intercommunal Centre Est Bretagne, fonction qu'il conserve encore à l'heure actuelle.*

Guégon ?

D'où vient ce nom ? On trouve une explication dans un ouvrage que l'abbé Nizan a consacré à la commune de Guégon et à ses paroisses : "on écrivait "Guescon" en 1253. "Wecon" en 913 dans le Cartulaire de Landevennec, près de Brest où un nouveau monastère a été élevé près de l'ancien en ruines. Wecon était sans doute un des religieux de Landevennec qui vint prêcher jusqu'ici et donna son nom à la paroisse".

Mais la mairie de Guégon, c'est terminé ; en mars prochain, il passera la main, comme l'on dit couramment : "il faut savoir laisser la place".

Avant la fin de ce dernier mandat, nous avons voulu faire avec lui un tour d'horizon de cette commune dont le bourg vit à quelque 3 km de Josselin mais dont la grande originalité réside dans la taille : 5 300 hectares ; "aussi grande que tout un canton ; une difficulté quand il s'agit de gérer, dit Yves du Halgouët, car cette dispersion coûte cher".

Signe de la bonne santé de la commune : l'augmentation de la population, la première enregistrée depuis 1926 où les habitants étaient au nombre de 2 842. En 1975, ils n'étaient plus que 2 276 mais le dernier recensement en totalise 2 334, progression que l'on doit sans aucun doute à l'implantation de quelques entreprises qui sont venues apporter du travail aux Guégonnais qui, suite logique, ont investi en construisant leurs demeures sur le territoire de la commune dans l'un des lotissements privés

ou communaux construits autour du bourg ou sur des terrains disséminés puisqu'aucune contrainte ne leur est imposée par un quelconque P.O.S.

Cette dispersion des habitations, le regroupement de plusieurs d'entre elles dans des hameaux parfois plus importants que le bourg, voilà la grande caractéristique de la commune de Guégon. Yves du Halgouët nous en parle :

Yves du Halgouët : Pour comprendre ce qui se passe à Guégon, il faut commencer par faire un tour de la commune ; là, on s'aperçoit qu'il n'y a pas que le bourg, mais deux autres hameaux, véritables communes avec leurs églises, leurs écoles : c'est Coat Bugat, paroisse érigée au XIII^e siècle et Trégramneur, l'une des plus anciennes seigneuries du Porhoët ainsi que deux quartiers Coat Meun et la Pointe, situés en bordure de la R.N. 24. Dispersion du territoire, mais dispersion des commerces aussi, ce qui fait que l'on a peut-être l'impression que Guégon n'a pas de commerces. En fait, ceux-ci sont répartis. Ceci étant dit, il est vrai cependant que le bourg gagnerait à être davantage animé par une activité commerciale ; nous souhaiterions notamment avoir une banque, il est question qu'un pharmacien s'installe...

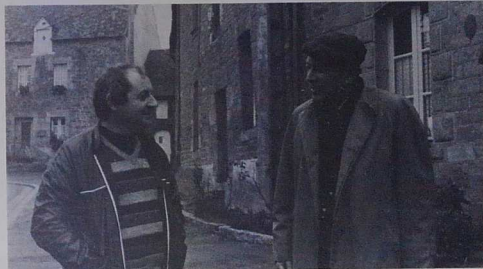
A.M. - Quelles sont les principales entreprises de Guégon ?

Y. du H. - La plus grosse entreprise, qui emploie 160 personnes, est une papeterie, les Ets Clergeau. Après avoir été dans des vieux bâtiments, les voilà maintenant installés en zone artisanale. Nous avons également depuis quelque temps la Société Bourguignonne d'Application Plastique qui s'est installée là où étaient les Ets Jeanne-André Guillot et qui emploie une trentaine de personnes. Quant aux Ets Jeanne-André Guillot, manufacture de cadres et moulures, ils sont maintenant dans un atelier-relais que nous avons créé en zone artisanale. A côté de cela, il ne faut pas oublier la cinquantaine d'entreprises artisanales qui sont sur le territoire de la commune et qui fournissent de nombreux emplois.

CONSTRUCTION ET RENOVATION

A.M. - Répercussion directe de cette situation : la construction de logements ?

Y. du H. - C'est vrai, il y a eu, depuis quelques années, beaucoup de logements de construits tant en lotissements qu'en terrain individuel. Par ailleurs, il faut noter que depuis cinq ou six ans,



Yves du Halgouët avec Daniel Bourdonnais, son secrétaire de Maire.



5, rue de la Gare - 56140 MALESTROIT
Tél. : (97) 75.18.98

AUTOCARS - VOYAGES ORGANISES FRANCE ET
ETRANGER - EXCURSIONS - MARIAGES

Transports PLANTARD s.a.

— MESSAGERIES —

Expéditions sur toute la France
Livraisons sur le Morbihan

Z.I. de Tirpen - B.P. 41 - 56140 MALESTROIT
Tél. : (97) 75.16.39 — Telex 950683 F

les gens se sont mis à rénover les maisons anciennes afin de les habiter. Il y a ici un exemple flagrant : c'est celui de la Ville Ruand, village qui était complètement abandonné et qui reprend vie aujourd'hui.

A.M. - Guégon est très près de Josselin : cela ne gêne-t-il pas la vie associative ?

Y. du H. - Vous savez, dans la mesure où une petite commune ne peut pas rivaliser avec une plus grande en matière de loisirs notamment, il faut faire avec. Cela étant, nous avons une vie associative qui n'est pas négligeable grâce à la bonne quinzaine de comités qui se partagent l'organisation des activités de la commune, notamment sportives. Nous avons également une société de chasse, un club du 36 âge, une association de gymnastique féminine et masculine et quatre comités des fêtes, un par hameau.

A.M. - Et en matière d'équipements, de quoi la commune est-elle pourvue ?

Y. du H. - Nous avons essentiellement des équipements sportifs, des terrains de foot, de

basket, de tennis ; nous avons également une petite piscine mais utilisable seulement pendant la belle saison, étant donné qu'elle n'est pas couverte et nous avons depuis 1974 une salle polyvalente dans laquelle il est également possible de pratiquer le sport.

DE MAUVAISES ROUTES HIER

A.M. - A votre avis, quel a été le plus gros changement depuis votre arrivée à la mairie ?

Y. du H. - En dehors des travaux énormes qu'il a fallu entreprendre pour l'électrification ou pour la desserte en eau, le gros changement, ce sont les routes qui étaient particulièrement mauvaises il y a 25 ans. Il y a eu de gros progrès à cet égard. L'autre changement, mais indépendant de la vie municipale, c'est le remembrement qui l'a amené car il a modifié la physionomie du paysage. On ne peut pas dire que ce fut une grande réussite, des erreurs ont été commises et aujourd'hui, il faut les réparer. Il faut notamment replanter des arbres.



Les papeteries Clergeau

A.M. - Guégon aujourd'hui, mais Guégon demain ? Que souhaitez-vous pour votre commune ?

Y. du H. - Que mon successeur agisse au mieux pour les intérêts de Guégon : ce n'est pas si facile de gérer une commune, il faut être disponible et être à l'écoute de tout et de tous ; j'espère que celui qui prendra ma place saura remplir ce rôle.

Propos recueillis par ANNE-EDITH POILVET

LA PETITE HISTOIRE...

Cette petite anecdote, Yves du Halgouët ne s'en souvenait pas ; tant de choses se sont passées en 24 ans ! C'est son secrétaire faire de maire, Daniel Bourdonnais, qui me l'a racontée alors que nous passions près des établissements Clergeau : "vous savez, si M. du Halgouët n'avait pas été là, cette usine aurait sans doute quitté Guégon. En effet, il n'était pas possible qu'ils restent dans les vieux bâtiments qu'ils occupaient depuis de nombreuses années déjà ; il fallait qu'ils s'étendent et construisent autre chose. L'affaire n'a pas été simple ; pour leur permettre de construire là où ils sont maintenant, il a fallu procéder à des expropriations et même détourner la RN 24. C'est une opération qui a coûté plus de 100 millions à la commune ! Il n'est pas besoin de préciser qu'à l'époque cela a fait du bruit et que tout le monde n'était pas d'accord. Mais ces 100 millions, il faut savoir qu'aujourd'hui on les récupère largement au travers des différentes taxes, des maisons construites par les salariés de l'entreprise..."

Télex 950 672

LA CHAPELLE CARO
56460 SÉRENT

Téléphone (97) 74.91.33

Société Bretonne de Galvanisation

un matériel performant à votre service.

17 mètres



40 handicapés dans le bourg du Roc St-André : l'excellent travail du C.A.T.

Au premier étage, on s'affaire : on boucle fiévreusement un carton où sont rangés des robes, des tabliers... Destination : Yannes. Il a fallu travailler une bonne partie de la nuit pour que tout soit prêt. Ce qui part aujourd'hui, c'est du "Frédéric Aubin", des pièces qui sortent directement de l'atelier couture du C.A.T. du Roc St-André. La commande est destinée à un commerce ; première victoire pour Yvette Raut-Destouches, la directrice du Centre, qui voit là la reconnaissance d'un travail. Quinze personnes sont concernées par cette fabrication mais des personnes pas tout à fait comme les autres puisqu'elles sont handicapées.

Nous voilà au cœur du sujet : en plein bourg du Roc St-André, vivent à l'intérieur d'un local loué par la municipalité, quarante travailleurs handicapés. Ils s'occupent de menuiserie, de couture, d'horticulture ou travaillent en sous-traitance. Une activité apparemment discrète vue de l'extérieur mais qui prend de plus en plus d'ampleur.

POUR UNE RÉINTEGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

L'idée est née il y a un an et demi, de la tête d'une femme : Yvette Raut-Destouches. Les handicapés, elle connaissait puisqu'elle travaillait dans ce secteur depuis de nombreuses années déjà : mais son désir à elle, c'était de prendre en charge un groupe et de prouver que l'on pouvait faire quelque chose de bien avec. La structure officielle qui semblait le mieux correspondre à son idée était, sans être la panacée, le Centre d'Aide par le Travail.

Ce qui l'attirait principalement dans cette institution, c'est sa double finalité : "mettre au travail des handicapés (but immédiat de productivité) et leur offrir une réinsertion sociale et professionnelle". En dehors de cela, elle reconnaît que sa façon de diriger le centre n'est sans doute pas exactement celle des autres. En montant ce C.A.T., dit-elle, je voulais prouver qu'un groupe de handicapés pouvait être aussi valable qu'un groupe de non handicapés, à condition d'être bien suivi. Problème d'encadrement ? "Où de non encadrement, rétorque-t-elle ; à mon avis, il faut laisser les gens rouler dans leur propre sens, afin qu'ils découvrent eux-mêmes ce qu'ils veulent faire".

Au Roc St-André, on n'impose pas : chacun va dans l'atelier de son choix. Il y en a quatre : couture, menuiserie, sous-traitance et horticulture ; à chacun de trouver sa voie.

PRIORITÉ À LA QUALITÉ

Yvette Raut-Destouches est fière du résultat : "quand on voit, au bout d'un an, à quel niveau

l'on est parvenu qualitativement, il y a de quoi être satisfait. Crovez-vous que des entreprises pour lesquelles nous sous-traitons nous feroient confiance si nous ne produisions pas de la qualité ?"

L'objectif : occuper les handicapés, tout en leur permettant d'améliorer l'ordinaire, l'allocation qu'ils reçoivent de l'Etat est loin d'être suffisante) est en bonne voie. Le produit des ventes va directement aux intéressés. La même somme à tout le monde ? "Certainement pas, chacun gagne selon son efficacité. Il faut créer une émulation et les forcer à se dépasser. Il ne serait pas normal que celui qui s'applique à travailler ne soit pas davantage récompensé que celui qui paresse à côté. Nous sommes dans un milieu où, jusqu'à un certain niveau, les gens sont capables de se rendre compte de ce qu'ils sont. Le travail peut les y aider mais il ne faut surtout pas les prendre en pitié et leur donner tout sans qu'il y ait d'effort de leur part".

En parlant de ces notions de production, de rentabilité, Yvette Raut-Destouches précise que ses élèves ne sont pas tous atteints au même degré : "il y a des handicapés très sérieux, qui présentent des signes très visibles et des handicapés très légers, pour lesquels, à mon avis, d'autres solutions devraient être envisagées. Il y en a qui sont reconnus handicapés mais qui, si la société était différente, pourraient très bien y trouver leur place".

DES TEXTILES COMMERCIALISÉS

En attendant, le C.A.T. du Roc leur offre la possibilité d'être utiles à eux-mêmes mais aussi à la société : les différents ateliers ne fonctionnent que grâce à la vente de leurs produits. Nous avons parlé au début de l'atelier couture : c'est de l'avis de la directrice, un exemple de réussite du système : ils sont arrivés, par l'intermédiaire de cet atelier, à créer une véritable image de marque, qui devient une marque commerciale : les textiles Frédéric Aubin, ils garantissent à la fois la qualité du tissu, l'originalité des coloris. Et de fait, à force de fréquenter les salons, ils arrivent à dénicher des tissus comme on n'en voit peu ; à partir de cela, ils confectionnent vêtements, linge de table, coussins... qui sont ensuite vendus. Si au départ, la vente se faisait par démarchage à domicile et également beaucoup par le bouche à oreille, aujourd'hui, la commercialisation gagne l'étage au-dessus : une équipe de représentants est chargée de trouver des clients et visite régulièrement les commerces de la région. Autre objectif visé : la vente par correspondance. Vritable entreprise ? "Absolument, dit Yvette Raut-Destouches, nous avons déposé la



marque "Frédéric Aubin" pour cela et les premiers résultats sont encourageants.

Autre secteur qui marche : la menuiserie ou un animateur initie ses élèves au travail de restauration ou à la fabrication des cadres. Là, la commercialisation n'est pas si facile et actuellement, le stock augmente ce qui met la vie de l'atelier en péril "pour nous en sortir, il faut que nous vendions".

L'atelier sous-traitance ne pose pas de problème dans la mesure où un certain nombre d'entreprises font appel au Centre pour divers travaux.

Dernier secteur qui n'est pas directement productif mais qui offre des services : c'est l'horticulture. On fait appel à eux pour tondre des pelouses, entretenir des jardins...

Que ceux qui pensent que faire appel aux services du C.A.T. leur permet de faire une économie se détrompent. Ici, on ne brade pas et le travail est payé à sa juste valeur.

LA PROMOTION DU CENTRE

Pour l'instant, le C.A.T. du Roc St-André s'emploie à assurer sa promotion, à mieux faire connaître ce qu'il fait. "C'est très important pour nous de vendre". Mais de quoi l'avenir sera-t-il fait ? Nul ne le sait, pour l'instant, les problèmes sont d'ordre financier : "nous devons rembourser à la commune du Roc 300 000 F, je ne vous pas encore comment. J'ai l'intention de proposer le lancement d'une grande campagne d'adhésions et cela sur toute la Bretagne. A part cela, nous espérons que notre opération de commercialisation va aboutir".

Autre souci d'Yvette Raut-Destouches, mais plus philosophique celui-là : c'est le devenir du Roc en tant que C.A.T. : "je suis très fier que nous pouvons franchir un grand pas et je suis prête pour cela même si je dois me transformer en chef d'entreprise". Son idée c'est de transformer l'atelier couture en usine : "nous avons dépassé un certain stade ; nous en avons les moyens humains. Reste la question financière". Même raisonnement, ou presque, pour la section horticulture qui, à son avis, pourrait devenir atelier protégé. "Mais voilà, les entreprises existantes ne sont pas suffisamment accueillantes pour ceux qui ne sont pas comme tout le monde".

Alors, il trotte des tas d'idées dans la tête d'Yvette Raut-Destouches et elle refuse de faire des prévisions à long terme : "pour l'instant, nous vivons une expérience très intéressante ; je souhaite que l'on puisse aller au-delà".

Le Bijou
PREVOTEAU

C.E.B.

BERNARD HAUFFRAY : plus et mieux pour les bretons qui bougent

Le dynamisme de son jeune âge sied bien à Bernard Hauffray qui balance sa grande silhouette à un rythme accéléré et vous parle à vitesse similaire. Bernard Hauffray tient com-

me à Ploërmel ; un style nouveau de librairie et plusieurs cordes à son arc, voilà notre intellectuel. Son idée : "mettre le livre là où le lecteur peut le trouver". Ce qui signifie : "je me suis installé à Ploërmel, Paimpont, Suscinio et envisage des points de vente le long de la côte entre Crozon et Guérande". Sous entendu : pas n'importe où et pas n'importe quel ouvrage. "Des l'âge de 17 ans, je me suis passionné pour l'Histoire de la Bretagne, puis, après des études d'histoire, de sciences politiques et économiques, j'ai enseigné pendant 8 ans, durant lesquels je me suis rendu compte combien les élèves étaient amputés, ne comprenant pas l'histoire de leur province parce que les programmes imposaient Hugues Capet ou Philippe Le Bel. Ensuite, m'est venue l'idée de créer une librairie, une idée folle, complètement dingue".

point, vous ne trouvez pas d'épicerie, mais une librairie B. Hauffray. J'ai voulu cette implantation au sein même de Brocéliande car je suis furieux d'y constater un immobilisme certain. C'est pourquoi, j'ai l'intention de créer "Les États de Brocéliande", réunion de toutes les personnes concernées par la Région Bretagne. Tous les grands auteurs bretons seront présents autour de Strelé, Myrddin, etc., Brocéliande ne créera pas tant que je serai là !"

Du reste, l'idée d'être Merlin ne lui fait pas défaut. Et notre Homme des Bois a déjà débroussaillé les taillis : Jacques Lang est mis au courant du projet. "Brocéliande a un impact considérable au niveau des musiciens, écrivains et créateurs qui s'en inspirent mais tend à disparaître de la carte économique. Tous les villages meurent : 20 000 habitants en 1982 contre 60 000 en 1950. Or Paimpont fut dans le passé un centre industriel extrêmement florissant".

D'une voix de stentor, il déclare : "A Brocéliande, on y situe Merlin, mais si on ne fait rien, Merlin va probablement se déplacer, en forêt de Fontainebleau. Et c'est grave". Paimpont veut à une mort lente ? B. Hauffray lance son cri d'alarme. Il imagine pour cette zone un statut supra-départemental, un contrat de pays, la possibilité d'obtenir des primes d'implantations artisanales. Il nous assure toutefois qu'il ne s'agit pas de réaliser des autoroutes jusqu'à la Fontaine de Barenton ! Mais, il poursuit : "Il est grand temps de protéger la forêt : 3 700 hectares ont été en partie brûlés. Il faut de plus régler le problème crucial qui est la privatisation de Brocéliande. Son entité culturelle appartient au domaine de l'insconscient national, ce lieu doit donc pouvoir être visité par le public intéressé".

Passionné par cette région, B. Hauffray ne s'enferme pas uniquement dans son discours. "Multicare", il s'intéresse aussi au problème de l'édition voire aux ouvrages réédités à Marseille et imprimés en Suisse. L'œil vit, l'oreille aux aguets, le propos rapide, il cultive bon nombre de projets. Assurément, il aime les livres et défend ceux qu'il apprécie (non ceux trop nombreux à son goût écrits par des journalistes). En bon historien qui ne sillonne plus les méandres de l'université, il nous promet "une histoire simple". Avec B. Hauffray, vous pourrez ainsi jouer à... Merlin que voulez-tu, toutes vos curiosités historiques trouveront à n'en pas douter des réponses.

M.C. TREGARO

S.C.P. Loïc MOUTIEZ
et
Michel Yves RIO
notaires associés
B.P. 18
56140 MALESTROIT
A VENDRE

• Au Bourg de RUFFIAC
Maison d'habitation récente sur sous-sol de quatre pièces principales avec jardin clos.

• La Ruadaie en ST-NICOLAS-du-TERTRE
Maison d'habitation récente tout confort de cinq pièces principales avec jardin.

• MALESTROIT - en bordure de la vieille rivière.
Maison d'habitation de quatre pièces principales et petit jardin.

• MALESTROIT - faubourg Sainte-Anne
Maison d'habitation tout confort de quatre pièces avec jardin.

• MALESTROIT - Le Bois Solon
Maison d'habitation de type F3 avec terrain.

• MALESTROIT - en bordure du canal
Maison d'habitation ayant sous-sol, trois pièces au rez de chaussée, deux pièces et grenier à l'étage. Jardin.

scac
matériaux
Boulevard des Trente, Tél. 74.01.50
ploërmel

et MENEAC, rue de la Croix-Verte
Tous les matériaux de construction, bois, isolation, menuiserie, couverture, outillage, carrelage, revêtements de sols, etc...

TOUS LES JOURS
7 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h
et le **SAMEDI** 8 h à 12 h

ISOVER

C.E.B.

«Eveil à la musique au Pays» vers les 800 élèves ! la preuve d'une réalité culturelle de pays

Pouvait-on raisonnablement envisager dans une société hyper-centralisée et spécialisée, la mise en service d'une population rurale, d'enseignants à même de développer activement la culture musicale pratique mais aussi écoute et sensibilisation) sans dévaloriser le patrimoine local (tout en ménageant une ouverture aux autres répertoires : jazz, classique, folk... ? Eh bien oui ! Une expérience de cet ordre fonctionne avec succès depuis 4 ans dans le Centre Est Bretagne concernant directement (localisation des enseignements) une vingtaine de communes de cinq cantons et indirectement le double.

Lorsque l'initiative fut prise de rassembler, au sein d'une même structure associative dénommée "Eveil à la Musique au Pays", des organismes d'origines géographiques et sectorielles diverses : Associations de Parents d'Elèves d'écoles Publiques, Associations Familiales de Sérént-Ploërmel, Groupe Gallo-Breton du Pays de Malestroit, Maison des Jeunes et de la Culture de Guer, Patronage des "Enfants de Cœur", etc..., le résultat semblait loin d'être acquis. Pourtant dès la rentrée 79, 550 élèves s'engou-

fraient dans les cours d'éveil musical assurés par Catherine Aubert ex professeur de musique de lycée que l'association avait embauchée.

Aujourd'hui, l'on s'achemine tout doucement vers un effectif de 800 élèves mobilisant 3 enseignants à temps plein, 3 vacataires et un stagiaire Jeune Volontaire sur les disciplines suivantes : éveil musical, préinstrumental, solfège actif, guitare, accordéon diatonique, danse traditionnelle, chant choral, piano, flûte à bec, clarinette, harpe, violon.

EXPERIENCE CONCLUANTE
Bien sûr il y a cet engouement général récent pour la musique... Mais encore faut-il répondre correctement aux attentes en proposant un enseignement adapté aux populations que l'on touche.

Partant d'une vision globale de développement de la culture musicale donnant priorité à l'épanouissement d'ensemble de l'individu et non à la simple acquisition de connaissances, E.M.P. a étayé sa démarche (en perpétuelle recherche) sur quelques principes fondamentaux.

ECOLE POPULAIRE, A TOUT LES SENS DU TERME...

La nécessité d'encourager le plus grand nombre à approfondir sa connaissance de la musique en évitant dans la mesure du possible un enseignement abstrait et rebutant et donc en laissant une large place à la sensibilité, aux rythmes, au corps en entier. Voilà résumée la Pédagogie active pratiquée qui, entre autres, procède par étapes dans la découverte de la codification (solfège). Willems, Martenot, Orff... demeurent les inspirateurs principaux des enseignants actuels de l'école. De cette façon, même si l'apprentissage de la musique demande toujours un effort sérieux, il ne se trouve pas réservé aux seuls "intellectuels" et de 5 à 65 ans (âge du doyen) les élèves s'y sentent à l'aise.

Sur le Patrimoine du Pays repose une grande part de cet enseignement qui l'utilise prioritairement chez les débutants (éveil, préinstrumental...) et continue de le proposer à ceux qui poursuivent leur formation (technique, style et répertoire pour les instruments traditionnels comme l'accordéon diatonique, répertoire seul pour d'autres instruments comme le piano. Mais les autres formes de répertoire : classique, jazz, folk y sont également présentes...

E.M.P. a édité 3 cassettes de chant et musique traditionnelle des Pays d'Ouest, Porhoët et Brocéliande. Pour se les procurer : E.M.P., rue du 8 Mai 45, 56800 Ploërmel. Tél. (97) 74.27.19 ou 75.65.49.

S'APPUYER SUR LES STRUCTURES LOCALES

Les enseignants sont itinérants : ce sont eux qui vont donc à la rencontre des élèves qui, pour une fois, ne sont pas systématiquement obligés de se déplacer au chef-lieu de canton ou département... Sous réserve d'une demande suffisante bien évidemment, que ce soit en milieu scolaire maternelle et primaire privés uniquement, l'inspection académique n'ayant pas encore donné son accord en public - ou associatif, mais aussi dans le secteur de la Santé touché récemment (Hôpitaux, Centres pour handicapés) ou bientôt peut-être le milieu du travail (comités d'entreprises...).

Dans cette pratique volontairement décentralisée, l'importance des relais locaux : associations, collectivités, comités d'usagers, est capitale. Leurs représentants siègent d'ailleurs d'emblée avec les enseignants et autres responsables administratifs au sein d'un Conseil dit d'Administration mais également d'Animation et de Reflexion pédagogique.

DES MENTALITÉS A CHANGER VIS-A-VIS DU CULTUREL...

N'allez cependant pas croire que tout se met en place sans problème, notamment financier, au simple roulement de tambour.

L'activité soutenue par l'association nécessite un budget conséquent et une mobilisation constante de bénévoles à cet égard.

Côté Etat, les ministères de la Culture, du Temps Libre et du Travail ont prêté une oreille attentive aux demandes exprimées. Ce qui s'est



Un cours d'accordéon (photo Yvon Boelle)

ECOLE D'AGRICULTURE DE LA TOUCHE
56800 PLOERMEL

Etablissement Privé d'Enseignement Secondaire Agricole

FORMATIONS :

- CAP Agricole (employé d'élevage)
- BEP Agricole (agriculture - élevage)
- BTA - Général - BTA - option conduite de l'entreprise agricole et BAC D' (Se agromonomiques et techniques)
- BTS - Productions animales

56800 PLOERMEL, Téléphone 74.00.55

Un aéroclub à Ploërmel

L'idée de créer un aéroclub à Ploërmel germe dans les esprits depuis quelque temps déjà. C'est à Jacques Gault et à quelques passionnés de l'air que l'on doit sa concrétisation. L'aéroclub de Brocéliande est donc né. Son objectif : favoriser la pratique de sports aériens comme le vol à moteur, le vol à voile, l'ULM et l'aéromodélisme. Pour les trois premiers, c'est l'aérodrome de Loyat qui servira de piste - rapidement, ce sera par le Département, est ouvert à la circulation aérienne privée. Quant à l'aéromodélisme, sans doute faudrait-il envisager une piste spéciale afin que les petits et les gros avions ne courent pas le risque de se rencontrer. L'avenir de l'ULM, sport en pleine expansion, est lié sans aucun doute à celui d'un

projet de création d'une société de fabrication d'ULM. Si ce projet aboutit, il n'est pas impossible que s'ouvre en même temps à Loyat une école d'apprentissage de conduite pour apprendre à piloter ces engins. Quel que soit l'ULM est amené à connaître des jours fastes.

Pour l'instant, l'aéroclub de Brocéliande n'en est encore qu'au stade de la préparation ; tout ne se fait pas en un jour : c'est vraisemblablement à l'été 1983 que l'on assistera aux premiers vols. En attendant, il va falloir trouver des instructeurs, acheter du matériel, prendre du personnel pour l'entretenir, construire un hangar... et obtenir du Syndicat Mixte de l'Etang au Duc, gestionnaire de l'aérodrome, l'autorisation de l'installer.

concretisé par l'obtention d'un Emploi d'Initiative Locale dans un premier temps, puis de Développement Culturel et enfin d'un poste FONJEP. Des pourparlers vont être engagés avec l'Education Nationale, l'Agriculture et la Santé pour une éventuelle collaboration.

Si le Conseil Général apporte également une quote-part, la Région, en particulier dans le cadre de la Charte Culturelle, n'a jamais accordé le moindre centime.

Quant aux communes ou syndicat de communes, hormis le crédit d'équipement accordé dans le cadre du Contrat de Pays, chez certaines ce n'est pas l'enthousiasme pour déboursier ! Même si les choses évoluent peu à peu on est loin de la prise en charge-relais souhaitée par l'Etat. Problème éternel d'un monde rural méfiant à l'égard du culturel ou général, de municipalités peu disposées à aider des associations dont elles ne contrôlent pas, plus ou moins directement, les objectifs.

Ce n'est heureusement pas l'énorme travail à accomplir dans ce secteur pour modifier les mentalités qui est susceptible de briser le mouvement pour une prise en charge culturelle du monde rural par lui-même, même s'il le contraire. Structure originale, probablement la seule de ce type en France, voulant se faire reconnaître en tant qu'école expérimentale de musique populaire, "Even à la Musique du Pays" participe avec d'autres organismes au regroupement des écoles de musique et danses populaires de Bretagne qui se retrouveront dimanche matin 12 décembre au Conservatoire Régional de Ploërmel.

* Contact E.M.P. : 2, rue du Général Thuault ou rue du 8 Mai 45, 56800 Ploërmel. Tél. (97) 75.65.49 ou 74.27.19.
* Contact Regroupement Ecoles de Musique Populaires : J.P. Colin, 21, rue Pierre Semard, Lanester. Tél. (97) 76.56.44.

En 1982, au Crévy, une certaine vie de Château...

"... du ciel est doux. Les horizons de ce pays, il fera bon vivre avec eux. Ici, le long des âges, je berrai mon âme..."

J.P. CALLOCH

Monique et Didier Bouquet-Nadaud, les heureux locataires du Château du Crévy, ne sauraient être en désaccord avec J.P. Calloch. Tant leur âme se trouve, sur cette ossature de rocs, être en communion avec les éléments et les hommes. Que vous passiez votre chemin sur les rives de l'Oust, avec l'esquisse polissante de saluer le château. Au fond d'une grande allée ombragée, vous le dénicherez, s'y arrêter, c'est un peu le réhabiliter. Dans cette terre silencieuse, cette grande demeure dégage une force tranquille. La ligne puissante, la surface ample et non surchargée d'éléments décoratifs saranés, interrogent l'espace nourri des reminiscences d'un passé mystérieux.

LOCATAIRES A VIE

En février 1965, Monique et Didier Bouquet-Nadaud découvrent le Crévy au cours d'un voyage dans la région. "Ce château semblait abandonné avec trous dans la toiture, fenêtres manquantes et arbres poussant dans les murs. A cette époque, il servait d'annexe à la ferme proche. Le salon faisait office de réserve à blé, dans la salle à manger on y pressait les pommes, et voisinaient in situ poules et cochons. Jour après

jour, nous y venions en nous disant : il faut le sauver car nous avions tous les deux l'impression qu'il appelait au secours". De tractations en tractations avec les fermiers, non résolus à vendre leur "bâisse", une solution fut trouvée en janvier 1966. Monique et Didier deviennent locataires à vie. Si le manteau du château offre aujourd'hui une structure harmonieuse sans césure dans le rythme et un espace intérieur à la décoration heureuse, c'est que les occupants ont dû et se mettre à l'ouvrage. De week-end, en vacances et définitivement, le choix fut fait de quitter la sphère parisienne pour venir habiter ici ce château bien vivant au bâtiment central s'allongeant entre les tours. L'appel au secours entendu, le "malade" reprend vie. Pour lui administrer quelque traitement, il fut sollicité le concours des Monuments Historiques et du Conseil Général. "Songez, nous dit Didier, que dans le corps central, il reste deux étages en ruines".

UNE AME RETROUVEE

Mais Monique et Didier qui ont un goût certain de l'esthétique, essayent de faire en sorte que le château retrouve son âme, celle des trois époques qui s'y conjuguent : Moyen Age, 17^e et 19^e siècles. Ils ont su entendre le langage des pierres et s'intéresser à l'histoire du Crévy. Pièce maîtresse de la Région, à quelques encablures de la sénéchaussée de Ploërmel, le Crévy tendait sa juridiction jusqu'à Guer. Au XVII^e siècle, le Crévy avait plus de 1 000 tenanciers. "Il y a seulement cinquante ans, quinze personnes vivaient à demeure ici-même et parmi elles, toute une corporation de gens de services". Aujourd'hui, la Vie de Château ne nourrit plus guère que scénarios et gens passionnés comme le sont Monique et Didier, vivant depuis 17 ans leur "coup de folie", "coup de cœur" et "passion", fusion de leurs deux rêves. Leurs voyages successifs à l'étranger leur avaient fait rencontrer musées et châteaux de tous genres, et c'est dans cette campagne, loin des foires estivales, qu'Ariane les a amenés. Après avoir vu tant de richesses, ils ont entrepris de restaurer ce qui était jusqu'au 18^e siècle une caserne et offrait un intérêt stratégique. "Ce qui nous plaît ici, c'est que l'on sent la vie, les ajouts des générations plutôt que d'avoir un bâtiment construit en 10 ans et qui n'ait pas bougé depuis lors".

L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE

Monique et Didier vivent sur une véritable marmite bouillonnante. Leurs idées ne manquent pas mais les difficultés matérielles ne sont que certains de leurs détracteurs ont qualifiée de "folie des grands", leur a donné l'idée de créer "L'Association de sauvegarde du Château du Crévy". Vie de labeur en ces murs, mais "je n'en changerais pas pour un empire" ajoute la maîtresse des lieux qui nourrit pour "son" château une boulimie.

Antiquités dans le demi sous-sol, magnifique salon au rez-de-chaussée surélevé, tout respire le goût du beau : moulures et parquets de Versailles.



les", salons en enfilade, jusqu'au moindre petit détail du confortable salon-bibliothèque. Monique entend bien du reste créer en ces lieux un "Musée du Costume". Elle qui a consacré trente années de sa vie à créer des maquettes de costumes, parle avec passion de ces matériaux vivants que sont les tissus et des êtres qui les ont "habités". "Il est grand temps que des œuvres artistiques comme le sont les costumes trouvent leurs lettres de noblesse. Pourquoi n'y aurait-il que New-York et Tokyo à exposer mannequins des siècles passés, parés de brocards d'or ou d'argent, coiffés de perruques dont le tulle est fait de vrais cheveux, vêtus de pourpoints ou chausés de poulinnes ?".

La fabuleuse histoire du Crévy s'écrit sur la terre des jours, tissée par deux êtres en une trame où a sévi le remembrement sans pitié.

MARIE-CHRISTINE TRÉGARO

Une page d'histoire

INTERET LOCAL DU MORBIHAN
HORAIRE des Trains
assurant le transport des Voyageurs à partir du 10 MAI 1952

Direction	Train	Heure
Nantes - Morbihan	1	7h 15
	2	11h 15
Morbihan - Nantes	3	13h 15
	4	17h 15

Samedi 25 Décembre
21 H

Salle des fêtes de
MALESTROIT

FEST-NOZ avec
Bleizi Ruz

Le Pays de Ploërmel en 1982

PAR LOIC MORVANT

Depuis sa création en 1979, la Délégation de la Chambre de Commerce et d'Industrie à Ploërmel assure un double travail de participation active au développement du pays et d'analyse des grands courants économiques locaux. Elle est chargée de répondre aux besoins des commerçants prestataires de services et industriels de sept cantons : La Gacilly, Guer, Josselin, Malestroit, Mauron, Ploërmel, La Trinité-Portboho.

UN SOLDE MIGRATOIRE POSITIF

Le Pays de Ploërmel, au cœur d'une importante région agricole, a longtemps été voué à l'exode. Cependant après les derniers résultats provisoires du recensement de 1982, à l'instar de la région Bretagne, le solde migratoire ne cesse de s'améliorer. L'émigration s'est considérablement ralentie passant d'un déficit de 3 844 personnes entre 1962 et 1968 à un déficit de 470 habitants entre 1975 et 1982. Le pays de Ploërmel est actuellement la seule région de Bretagne, avec le pays de Fougeres, possédant un solde migratoire positif.

Aujourd'hui, les sept cantons comptent 68 205 habitants contre 67 016 en 1975 soit une augmentation de 1,6 %. Mais cette légère évolution cache des disparités entre cantons. L'amélioration des données démographiques ne saurait se satisfaire d'une situation dégradée de l'emploi. A cet égard les résultats enregistrés à l'Agence pour l'Emploi de Ploërmel sont encourageants. Bien sur 2 320 demandes d'emploi non satisfaites fin septembre 82, c'est trop, mais il faut noter que cela ne représente que 1,4 % d'augmentation par rapport au mois de septembre 1981. (Précisons que ce sont les meilleurs résultats obtenus sur l'ensemble de la Bretagne avec les agences de Quimper et de Vitré). Dans le même temps le Morbihan comptait 13 % des demandes d'emploi non satisfaites supplémentaires. Les 2 320 demandeurs d'emploi de l'agence de Ploërmel représentent 10 % de la population active du pays alors que le taux moyen du département est de 10,9 %.

LE DEVELOPPEMENT

Les études menées par la CCI auprès des entreprises employant 6 salariés et plus montrent que les 255 principales entreprises de la circonscription présentent à la fin 1981 un solde positif de 62 emplois par rapport à l'année précédente. Ils émanent du secteur tertiaire, notamment du commerce qui compense à lui seul les pertes subies par l'industrie et le bâtiment. Cependant, depuis le début de l'année, certains projets de développement industriel se sont concrétisés, participant de cette façon à la bonne tenue du pays de Ploërmel au niveau de l'emploi. Ainsi parmi les extensions récentes, il faut citer la Société Bretonne de Galvanisation à La Chapelle-Caro, les conserveries carentorennes, et la Société Elvaco au Roc Saint André.

Par ailleurs les établissements Yves Rocher se sont implantés dans les anciens locaux des Tréfileries de Saint Armel où 150 emplois sont occupés dont 70 embauches nouvelles, et la reprise de "Huit S.A." s'est matérialisée sous la dénomi-

nation "Ploërmel-Confection". D'ici la fin de l'année, la société SOVIPOR, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits à base de volailles, aura ouvert ses portes à La Trinité-Portboho. En ce qui concerne les projets d'extension à venir, on peut signaler ceux de l'entreprise Le Net à Josselin, des établissements Gauthier à Serent et de la société des ateliers d'usinage à Malestroit.

TOUJOURS LE DÉSENCLEAVEMENT ROUTIER

Pour favoriser l'investissement et attirer des industriels, le pays de Ploërmel doit répondre à certaines demandes essentielles. Ainsi dans le cadre de la politique de développement des zones sensibles de la Bretagne Centrale, le pays de Ploërmel bénéficie du taux maximum pour la prime à la création d'emplois, mais il reste un domaine où de gros efforts sont encore à effectuer : le désenclavement routier. Sur l'axe Vannes-Dinan, il reste à compléter la RN 166 au sud de Ploërmel. L'amélioration de la RN 24 vers Lorient progresse au rythme des subventions, mais rien pratiquement n'a été fait entre Rennes et Ploërmel, voie de communication commune à toute la Bretagne Sud vers Vannes et Quimper. Le développement économique passe inévitablement par l'amélioration des structures, une adaptation accrue du réseau routier aux exigences actuelles de la circulation est plus que nécessaire.

LE DYNAMISME DU SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire, particulièrement le commerce, fait preuve de dynamisme, nous n'en voulons pour preuve que le solde des 140 nouveaux emplois dégagés au cours de 1981. Dans ce sens, les quinze commerces commerciaux montrent que Ploërmel renforce son emprise par rapport à Vannes ou à Rennes. Mais le dynamisme du pays de Ploërmel se révèle aussi d'une certaine manière à travers les interventions (toujours plus nombreuses) ayant trait à la création de nouveaux commerces et services auprès de la Délégation de la Chambre de Commerce.

POUR UN TOURISME DE QUALITÉ

A ce propos nous notons en 1981 les 41 interventions liées au secteur hôtelier et à la restauration où il reste beaucoup à faire pour offrir aux touristes et aux gens de passage un choix entre plusieurs types d'étapes. Riche de son passé, de ses légendes et de ses sites, la région de Ploërmel peut promouvoir un tourisme rural de qualité en renforçant ses particularités pour compléter l'image touristique déjà appréciée du département.

Situé sur la voie de communication obligée pour les liaisons avec la Bretagne-Sud à partir de Paris, le pays de Ploërmel se doit de profiter de cet atout pour continuer à aller de l'avant.

LOIC MORVANT
chargé des études économiques à la C.C.I. du Morbihan

J E M1, rue Amiral Ronarc'h - QUIMPER
Tél. : 95.09.16**MAGASIN CONSEIL**
Jeux - JouetsTout le Modèle réduit train - avion - bateaux
Sa sélection des plus belles peluches**S.A.**
COUTURIER**MEUBLES****DECORATION**Route de Pont-l'Abbé
29000 QUIMPER - PLOMELIN
Tél. : 55.20.15★
6 Médailles d'Or
Qualité NF Meubles★
Ouvert le lundi toute la journée
Nocturne le vendredi jusqu'à 22 heures**PLOMELIN**

Une mutation en douceur

L'émigration des habitants des villes vers les communes rurales limitrophes est un phénomène bien connu, dont les causes ont été souvent analysées : recherche du calme, du contact avec la nature, d'un cadre de vie plus agréable. Par contre, les conséquences de ce mouvement démographique sur la vie des communes rurales suburbaines n'ont pas suffisamment retenu l'attention.

Le cas de Plomelin est l'un des plus typiques.

En 1965, les Plomelinois étaient à peine plus de 1 300. Certains d'entre eux travaillaient à Quimper, mais l'agriculture demeurerait l'activité essentielle. À partir de 1968, l'adduction d'eau, puis la création des premiers lotissements provoquèrent un accroissement rapide de la population. Celle-ci atteint aujourd'hui environ 3 200 habitants.

Cet accroissement n'a pas été passivement subi par la municipalité. Elle l'a au contraire encouragé en dotant Plomelin des équipements de base et en créant des lotissements communaux. L'augmentation de la population a, tout à la fois, accru les ressources et créé de nouveaux problèmes : il a fallu allonger le réseau routier et les canalisations, édifier des bâtiments scolaires et administratifs, tripler les installations sportives... La tâche de la municipalité, qui s'est efforcée de réaliser tout cela pour répondre aux nouveaux besoins qui se faisaient sentir, n'a pas toujours été aisée. La difficulté, pour une commune en expansion, n'est pas de faire face à ses annuités d'emprunts, mais d'obtenir rapidement les programmes subventionnés et les prêts. Les prévisions doivent être faites à très long terme.

Le procès du système archaïque dans lequel nous sommes encore enfermés (lentement administratifs, cloisonnement des ministères...) n'est plus à faire. La "dotation globale d'équipement", qui doit se substituer à la plupart des subventions spécifiques actuelles, donnera à la gestion communale à la fois plus d'efficacité, de souplesse et de liberté... à condition, bien sûr, que le volume de cette dotation soit au moins égal à la totalité des aides antérieurement perçues.

L'INTEGRATION DES NOUVEAUX PLOMELINOIS

Mais, si importantes que soient ces questions de gestion communale, notre propos n'est pas d'en entretenir longuement les lecteurs d'"Armor-Magazine". Nous voudrions attirer votre attention sur un autre point : le comportement des anciens et des nouveaux habitants les uns vis-à-vis des autres dans une commune en pleine mutation, la façon dont chacun des éléments de la population s'est adapté à cette situation nouvelle.



PAR ROBERT OMNES

Dans certaines communes, l'arrivée des "nouveaux" a provoqué des conflits aigus. Il est arrivé parfois que ceux-ci, désirant retrouver dans leur commune d'adoption les avantages de la ville qu'ils venaient de quitter (proximité des écoles, transports, assainissement, réputation...) tout en profitant de ceux de la campagne (tranquillité, environnement agréable, impôts moins lourds...) se soient empressés de présenter aux municipalités en place tout un "catalogue" de revendications : celles-ci, peut-être habituées à être ainsi bouculées, indispensées par le caractère intempêtif de certaines démarches, redoutant en outre une aggravation de la pression fiscale, ont trop souvent traité par le mépris les "nouveaux". "Ils ne vont tout de même pas venir commander ici !", se sont acérés les "anciens", ajoutant : "S'ils étaient si bien dans la ville de X..., ils n'avaient qu'à y rester !". Les "citadins", de leur côté, par manque d'ouverture d'esprit et de psychologie, ont tôt fait de traiter leurs interlocuteurs d'"arriérés". Ce dialogue de sourds a fatalement provoqué des hostilités ouvertes, qui n'ont pu aboutir, selon les communes, qu'à deux types de situations tout aussi déplorable : ou bien les anciens l'ont emporté et, gardant jalousement l'exclusivité du pouvoir municipal, ont refusé de prendre en considération des aspirations, même les plus légitimes, de la nouvelle population ; ou bien les nouveaux se sont unis pour chasser les anciens de la mairie et ceux-ci, rejetés, marginalisés, se sont sentis de plus en plus étrangers... dans leur propre village.

Je crois pouvoir affirmer qu'à Plomelin nous avons échappé à ces deux écueils et nous devons en être reconnaissants aux divers éléments de la population.

Comment cela a-t-il été possible ?

Il me semble que l'une des raisons essentielles a été le rythme de l'accroissement démographique : depuis 1968, celui-ci a oscillé entre 100 et 160 nouveaux habitants par an, avec une tendance au ralentissement depuis 1975. La commune n'aurait pas aussi bien "digéré" un apport plus brutal ou un rythme plus irrégulier.

Il faut tenir compte également de l'origine des nouveaux. Très peu d'entre eux sont de véritables citadins émigrés à la campagne. La plupart ont passé leur enfance et une partie de leur jeunesse dans une commune rurale corouaillaise. Installés quelques années à Quimper pour des raisons professionnelles, ils n'ont jamais "renié" leurs origines paysannes et la vie urbaine ne leur a jamais plu ; leur adaptation a donc été facile.

Une troisième raison de la bonne intégration des nouveaux habitants est l'importance de la vie associative. Certes, il en est qui, fatigués d'une semaine laborieuse en ville, aspirent à passer l'essentiel de leur week-end dans leur jardin ou au coin du feu ; il faut les comprendre ; pour ceux-là, Plomelin n'est qu'une "cité-dortoir". Mais, à tous ceux qui désirent y prendre part, les associations proposent les activités les plus diverses, depuis la danse bretonne jusqu'au yoga, en passant par le théâtre et la pétanque. Les anciens ont accueilli les nouveaux avec beaucoup de gentillesse et il n'est pas une société où les uns et les autres ne puissent se sentir à l'aise. Ajoutons que les relations entre les associations sont excellentes et qu'elles établissent ensemble chaque année le calendrier de leurs manifestations.

Le Conseil municipal comporte, à peu près à égalité, des membres des anciennes familles de Plomelin et des personnes établies dans notre commune depuis moins d'un vingtaine d'années. La diversité des métiers, des quartiers, des âges représentés au Conseil est également un facteur favorable au dialogue entre les composantes de l'actuelle population.

Gardons-nous toutefois d'un optimisme excessif ! L'intégration des nouveaux Plomelinois aurait été beaucoup plus complète si le bourg avait grossi plus rapidement que les quartiers situés plus près des limites de Quimper. L'approbation du Plan d'Occupation des Sols, le lancement de nouveaux lotissements, qui se trouvent presque tous dans le périmètre de l'agglomération centrale, enfin la perspective d'un certain développement commercial, permettront de réussir plus complètement une mutation qui, à Plomelin, a commencé et doit se poursuivre en douceur.

ROBERT OMNES
Maire de Plomelin

**Entreprise****Jacques PHILIPPE s.a.**5, rue de Kerfeunteun
Tél. : 95.78.72 - QUIMPER

— PAVILLONS —

APPARTEMENTS

Démarches administratives
Plans - Devis**SPECIAL PLOMELIN****Sommaire**

- Une mutation en douceur, par Robert Omnes
- Sur la voie du développement économique
- Penhoat - Braz
- La mairie à l'heure de l'informatique
- Démographie : la croissance continue
- Le P.O.S. : un indispensable moyen d'action au service du développement communal
- Le bourg de Plomelin : un nouvel essor, par M.A. Genin

- L'agriculture restera longtemps une activité dominante
- La parole est aux associations (table ronde animée par Anne-Edith Poulivet)
- Les jumelages, ferment d'amitié
- 15 années de passion pour l'archéologie et la géologie : le cercle François Le Bail, par Jos Philippe
- Anne-Marie Hascot-Lucas, tisserande
- La pompe à chaleur : l'exemple Perche

ENERGIES NOUVELLES

Pompes à chaleur
Capteurs solaires
Étude et devis gratuits
Maisons neuves et anciennes

Entreprise J. EVEN

Membre QUALIPAC
Plomelin - 29000 QUIMPER
Tél. : 94.26.36

COGEMAX

COMPTOIR GENERAL DE
MATÉRIEL ET MATÉRIAUX

EXPOSITION PERMANENTE

CARRELAGES - MOQUETTES
CHEMINÉES - SANITAIRES
et tous matériaux du Bâtiment

Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 19 h 30

Ty-Sanquer - 29000 QUIMPER
Tél. : 95.74.60
(Sortie de Quimper, prendre l'ancienne route
de Châteaulin D 770 km 5)

Sur la voie du développement économique

Plomelin, commune périphérique de Quimper, a assumé longtemps sa seule "ruralité" mais en 7 ans, 46 % d'augmentation de population et une mutation de la réalité socio-économique ont donné à Plomelin un nouvel état : une "suburbanité" toute neuve qu'il lui reste à maîtriser et à concilier avec son état traditionnel.

Consciente des maux, que peut apporter à plus ou moins long terme cette "suburbanité", la municipalité a préconisé trois remèdes radicaux pour chasser l'épouvantail de la "commune docteur" (ou pis de la banlieue) dans l'ordonnance que constitue le P.O.S. :

- maîtriser l'évolution foncière (urbanisation, protection de l'outil agricole, protection de l'environnement) ;
- prévoir les infrastructures routières et les équipements publics ;
- développer l'activité économique.

Si les deux premiers objectifs, pour être menés à bien, ne nécessitent principalement qu'une volonté et une vigilance politiques, le troisième est un pari sur lequel Plomelin a misé ses atouts majeurs.



GAGNER LE PARI DE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le P.O.S. a défini des zones d'activités économiques, d'une superficie totale de 60 hectares, en deux points particulièrement bien placés, situés en bordure immédiate du C.D. 785 reliant le pays bigouden à Quimper.

- la zone d'activités économiques de Penhoat-Braz : 38 hectares
- la zone industrielle de Kroaz Kermel : 22 hectares.

Mais dégager des terrains pour l'activité économique ne suffit pas, encore faut-il se doter

d'une panoplie de mesures attractives pour que les entreprises viennent s'y implanter.

Pour Plomelin, ces mesures attractives sont au nombre de trois :

- un cadre juridique idéal, simplifiant les implantations d'activités économiques ;
- une réglementation fiscale incitative ;
- un assortiment d'aides directes et indirectes à l'implantation et à l'extension d'entreprises.

1 - UN CADRE JURIDIQUE IDÉAL

• *Le plan d'occupation des sols*

Nous venons de préciser ci-dessus les objectifs fondamentaux du P.O.S. et la délimitation qu'il prévoit pour les zones d'activités économiques. Ce document, par le zonage qu'il applique, a savoir : U1 - constructible immédiatement pour toute entreprise et pour logement de fonction correspondant, et NA1 - constructible en respectant un plan d'aménagement d'ensemble en accord avec la municipalité, permet la réalisation immédiate d'un projet précis d'implantation dans ces deux zones en évitant aux entreprises les fastidieux préliminaires de la recherche du meilleur emplacement et de la coordination avec les procédures d'urbanisme applicables.

• *Le lotissement artisanal, commercial et industriel de Penhoat-Braz : l'outil-maître du développement économique de Plomelin*

Ce lotissement créé depuis 1980 s'étend pour l'instant sur 5 ha, totalement viabilisées, à l'intérieur de la zone d'activités économiques de Penhoat-Braz (38 ha au total).

L'environnement économique de ce lotissement est bien développé puisque déjà dix activités y sont implantées dont certaines depuis plusieurs années.

Actuellement les entreprises implantées dans le lotissement de Penhoat-Braz sont essentiellement de taille artisanale, cependant la municipalité vient au mois de juillet dernier, de signer un protocole d'accord en vue de l'implantation prochaine d'une unité industrielle du groupe TRECA sur un terrain de 2,5 ha jouxtant le lotissement. Cette usine de 2.000 m² couverts sera créée de 40 emplois en début d'activité. Le souhait de la municipalité est que cette opération ne soit pas la seule sur la zone car elle-ci peut très bien accueillir de grosses unités industrielles, mais par ailleurs, comme le précise Robert Omnes, maire de Plomelin : "Il ne faut pas négliger les petites et moyennes entreprises : elles représentent un tissu très fin, très complet et permettent une diversification des emplois".

2 - UNE RÉGLEMENTATION FISCALE INCITATIVE

Consciente, en ces temps de conjoncture économique difficile, que rien ne doit être négligé pour gagner le pari du développement économique de Plomelin, la municipalité a pris deux décisions en matière de fiscalité des entreprises :

- d'une part, toutes les créations ou extensions d'activités industrielles ou de services bénéficient d'une exonération totale de taxe professionnelle pendant cinq ans si ces créations ou extensions répondent aux critères réglementaires d'exonération ;
- d'autre part, le taux communal d'imposition de taxe professionnelle est fixé raisonnablement chaque année.

3 - UN ASSORTIMENT D'AIDES DIRECTES ET INDIRECTES à la création et à l'extension d'entreprises : ou la commune partenaire économique à part entière.

Mener une politique volontariste au niveau économique, signifie pour une commune qu'elle prenne l'initiative, en se comportant comme partenaire économique à part entière, afin de "meriter" son développement économique.

Ce comportement se manifeste sous diverses formes.

• *La zone d'aménagement différencié (Z.A.D.)*

Le P.O.S., nous l'avons vu est "l'arme" de base pour se doter d'une politique d'urbanisme. D'autres moyens juridiques permettent une action plus affinée à partir du cadre général

dressé par le P.O.S. La zone d'aménagement différencié ou Z.A.D. consiste à cet égard une procédure intéressante car elle permet à la commune de préempter tous terrains faisant l'objet d'une vente à l'intérieur du périmètre de Z.A.D.

À Plomelin, le périmètre de Z.A.D. inclut notamment toutes les parcelles destinées à l'activité économique au P.O.S. Il est ainsi possible à la municipalité soit d'acquérir des parcelles pour agrandir les zones d'activités soit d'agir en coopération avec une entreprise intéressée par tel ou tel terrain précis ou étant certaine que les terrains concernés ne pourront pas lui échapper.

Ainsi, par exemple, les 2,5 ha qui intéressaient le groupe industriel TRECA pour son implantation à Plomelin étaient situés en Z.A.D. ce qui a facilité grandement la négociation des terrains avec le propriétaire.

• *Le lotissement artisanal, commercial et industriel de Penhoat-Braz : une aide financière à l'implantation des entreprises.*

Toutes entreprises désirant s'implanter dans le lotissement de Penhoat-Braz bénéficient, à l'achat du terrain, d'une aide financière indirecte sur le prix de vente du m². En effet, la S.E.M.A.E.B., société d'économie mixte assurant la réalisation et la gestion de ce lotissement, reçoit de la part du Département et de la Région une prime au m² commercialisé dans le lotissement et en fait donc bénéficier par contre-coup l'entreprise en lui offrant un prix de vente du m² très avantageux. Actuellement le m² viabilisé dans le lotissement de Penhoat-Braz est de l'ordre de 53 F (T.C.).

• *La formule de l'usine-relais : l'exemple réussi de la S.I.D.E.P.*

Proposer des terrains aux entreprises c'est bien, leur proposer des locaux tout près c'est encore mieux, tel pourrait être l'argument promotionnel de la formule de l'usine-relais. Le problème de cette formule consiste à trouver "chaussure à son pied". En effet, avant de construire une usine ou un atelier relais il importe de définir un projet pouvant correspondre à une activité, l'idéal étant bien sûr de construire cette usine ou cet atelier relais en connaissant au départ de l'opération le ou les locataires futurs.

En matière d'usine-relais, Plomelin a eu une expérience originale en 1980, en rachetant aux enchères publiques une usine, la SCAPLEN, qui s'était implantée dans la zone industrielle de Kroaz-Kermel en 1971 et qui employait avant de déposer son bilan près de 135 personnes. Cette usine fut louée par la commune à l'entreprise SIDEP (15 emplois) spécialisée dans la confection de vêtements de mer.

L'usine vient en début d'année 1982 d'être rachetée par la SIDEP à la commune et cette

Entreprises les plus importantes de Plomelin

Raison sociale	Nature de l'activité	Emplois
Sarl Le Pape-Yves Z.I. Kroaz-Kermel	Travaux publics	63
Centre de Formation professionnelle Agricole et Horticole de Kermel	Enseignement professionnel	31
Meubles Couturier Z.A. Penhoat-Braz	Surface de vente de meubles	26
		Total des emplois : 304

La zone de PENHOAT-BRAZ		
Entreprises	Activités	Total emplois
- Meubles Couturier	surface de vente de meubles	26
- Etablissement Vigouroux	Vente - réparation machines agricoles et T.P.	5
- BATISTOP - DCR	surface de vente outillage - bricolage	12
- Entreprise Peon	charpente - menuiserie	3
- I.D.P. Cosquer	peinture	5
- Transports Sancoec	transport déménagement	2
- Entreprise Jacob	aménagement magasins - menuiserie	4
- Entreprise Dorval	menuiserie - tournage bois	4
- Le Corre	tolérier	4
- Le Couchoiron	transport aliment du bétail	4
		en construction

entreprise s'implante ainsi définitivement à Plomelin.

Cette opération est donc un succès puisque l'activité et des emplois ont pu être maintenus sur place.

Si la commune n'a pas pour l'instant d'autres projets d'usine-relais, ce genre d'opération n'est pas écarté pour autant, bien au contraire.

• *La formule construction d'usine avec vente par paiements échelonnés : l'exemple prometteur de TRECA*

Parente de la présente formule de l'usine-relais, la construction d'unité industrielle avec vente par paiements échelonnés est la nouvelle procédure mise en œuvre par la commune pour l'implantation du groupe industriel TRECA sur un terrain de 2,5 ha dans la zone d'activités économiques de Penhoat-Braz. Les bases de cette opération importante pour Plomelin ont été définies par un protocole d'accord entre les deux partenaires le 6 juillet dernier.

L'opération repose ici sur un système de participations financières des deux parties :

- commune de Plomelin : 70 % du coût de l'opération
- groupe TRECA : 30 % du coût de l'opération.

Ce projet est évalué à environ 4 000 000 F (non compris l'équipement intérieur).

La commune vient d'acquiescer les terrains et le permis de construire vient lui aussi d'être déposé.

Schématiquement, la commune sera propriétaire de l'usine et des terrains jusqu'à la fin de la construction, ensuite un acte de vente sera signé et TRECA sera alors le nouveau propriétaire de l'unité industrielle à charge pour la société de payer mensuellement à la commune une somme tenant compte des participations déjà versées et du remboursement de l'annuité d'emprunt contracté par la commune.

On le constate la réalisation de ce projet est en bonne voie et se concrétisera sans doute en 1984. Il est prévu la création de 40 emplois en début d'activité et il est fort probable que certaines entreprises locales puissent bénéficier de marchés de sous-traitance. L'usine TRECA fabriquera des matelas et de la literie et constituera également un centre de distribution sur la Bretagne.

Il apparaît donc que rien n'a été négligé pour que la commune puisse gagner le pari de son développement économique. Les atouts dont dispose Plomelin en ce domaine sont importants et malgré la crise économique actuelle, l'optimisme est quand même de mise à la municipalité.



LEVITAN

LEVITAN

Un nouveau mode de vie

K 5 - Route de Lorient - QUIMPER

Le lotissement de Penhoat-Bras

Pour répondre à diverses demandes d'implantation d'artisans, de petites industries et de commerces, la commune de Plomelin a décidé de créer un lotissement artisanal.

Elle a fait appel pour cette opération à la S.E.M.A.E.B. (Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Bretagne) qui réalise également pour la commune le lotissement d'habitation de Kosker Nevez.

Après étude, le site de Penhoat-Bras a été retenu : situé sur un plateau, assez loin des rives boisées de l'Odet et proche de la route menant de Quimper au Pays Bigouden, il permettait de répondre aux demandes dans de bonnes conditions, sans toucher aux plus beaux paysages de la commune.

Mais il ne fallait pas cependant oublier la qualité de l'environnement : des talus, des bois, des chemins creux existaient, on a souhaité que la plupart d'entre eux soient

maintenus, sans pour autant empêcher les constructions ou gêner le fonctionnement des ateliers, entrepôts ou commerces qui s'installeraient. Le plan retenu permet de réaliser ce vœu.

Aujourd'hui, sept entreprises sont installées ou en cours d'installation et le lotissement peut encore accueillir de nouvelles implantations.



La mairie à l'heure de l'informatique

Plomelin : commune en pleine expansion, commune suburbaine. La prise en compte de cette nouvelle réalité dans les orientations de la politique municipale suppose l'élaboration et la mise en place de nouvelles infrastructures, de nouveaux moyens financiers mais aussi de gestion et d'administration.

En effet, la gestion d'une commune en pleine mutation nécessite l'utilisation de techniques modernes afin d'être adaptée aux exigences du service public communal.

Dans ce cadre, le Conseil municipal avait étudié en début d'année différentes propositions de société spécialisées dans l'informatisation des services communaux. Le choix, après démonstration de différents matériels, s'est arrêté sur un micro-ordinateur correspondant aux besoins d'une commune comme Plomelin.

Ce micro-ordinateur, d'une accessibilité relativement simple quant à sa manipulation, permettra de traiter les listes électorales, la comptabilité communale, les salaires du personnel et la gestion du



service d'Assainissement. Par la suite d'autres fonctions seront développées.

Ce nouvel outil de travail impliquera une autre conception de tâches administratives. Les élus et le personnel de la Mairie en sont conscients mais comme le précise le Secrétaire de Mairie : "Plomelin est en pleine mutation, l'institution communale également. Il est nécessaire que nous nous adaptions aux nouvelles relations techniques de

gestion et d'administration afin de pouvoir offrir d'une part aux élus municipaux un personnel qualifié et d'autre part aux Plomelinois un service public communal qui puisse répondre à ce qu'ils en attendent aujourd'hui. Enfin, le développement des compétences et des moyens d'action du personnel communal est une des conditions indispensables à l'accession d'une véritable autonomie de gestion municipale".

S.E.M.A.E.B.
2, rue Vis, 29000 QUIMPER
Tél. : 55.46.94

Commune de PLOMELIN

En bordure de la route de Quimper - Pont-L'Abbé
Lotissement artisanal de PENHOAT BRAS

Terrains disponibles :
s'adresser en Mairie de PLOMELIN - Tél. : 94.25.57

Démographie : la croissance continue

Plomelin, bien que très proche de Quimper, fut pendant des siècles une paroisse, puis une commune essentiellement rurales : l'exode de la population agricole s'accroît au long du 19^e siècle, par suite des améliorations techniques et alimentaires, et atteint son apogée en 1966, avec 2 206 habitants. Puis l'exode rural, et l'attraction des métiers et des loisirs de la ville firent chuter la population de notre commune : le chiffre le plus bas fut celui de 1962 avec 1 319 habitants.

En 20 ans, entre le recensement de 1962 et celui de 1982, Plomelin passe de 1 319 à 3 191 habitants, soit une augmentation de 141 %. Ce spectaculaire renversement de tendance est typique des communes suburbaines, que touche le phénomène de "reurbanisation" (installation des citadins de la ville voisine, désireux de faire construire leur maison individuelle à la campagne). Cependant, en 20 ans, cet accroissement ne fut pas régulier :

Année du recensement	Population	Taux d'accroissement par rapport au recensement précédent
1962	1 319	
1968	1 371	3,9 %
1975	2 196	60,1 %
1982	3 191	45,3 %

On constate que la plus forte poussée eut lieu entre 1968 et 1975. Certes, la progression actuelle reste sensible, mais se ralentit un peu. On connaît les problèmes que rencontrent les candidats à la construction, surtout financiers, dans le contexte actuel ; d'autre part, l'augmentation du prix de l'essence restreint les avantages de la reurbanisation, qui entraîne de nombreux aller et retour entre la résidence campagnarde et la ville voisine.

Les opérations du dernier recensement étant très récentes, les résultats actuellement connus nous donnent seulement les chiffres globaux :
• population légale totale : 3 191 • population comptée à part : 150 (il s'agit essentiellement des scolaires de l'école de Kerbernes, qui ont été recensés à Plomelin, mais qui résident en fait chez leurs parents, dans une autre commune) • population municipale : 3 041.

Il faudra attendre le dépouillement complet des résultats par les services de l'INSEE pour voir des permanences ou des changements dans les structures de population, en particulier la structure par âges et la structure par catégories socio-professionnelles. A titre d'indication de la jeunesse de notre population communale, indiquons les chiffres de la population scolaire :

Ecole maternelle publique : 115 ; école primaire privée : 138 ; école maternelle et primaire privée : 103 ; enfants de 3 à 11 ans-scolarisés en dehors de la commune (surtout à Quimper) pour l'année scolaire 1981-1982 : 142 soit un total de 498 scolaires.

Il faut ajouter à ces chiffres ceux de deux écoles privées qui scolarisent des enfants et des adolescents de Plomelin, mais aussi d'ailleurs : l'école Diwan (maternelle et primaire) : 25 et le Centre de formation agricole et horticole de Kerbernes (adolescents de 14 à 18 ans) : 168.

Le P.O.S. : un indispensable moyen d'action au service du développement communal

La nécessité des plans d'occupation des sols n'est plus à démontrer. Ils permettent aux municipalités de mieux contrôler la construction et d'assurer un développement plus harmonieux des communes.

A Plomelin, c'est un arrêté préfectoral en date du 19 décembre 1979 qui a prescrit un P.O.S. Commune à la fois suburbaine et littorale, Plomelin ne pouvait échapper à cette procédure. Un P.O.S. n'est pas un document imposé par les administrations à la commune. Il est discuté entre toutes les parties concernées (Conseil municipal, Services départementaux, Associations...).

Nous avons tenu à donner à la discussion et à l'élaboration du P.O.S. un caractère aussi démocratique que possible.

C'est pourquoi diverses réunions (généralistes ou par quartiers) ont été organisées ; deux numéros spéciaux du bulletin municipal "bande Plomelin" ont été consacrés aux problèmes d'urbanisme ; une exposition a été présentée à la mairie, etc.

LES GRANDS OBJECTIFS
Grâce à ces consultations et aux compétences de l'urbaniste, Patrick Dubois, un accord très

large a pu se faire sur les grands objectifs du P.O.S. :

- Développer le bourg en rendant constructibles de vastes terrains dans un rayon d'un kilomètre environ autour de l'église, de la mairie et des écoles.
- Freiner l'expansion des agglomérations secondaires, qui ont vu tendance pendant les dernières années à prendre une importance excessive.
- Prévoir de vastes zones d'activités destinées à recevoir des entreprises industrielles, commerciales ou artisanales afin de répondre à une demande relativement importante et de créer des emplois.

- Réserver un espace suffisant à l'agriculture (80 % environ), afin de maintenir une activité économique essentielle et de conserver au paysage son caractère ; les personnes qui viennent habiter Plomelin pour échapper aux inconvénients de la vie urbaine ne souhaitent pas les retrouver dans leur nouvelle résidence.

- Préserver les sites-extraordinaires des bords de l'Odet et les vastes zones boisées qui bordent divers cours d'eau, en interdisant toute construction pouvant porter atteinte au paysage.

DEUX ECUEILS EVITÉS
Dans l'élaboration du P.O.S., les deux écueils ont été évités : le laxisme et l'excès de rigueur. Les zones constructibles ont été clairement définies,

ce qui met les propriétaires à l'abri de toute surprise : la consultation des plans désormais affichés en mairie permet de savoir si une demande de certificat d'urbanisme est recevable. Par ailleurs, les limites de zones ont été établies en essayant, dans toute la mesure du possible, de satisfaire les demandes des particuliers tout en respectant les grandes orientations du P.O.S. ci-dessus définies : les limites de zones sont rarement des limites de propriétés.

Le P.O.S. n'est qu'un cadre général, un point de départ... L'aménagement des zones constructibles et, en premier lieu, de celle du bourg, demande des études plus poussées afin d'éviter les erreurs commises dans certaines agglomérations urbaines qui ont grossi sans contrôle. Si nous voulons éviter ces erreurs, il est grand temps de prévoir le tracé des futures voies de circulation, des cheminements pour piétons, l'emplacement des espaces verts, la mise en place de nouveaux réseaux... C'est précisément le but de "l'étude préalable" qui a été confiée à MM. Dubois et Nasto ; ceux-ci travaillent en étroite collaboration avec la commission extra-municipale chargée de ces problèmes.

Sans une réflexion approfondie sur l'avenir de notre commune, on ne peut parler de véritable urbanisme. Il était urgent de s'engager dans cette voie.

ROBERT OMNÈS

Electricité générale
Chauffage électrique

LAURENT GARIN

Bourg de Plomelin - 29000 QUIMPER
Tél. 94.20.13

Le bourg de Plomelin : un nouvel essor

Sur une population totale de plus de 3 000 habitants, ce que l'on appelle traditionnellement le bourg de Plomelin ne compte qu'environ 200 agglomérés, regroupés en étoile autour de l'église. Pour l'instant, il a peu profité de l'augmentation considérable qui, depuis 10 ans, a permis que double la population de la commune. Mais, grâce à l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols, la quasi-totalité des lotissements prévus vont désormais donner au bourg, dans les cinq années à venir, un nouvel aspect.

La volonté des élus d'agrandir et d'embellir le bourg s'est manifestée depuis environ 15 ans quand il fallut développer les divers services : Maison pour Tous en 1969, école maternelle et restaurant scolaire en 1973, agence postale et nouvelle mairie en 1979, école primaire en 1981, nouveau terrain des sports en 1982...

En dépit de ces transformations, le bourg manquait de vie : faute de vendeurs de terrain à proximité du bourg, les lotissements qui se sont multipliés depuis 1970, se construisaient dans des zones plus dotées, si bien que leurs habitants étaient plus attirés par les commerces et services de Quimper au détriment de ceux de Plomelin. Et pourtant, ces commerces et ces services existent : les anciens se sont développés et modernisés et de nouveaux se sont créés : médecins, pharmacien, dentiste, kinésithérapeute, coiffeuse, antiquaire... En contrepartie, certains commerces ont fermé et les magasins se sont transformés en maisons d'habitation.

Dans le même temps, 29 maisons, réservées en priorité aux personnes âgées, ont été construites par l'Office départemental d'H.L.M., sur des terrains appartenant à la commune.

Mais, en dépit des efforts de chacun, les transformations déjà amorcées pour répondre aux besoins nouveaux, ne correspondaient pas à l'essor général de notre commune : il fallait donc accélérer l'évolution et donner un nouvel élan à la vie du bourg.

UN NOUVEL ELAN

Un des objectifs du P.O.S. a donc été de développer le bourg. Il fallait faire en sorte que les nouveaux Plomelinois s'installent dans un rayon le plus proche possible du centre. Dans l'élaboration du P.O.S., les nouvelles limites du bourg ont été considérablement élargies : du nord au sud - de Menez-Kervoueyen à Kéramér - d'est en ouest - de Kergolven à Siang-Ar-Beuz - environ 120 ha de terrain constructible ont été dégagés pour les 5 années à venir. Citons, par exemple, le lotissement municipal de Koker-Nevez et des lotissements privés comme ceux de Ti-Menhir, Ti Naou ou Penangur. Si l'on ajoute un certain nombre de maisons construites hors lotissement, il faut prévoir, dans les cinq années à venir, environ 160 maisons nouvelles.

Il est évident que les commerces existant déjà au bourg ne pourront que profiter de cet afflux de population. De plus, les élus ont prévu la construction de locaux commerciaux à proximité de la mairie. La municipalité envisage, dans un avenir très proche, la construction de 6 à 7 magasins qui seront loués : banque, auto-école, poissonnerie, fleuriste... Dans l'immeuble de l'ancienne mairie, 2 locaux commerciaux et 3 logements locatifs seront aussi aménagés très prochainement. Enfin, l'ancienne école des garçons va, elle aussi, subir de profondes transformations pures, en liaison avec l'Office d'H.L.M., 4 logements locatifs y sont prévus dans le courant de l'année 1983.

EMBELLIR LE BOURG

Il restera à poursuivre l'embellissement du bourg. Maintenant que les travaux d'assainissement y sont terminés, un projet a été demandé à la D.D.A. pour remodeler routes et trottoirs, enterrer les fils électriques et téléphoniques, aménager des parkings et des espaces verts (ainsi les 3 500 m² autour des menhirs). De plus, des terrains boisés ont été classés au P.O.S. en zone

inconstructible (bois de Kergoff, environs de la chapelle St Philibert...) qui permettront de garder des zones de verdure entre les maisons.

DE FLAUBERT A NOS JOURS

Qui reconnaîtrait aujourd'hui le bourg de Plomelin dans la description peu flatteuse qu'en faisait Gustave Flaubert en 1847 : "Un clocher est sorti d'entre les arbres, nous avons traversé un champ en friche, escaladé le haut bord d'un fossé. Deux ou trois maisons ont paru : c'était le village de Plomelin. Un seul sentier fait la rue, quelques maisons, séparées entre elles par des cours plantés, composent le village. Quel calme ! Quel abandon plutôt ! Les seuls sont vides. Les cours sont désertes". Que de changements... Le bourg de Plomelin, dans son nouvel aspect, offrira bientôt à ses habitants un ensemble harmonieux d'habitations, de services, de commerces, d'espaces verts afin d'être pleinement le pôle vivant de la commune.

MARIE-ANNICK GENIN
Adjointe au maire de Plomelin



Une nouvelle mairie depuis 1979

devin o lemarchand

Assainissement
Travaux souterrains
Fonciers, adduction d'eau
Transport et distribution Gaz
Génie Civil

S.A. au capital de 19 971 952 F TRAVAUX PUBLICS
B.P. 163 - 29105 QUIMPER Cedex Tel. (98) 55 41 53
Rue Général Weigand - VANNES Tel. (97) 54 29 48

HONDA
automobiles

Concessionnaire

Ets CANEVET
Route de Combrit
Kerlaouarn - 29120 Pont-L'Abbé
Tél. : (98) 87.03.12

Motoculture
Kubota
Bernard
Honda
Wolf
Echo

L'agriculture restera longtemps une activité dominante

Depuis plusieurs années l'agriculture bretonne vit une profonde mutation et l'agriculture plomelinoise n'échappe pas à la règle.

AGRICULTURE ET URBANISME

Située sur les bords de l'Odé et à proximité de Quimper, Plomelin de par sa situation géographique connaît une mutation aux aspects particuliers. En effet, une partie du foncier dont la vocation initiale était essentiellement agricole, acquiert au fil des ans une vocation nouvelle de terrain à bâtir.

Du fait de la proximité de Quimper, l'urbanisation soutenue de la commune depuis une quinzaine d'années, a contribué à soustraire au territoire agricole des surfaces plus ou moins importantes selon les secteurs. Par ailleurs, la faiblesse du marché foncier péri-urbain à l'origine de l'urbanisation a contribué à favoriser une dispersion de l'habitat sur le territoire communal.

Grâce au P.O.S., l'urbanisation se développera de façon rationnelle et les activités agricoles pourront se poursuivre sur l'ensemble de la zone naturelle qui s'étend sur 1 700 hectares de surface agricole utile (S.A.U.).

LES HOMMES ET LES EXPLOITATIONS

Les statistiques officielles nous apprennent que Plomelin comptait 175 exploitations en 1930. Il est vrai que parmi ces exploitations plusieurs ne totalisaient que 2 ou 3 hectares avec un cheptel de 2 ou 3 vaches. La réalité socio-économique d'aujourd'hui nous conduit à penser qu'il s'agissait là d'exploitations marginales, mais l'étaient-elles vraiment à l'époque ?

Le recensement de 1980 nous enseigne que 97 exploitations se partagent le territoire agricole de la commune. Mais si nous rétrotons une définition plus économique que statique, nous pouvons avancer le chiffre de 65 exploitations environ, avec une surface moyenne de 22 ha, chiffre qui est peu différent de l'exploitation moyenne départementale.

Cette moyenne recouvre des différences importantes comme le témoigne le tableau suivant :

S.A.U.	% des exploitations	chiffres d'affaires 1980	% des exploitations
- de 5 ha	20 %	- 200 000 F	64 %
de 5 à 20 ha	41 %	+ 200 000 F	36 %
20 à 35 ha	25 %		
+ de 35 ha	12 %		

Malgré les différences entre les exploitations plomelinoises, il convient de noter cependant que toutes ont conservé un caractère familial avec des ateliers aux dimensions humaines.

L'évolution des techniques, les contraintes économiques et le développement des activités secondaires et tertiaires a eu, ici comme ailleurs, les mêmes résultats sur la population agricole : une régression brutale de cette population, moins 200 personnes de 1970 et 1980.

Les ouvriers agricoles : 320 permanents ou temporaires il y a 50 ans sont à peine représentés aujourd'hui. Les 117 tracteurs recensés en 1980 ont remplacé leur main-d'œuvre de même qu'ils se sont substitués aux 340 chevaux qui existaient encore en 1930.

Au nom des nouvelles lois de l'économie moderne de nouveaux termes ont fait leur apparition dans le vocabulaire des agriculteurs : croissance, investissement et... endettement. Ces quelques mots suffisent à résumer la véritable métamorphose d'une agriculture en l'espace de quelques années.

LES PRODUCTIONS

En quelques décennies, la surface consacrée aux céréales a été divisée par 3. Inconnue il y a encore quelques années, la culture du maïs s'est très vite imposée, chassant des assolements traditionnels la betterave, les pommes de terre et l'avoine.

Les 1 700 hectares de S.A.U. sont consacrés aux surfaces fourragères : 1 000 hectares de maïs et aussi 360 hectares de céréales.

Les vaches à "2 000 litres" de lait ont cédé la place aux vaches à "5 000" et on enregistre une augmentation constante de la production avec un effectif stable depuis 20 ans.

La production laitière intéresse 75 % d'agriculteurs et elle représente 50 % du chiffre d'affaires total de l'agriculture plomelinoise. La production porcine concerne quant à elle 25 % des agriculteurs et représente 20 % du chiffre d'affaires.

Le développement des ateliers de type industriel, s'il est encore possible dans quelques secteurs de la commune, pose cependant le délicat problème de la cohabitation des élevages intensifs et de l'habitat néo-rural dense et dispersé.

QUEL AVENIR ?

60 % de la surface agricole est exploitée par des agriculteurs de plus de 50 ans et seulement 15 % de cette surface par des exploitants de moins de 35 ans.

Les chefs d'exploitations qui prendront leur retraite d'ici à 10 ans, exploitent 600 hectares et pour 80 % de cette surface il n'y a pas de successeur connu.

La pression urbaine sur le marché foncier gêne incontestablement les mutations de terres agricoles. Malgré la concurrence entre la vocation urbaine et la vocation agricole du foncier, que le P.O.S. tend à arbitrer, l'activité agricole restera pendant de longues années une activité dominante, d'autant plus que la crise économique actuelle tend à favoriser un certain retour à la terre.

Avec une urbanisation aux multiples conséquences, le rôle socio-économique de l'activité agricole revêt ici une dimension particulière qui peut être qualifiée d'écologique.

A Plomelin, sans doute plus qu'ailleurs, la cohabitation de la population citadine avec la population agricole constitue la réalité quotidienne...

VÊTEMENTS ISOTHERMIQUES

pour

- ★ PLANCHE A VOILE
- ★ VOILE
- ★ PLONGEE
- ★ PLONGEE PROFESSIONNELLE
- ★ VÊTEMENTS SURVIE EN MER «Cdt RIGOLET»



S.I.D.E.P. : 16, rue des Belles-Croix - 91150 ETAMPES (France)

La parole est aux associations

PLOMELIN

Réunis autour d'une table, les représentants des associations plomelinoises sont venus dire comment leurs différents comités fonctionnaient et qu'il n'était pas si difficile que cela de vivre à l'ombre d'une grande ville, en l'occurrence Quimper. Apparemment, la vie associative a su prendre une autonomie qui a un double rôle au sein de la commune : favoriser l'animation mais également permettre une meilleure intégration des nouveaux habitants qui, nous l'avons par ailleurs dans l'article sur la démographie, ont progressé de manière très importante.

C'est Robert Omnes qui a ouvert le débat, rappelant que le premier souci de son équipe en 1965 avait été de demander l'inscription de Plomelin au programme subventionné pour faire une Maison des Jeunes et de la Culture. Cet équipement, inauguré en 1970, fut l'occasion d'offrir aux associations la possibilité d'y exercer leurs activités. Rôle qu'elle remplit toujours aujourd'hui, bien que de plus en plus les Plomelinoises ressentent le besoin d'avoir une grande salle où, entre autres, il serait possible d'organiser des spectacles. "Actuellement, reconnaît le maire, c'est une nécessité : les associations utilisent cette MJC ainsi que des salles disséminées dans la commune (maire, ancienne école) mais c'est vrai, il manque cette grande salle". Alors à quand ? "C'est une question de financement".

Du côté des équipements, ce n'est tout de même pas négatif puisque la commune compte trois terrains de football, deux courts de tennis, un plateau de jeux qui sert aux écoles, des endroits où jouer aux boules, à la pétanque... Pour conclure ce chapitre sur les équipements, le maire lance une idée : "Si nous construisions une salle des fêtes, pourquoi ne pas s'inspirer de ce qu'on appelle en Allemagne "Bürgerhaus" qui est une maison communale qui comporte une grande salle et des petites salles. Une autre idée serait d'agrandir l'actuelle MJC par l'arrière".

En attendant que ces idées se concrétisent, ce qui demandera plusieurs années, la vie des associations continue. Elles sont une trentaine à avoir leur siège à Plomelin. Trente dont les principales sont représentées ici et dont nous faisons un tour d'horizon.

TOUR D'HORIZON

★ **Ar Re Goc Plovelh**, le club du 3e âge de Plomelin compte 244 adhérents, ce qui représente une forte proportion de la population du 3e âge de la commune. Leurs activités : celles de tous les clubs : les cartes, les boules, la galoche, le goûter tous les 15 jours, des excursions... "Nous faisons aussi de la gymnastique, cours animés par un kinésithérapeute, pour financer nos voyages, nous organisons une fois dans

l'année une kermesse ; il y a quelques années, nous avons fait une exposition de vieilles photos - l'idée avait beaucoup plu".

★ **L'association d'aide à domicile** a fêté cette année ses dix ans d'activités : partage entre les communes de Plomelin et de Combrit, cette association apporte plusieurs services : l'aide ménagère et l'aide familiale : cela touche autant les personnes âgées, que les cas sociaux, que les femmes en congés de maternité... "nous avons l'impression que notre association devrait fonctionner davantage, regrette une des responsables, et que nos services ne sont pas assez connus du public. Ceci dit, il y a certaines périodes de l'année où nous sommes obligés de recourir à un service extérieur tant la demande est intense et ne peut être couverte mais, dans l'état actuel des choses, créer un autre poste ne serait pas rentable".

★ **Pour l'association familiale**, les semaines ne semblent pas assez longues pour recevoir toutes les activités qu'elle offre ou voudrait offrir : il y en a pour tous les âges, pour tous les goûts : gymnastique féminine (60 personnes), yoga (3 cours par semaine), expression corporelle pour enfants, poterie et une bibliothèque qui compte entre 300 et 400 lectures, parmi lesquels des gens du 3e âge qui peuvent y venir le jeudi. "Cette bibliothèque fonctionne grâce à des ouvrages dont l'association s'est portée acquiesce, grâce aussi à la Bibliothèque Centrale de Prêt qui nous met en dépôt pour trois mois un certain nombre de livres. Nous sommes ouverts aux écoles et à plusieurs reprises, des élèves sont venus visiter les locaux afin de mieux les connaître et éventuellement d'avoir envie de les fréquenter ensuite".

Autres activités : des camps organisés l'été, des expositions, une grande fête tous les deux ans "un ragout de chou" et tout au long de l'année des conférences, des réunions d'information sur des sujets aussi divers que l'agriculture, l'alcool, les maladies cardiovasculaires, etc.

"Nous avons 120 familles qui adhèrent à l'association mais nous estimons que bien davantage sont concernées".

★ On quitte le milieu social et familial pour aborder le sport représenté entre autres par l'Entente Sportive, le club de football corporatif qui évolue au niveau de la région de Quimper : une vingtaine de joueurs seulement, venant souvent d'entreprises différentes "nous aimerions être davantage actuellement, ce sont toujours les mêmes qui sont pris".

Ce qui est à retenir d'intéressant, c'est toute la vie qui s'organise en parallèle avec ce club : les femmes des joueurs se sont mises à faire du jogging, des sorties en famille rassemblent maris, femmes et enfants, un tournoi belote est organisé chaque année, de même qu'un tournoi de sixte.

★ Si la FNACA n'a d'autre but que de se retrouver pour le plaisir, cette association qui regroupe 80 adhérents a été pour beaucoup l'occasion de mieux s'intégrer à la vie de la commune. C'est là aussi davantage un club d'amitié qu'un comité d'animation. Il n'empêche que, pour beaucoup, la FNACA a pu être une façon d'être davantage présent dans la vie associative.

★ Très actif est le Comité de jumelage qui veille au bon déroulement des rapports entre les Plomelinois et leurs homologues allemands de Betriedorf pour une amitié qui dure depuis 16 ans : des échanges ont lieu régulièrement entre les deux communautés et les liens se resserrent sans cesse au point d'amener des familles à entretenir des relations même à titre privé. Parmi les prolongements de ces échanges : un bulletin municipal bilingue et des réunions entre élus municipaux pour discuter de leurs problèmes, entre agriculteurs pour comparer leurs vies.

Un autre jumelage est en cours : celui de Plomelin avec des gallois (voir l'article sur les jumelages pour avoir plus de précisions).

Depuis 1974, une quinzaine de jeunes donnent à Plomelin et dans les environs, des pièces de Molière, Labiche, etc. "C'est le Club de Théâtre. C'est une troupe qui marche bien mais qui, du fait de la dispersion de ses membres, éprouve quelques difficultés à se réunir. Sans que la vie du club soit véritablement en danger, quelques éléments nouveaux y seraient apparemment les bienvenus".

★ Comme dans de nombreuses communes, école publique et école privée se partagent les effectifs scolaires, la première accueillant 240 enfants, la seconde 110.

Pour l'école publique, l'association des parents d'élèves se charge de différents problèmes touchant à l'éducation des enfants : organisation de classes de mer, de sorties éducatives (visite d'une usine de surgélation), animations (marionnettes)... "De plus, Plomelin a été choisie, avec deux autres communes du Finistère, à titre expérimental sur les activités de l'éveil : cela veut dire qu'un groupe d'enfants est suivi régulièrement".

Par ailleurs, un conseiller d'éducation musicale et un conseiller d'éducation physique viennent à l'école une fois par semaine.

Pour financer les différentes activités qu'elle propose, l'association organise un certain nombre de fêtes, parmi lesquelles une soirée dansante, une kermesse, une souscription volontaire...



Une partie des intervenants à la table ronde.

L'école privée (110 enfants) est en contact simple avec la commune. Son A.E.P. a essentiellement des problèmes financiers puisqu'elle a la charge des bâtiments dont elle est propriétaire. Pour arriver à boucler son budget, elle organise elle aussi des fêtes : une vente de gâteaux dont une partie de la recette va au financement de classes de neige, une soirée crêpes et une kermesse.

Diwan est un cas un peu à part puisque cette année, l'école est partie à Quimper, en attendant que les travaux de l'annexe école de garçons qui les accueillait soient terminés. Ensuite, deux classes resteront à Quimper et une reviendra à Plomelin.

★ Un peu las le Comité des fêtes de Plomelin où la vingtaine d'adhérents souhaiterait voir des nouveautés prendre la relève : "nous voudrions bien apporter des innovations mais c'est toujours sur les mêmes que cela retombe". Alors, on se contente d'organiser chaque année la même chose : la fête communale, une course cycliste couplée avec une fête foraine et cette année, pour la première fois, un tournoi de lutte bretonne.

★ Le cyclisme, bien que non représenté à cette table ronde, a été évoqué : on a signalé la présence de deux associations : le Sporting Club (cyclisme de compétition) et le Rederion Plovelh (promeneurs).

★ On l'appelle "Le Cercle". Le Cercle, c'est le cercle celtique "Ar Vilerien Plovelh" (les meuniers) qui compte une trentaine d'adhérents. Chaque semaine, en vue de sorties qui ont lieu plus particulièrement au printemps et en été, ces jeunes s'initient à la danse bretonne. Ils ont entre 10 et 20 ans, filles deux fois plus nombreuses que les garçons. Les déplacements qui les mènent bien au-delà des limites du département leur permettent d'être confrontés à un public varié. Voilà 16 ans que cela dure, avec des hauts et des bas, des bas quand on fait le bilan de certaines soirées organisées par le cercle et qui sont un peu bouclées par les plomelinois ; "on a fait venir François Badet, Alan Stivell bien avant qu'il ne soit célèbre, Marjool...".

★ On joue à la pétanque à Plomelin depuis 7 ans, 36 acharnés se retrouvent régulièrement pour s'adonner à la pratique de ce sport. Des rencontres ont lieu avec d'autres clubs, des concours sont organisés...
★ La Galoche, sport spécifiquement bigouden, est pratiqué ici par plus de 80 adhérents. C'est à Plomelin qu'ont eu lieu les Olympiades et

qu'en 1983 qui seront organisés les championnats du Monde de la Galoche !!! Du très sérieux puisque la municipalité a goudronné le haut du terrain des sports pour que les adeptes de ce sport puissent s'entraîner !

★ L'A.S. Plomelin que l'on présente en dernier est certainement, par le nombre de ses adhérents, une des associations les plus importantes de la commune. Cela commence avec l'école de football qui forme des jeunes de 6 à 12 ans. Le football à 7 compte une centaine de licenciés dont vingt sont en initiation l'ère année. "Nous avons pour ce football à 7, une équipe formidable qui accepte d'encadrer bénévolement des jeunes chaque semaine".

Tous les dimanches matin, quatre équipes plomelinoises jouent : minimes, cadets (2 équipes) et juniors. L'après-midi, c'est le tour de 2 équipes seniors. "Au total, c'est pour le foot 67 - 12 équipes et pour le championnat : 6 équipes, vous devez comprendre que pour fonctionner, il nous faut de l'argent ; celui-ci vient de plusieurs horizons : des subventions, les entrées (environ 80 spectateurs à chaque match joué par l'équipe A) et la bavette, un tournoi que nous organisons. Nous avons en projet un grand fest-noz qui aurait lieu en plein air".

Leur ambition : que l'équipe A accède au niveau Ligue (elle est pour le moment en district).

★ On parlera aussi de l'école multisports, animée par Jeunesse et Sports, et qui initie chaque mercredi après-midi des jeunes de 8 à 11 ans au rugby, au hockey sur gazon et au tennis. Peut-être certaines associations ont-elles été oubliées dans ce panorama de la vie associative ; tout le monde avait été invité ; beaucoup ont répondu comme en témoigne la longueur de cet article ; d'autres numéros nous permettront de donner la parole aux absents d'aujourd'hui.

Table ronde animée par ANNE-EDITH POILVET

Soutenez DIWAN C'EST L'AFFAIRE DE TOUS LES BRETONS
Diwan - 29214 TREGLONOU



Création de jardins

Jean TOULLEC
- PLOMELIN -
Tennis couvert en terre battue
Kerbiguet - km / - R.N. Quimper - PONT-L'ABBÉ
Tél. 94.20.95 - 94.24.98

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT J. DORNIC et FILS

10 bis, bd des Frères-Maillot, Kerfeunteun - 29000 QUIMPER - Tél. : 95.08.72 et 95.20.54

BUREAU D'ETUDES - PLANS - DEVIS - CONSTRUCTION DE : • maisons individuelles • immeubles • hôtels, etc...
TERRASSEMENT - MAÇONNERIE - BETON ARME - CHARPENTE - MENUISERIE

BIENTÔT UNE ULAMIR ?

Le projet est sur le point d'aboutir : une ULAMIR (Union Locale d'Animation en Milieu Rural) est en train de se mettre en place. Il s'agit d'un poste d'animateur qui concernerait plusieurs communes : Plomelin, Pluguffan, Plonéis, Guergat, Gourlizon et peut-être Plogonnec. Son rôle : créer des activités nouvelles, aider les associations pour toute tracasserie administrative et coordonner des actions qui pourraient être menées en commun.

Ce poste, qui devrait être attribué dès 1983, serait financé par les communes concernées, par le Département et par l'Etat.

Les jumelages : ferment d'amitié

En 1966 : à Berzdorf, commune de la Hesse, d'une rencontre entre deux personnes, animées d'une passion commune, la musique, va naître très vite un véritable jumelage entre cette commune de la Haute et Plomelin. Ce jumelage est aujourd'hui à sa sixième année et les échanges entre les deux communes sont maintenant considérés comme des événements traditionnels de la vie locale.

Septembre 1977 : signature de la Charte officielle du jumelage entre Plomelin, représentée par ses maires, M. Osmont, et M. Weber, burgomestre (maire) de la ville de Kirchhain.

Plomelin - Kirchhain-Berzdorf : une amitié franco-allemande vieille de 16 ans. Plomelin - Crzymoch : une parenté celtique retrouvée.

Kirchhain a annexé la commune de Berzdorf, le jumelage est donc venu étendre à la communauté représentée par la ville de Kirchhain, soit environ 13 000 habitants, Berzdorf qui comptait 800.

En 1982 : à la mairie de Plomelin un premier contact est établi avec un gallois afin d'organiser un jumelage avec la commune de Crzymoch (600 habitants agglomérés, mais une communauté de 3 000 habitants), située dans le sud-ouest du Pays de Galle, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Cardiff.

Octobre 1982 : une première délégation de Crzymoch, composée de quatre personnes, séjourne à Plomelin. Après diverses réunions, notamment avec les associations plomelinoises, un grand nombre de projets d'échanges sont évoqués et surtout le "courant" passe immédiatement avec nos "amis" celtiques, à tel point que le dernier jour de leur visite les discussions se font pour les trois ans et en breton et en gallois. Il faut préciser que d'après la légende, Plomelin aurait été fondé par un saint gallois du nom de Mervin et que nous sommes donc presque en famille.

Depuis la signature de la Charte de jumelage avec Kirchhain-Berzdorf, chaque année des voyages sont organisés entre les deux communes à l'occasion de spectacles, manifestations diverses, séjours folkloriques, chorales, rencontres sportives, inaugurations de bâtiments publics rassemblent les deux communautés. Mais la réussite de ce premier jumelage, hormis le côté officiel, réside surtout dans les liens d'amitié qui se sont tissés depuis maintenant seize ans entre les habitants et les familles de Plomelin et de Kirchhain-Berzdorf.

LES PROJETS 1983

Février 1983 : une délégation de Plomelin doit se rendre à son tour à Crzymoch afin de rencontrer la communauté galloise et officialiser le tout jeune jumelage entre les deux communes. D'ores et déjà, les échanges favorisent l'amitié fraternelle et durable.

En 1983 : Plomelin recevra ses amis d'Osney-Rhin et ses "amis" d'Osney-Manche, soit plus de cent personnes, une grande fête de l'amitié en perspective qui ne pourra que renforcer les liens entre ces deux communes d'Europe.

15 années de passion pour l'archéologie et la géologie :

«LE CERCLE FRANÇOIS LE BAIL

Créé à Plomelin, en mai 1968, le Cercle Fr. Le Bail a toujours son siège. Chaque dimanche, sans motif d'association, il ouvre dans deux domaines : l'archéologie et la géologie, et il sera en mai 83 son quinze années d'activités.

Formé à partir d'un noyau de "membres" des châteaux du passé, le Cercle a vu son effectif grossir, au fil des années. Devant un afflux de candidats, il a fallu créer une section réservée pour permettre à des membres amateurs d'adhérer. C'est pour deux raisons majeures : l'organisation matérielle des activités, d'une part, et l'aspect du groupe, par ailleurs.

En archéologie, les membres du Cercle ont participé à des fouilles officielles sur des sites de l'époque romaine en Cornouaille, une excavation de la Dixième des Antiquaires Historiques de Bretagne à la fin de la rue de Plomelin. Lors des sorties périodiques, l'archéologie tient une certaine place dans les activités culturelles du groupe : des visites commentées de monuments anciens sont organisées périodiquement et menées par des personnes compétentes.

En géologie, les excursions qui ont lieu tous les deux mois, ont permis depuis 1968 de mener constamment les recherches de Manuel Arcahan, sans en négliger qu'il est paléontologue. Les collections du Cercle, qui comprennent des séries de roches, minéraux et fossiles de Bretagne, sont abritées dans un local muni d'un réfrigérateur.

Le Cercle regroupe des personnes de cinq catégories différentes de Cornouaille finistérienne, appartenant à des catégories socio-professionnelles très diverses. Le caractère de groupe informel facilite les liens entre tous les membres que rapprochent, les goûts communs pour les vieilles pierres.

Le bulletin de la Société Archéologique de Finistère publie, chaque année, le bilan d'activités du Cercle Fr. Le Bail.

JOS PHILIPPE

Anne-Marie Hascoët-Lucas, tisserande

On vit souvent à côté des gens sans les remarquer. C'est sans doute le cas de beaucoup de Plomelinoises qui, chaque matin et chaque soir en partant à leur travail ou en rentrant chez eux, passent près d'un atelier de tissage sans le savoir. Anne-Marie Hascoët-Lucas est pourtant installée à la ferme de Keraval, à quelques mètres du centre agricole, non loin de la route qui relie Quimper à Plomelin. Mais comment le savoir ? Rien n'indique sa présence. Et comment ne pas être révolté par le long chemin, tout juste praticable les jours de pluie, qui mène à sa demeure ? L'occupant de ce lieu ne parle que d'un métier.

Le jeune a duré jusqu'à l'année dernière où les métiers ont recommencé à fonctionner : depuis, outre ses cours périodiques à l'école des Beaux-Arts et son activité artistique, le temps passe très vite.

Depuis qu'elle a recommencé, elle fabrique beaucoup d'échantillons, créant ainsi, à partir de laines qu'elle fait venir d'Espagne "en France, il n'y a pas de belles laines", des tissus qui servent à confectionner des tentures, des dessus de lit, des coussins... Après avoir traduit sur un papier

l'idée qu'elle a en tête, elle se confectionne donc des petits carrés de tissus qui pourront être ensuite des bases de discussion quand il s'agira de choisir un tissu de décoration.

DE LA BASSE-LICE A LA HAUTE-LICE

Pour l'instant, elle travaille uniquement sur des métiers de basse-lice (mètres horizontaux) qui limitent la production au seul tissage. Mais elle caresse l'espoir d'avoir un jour, peut-être pas, un métier de haute-lice (mètres verticaux) qui lui permettrait de se lancer alors dans la tapisserie et dans les pièces de plus grande couverture. Dans ce but, elle envisage très sérieusement d'apprendre cette technique auprès d'un tisseur.

Autre espoir : celui de se voir confier la décoration d'intérieurs de maisons ou de magasins : "Il y a un travail de recherche particulièrement intéressant par lequel l'on réalise l'identité dans le choix des couleurs et leur mariage".

Liberté ! Ce qui déplaît le plus à Anne-Marie Hascoët-Lucas, c'est de se voir contraindre d'exécuter un travail qui ne correspondrait pas à sa sensibilité : "Je ne veux pas que l'on m'impose des idées. J'aime travailler en collaboration avec les gens mais je refuse que ils me fassent faire ce que je n'ai pas envie de faire".

Aucune concession donc, ni à l'argent, ni à la mode : "L'évaluation artistique du public est quasi inexistante ; il s'agit de l'autre la personne s'investit sans aucun critère artistique". C'est un peu cette qualité qu'elle remet en cause lorsque elle parle de beaucoup d'artistes dont les succès sont plus commerciaux qu'artistiques.

Pour elle, le choix est clair : mieux vaut ne pas vendre que produire mauvais pour un meilleur rendement. Elle peut se le permettre, intellectuellement et matériellement parlant : elle a choisi sa voie et personne ne pourra l'en détourner.

A.E.P.



DEMEMAGEMENTS - MEUBLES à EMPORTER
DEPOT TRECA
Transports SANCEO et Fils
 25, rue Yves Tangy
 29000 QUIMPER
 Dépôt : ZAC Plomelin
 Tél. : 55.18.77

Téléphone : 55.05.97
 55.10.40 +

TRAVAUX PUBLICS - CARRIERES
 Forage de puits
 Matériaux concassés toutes granulométries
 Gravillons, Sables lavés et routés

«KERVRAHU-
 PENHARS-QUIMPER
 Tél. : (98) 55.71.30

«PONTILLIS-
 PEUMERIT
 Tél. : (98) 54.46.10

YVES LE PAPE & FILS
 29000 PLOMELIN - Tél. : (98) 94.23.44
 Tous terrassements, Lotissements, Goudronnage, Démolition, Minage

DC Vous avez un projet de construction ou de rénovation
 Faites appel à une
ENTREPRISE LOCALE QUALIFIEE
S.A. DENNIEL CLEMENT
 BEL-AIR - Pluguffan - Tél. : 55.04.31
 Bureau d'information
 2 bis, rue du Front - QUIMPER - Tél. 95.06.94
 Modèle TY IZEL
 TYPE 4 - S.H. 73,40 m²
264 000 F (sans terrain, ni garage)

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Tél. _____ Je possède un terrain OUI NON

Escaliers - Portes - Fenêtres
ESCALIERS
 De l'échelle de meunier à l'hélicoïdal
BREIZH-MENUISERIE
Yann GUEGUEN
 Plomelin - 29000 KEMPER
 Tél. : 55.11.42

La pompe à chaleur : l'exemple Perche

Vous habitez une maison individuelle équipée d'un chauffage central au fuel ou au propane. En moins de cinq ans, vous avez vu vos factures de chauffage quadrupler du fait de l'augmentation du prix des produits pétroliers.

A ce sujet, s'ajoutent les risques de contingentement et même de pénurie...

Vous êtes donc à la recherche d'une solution pour d'une part, être assuré de ne jamais manquer de chauffage, d'autre part, réduire votre budget chauffage, tout en bénéficiant d'un confort accru.

Cette solution existe : c'est la pompe à chaleur en relève de chaudière existante dans l'habitat individuel.

UN CHAUFFAGE :

DEUX ENERGIES DISPONIBLES

Pompe à chaleur en relève de chaudière existante dans l'habitat individuel : ce vocabulaire apparemment complexe

- aussi l'appellerons-nous *Perche* - recouvre un système très simple.

Votre installation de chauffage central actuel est conservée : on y ajoute simplement une pompe à chaleur. Cet appareil récupère des calories, ce n'est-à-dire de la chaleur, dans l'air extérieur et les utilise pour chauffer l'eau de votre circuit de chauffage central. D'où l'appellation pompe à chaleur.

Les calories récupérées sont absolument gratuites. La pompe à chaleur consomme de l'énergie uniquement pour les transporter, ce qui est très économique. Ainsi, on a calculé que chaque fois que la pompe à chaleur consomme une unité d'énergie, elle en fournit au moins 2,5 au circuit de chauffage.

A CHAQUE FROID SON CHAUFFAGE...

Trois façons de se chauffer en fonction de la température extérieure, sont mises en œuvre.

En mi-saison, lorsque la température est encore douce, seule, la pompe à chaleur fonctionne. Lorsqu'il fait plus froid, la pompe à chaleur doit recevoir une aide progressive de la chaudière qui seulement à ce moment, est mise en marche. Par grand froid, seule la chaudière fonctionne.

Perche permet donc de ne consommer le fuel qu'aux périodes les plus froides qui représentent en France un nombre de jours restreint. Le reste du temps, c'est la pompe à chaleur, petite consommatrice, qui prend le relève.

Autre avantage, vous bénéficiez en permanence de deux sources d'énergie parfaitement indépendantes. Si l'une d'elles vient à manquer, panne, pénurie de fuel... l'autre est immédiatement utilisable. Cette biternergie vous donne la sécurité d'un chauffage sans interruptions et concourt à votre autonomie énergétique.

Des installations Perche fonctionnent depuis plusieurs hivers dans toute la France. Elles ont mis en évidence des économies de fuel allant de 50 à 75 % selon les régions et des économies "en francs" pouvant atteindre 50 %, compte tenu de la consommation d'électricité.

L'INTELLIGENCE ENERGÉTIQUE

L'autonomie, enfin ! L'ensemble Perche a été mis au point pour utiliser de façon optimale la pompe à chaleur et la chaudière. Il vous permet de diversifier vos ressources en énergie. Vous ne dépendez complètement ni du fuel, ni de l'électricité et vous êtes sûr d'avoir du chauffage même en cas de panne de l'un des deux appareils.

Dans le même souci d'utilisation optimale, il apparaît que la fourniture d'eau chaude sanitaire doit être indépendante de la chaudière pour éviter un démarrage intempestif de celle-ci. C'est ainsi que les installations Perche déjà existantes ont été équipées d'un chauffe-eau électrique à accumulation, bien calorifique. Il n'utilise l'électricité que pendant les heures creuses et vous dis-

pose de faire marcher votre chaudière hors saison de chauffage. Enfin, il est recommandé d'isoler sa maison.

La température de l'eau du circuit de chauffage, lorsque la pompe fonctionne, ne dépasse pas 50° C, au lieu des 70-80° C habituels avec une chaudière. La chaleur se diffuse mieux dans les pièces.

De plus, l'eau à basse température réduit la corrosion et prolonge donc la durée de vie de votre installation tout entière.

Enfin, Promotelec a conçu un label spécifiquement destiné à Perche et délivré gratuitement. Il vous garantit que l'installation a été réalisée conformément aux spécifications optimales du produit.

Investissez pour l'avenir - faites installer une Perche.

Une Perche Garantie, Tout Installée (GTI) est une pompe à chaleur semblable à celle dont vous venez de découvrir les caractéristiques. Mais elle comporte en plus bien des avantages qui la rendent très attrayante :

- elle est fournie par un constructeur agréé par le ministère de l'Industrie ;
- elle est mise en place par un installateur agréé par le constructeur, faisant partie d'un réseau dynamique, compétent et exclusif ; le réseau Qualipac ;
- son installation s'accompagne d'un diagnostic précis

des caractéristiques d'isolation de votre logement, de façon à optimiser vos gains en coût d'exploitation ;

- elle est obligatoirement couverte par le label Promotelec Perche Garantie, Tout Installée (GTI) ;

Perche Garantie, Tout Installée (GTI), c'est aussi... Des prix forfaitaires attractifs, une garantie totale sur 5 ans, extensible à 10 ans, un investissement avantageux.

LE RÉSEAU QUALIPAC

Le réseau Qualipac est un réseau de distributeurs, d'installateurs, de sociétés de maintenance, créé par les constructeurs qui se sont engagés vis-à-vis des pouvoirs publics sur un produit - la Perche Garantie, Tout Installée (GTI) - sur sa fiabilité et sur son prix d'installation forfaitaire.

Au sein de ce réseau qui a l'exclusivité de la commercialisation des Perche Garantie, Tout Installée (GTI), les installateurs à qui vous ferez appel s'engagent à appliquer les bordereaux de prix fixés en commun avec les constructeurs, et à demander le label Promotelec Perche Garantie, Tout Installée (GTI).

Vous trouverez la liste de ces installateurs dans tous les points d'accueil d'Electricité de France de votre région.

DES TARIFS AVANTAGEUX

Grâce à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production, EDF a la possibilité d'offrir à ses clients, pendant tous les jours de l'année en dehors des jours d'hiver les plus chargés (jours de pointe), un kWh à bas prix à condition qu'ils acceptent, pendant ces jours de pointe, soit de ne pas consommer de kWh, soit de les payer à un prix beaucoup plus élevé.

Les jours les plus chargés correspondant aux jours les plus froids pendant lesquels la pompe à chaleur ne fonctionne pas. Les kWh consommés par la pompe à chaleur seront donc tous facturés à bas prix. Seuls les kWh consommés les jours de pointe par les autres usages de l'électricité (cuisine, éclairage, etc.) seront facturés au tarif fort. Au total, la facture d'électricité sera plus légère si l'on songe que le nombre total des jours de pointe est seulement de 22 par an.

Par ailleurs, des primes sont accordées par E.D.F. pour toute installation Perche en maison individuelle, avant recel le label Promotelec, mise en service avant le 1^{er} janvier 1983, versement d'une prime de 3 000 F ; cette prime sera reléguée par une prime de 1 000 F pour les installations mises en service au cours de l'année 1983, se cumulant avec la prime de 1 000 F versée à toute installation Perche qui ne pourrait obtenir le tarif EJP pour des raisons techniques.

D'autres avantages, tels la déduction fiscale sur vos revenus imposables de 1 000 F plus 1 000 F par personne à charge, la participation de l'Agence Nationale pour l'Amélioration (ANAH) en faveur des propriétaires bailleurs, ne sont pas négligeables.

FAITES VOS COMPTES

Pas d'hésitation... Faites appel au réseau Qualipac pour que, très bientôt, vous aussi, vous puissiez compter parmi les milliers d'utilisateurs de la Perche Garantie, Tout Installée (GTI).

COUVERTURE - ZINGUERIE

Albert Raphalen

Allée de Kerguen - 29000 PLOMELIN - Tél. 94.24.68

TRAVAUX EN CIMENT

Avec la pompe à chaleur Perche votre chaudière file doux !



La pompe à chaleur Perche en tandem avec votre chaudière vous fait économiser jusqu'à 50% de votre budget chauffage.

Vous habitez une maison individuelle chauffée au fuel. Associez à votre chaudière une pompe à chaleur Perche. Vous ferez de substantielles économies.

Le secret ? Perche capte les calories gratuites de l'air extérieur et, pour une consommation électrique réduite, les injecte dans le circuit de chauffage.

Selon la température, pompe à chaleur et chaudière travaillent ensemble... ou séparément.

Et comme Perche travaille beaucoup, votre chaudière se repose beaucoup. Résultat ? La baisse de votre consommation de fuel vous fait économiser de l'énergie jusqu'à 50% de vos dépenses d'énergie.

Perche Garantie, Tout Installée (GTI), c'est :
 • un prix forfaitaire (pompe + installation),
 • une garantie par le constructeur pièces et main-d'œuvre sur 5 ans (extensible à 10 ans),
 • un financement à un taux avantageux,
 • un réseau exclusif d'installateurs appelé Qualipac.

ELECTRICITE DE FRANCE ☛

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à :
Monsieur G.T.I., Centre E.D.F. de Quimper
 B.P. 333 - 29191 Quimper Cedex - Tél. : 90.33.65

ELECTRICITE GENERALE - Chauffage - Isolation



Remy TANNEAU

Plomelin tél. 94.20.97

Cabinet VERLINGUE

ASSUREUR CONSEIL

3, venelle de Kergos - 29000 QUIMPER

Tél. : (98) 55.44.44. — Téléx 940 824

ASSURANCES TERRESTRES - MARITIMES - AERIENNES
 REGIMES DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE CADRE
 ET SALARIES

Une organisation à votre service

GARIOU

CHEMISIER - HABILLEUR

HOMME - DAME

27-29, Rue Kereon - QUIMPER - Tél. : 95.11.73

Ets QUINIOU s.a.r.l.

Gérant : Jean-Yves NEDELEC

COMBUSTIBLES LIQUIDES

LUBRIFIANTS MOBIL

Dépôt :
 449, Ménez-Prat - Route de Rosporden
 QUIMPER

Tél. Dépôt : 90.37.35

PLOMELIN ★ FIN

VIVEZ A LA CARTE!



**EUROCARD
LA CARTE DU CRÉDIT AGRICOLE**



Renseignez-vous



CRÉDIT AGRICOLE

PAIMPOL

Paimpol vit dans la diversité

PAR MAX QUERRIEN

Ce qui frappe, je crois, à Paimpol, c'est la diversité et la vie. Centre commercial et artisanal, avec un marché hebdomadaire où l'on s'écrase, port de commerce, d'accostillage et de plaisance, siège de nombreux services "tertiaires", ville d'hôpital, cité scolaire avec un lycée, plusieurs collèges, une école nationale de la marine marchande et une école d'apprentissage maritime, cité sportive aussi, avec quatre terrains de football, six courts de tennis, trois gymnases, deux écoles de voile et de nombreux équipements, terre de primaires, siège de nombreuses associations, commune tout à



la fois urbaine et rurale, terrienne et maritime, qui travaille toute l'année mais est classée station de tourisme, s'est fabriquée une plage artificielle mais fait la marée au bas de l'eau, s'équipe d'une voirie moderne mais forme des commandos d'habitants pour soigner ses sentiers champêtres. Paimpol est tout et son contraire, et c'est une preuve de santé.

On a soigneusement évité de tracer des frontières intérieures. Ainsi les HLM sont en cœur de ville, le foyer-logement est en train de surgir du sol au milieu des rues commerçantes ; le centre-ville et la mairie sont aménagés pour les handicapés ; la plage la plus centrale est à deux pas du port ; un centre d'accueil et d'animation et quelques autres salles municipales abritent les associations et les mouvements les plus divers, une école de danse, une école de musique et plusieurs clubs sportifs ; festoi-noce, buffets campagnards, fêtes de la mer, fêtes de quartier, animation de rues, bals publics ou sur invitation se succèdent à un rythme vigoureux. Paimpol vit.

Mais Paimpol songe aussi à son patrimoine. Son musée de la mer où domine le temps d'Islande, s'installera prochainement dans une ancienne sécherie de morue devenue par la suite voilerie. Un dandee destiné à devenir l'annexe de ce musée va être classé monument historique. Les petites chapelles de Lanvigneac, de Kergrist et de Sainte-Barbe ont été restaurées. La magnifique abbaye de Beauport, en instance d'acquisition par le Conservatoire du Littoral au milieu d'un site exceptionnel, va trouver son destin culturel et rayonner sur tout le pays.

Et les Paimpolais, généralement gais - quelquefois ils ronchonnent mais ça ne dure pas - chanteront sans prétention aucune : "Paimpol, Paimpol, Paimpol c'est le pays". "Des p'tits oiseaux du paradis...".

MAX QUERRIEN
Maire de Paimpol



Le port de Paimpol vu par Alain Lemaitre

Spécial Paimpol

- ★ Paimpol vit, par Max Querrien
- ★ Une ville accessible à tous, par Paulette Kapry
- ★ Des nouveaux services en faveur des personnes âgées
- ★ L'urbanisation : pour vivre mieux, une interview d'Yves Le Carrou
- ★ L'enseignement maritime à Paimpol
- ★ La pêche, par Jean Floury
- ★ L'ostréiculture
- ★ Du nouveau au port de Paimpol
- ★ Paimpol, centre moteur de la côte du Goëlo
- ★ Au Musée de la Mer, Eliane Deshayes s'entretient avec Jean Le Meur
- ★ Le centre culturel du Goëlo Anjela Duval

S
O
M
M
A
I
R
E

marque nationale de l'occasion

Votre concessionnaire Renault à Paimpol c'est

POIDEVIN S.A. Route de Lanvollon. Tél. 20.73.15

12 décembre - LANNION
GILLES VIGNEAULT
(17 h)

Comptoir Coopératif

46,
av. du Gal de Gaulle
PAIMPOL
Tél. 20.80.22
Fournitures générales
aux meilleurs prix

ACCASTILLAGE-PEINTURE
VETEMENTS - MARINS
KARIGES - JEANS
TENTES DE PLONGÉE
PLANCHES A VOILE

LA CAISSE D'EPARGNE
VOUS PROPOSE

- * COMPTE CHEQUES : l'instrument pratique de gestion de votre budget
 - * LIVRET A : la meilleure rémunération pour de l'argent disponible
 - * LIVRET B : vos dépôts rémunérés sans limitation de plafond
 - * LIVRET D'EPARGNE POPULAIRE : votre épargne conservera sa valeur même au bout de plusieurs années
 - * BONS D'EPARGNE : aussi simples que des billets de banque, mais qui rapportent
 - * LIVRET EPARGNE-LOGEMENT : une épargne libre permettant un emprunt à faible taux
 - * PLAN EPARGNE-LOGEMENT : un placement avantageux sans impôt donnant droit à un prêt à taux réduit
 - * PRET : des prêts immobiliers et familiaux à des taux avantageux
- Renseignez-vous à la CAISSE D'EPARGNE
17, place du Martray - PAIMPOL
Tél. : 20.80.33

Une ville accessible à tous

La municipalité s'est efforcée de rendre la ville et les bâtiments communaux accessibles à tous : aux handicapés, aux personnes âgées, aux mères de famille poussant leur landau.

Chaque nouveau trottoir comporte des bords au droit des passages piétons.

Une rampe a été construite à la salle des fêtes pour éviter les six marches qui interdisaient à certains son accès.

Des places de parking au centre-ville ont été réservées aux handicapés et une cabine téléphonique spéciale y a été aménagée (place de la République).

La mairie a été repensée, redistribuée dans cet esprit. Installée dans une très belle maison d'armateur du siècle dernier, son escalier monumental, superbe pour la photo de mariage, la rendait totalement inaccessible à bon nombre de Paimpolais. Un réaménagement complet a transféré les services les plus fréquents : l'état-civil,

le bureau des affaires sociales, dans l'ancien sous-sol de plain-pied avec l'extérieur.

Un ascenseur permet de se rendre aux étages supérieurs. Portes, ascenseur, un w.c. ont été conçus pour permettre le passage d'un fauteuil roulant.

Dans le groupe de HLM en cours de construction, tous les logements du rez-de-chaussée, plus spécialement destinés aux handicapés et aux personnes âgées, ont été conçus avec des entrées individuelles sans marche sur l'extérieur.

Tout projet devrait tenir compte de l'accessibilité aux handicapés, car il est souvent difficile et malheureux sur le plan esthétique de réaliser par la suite des aménagements, alors qu'il est toujours possible de concevoir des équipements qui ne représentent pas un obstacle supplémentaire à tous ceux qui se dressent déjà sur le chemin difficile du handicapé.

PAULETTE KAPRY

Des nouveaux services
en faveur des personnes âgées

Le service d'aide ménagère fonctionne depuis plusieurs années. Son activité est en constante progression. En 1981, 40 752 heures ont été effectuées auprès de 169 personnes par 97 aides ménagères.

Depuis juillet 1982, un service de soins à domicile est venu le compléter, sous la responsabilité d'une infirmière coordonnatrice salariée, les infirmières libérales et 4 aides soignantes sont déjà intervenues auprès d'une vingtaine de personnes.

Le foyer-logement en cours de construction au centre-ville a été pensé avec des équipements de restauration qui permettront de servir les repas à des personnes externes à l'établissement et de réaliser par la suite la distribution de repas à domicile.

Si l'état de santé ou l'environnement matériel et familial ne permettent plus à la personne âgée de rester chez elle, divers établissements, selon son degré d'autonomie, peuvent l'accueillir.

UN SERVICE LONG SEJOUR A L'HOPITAL

Enfin, pour ceux qui ne peuvent plus vivre seuls, même avec le concours de l'aide ménagère et de l'infirmière, la création d'un service de long séjour à l'hôpital de Paimpol permet l'hospitalisation en évitant le départ vers les établissements extérieurs à la commune qui rendait les visites difficiles entraînant une coupure avec les amis et la famille.

P. K.

L'urbanisation : pour vivre mieux

Pour Yves Le Carrou, maire-adjoint chargé des travaux, de l'urbanisme et du port de plaisance, l'ensemble des aménagements réalisés dans la commune de Paimpol a très sensiblement amélioré l'environnement et la qualité de vie.

Armor magazine - L'urbanisation d'une localité est intimement liée au plan d'occupation des sols, qu'en est-il à Paimpol ?

Y. Le Carrou - Dans notre commune le POS a été approuvé en mai 1979. Il est dirigé vers trois pôles : Paimpol centre, Sainte-Barbe-Kerity et Plounez.

L'entassement de Paimpol la vouait à l'aphysie, c'est pourquoi il a été nécessaire d'inclure Kerity dans le grand Paimpol.

A.M. - Quel bilan pouvez-vous faire des actions menées en matière d'urbanisme par la municipalité depuis le début de son mandat ?

Y.L.C. - Beaucoup de choses qui sont entrées progressivement dans le domaine quotidien des paimpolais et leur ont apporté sans nul doute un mieux vivre.

Dans le secteur du bâtiment : l'ensemble d'H.L.M. du Champ de Foire, l'agrandissement du centre médico-social avec parking, l'hôpital au carrefour de Goas Plat, le lycée de Keraoul avec gymnase et piscine chauffée... Pour une meilleure circulation : le rond-point à l'anglaise du carrefour du Champ de Foire dont une partie a été financée par le département - seuls les abords et les trottoirs ont incombé financièrement à la ville - la réfection de la place de la République et de l'éclairage avec prolongement sur les quais et le port de plaisance... Et aussi l'aménagement d'espaces verts près de l'hôpital et des H.L.M., d'un bouledoine, sans oublier le réaménagement de l'Hôtel de Ville. Cette ancienne maison d'armateur était mal adaptée aux nécessités des bureaux municipaux. Afin de satisfaire l'accueil des administrés et de faciliter le travail du personnel, les locaux ont subi un remodelage qui en a fait cet ensemble accueillant et attrayant tout en étant pratique et fonctionnel. Une préoccupation a accompagné ces travaux : rendre les locaux accessibles aux handicapés, ceci par une rampe d'accès, un ascenseur et des aménagements adaptés.

A.M. - Votre localité est dépourvue d'immobiliers très élevés, privilégiez-vous la construction individuelle ? Quels sont vos projets ?

Y.L.C. - C'est vrai, nous sommes assez satisfaits de nos H.L.M. dont les dimensions n'excèdent jamais R + 3 ; leur architecture harmonieuse s'intègre facilement sur ce littoral portuaire. En fait, nous envisageons nos prévisions en constructions HLM et individuelles. En effet dans le quartier de Goas Plat un ensemble de 120 logements HLM, des F2, F3 et quelques F4, est en cours. Notez dans ce même quartier une gen-



darmerie moderne intercommunale financée à 50 % par Paimpol et 50 % par les autres communes du canton.

Au plan des réalisations sociales en cours, un foyer-logement pour personnes âgées accueillera 60 ménages. Cet établissement aura un restaurant commun avec un Foyer de Jeunes Travailleurs qui disposera, lui, d'une vingtaine de chambres. Situés dans le quartier du Quinic, en plein centre ville, cet ensemble évitera la ségrégation des jeunes et des moins jeunes et jouera au contraire l'intégration, au cœur du centre ville. Pour équilibrer ces constructions HLM nous prévoyons en zone rurale, au lieu dit Kerlan, un lotissement communal de 120 maisons individuelles en deux tranches : l'une avec accession à la propriété, l'autre avec terrain libre (achat du terrain, mais construction libre), ceci dans un domaine boisé qui sera rattaché au centre ville par le CR 14, une voie aménagée tout exprès.

Parmi les travaux importants en prévision, pas toujours très sensibles aux administrés, l'assainissement de toute la zone de Plounez, à partir de Kerlan, y compris le lotissement futur de Crech-Bellec qui, lui, sera privé ; une partie de Kerity a été assainie récemment, tout le bourg et les alentours le sont désormais.

Nous avons aussi un projet d'hôtel des impôts, dans le quartier de Ker Raoul, qui devrait commencer début 83. Nous envisageons la rénovation du centre ville avec la piétonnisation des rues de l'Osé et de la rue St-Vincent ; celle de l'église s'est déjà faite. Pour compenser ce manque de stationnement, un parking sera aménagé à l'entrée de la ville en venant de Lanvollon sur le CD 7, quartier du Pont Neuf ; enfin la réfection du carrefour des rues de l'église et de la Marne et la place de Verdun.

A.M. - Paimpol pour beaucoup est évocateur de marine, celle de pêche bien sûr, mais aussi celle de plaisance. Quelle est la capacité du port de plaisance ?

Y.L.C. - Notre port de plaisance offre 250 places sur pontons. Les plaisanciers ont à leur disposition "une maison de la plaisance", réaménagée dans l'ancienne maison des esclaves, équipée en sanitaires. Ces emplacements sont très convoités, nous avons actuellement 200 demandes en instance. Le port dispose d'un ponton visiteurs et pendant la période estivale certains paimpolais vont mouiller dans les criques voisines, libérant quelques places pour les visiteurs.

Les tarifs d'abonnement à l'année vont de 775 F pour les bateaux de moins de 5 m, à 2 790 F pour ceux de 14 à 15 m, tarifs 83.

La municipalité a participé à la rénovation des portes-séclées pour 140 millions de centimes sur fonds du port de plaisance.

A.M. - Vous avez récemment obtenu le label "Station de tourisme", en vertu de quels critères ?

Y.L.C. - C'est vrai, nous sommes fiers d'avoir obtenu cette classification en "station de tourisme". La demande en avait été faite en 79 par le Conseil municipal, elle a été retenue par le Ministère du Temps Libre et de la Santé et acceptée après consultation du Conseil d'Etat sur avis du Premier Ministre.

Elle sanctionne des conditions de salubrité, qualité des eaux et des plages, la capacité d'accueil et d'hébergement, le nombre d'habitants moyens reçus dans l'année (14 900), la qualité des sites et des monuments.

En outre Paimpol a obtenu le premier prix de la Fondation de France en 1978.

Propos recueillis par
ELIANE DESHAYES

supermarché

champion

Ouvert tous les jours sauf dimanche sans interruption de 9 h à 20 h

DES PRIX TOUTE L'ANNÉE

Route de Lanvollon - 22500 PAIMPOL - Tél. : 20.72.33

PARKING

Quincaillerie ANDRÉ

Chauffage - ménage
Outillage - jardinage
Bricolage
Cheminée Supra et
Deville

5, place Gambetta
22500 PAIMPOL
Tél. 20.82.05

Service après-vente

Société Armoricaire Aluminium Miroiterie

MENUISERIE ALUMINIUM

NEUF - RENOVATION - VERANDAS

Z.I. de Kerlan - 22500 PAIMPOL - 20.78.91

La pêche

Si Paimpol doit son renom à la pêche en Islande, nous avons vu la goélette "La Glycine" effectuer sa dernière campagne en 1935.

Après un timide essai à la pêche au chalut, après la guerre de 39-45, notre ancienne cité des Islandais est revenue à la pêche artisanale. La "petite pêche" arme environ 117 navires pour les ports de Paimpol, Loguivy et Pors-Even, avec 439 marins-pêcheurs embarqués sur un total de 3 486 inscrits maritimes dans le quartier de Paimpol qui compte environ 6 000 pensionnés (pêche et commerce).

Depuis quelques années, la pêche est dominée par l'exploitation des gisements de coquilles St-Jacques dans la baie de St-Brieuc et quoique ceux-ci donnent des signes de déclin depuis cinq ans, le quartier de Paimpol a armé 128 navires en 1981 pour cette pêche qui a représenté 25 % du chiffre d'affaires des navires des Côtes-du-Nord. Il est envisagé, pour enrayer l'appauvrissement, de reconstituer un stock de géniteurs par du naissain d'importation.

Du nouveau au port de Paimpol : l'aménagement du terre-plein de Kerpallud

Le port de Paimpol ne disposant pas de terre-pleins suffisants, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord a décidé de procéder à l'aménagement et l'extension du terre-plein de Kerpallud :

- Une première tranche de travaux d'un montant de 800 000 F doit être réalisée prochainement comportant notamment :

- l'aménagement d'une surface de 23 000 m² directement utilisable pour des industries port-côté (cluse sera mis en place, de façon à protéger le terre-plein et son extension dans les prochains mois ;

- la mise en place des canalisations (eaux usées et eaux pluviales) ;

- la réalisation des réseaux : d'eau potable, de distribution électrique basse tension double d'un réseau éclairage public, ainsi que la pose de gaines pour le réseau P.T.T.

- Une deuxième tranche de travaux d'un montant de 600 000 F est prévue comprenant essentiellement la réalisation des routes ; aménagement du carrefour et voie de desserte routière.

La voie de desserte intérieure aura une largeur de 7 mètres et sera terminée par un rond-point permettant aux poids lourds de faire demi-tour.

Elle sera reliée à la voie de circulation générale (CD 789) par un carrefour dont les caractéristiques ont été étudiées pour obtenir la sécurité optimum (forte de poids lourds sur une voie à circulation dense).



La seconde production est constituée par la pêche à l'araignée. A Paimpol, Loguivy et Pors-Even, 69 bateaux ont pêché l'araignée en 1980 (5 crabiers, 10 langoustiers, 18 unités mixtes, 36 casyeurs) pour un total d'environ 850 tonnes. Viennent ensuite la pêche au tourteau (203 tonnes), au homard (32 tonnes).

Les poissons divers qui proviennent de petites unités totalisent environ 130 tonnes en 1981 dans les espèces : maquereau, jeu, molet, bar, congre, etc...

JEAN FLOURY

L'OSTREICULTURE

Paimpol, où dans la baie la superficie des parcs est actuellement de 743 hectares, a connu des années fastes de 1950 à 1970, mais les huîtres plates ont été décimées par le "Martelia" d'abord et aujourd'hui par le "Bonamia", d'où la grande difficulté à reconstituer notre parc.

Toutefois en suivant l'évolution de l'élevage, il a été constaté que quelques lots d'huîtres de deux ans ne sont pas touchés par la maladie, soit environ 60 tonnes (après deux ans, les pertes sont considérables).

Une conclusion ne pourra être tirée que l'an prochain car il est encore trop tôt pour savoir si oui ou non nous assistons à la diminution de la maladie "Bonamia".

Une concession de l'I.S.T.P.M. (Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes) a été créée au large de Plouha où il a été semé 50 tonnes de naissain d'huîtres plates en provenance de Loumergat au printemps 1982. L'opération est suivie de très près par prélèvement et analyse tous les mois et jusqu'à présent le lot est indemne de tout parasite.

Si les difficultés existent pour les huîtres plates, il n'en est heureusement pas de même pour les huîtres creuses qui abondent dans la baie.

Signalons que la pisciculture a fait son apparition dans la rivière Le Trioux où le "Groupement Aquacole du Trioux" fait l'élevage en cages de truites que l'on passe de l'eau douce à l'eau salée. Si ce groupement a quelques difficultés de départ, il est décidé à repartir du bon pied.

Notons aussi la présence d'un fumoir qui traite les truites, le maquereau et la sardine.

J.F.

Paimpol, centre moteur de la côte du Goëlo

La Côte du Goëlo établit la liaison entre la baie de Saint-Brieuc, à l'est et la Côte de Granit Rose, à l'ouest.

Sa position avancée dans la Manche lui permet de profiter du courant d'eau chaude du Gulf Stream qui baigne ses côtes et assure une température élémentaire, même en hiver. Rarement le thermomètre descend au-dessous de zéro.

Terre de primaires, la Côte du Goëlo est aussi par excellence la terre d'élection des fleurs : camélias et mimosas y fleurissent au cœur de l'hiver et les hortensias éblouissent leurs touffes massives partout.

Immortalisée par Pierre Loti et Théodore Botrel, la Côte du Goëlo et, avant tout son centre, Paimpol, étaient plutôt une étape ou l'on recherchait l'atmosphère des Pêcheurs d'Islande, la ferveur de ses "grands pardons", le souvenir de la "Paimpolaise" et la faiblesse du chanoineur.

Incontestablement la Côte du Goëlo relient les connaissances par le paysage le plus merveilleux que l'on puisse trouver.

La mer, tantôt bleue et accueillante, tantôt agitée, parfois blanche d'écume, s'impose partout. Elle a façonné le tout au gré de sa fantaisie ; elle a signé son œuvre du sceau de sa puissance. La multiplicité des cueils, la fantaisie et la force des courants marins, le caprice des vents, font de ce secteur de Bretagne un terrain de prédilection pour les sports nautiques.

PAS QUE LA MER

Mais la mer n'est pas le seul atout de la Côte du Goëlo. Les landes et les bois y abondent, immédiatement derrière la côte ou plus profondément à l'intérieur.

La main de l'homme, elle aussi, a travers les générations, a marqué de son empreinte l'histoire de la région - pierres taillées de l'époque préhistorique à Guibem, Ploubazlanec, Bréhat ; voie romaine vers Penhoat et Loguivy, allée couverte de Melas, évocation du souvenir des invasions normandes à Lanccerf, ruines de Lankeff et de l'abbaye de Beauport, église du XVI^e siècle à Kerfort, vieilles maisons un peu partout.

La Côte du Goëlo est un lieu idéal de vacances pour tous ceux qui n'acceptent pas de transposer sur une grande plage mondaine les bruits de la ville, pour tous ceux qui recherchent le calme, l'air vivifiant de la mer et de la campagne, les vacances actives de la voile ou de la pêche (pêche à pied des bassiers et plaisance-pêche).

Mme GUENANEN
Joëlle
Licenciée en droit
3, rue St-Vincent
22500 PAIMPOL

Toutes transactions immobilières et commerciales

A vendre : centre PAIMPOL
Tél. : 20.89.66

Au Musée de la Mer : l'histoire vécue des pêcheurs paimpolais

PÊCHEURS D'ISLANDE : L'APOCALYPSE AU QUOTIDIEN

Armor-magazine Jean Le Meur vous êtes président de l'Association des Amis du Musée de la Mer. Pourquoi un tel Musée à Paimpol ?

Jean Le Meur - Pourquoi à Paimpol ? peut-être pensez-vous à cause de la chanson de Botrel - la Paimpolaise - ou du roman de Loti - Pêcheurs d'Islande - je répondrai oui et non ; il est vrai que la renommée d'une ville se fait souvent grâce à son folklore, mais l'image qui nous a été donnée du peuple de Paimpol est tellement éloignée de la réalité ! Didier Decoin dit à propos de la pêche en Islande que c'était un travail d'épouvante et que Loti a triché ; c'est vrai si on y recherche un témoignage historique, ça l'est moins si on le lit comme un roman. Pendant 83 ans, 3 000 hommes sont morts en Islande, cela n'empêche pas Botrel de chanter que "l'hiver se passe sans souci" ... alors je dis qu'il y a imposture. Le Musée de la Mer voudrait témoigner de l'histoire des marins plus que de celle des armateurs, plus que de l'histoire avec un grand "H".

A.M. - Vos appréciations concernant Théodore Botrel et Pierre Loti ne sont-elles pas un peu sévères si l'on considère

ENTRETIEN AVEC JEAN LE MEUR, Conseiller municipal et président de l'Association des Amis du Musée de la Mer

qu'ils ont porté le nom de Paimpol dans tous les foyers et qu'il vous incombe seulement de redresser l'image un peu édulcorée qu'ils en ont laissée ?

J.L.M. - Vous avez sans doute raison et à Paimpol il importe pour beaucoup que l'on parle de leur localité, tant pis pour la vérité historique. Et pourtant la pêche en Islande c'était l'horreur, l'apocalypse et nous ne voulons pas donner à consommer aux touristes qui viennent ici, du "folklorisme", mais du vrai folklore, c'est-à-dire le reflet des traditions, des arts et de la culture populaire.

Notre ambition que le Musée de la Mer soit celui des hommes et des femmes qui ont fait l'histoire de Paimpol. Nous nous situons d'ailleurs très exactement dans la ligne du "Patrimoine Maritime" qui souhaite que la richesse de la civilisation maritime de la Bretagne suscite un bouillonnement intellectuel, technique et muséologique comme on en constate en Grande-Bretagne, en Scandinavie, aux Pays-Bas, aux Etats-Unis.

Quand on vient à Paimpol on a envie de se documenter sur la spécificité de la localité ; le fils naturel de Napoléon III - le pêcheur en Islande, c'est l'esprit

Comte de Labenne - sera restauré en conservant toutes ses caractéristiques. Cela fait 4 ans que "l'Association des amis du musée de la mer" et la municipalité étaient à la recherche d'un local adapté. Dans celui-ci chaque secteur déjà existant pourra être multiplié par deux, nous créerons un itinéraire de promenade, nous n'hésiterons pas à faire de la biographie, de l'histoire au fil des jours, en collectant aujourd'hui, et constituant des réserves pour l'avenir.

Ce sera aussi un centre d'étude et de réflexion sur la mer, l'ostreiculture et l'aquaculture.

Un musée n'est pas seulement une exposition d'objets, il peut s'animer autour d'une expression poétique, musicale, ce n'est pas un rêve d'intellectuel mais la traduction du quotidien des paimpolais - une réalité qui devrait être bien avancée en 1986.

Un musée n'est pas seulement une exposition de trauces, les thèmes tels que : les aspects du littoral, la pêche islandaise, les goélettes de cabotage, l'apprentissage maritime, la pêche, les expressions littéraires et artistiques...

Chaque thème est abordé sommairement car nous ne disposons que de 90 m² sans vocation architecturale adaptée. Le futur musée disposera lui de 700 m² ; il se situera dans l'ancienne voilerie Dauphin, celle où ont été confectionnées les voiles de "l'Étoile" et de "La Belle Poule". Ce bâtiment, construit en 1880, destiné à être une scierie à mouue, pour le fils naturel de Napoléon III - le fils naturel de Labenne - sera restauré en conservant toutes ses caractéristiques. Cela fait 4 ans que "l'Association des amis du musée de la mer" et la municipalité étaient à la recherche d'un local adapté. Dans celui-ci chaque secteur déjà existant pourra être multiplié par deux, nous créerons un itinéraire de promenade, nous n'hésiterons pas à faire de la biographie, de l'histoire au fil des jours, en collectant aujourd'hui, et constituant des réserves pour l'avenir.

Ce sera aussi un centre d'étude et de réflexion sur la mer, l'ostreiculture et l'aquaculture.

Un musée n'est pas seulement une exposition d'objets, il peut s'animer autour d'une expression poétique, musicale, ce n'est pas un rêve d'intellectuel mais la traduction du quotidien des paimpolais - une réalité qui devrait être bien avancée en 1986.



Cette affiche en couleurs est en vente auprès de l'Association des Amis du Musée de la Mer, rue P. Feunteun, 22500 PAIMPOL. Le produit de la vente servira à participer au financement des travaux du Mad Afao. (Affiche : 30 x 5 € pour l'expédition).

L'enseignement maritime à Paimpol

L'E.A.M.

La plus ancienne des deux est l'Ecole d'Apprentissage Maritime du Trioux. Construite sur les ruines de l'ancienne défense mobile qui servait avant guerre de poste de refuge et de ravitaillement aux torpilleurs et aux sous-marins, l'E.A.M. a été ouverte le 4 décembre 1950.

Située sur la rive droite du Trioux à 5 km de l'embouchure de cette rivière, cette école appartient à la Marine Marchande et accueille chaque année 120 élèves qui se répartissent dans les différentes formations dispensées au sein de l'établissement. Pour la session 1982-1983, ces formations sont les suivantes : préparation au Certificat d'Apprentissage Maritime "Commerce", 84 élèves ; préparation au C.A.P. Pêche, 12 élèves, ces sessions durent 36 semaines. Pour la Formation Adultes qui prépare au Certificat de Capacité à la Pêche en 12 semaines, il faut compter 15 élèves et tout le stage de plongée sous-marine qui dure 2 semaines, 12 élèves.

Tous ces élèves qui se préparent aux métiers de la mer sont encadrés par un personnel de 19 personnes, dont une partie directement concernée par l'enseignement et l'autre s'occupant d'administration, de restauration... Il faut ajouter qu'une petite piscine et un plateau sportif permettent à chacun de recevoir une formation complète.

L'E.N.M.M.

L'Ecole Nationale de Marine Marchande date, elle, de 1962. Elle a été construite rue Pierre Loti sur un parc de 2 hectares. Quelques années plus tard, en 1970, un collège d'enseignement technique maritime (C.E.T.M.) a été rattaché à l'E.N.M.M. L'enseignement y est assuré par des professeurs de l'enseignement maritime et des professeurs chargés de cours appartenant en général à des professions maritimes ou para-maritimes.

S'agissant de l'E.N.M.M. il s'adresse à de futurs officiers de la marine de commerce et est dispensé dans différentes sections : Cours préparatoire concours entrée Elève Officier Chef de Quart et Officier Technicien, Officier Chef de Quart, Chef de Quart, Capitaine de 2^e Classe de la Navigation Maritime-Application, Préparation entrée en Elève Officier de la Marine Marchande et Capitaine Côtier.

Le collège technique quant à lui est destiné à la formation de marins préparant en trois années un certificat d'aptitude professionnelle maritime (C.A.P.M.) d'électricien de bord.

Photo YANN

19, rue de l'Eglise

PAIMPOL

Tél. : 20.82.57

PAIMPOL

"MAD ATAO"... BON POUR TOUJOURS

A.M. - Ce musée ne doit-il pas se déployer également sur mer ?

J.L.M. - En effet, comment mieux faire revivre la vie à bord d'un bateau que dans ce bateau même. C'est ce que nous avons pensé en voulant prolonger le Musée de la Mer sur un sablier le "Mad Atao". Ce navire sera transformé avec grements de l'époque, aménagements intérieurs (chambre moteur, couchage, café poste avant) ; un ensemble qui fournira un excellent volume de présentation de l'histoire de ces bateaux, leur construction et leur vie, l'histoire du Trioux et la vie de Paimpol seront évoquées. Ce sera un lieu d'exposition mais aussi de rencontre avec un espace permettant à des groupes et ou puissent se retrouver des professionnels de la mer. Il sera



amarré à quai, dans le bassin à flot, près du Musée de la Mer.

A.M. - Je m'étonne, après vous avoir entendu parler avec tant de flamme des pêcheurs d'Islande, que vous n'avez pas plutôt choisi l'une des goélettes qu'ils utilisaient !

J.L.M. - Hélas, il ne reste plus aucun de ces bâtiments !, regrettable imprudence que nous ne voulons pas renouveler. Une telle erreur sera évitée avec ce sablier, dernier témoin de 40 années d'activité au service de la construction - par le sable - et de l'aménagement calcaire des sols - par le maerl. Lorsque le Mad Atao a été construit en 1932 il fit tout d'abord du cabotage international, puis a été transformé en 1948 en sablier. A qui désormais il appuiera le sens du "Musée vécu" que nous souhaitons développer (1). Son sauvetage sera l'œuvre de la population paimpolaise toute entière et des amoureux de la mer en particulier. A quelques encablures du Musée de la Mer, ce musée flottant sera la mémoire vivante.

Propos recueillis par ELIANE DESHAYES (1) Le Mad Atao va être classé monument historique.

Le centre culturel du Goëlo Anjela Duval

La ville de Paimpol a vu naître depuis plus d'un an, une Association culturelle bretonne qui regroupe des adhérents dans tout le canton. Son activité se diversifie et ne cesse de croître. Le Cercle de danse, premier formé, comporte trois niveaux de cours : enfants, adolescents et adultes. Il fonctionne trois fois par semaine, depuis l'an dernier, anime la vie locale lors des

fêtes à Paimpol et dans les environs et il a participé à plusieurs grandes manifestations folkloriques : Saint Pol de Léon, Concarneau, Lorient, etc. Grâce à l'aide de moniteurs qualifiés, il enrichit sans cesse son répertoire. La formation des membres est assurée par des stages, soit sur place, soit à l'étranger.

L'atelier de langue bretonne fonctionne à deux niveaux. Il regroupe d'anciens bretonnants - qui ont beaucoup oublié - et ceux qui prennent un contact tout nouveau avec la langue. Les cours se déroulent dans une atmosphère tout à fait familiale.

Le chant breton prolonge l'étude de la langue et en facilite l'expression. Dans quelques jours, le Centre va s'enrichir d'un atelier de musique traditionnelle : bombardé et binou-kozh sous la direction de Ph. Becker, champion de Bretagne des sonneurs de couple.

Nous attendons l'ouverture très prochaine d'un atelier de lutte bretonne. Chacun de ces ateliers s'adresse à tous, de tout âge et de tous niveaux.

En juillet à Paimpol, championnat de France de planche à voile

AUX PAIMPOLAIS

Nous souhaitons donner une importance plus grande à ce Spécial-Paimpol mais nous nous sommes heurtés à la cabale inimitable de quelques commentateurs qui nous ont boycotté sous le prétexte qu'il est réalisé en liaison avec la mairie, ce qui procède de la plus mauvaise foi : nous avons pour principe de faire nos Cahiers spéciaux en collaboration avec les élus, quelle que soit leur tendance, respectant en cela les droits du suffrage universel. Cet électionnaire dans l'information

on le retrouve dans ce numéro comme dans les autres avec les socialistes Ensis le Penec et Max Querrien, le communiste Michel Mazéas, le RPR Yves du Halgouet, le CDS Loïc Bouvard et Robert Omès, le député libéral Corentin Calvez... et bien d'autres. Nous laissons aux petits esprits sectaires de Paimpol la culture de leur hargne. Nous nous en tenons au seul service de nos lecteurs et de la Bretagne.

le carnet d'armor

Charles-Henri de Cossé-Brissac a été élu président de la fédération nationale de l'habitat rural.

Pierre Victoria, 28 ans, directeur du C.I.J.-Bretagne, est nommé chef de cabinet du député-maire de Lorient.

Jean Lesort a été élu bâtonnier des avocats de Nantes.

L'abbé Louis Bianne a été nommé supérieur de la branche française du Prado.

Eugène Sevellec (Audierno) a été élu président de la Caisse mutuelle de Bretagne ; vice-présidents : René Carré et Adrien Brouster ; secrétaires : André Cadoin et Henri Le Cozannet ; trésoriers : Louis Fournel et Alain Rolland.

M. Hudault remplace Mme Le Doux à la direction de la Maison de la Bretagne à Paris.

Zac Devoie (Vertou) a été élu vice-président du Conseil supérieur du notariat.

Louis Le Roux (Locuday) a été élu président du Comité breton des pêches et des cultures marines.

Camille Recaillé, 61 ans, a été élu maire de St-Hilaire-de-Chalons.

NÉCROLOGIE

Notre ami l'abbé Yvon Renard est décédé à Vannes à l'âge de 59 ans ; enseignant, musicien et érudit avide de recherches, il aimait écrire ; c'est ainsi qu'il collabora à plusieurs reprises à notre magazine ou ses derniers articles parurent en octobre dernier.

Un autre de nos amis s'en est allé dans sa 57e année : Erwan Person. Ancien administrateur d'outre-mer, il était professeur d'histoire à la Sorbonne et aussi conseiller de François Mitterrand pour les affaires africaines. C'était un grand défenseur des cultures dites minoritaires.

Jean Arzel, 90 ans, père du sénateur-maire de Ploudalmézeau ; Pierre Lorre, 62 ans, maire de Feins ; Jacques Carou, 74 ans, maire honoraire de Lesconil ; Francis Bougouin, ancien président du Conseil des notaires de la Cour d'appel de Rennes ; Roger Thomas, 69 ans, ancien maire de Spézet, ancien conseiller général de carhaix ; Pierre Mordeless, 69 ans, maire de Kermaria-Sulard ; Alain Le Vaillant, 80 ans, ancien maire de Lignol ; Adrien Petit, 62 ans, ancien directeur de Citroën-La Janais, directeur de Citroën international ; Yves Cornic, ancien pdg de Cornic-Unifruit ; Pierre le Glain, ancien maire de Trémuson.

JOSEPH COUDRAY

Avant que nous ne mettions sous presse ce numéro, nous apprenons le décès, à l'âge de 69 ans, de Joseph Coudray, maire de Guet. Son intérêt pour tout ce qui touchait à la vie de sa région l'avait amené en 1955 à se présenter aux élections municipales de Guet. D'abord conseiller municipal, puis conseiller général (de 1970 à 1982), il fut élu maire en 1971, fonction qu'il assumait jusqu'à sa mort.



NANTES et la LOIRE-ATLANTIQUE

La politique céréalière du Port Autonome

La direction du Port Autonome de Nantes-Saint-Nazaire mise sur l'expansion de la Basse-Loire. Cet engagement volontariste produit ses premiers effets. La Basse-Loire, port énergétique, mais aussi port céréalier (Nantes n'est-elle pas la vieille capitale régionale de l'agro-alimentaire ?) diversifie ses activités. En septembre, à l'initiative de la Bourse de commerce de Nantes et de son président M. Foucher, se tint un débat sur l'exportation des céréales, avec la participation du Port Autonome et des Chambres de Commerce de Nantes et de Saint-Nazaire, lesquelles présentèrent tout ce qui ces dernières années a été fait en Basse-Loire pour faciliter le travail des exportateurs.

M. Rohrbacher, directeur commercial de l'Office des Céréales (ONIC), présenta la politique de commercialisation des céréales en France. Son exposé devait susciter de nombreux commentaires de la part des professionnels qui évoquent les problèmes conjoncturels actuels et les variations saisonnières du trafic d'une année sur l'autre tout en relevant une baisse relative de Nantes par rapport à d'autres ports. M. Rohrbacher ne partagea pas cette vue pessimiste des choses, faisant remarquer que ces variations saisonnières sont elles-mêmes décalées d'une année sur l'autre et qu'il convenait de manier ces données statistiques avec précaution. M. Bayle,

directeur du développement du Port Autonome, répondant à certaines réserves de professionnels sur la navigabilité du port de Nantes, précisa, en période d'étiage, donna toutes les prévisions nécessaires sur les travaux réalisés ces deux dernières années et les nouvelles cotes de dragage pour le site de Roche-Maurice, et souligna la complémentarité des sites de Roche-Maurice à Nantes, de Saint-Nazaire, et des nouveaux quais en eau profonde à Montoir-de-Bretagne ou les sociétés Cornet, propriétaire du silo de Saint-Nazaire, et Sonastock, propriétaire du silo de Roche-Maurice, désiraient édifier en commun un silo sur ce nouveau site. Harcelé de questions sur la desserte du site portuaire, M. Miasles, directeur régional de la SNCF, put apporter de nombreuses précisions sur l'infrastructure ferroviaire à venir et les électrifications Nantes-Le Croisic et Nantes-Lyon.

Restent à régler certains problèmes de tarification et de précaution entre les différents sites en Basse-Loire, problème que les utilisateurs purent évoquer voici quelques jours lors de la venue à Nantes du président de la SNCF. Pour Roche-Maurice, en 1983 l'accès au port sera porté de 25 000 tonnes à 35 000 tonnes. En 10 ans les exportations de céréales de la Basse-Loire ont été multipliées par 22 passant de 35 365 tonnes en 1971 à 740 377 tonnes en 1981.

Le silo de Saint-Nazaire, qui appartient à la Société Cornet, a été mis en service en 1972 ; capacité 10 000 tonnes, loué par l'ONIC - chargement assuré par un portique d'un débit de 400 tonnes/heure.

Le silo de Nantes (Roche-Maurice), qui appartient à la société de stockage Sonastock, a été mis en service en 1973 ; capacité annuelle 80 000 tonnes - débit de réception 1 400 tonnes/heure pour les réceptions, 700 tonnes/heure pour les expéditions.

L'exportation pour Nantes-Saint-Nazaire, les cargos représentent uniquement du blé. Trafic actuel pour les importations : 1 million 300 000 tonnes.

En conclusion, pour les céréales, le port de la Basse-Loire a pour hinterland plusieurs régions économiques, notamment la Bretagne, le Poitou-Charente, le Centre, etc. Loïn de constituer un concurrent, le port de Montoir permettra, en recevant les plus grands navires céréaliers, à ces navires de décharger ensuite à Lorient par exemple. Ce qui conduira à un abaissement du coût de fret profitable à tous. Bel exemple de coopération bretonne au-delà des divisions administratives...

MARC LE LAYEC

Dégradation de l'enseignement du Breton en Loire-Atlantique

Ar Falz 44 a cru que le changement politique intervenu en mai 1981 se traduirait par une nette amélioration de l'enseignement du breton par rapport à l'application de la Charte Culturelle de Bretagne. En fait, nous assistons à une très nette dégradation de la situation dans les lycées de Loire-Atlantique, et surtout dans ceux de l'agglomération nantaise. Qu'on en juge : - au Lycée des Bourdonnières, le cours de breton est supprimé alors qu'il y avait au moins une vingtaine de candidats ; au Lycée Gust'haou le cours est supprimé ; au Lycée Camus, aucun cours ne fonctionne car l'administration refuse d'intégrer les heures de breton dans le service d'un enseignant.

En 1974, tous les lycées nantais assuraient un enseignement de breton. En 1980, cinq seulement. En 1982, il en reste deux, dont un seul est officiellement reconnu à l'heure actuelle. Pour la dernière rentrée, la pénurie des heures supplémentaires a conduit à supprimer en priorité des cours de breton, du fait qu'ils sont assurés uniquement par ce moyen et aussi parce qu'ils sont considérés comme un enseignement de second ordre.

Qu'est devenu le contingent d'heures supplémentaires prévu par la Charte Culturelle (à laquelle le Conseil Général de Loire-Atlantique avait adhéré en novembre 1977) ? Pourquoi refuse-t-on de créer quelques postes d'enseignement du breton sur le département, vu la demande qui s'exprime dans tous les établissements

quand l'information est faite loyalement ? Comme mesure d'attente, Ar Falz 44 demande que l'enseignement du breton soit rétabli partout où la demande existe après une information sérieuse de tous les élèves.

Ar Falz 44 n'acceptera pas le gouvernement ne tienne pas les engagements qu'il a pris de promouvoir les langues régionales.

YVAN CHARLES Président d'Ar Falz 44 (28, chemin de la Colétrie, Nantes)

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DES PRIMEURS A NANTES

Le primeuriste marocain "El Mansour Saadi" a ouvert la campagne 1982-1983 des primeurs et agrumes du Maroc, en déchargeant à Nantes 1 550 t de clementines. Les opérations de consignation et de maintenance étaient confiées aux Ets Lacassagne.

Le Port Autonome a mis à profit l'intercampagne pour entreprendre la seconde tranche des travaux d'extension du hangar à primeurs. Ainsi, les usagers disposent dorénavant d'un entrepôt portuaire de 17 200 m² (350 m de long, 57,50 m de large), dont 7 800 m² repartis en cinq cellules climatisées. Dans le même temps la capacité des chambres froides publiques a été portée à près de 10 000 m³ (1 800 m³).

Le Tour 83 en Bretagne

Le jeudi 7 juillet sera courue une étape entre Châteaubriant et Nantes. Ainsi, pour la 1ère fois, Châteaubriant recevra les coureurs du Tour, pour le départ réel d'un contre-le-mètre individuel et un spectacle ininterrompu de 4 heures. Rien de mieux pour "voir les coureurs". On ne sait où se fera l'arrivée. Si la piste du vélodrome Petit-Breton sur son anneau de haute époque de 500 m offre des conditions sportives idéales, une enceinte fermée occulte une partie de l'animation annexée. Au bord de l'Écluse, la "Tamise Nantaise", le Parc des Expositions de la Beaujoire semble tout indiqué. Si le temps est au beau, la Bretagne du Sud offrira aux amis du Tour venus du monde entier, dans un décor verdoyant, lumineux, reposant, un moment d'incroyable heureuse dérobée à la perpétuité du sort !

DANIEL TREHIC



Le Tour à Nantes le 12 juillet 81. Hincault en 3e position. Bien placé dans la peloton (photo D. Joffraud).

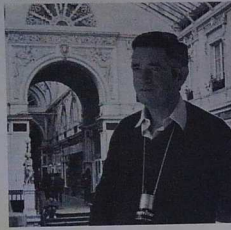
Jacques Demy : ses racines et nos rêves

La ville de Nantes a vécu récemment à l'heure de son fils prodige : Jacques Demy. Le cinéaste nantais y a présenté la première nationale de "Une chambre en ville", film tourné dans la capitale bretonne au printemps dernier. La fête commença à la librairie "Veni d'Ouest" par l'exposition consacrée au décorateur nazarien Bernard Even, le complice de toujours de J. Demy, puis par la signature des "Racines du rêve", un essai écrit par Jean-Pierre Berthomé, d'un nantais qui connaît son Demy sur le bout des doigts. Enfin au cinéma Appolo se clôtura la manifestation avec en point d'orgue la présentation du film lors d'une soirée de gala.

Notre rencontre avec Jacques Demy est placée sous le signe de la ville où se promenaient déjà Lola en 1960 (Passage Pommeraye). Nantes est en effet la protagoniste inconsciente du film. La greve des chantiers de la Loire en 1955 sert de toile de fond à l'histoire d'amour fou racontée par Demy. Fidèle à lui-même il propose une œuvre totalement chantée... une galette qui rend à la passion sa dimension d'opéra... Un métallurgiste, François, Guilloand (Richard Berry) abandonne la gentille Violette (Fabiennne Guyon) pour l'ardente et aristocratique Edith (Dominique Sanda)... le tout se solde par la mort dans la plus pure tradition des amours condamnés.

Les racines du rêve

Jacques Demy apparaît comme un cinéaste particulièrement soucieux d'avoir des échanges avec son public. « L'Atlante, une maison d'édition dirigée par deux nantais - Jacques Le Gal et Pierre Michaut - a fait sienne cette préoccupation en publiant l'ouvrage de J.P. Berthomé "Les racines du rêve" ».



A.M. - M. Berthomé, votre essai présente deux originalités : c'est le premier paru sur l'œuvre de J. Demy, et il est le fruit d'une collaboration exclusivement nantaise, comment se sont faites ces rencontres ?

J.P.B. - J'ai rencontré J. Demy en 1976 ; depuis cette date, je lui ai parlé de mes projets ; il a toujours été un homme très accessible. J'ai été sollicité par "Atlante" et l'idée de publier ce livre à Nantes, la ville de Demy, m'a immédiatement séduit.

A.M. - Vous insistez sur les racines de J. Demy ; à votre avis y a-t-il un apport spécifique nantais dans ses films ?

J.P.B. - Sans doute ; je pense que les films de Demy illustrent une forme de désespoir couvant sous des apparences polies, caractéristique de cet univers des pays de la Loire où il a vécu.

A.M. - Vous présentez J. Demy comme un technicien (par sa formation scolaire) et en même temps comme un poète ; est-ce cela qui a motivé le choix de votre titre ?

J.P.B. - J'ai emprunté ce titre au critique nantais, Michel Delahaye (Cahiers du Cinéma 1967) parce que j'estime que les deux aspects sont indissociables l'un de l'autre, la magie de Demy naît de ces deux apports complémentaires.

BELTHAINE HAEOG

La vie est un mélodrame

A.M. - Est-ce que "Une chambre en ville" est un mélo, Jacques Demy ?

J.D. - Oui absolument. Je suis affligé quand ce mot prend une connotation méprisante. La vie est un mélodrame, le jour où les intellectuels auront compris cela, ce sera un grand jour pour l'art. Mon ambition est de toucher le maximum de gens ; j'ai besoin d'être compris, d'être aimé.

A.M. - Vous choisissez un sujet tabou - les conflits sociaux, et vous aggravez votre cas en optant pour un film chanté ; ne prenez-vous pas trop de risques ?

J.D. - Oui c'est tout à fait exact, mais je crois que seul le lyrisme peut traduire les moments de crise, sans tomber dans un verisme que je refuse. La musique est essentielle, elle donne le décalage nécessaire à la création.

A.M. - Dans "Une chambre en ville", vous faites un retour remarqué à Nantes ; pourquoi une telle prédilection pour cette ville ?

J.D. - C'est ma ville et le passé de Nantes m'a toujours intéressé. A Nantes, le 16 septembre 1943 j'ai découvert ce qu'était la tragédie ; j'ai compris que la vie est un mélodrame en voyant les corps mutilés sous les décombres. J'ai connu aussi Nantes en colère en 1955, je porte l'histoire de "Une chambre en ville" depuis plus de 20 ans, je voulais la faire à Nantes. J'ai voulu illustrer ces faits divers qui me fascinent dans les journées ; il suffit de les parcourir pour constater que chaque jour des gens meurent par amour et pour des idées.

A.M. - Après ce film qui vous a hanté depuis tant d'années, vous sentez-vous disponible pour d'autres projets ?

J.D. - Pour le moment je n'en ai aucun. Il faut du temps pour se remettre d'une telle aventure. J'ai besoin de faire le point, de m'arrêter, de voir venir. J'attends beaucoup de contacts avec le public, de la lecture des journaux... J'y apprendis des choses qui ne permettent de comprendre, de savoir où j'en suis, de me situer pour aller de l'avant.

Théâtre du Galion : «Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué»

Dans la ZUP-Belleuve à Nantes, le Théâtre du Galion est à l'écoute de son public. Depuis 1974, des comédiens professionnels animent le quartier et interpellent les spectateurs. Le Galion opte pour une formule intéressante en ce début de saison - le public est convié aux répétitions d'une nouvelle pièce "Quand j'avais cinq ans je m'ai tué" (d'après Howard Buten dans une adaptation de J. Pierre Carasso).

Mardi 19 octobre, dans la maison du quartier de Bellevue, une vingtaine de lycéens assiste à l'échauffement vocal et physique de la troupe. Le metteur en scène, M. Sabaud (co-directeur du Galion) orchestre et supervise le tout.

Le théâtre vu des coulisses dépayse le spectateur : les comédiens en maillot et portant jambières sont prêts comme des danseurs. La danse prend son rythme et les voix s'élevèrent, annonçant, puis s'amplifient dans une mélodie chantée à cappella.

Seulement alors les mots peuvent commencer à prendre leur élan. Le public participe à l'événement à prendre le spectacle : il assiste aux ratées, aux impondérables et à la naissance de l'harmonie. Les voix se mêlent, les mouvements semblent se fondre dans la magie retrouvée. Les fragments d'une répétition font écho aux éclats d'un texte plein de tourment et de drame ;



Répétition publique au Théâtre du Galion (photo Patrice Bihari)

"Quand j'avais cinq ans je m'ai tué" ou la névrose d'un enfant entre les murs d'un centre psychiatrique.

Le décor se construit et aujourd'hui une porte blanche occupe le fond de la scène : un comédien-enfant y est adossé, le feu théâtral est clos, l'univers de la folie tragique s'installe.

Toute la pièce éclate comme une tension, un cri, étouffé rageusement derrière cette porte condamnée.

Spectateur-voyeur ? Metteur en scène et acteurs surveillés par le public ?... L'invitation à la curiosité ôte le goût de l'interdit ; le spectateur mal à l'aise voit le spectacle brut. Nous entendons les premiers habillements de "Quand j'avais cinq ans je m'ai tué", on est intrigué, et rendez-vous est pris pour la première.

La convention choisie par la troupe du Galion est sans doute le meilleur moyen pour acclimater le public à une pièce aussi troublante, tout en suscitant l'envie de connaître la version peaufinée et définitive.

Bellevue-ZUP ?... Bellevue-ZEP ?... Bellevue, une zone d'urbanisation nouvelle à deux pas du vieux quartier historique de Chantenay, animée par de jeunes comédiens qui font l'événement théâtral là où ils vivent. Des Nantais aux fortes attaches dans l'ouest, qui, tels Jean-Louis Cousseau et Jean-François Le Garrec, jouent en inventant la magie pour un public devenu fidèle... Peut-être est-ce cela la création, une compléauté au sein d'une vie de quartier qui encourage à aller de l'avant ?

M.C.C.

N.B. - ZEP = Zone d'Enseignement Prioritaire.

Maison de la Culture : dernier cru

En novembre, une affiche énigmatique couvrait les murs de Nantes : un bonhomme multicolore - tel un puzzle - se complétait de semaine en semaine sous nos yeux... Un symbole, une mascotte dont nous avons demandé l'identité à Jean Blaise, le directeur de la nouvelle Maison de la Culture de Nantes.



Jean Blaise, directeur de la Maison de la Culture de Nantes (Photofix, Villa de Nantes).

A.M. - Vos contacts avec le public nantais vous encouragent à courir le risque de ces innovations ?

J.B. - Oui, les Nantais éprouvent de la méfiance a priori, mais aussi le crois de la sympathie pour ces projets. Nantes est une ville exigeante ; il faut prendre des risques et ne pas les voir se solder par un échec, le public ne veut pas de la médiocrité. La Maison de la Culture se veut proche de la vie quotidienne des Nantais, les multiples lieux où nous sommes présents, nous les voulons "habités"... mes collaborateurs et moi-même fréquentons les commerçants du quartier où nous travaillons, c'est cela vivre sa ville.

A.M. - Quelles sont vos attaches avec Nantes et la Bretagne ?

J.B. - Aucune. Ma fonction exige beaucoup de mobilité ; tous les 3/4 ans je change de lieu. Appravant j'étais à la Guadeloupe... C'est peut-être ce qui me permet de comprendre les problèmes des minorités culturelles, comme la culture bretonne.

A.M. - La culture à Nantes serait-elle biphale. N'y a-t-il pas désormais deux Maisons de la Culture. Qu'en pensez-vous ?

J.B. - Mes rapports avec la Maison de la Culture de Loire-Atlantique sont courts. Il faut du temps pour que nous comprenions clairement nos intentions, et même nos statuts : la Maison de la Culture que je dirige n'est pas un service municipal, comme beaucoup le croient, mais bien une association subventionnée par la municipalité et également par le ministère. Loin de nous les réactions épidémiques, polémiques et politiques ; nous refusons les classifications soudaines dans la tolérance réciproque.

A.M. - Vous souhaitez une Maison de la Culture synonyme de joie et de bonheur... dans ce cadre heureux, êtes-vous un directeur heureux ?

J.B. - (dans un sourire) - Je suis un directeur heureux car il me permet de comprendre, de savoir où j'en suis, de me situer pour aller de l'avant.

Le Cercle Breton de Nantes

Le Cercle Breton de Nantes, association culturelle, existe depuis une trentaine d'années. A l'origine il fonctionnait comme un cercle celtique, c'est-à-dire participatif à des kermesses, mal à l'aise voit le spectacle brut. Nous entendons les premiers habillements de "Quand j'avais cinq ans je m'ai tué", on est intrigué, et rendez-vous est pris pour la première.

La convention choisie par la troupe du Galion est sans doute le meilleur moyen pour acclimater le public à une pièce aussi troublante, tout en suscitant l'envie de connaître la version peaufinée et définitive.

Bellevue-ZUP ?... Bellevue-ZEP ?... Bellevue, une zone d'urbanisation nouvelle à deux pas du vieux quartier historique de Chantenay, animée par de jeunes comédiens qui font l'événement théâtral là où ils vivent. Des Nantais aux fortes attaches dans l'ouest, qui, tels Jean-Louis Cousseau et Jean-François Le Garrec, jouent en inventant la magie pour un public devenu fidèle... Peut-être est-ce cela la création, une compléauté au sein d'une vie de quartier qui encourage à aller de l'avant ?

M.C.C.

N.B. - ZEP = Zone d'Enseignement Prioritaire.

municipal, nous devons aller à la rencontre de gens motivés, en soulevant les questions de l'art dans la cité. Par ce contact individuel nous trouverons le public de la nouvelle Maison de la Culture.

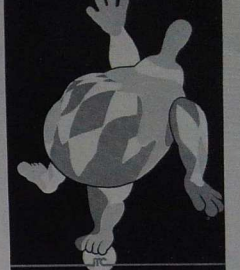
A.M. - Par votre initiative, la vie culturelle nantaise s'ouvre de plus en plus sur le monde (Festival des 3 continents - Cuadra de Sevilla - Liberation Opera Kalarhar)... ne peut-on regretter cependant que la création régionale ait une portion assez congrue dans votre programme ?

J.B. - Nous apportons l'aide maximale aux compagnies théâtrales de la région ; voyez les animations de quartier à St-Herblain et à Reze par le théâtre de la Jacquerie... D'autre part nous avons présenté "Nantes chante" du 9 au 13 que Tri Yann, Gilles Servat, Hélène et Jean-François. La Maison de la Culture regroupe et Jean-François : nous soutenons des initiatives locales (les marionnettes de Nantes - la collaboration des lycées nantais au spectacle Lorca) ; plus tard en janvier 1983 nous accueillerons des artistes irlandais ainsi que Glenmor.

Certes, il faudrait aller vers une meilleure coordination des troupes nantaises. Toutes ont des projets ambitieux, que ce soit Yves Goulay ou le théâtre de la Chamaille, c'est un signe de santé. Mais nous nous réservons le droit de choisir qui aider en fonction de notre sensibilité. Nous ne sommes pas unanimistes, nous enquêtons, nous recherchons les nouveaux talents dans la région.

A.M. - Votre objectif serait de réaliser une cité d'artistes à Nantes, un lieu d'accueil pour les artistes venus d'ailleurs... Quel cadre et quelle structure préconisez-vous ?

J.B. - Nantes est une vraie ville avec une configuration intéressante ; elle est issue de toute une tradition d'ouverture commerciale sur le



monde ; elle apparaît comme un site privilégié pour ce genre d'accueil, en effet. Nous envisageons d'acquiescer les locaux situés derrière les hangars et les entrepôts désertés de la Chaussée de la Madeleine, que nous avons déjà entrepris d'aménager. Dans deux ou trois ans nous pourrions ainsi avoir une salle de spectacle et un lieu d'accueil pour artistes.

Nantes, une ville exigeante

A.M. - Vos contacts avec le public nantais vous encouragent à courir le risque de ces innovations ?

J.B. - Oui, les Nantais éprouvent de la méfiance a priori, mais aussi le crois de la sympathie pour ces projets. Nantes est une ville exigeante ; il faut prendre des risques et ne pas les voir se solder par un échec, le public ne veut pas de la médiocrité. La Maison de la Culture se veut proche de la vie quotidienne des Nantais, les multiples lieux où nous sommes présents, nous les voulons "habités"... mes collaborateurs et moi-même fréquentons les commerçants du quartier où nous travaillons, c'est cela vivre sa ville.

A.M. - Quelles sont vos attaches avec Nantes et la Bretagne ?

J.B. - Aucune. Ma fonction exige beaucoup de mobilité ; tous les 3/4 ans je change de lieu. Appravant j'étais à la Guadeloupe... C'est peut-être ce qui me permet de comprendre les problèmes des minorités culturelles, comme la culture bretonne.

A.M. - La culture à Nantes serait-elle biphale. N'y a-t-il pas désormais deux Maisons de la Culture. Qu'en pensez-vous ?

J.B. - Mes rapports avec la Maison de la Culture de Loire-Atlantique sont courts. Il faut du temps pour que nous comprenions clairement nos intentions, et même nos statuts : la Maison de la Culture que je dirige n'est pas un service municipal, comme beaucoup le croient, mais bien une association subventionnée par la municipalité et également par le ministère. Loin de nous les réactions épidémiques, polémiques et politiques ; nous refusons les classifications soudaines dans la tolérance réciproque.

A.M. - Vous souhaitez une Maison de la Culture synonyme de joie et de bonheur... dans ce cadre heureux, êtes-vous un directeur heureux ?

J.B. - (dans un sourire) - Je suis un directeur heureux car il me permet de comprendre, de savoir où j'en suis, de me situer pour aller de l'avant.

Propos recueillis par MARIE-CLAUDE CAPASSO

Charmes de Vigneux de Bretagne

Si Vigneux-de-Bretagne en Loire-Atlantique est connue par son très beau golf, l'un des 3 du pays nantais, avec ceux de la Bretagne dans le parc du château de Missillac, et celui de St-Denis à côté de l'aérodrome d'Escoublac (La Baule), la commune située en direction de Vannes mérite aussi la visite de ses châteaux. On peut y voir le vieux château du Baron - Madame de Sévigné lorsqu'elle venait en Bretagne aimait à séjourner ; il appartient maintenant aux Hersart de la

Villemarqué. Le château de Bretonnière est plus récent. L'aménagement du bourg et le type de maisons évoquent bien la Haute-Bretagne. Sur la route de Fray, un ancien manoir avec une croix à son sommet est à remarquer. Si nous revenons vers Nantes, avant Sautron (Sul-Trum, soleil et vallon en celte, mentionné en 1025 par les premiers historiens bretons), arrêtons-nous à La Chapelle de Bon-Garant. Selon la légende, le Duc de Bretagne François II, au cours d'une chasse dans la forêt de Sautron, fut assailli par un sanglier ; il fit le vœu s'il en rechappait d'édifier une chapelle, ce qui fut fait ; elle est toujours lieu de pèlerinage et de concerts pour les habitants du pays nantais. Toutefois en 1863, on découvrit certains vestiges qui permettent d'affirmer l'existence d'une chapelle antérieure, contemporaine du comte Baais, seigneur breton, datant de 1038. Si nous remontons vers Vanves,

Une aide gratuite pour gérer ou pour créer votre affaire

Commerçants, industriels, entrepreneurs de petites et moyennes entreprises, artisans, cadres qui veulent créer votre affaire, une aide gratuite vous est offerte par E.G.E.E.

Qu'est-ce qu'E.G.E.E. (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise) : il s'agit d'une association sans but lucratif qui ne présente aucun caractère politique ou confessionnel. Sa mission est d'apporter aux petites et moyennes entreprises (artisanales, industrielles, commerciales, agricoles), une aide gratuite pour leur permettre de résoudre leurs problèmes, à l'occasion de leur création, leur développement ou leurs difficultés. Par là même, favoriser le maintien, voire la création d'emplois.

Les moyens :

A - Financiers - subventions de l'Etat B - En personnel : des Conseillers exerçant une activité ou en retraite ; ils ne sont pas rémunérés, mais remboursés des frais occasionnés par leurs missions.

Ce sont des hommes qui apportent bénévolement leur intelligence, leur dévouement ainsi que leurs compétences, leur savoir-faire, leur expérience qu'ils ont acquise au cours de leur vie professionnelle. Le but de l'Association est la création et l'expansion de l'entreprise, par là même, celle de l'emploi.

Son programme

L'Association, en 1979, a mis en place un programme d'assistance à l'entreprise et à l'emploi, dans douze régions administratives puis, devant les résultats obtenus, il a été décidé d'étendre l'expérience à toute la France ; c'est ainsi qu'en mars 1982 est née une antenne régionale. Son délégué a constitué une équipe à la disposition des demandeurs ; elle comprend des personnes ayant des connaissances fonctionnelles et des personnes ayant des compétences sectorielles, ingénieurs pour la plupart.

Se mettre en rapport avec M. Varin, délégué E.G.E.E., 8, rue de Gorges, Nantes. Tél. 73.68.28.



Château de Bretonnière

"ETUDIANTS À NANTES" UN GUIDE POUR ETUDIANTS ET BACHELIERS

Les étudiants ont besoin d'informations diverses et perdent du temps à les chercher. Le guide *Etudiants à Nantes* les a réunies pour eux. En premier lieu, il donne des informations complètes sur l'enseignement supérieur, énumère tout ce qu'il faut savoir sur les Universités et les UER proposées à Nantes. Deux chapitres sont consacrés aux grandes écoles et autres établissements d'enseignement supérieur.

Une seconde partie concerne les conditions matérielles de la vie étudiante : les organismes à connaître, le CROUS et ses services, la Sécurité Sociale, les mutuelles, les prêts bancaires, etc... Puis les possibilités de "sorties" : activités sportives, culturelles, diurnes, nocturnes, discothèques, restaurants, bars, la vie touristique...

Une dernière partie est consacrée à l'avenir de l'étudiant. A noter aussi un chapitre "Nantes pratique" : un plan de la ville et du centre ville ; une carte "Conditions spéciales étudiants" à présenter chez les commerçants.

En vente chez les marchands de journaux ou en écrivant à : *Etudiants à Nantes*, BP 409, 44013 Nantes Cedex (joindre 12 F pour envoi).



Château du Baron

à notre gauche, le Temple-de-Bretagne qui doit son nom à des chevaliers templiers défendant les voyageurs sur les chemins périlleux de la Bretagne. On y verra la chapelle de Toutes-Vertus et le château de Kerlan avec son calvaire du même nom. Laisant le Temple, continuant vers Vanves, sur la droite Malville où se construisait l'usine Matra et connue chaque année par la grande fête, début septembre, du Sillon de Bretagne.

JACQUES OLLIVIER

44 TELEX

ETUDIANTS À NANTES

JOURNAL DES ETUDES ET DES LOISIRS

REGROUPE

tout ce qu'il faut savoir sur les Universités, les écoles sup., le couvent, la popperserie, les loisirs, l'emploi.

En vente partout ou en écrivant à :

ETUDIANTS À NANTES BP 409, 44013 NANTES CEDEX

Joindre 12 F en timbres ou chaque pour frais d'envoi.

ETUDIANTS à Nantes

64 pages pour tout savoir sur l'enseignement supérieur

• les universités • le logement

• les sports • les spectacles • les loisirs

• les adresses utiles •

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

ETUDIANTS - Le journal des Etudiants et des Loisirs

RENNES

La librairie à Rennes

DEFI ET REALITES : libraire dans un centre commercial

Le cours de Rennes à pied
Le cœur de Rennes comporte désormais un domaine piétonnier important qui lui a donné une vie nouvelle : la foule qui y déambule atteste du succès qu'il connaît (photos Kloud Pakist)



Le rue d'Estimé pendant les travaux.



Et le jour de l'inauguration par Edmond Hervé

LA VIE TOURISTIQUE

16 décembre, assemblée générale extraordinaire de l'OTSI destinée à arrêter les grandes lignes de son action pour 1983 et le budget prévisionnel.

12 janvier, débat public : "Le rôle d'un Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative de grande ville, actualités et perspectives à Rennes".

Ete 1983 : Assemblée générale statutaire 1982 avec élection au Conseil d'administration.

Ce calendrier a été arrêté à l'unanimité pour maintenir la cohésion et la vitalité de l'association en une période où elle sera amenée à expliquer son action et à solliciter des garanties sur son devenir et son indépendance.

Le président, Jean-François Pépin, démissionnaire pour raisons professionnelles, a accepté, à la demande expresse des membres du Conseil, de mener à terme son mandat, afin de permettre à l'OTSI de vivre les mois à venir dans la sérénité.

Lorsqu'en 1971, j'ai annoncé à un confrère que j'allais ouvrir une librairie au Centre Alma, il me répondit que j'étais fou : vente limitée à une littérature de gare, frais trop importants, concurrence trop grande des grandes surfaces... Trois ans après, je changeais de magasin : de 108 m² je passais à 216 m². Pourquoi ?

Implantée dans une ville nouvelle, ma librairie a dû s'adapter à la demande. Aujourd'hui elle

offre à sa clientèle : un service de recherches bibliographiques, un service des commandes, le conseil par du personnel qualifié, un rayon de papeterie scolaire et papeterie de luxe, un rayon presse (13 mètres de linéaire d'un seul tenant). Elle s'adresse certes aux particuliers, mais aussi aux professeurs, aux établissements d'enseignement, aux comités d'entreprises, aux parents d'élèves, aux collectivités locales. Son principal atout réside dans la quantité et la qualité du choix : 18 000 titres se répartissent dans les nouveautés et aussi le fonds. L'histoire, les essais et les romans viennent en tête mais juste derrière il y a le rayon "poche", les livres pratiques, les livres de sport et de nature, les B.D., les beaux livres, la jeunesse, le rayon tourisme, le rayon breton, le rayon scolaire et parascolaire, l'érotisme et la science-fiction, l'économie et l'informa-

matique.

Une menace : le prix net
Début 1979, un décret Maunory fit passer le livre du régime du prix conseillé, qui servait de base à un discount offert, au régime général. Ce décret aura rapidement des effets pervers : d'une part, une vente au prix coûtant dans les grandes surfaces de tout ce qui est facile à vendre ; d'autre part, une augmentation importante dans les stocks à rotation lente. En France de nombreuses librairies ferment. A l'horizon, la disparition des petits libraires et une concentration importante sur les chaînes.

Un second souffle : la loi Lang
Votée en août 1981 (à l'Assemblée nationale par le PC, le PS et le RPR - au Sénat à la quasi unanimité), elle institue le prix imposé. Tous les livres sont vendus au même prix dans les points de vente, quel que soit leur nature (seule une variation de 5 % en baisse est autorisée).

S'il est vrai que les prix ont dû augmenter dans les grandes surfaces qui représentent 15 % de la vente nationale, ils ont par contre baissé dans beaucoup de librairies.

Ce régime existe dans de nombreux pays



JEAN-PIERRE PLANCKAERT

45 ans, né dans le Nord. Diplômé libraire en 1959

Arrive à Rennes en 1964

Garant d'une librairie jusqu'en 1971.

Création au Centre Alma en 1971 d'une librairie-papeterie.

Président du Centre Alma de 1973 à 1975 ; réélu à partir de janvier 1983

Président des Libraires de Bretagne depuis 1978

Conseiller municipal, délégué au commerce à Rennes depuis 1977.

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Jean-Pierre PLANCKAERT

Centre Alma
RENNES
Tél. : (99) 50.40.75

Centre Commercial RALLYE
RENNES St-Grégoire
Tél. : (99) 54.06.51

d'Europe, dont l'Allemagne qui en vit bien puisqu'elle a publié en 1981 environ 38 000 titres alors que la France qui a un marché extérieur n'a publié dans la même période que 23 000 titres. A terme, la loi Lang protège la création et permet au réseau des libraires de continuer sa mission : informer, conseiller, proposer le plus grand choix de titres, offrir tous les services demandés.

La librairie française peut et doit être le principal médiateur entre les idées et les hommes.

JEAN-PIERRE PLANCKAERT



Font et Val seront à la Maison de la Culture de Rennes le jeudi 9 décembre.

Un libraire spécialiste de la B.D.

Faut-il aller à Paris pour avoir du choix ? "Faux" répond Bernard Kervarec animateur de la Librairie M'Enfin, organisateur de Bénodet, spécialiste de la Bande Dessinée.

"Je suis en plein centre de Rennes et aussi bien assorti que n'importe quel magasin prétendument exemplaire de la capitale". Et de le démontrer titres en tête et chiffres en main.

Sur 4 mètres de haut, ses rayonnages sont remplis d'ouvrages signés Ted Benoit, Gotlib, Sokal. Soit 4 000 titres sont ici rassemblés, sur 60 mètres carrés, dans une présentation dépouillée de tout superflu. Le consommateur est pris pour ce qu'il est - un acheteur adulte qui privilégie le choix et le conseil à l'artifice.

L'accueil est impeccable. On peut chercher, fouiller, s'attarder. Si vous ne trouvez pas votre bonheur, Bernard Kervarec vous conseillera. Car, pour lui, la B.D., ce n'est pas que des planches ; c'est de l'aventure en tranches. Il ne vous recommande pas des auteurs mais des personnages - il les connaît tous.

On y trouve, bien sûr, tous les Tintin et autres Astérix, mais qu'offrir au petit de 10 ans qui cherche une histoire palpitante avec ce quelque chose en plus qui lui apporte détente et ouverture d'esprit ? B. Kervarec vous parlera de Yakari, de Boule et Bill mais aussi de Docteur Poche aux prises avec la jalouse et de Martin Milan, pilote qui voudrait acheter l'éternité.

Du message au second degré pour les plus jeunes à l'album pour ceux qui, de 14 à 18 ans, cherchent l'insolite, l'aventure scientifique, le futur, on vous recommandera chez M'Enfin, les aventures "fantastiques" de Bilal ou bien Yoko Tsuno, l'énigmatique femme-ingénieur en dé-

tronomie et son évolution dans un étonnant univers-fiction.

Pour le lecteur adulte, c'est une mine de collections à lire ou à relire : du plein d'humour aux Humanoides Associés, aux retrouvailles avec l'enfance dans Black et Morriener en passant par la grande aventure qui souffle dans Corro Maltesse ou dans "Les Passagers du Vent" de F. Bourgon, un Breton ; tous ces créateurs, dépassés par leur propre programme, offrent d'innombrables heures d'évasion.

Ces heures ont-elles un prix ? Oui, il est raisonnable. De 18 à 35 F. Une collection complète est moins chère qu'un disque : les amateurs sont légion. Il est le même ici qu'ailleurs, depuis le décret du 1^{er} janvier qui fait fixer le prix par l'éditeur quel que soit le point de vente : avec ici le choix et le conseil en plus.

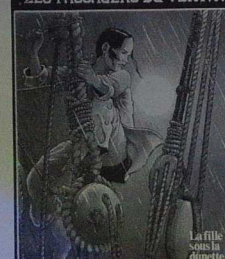
Une excellente idée cadeau.

(M'ENFIN : 18, rue Bertrand, RENNES).

"Les passagers du vent", par F. Bourgon, de Lectudy. Une collection remarquable.

F. Bourgon

LES PASSAGERS DU VENT 1.



La fille sous la dunette

MAX JACOB POUR UNE BIBLIOTHÈQUE

C'est sous le signe de Max Jacob et de son ami René Villard qu'a été inaugurée une nouvelle bibliothèque dans la toute récente Maison de Quartier de Maurepas (32, rue de la Marbadais) à Rennes par Edmond Hervé, ministre et maire de Rennes. Une bibliothèque très remarquable, spacieuse, agréable qui pourra recevoir 25 000 ouvrages, parmi lesquels, je l'espère, nombre de livres sur la Bretagne et les Bretons.

Dans le cadre de cette bibliothèque, Yannick Pelletier proposait du 6 au 27 novembre une très intéressante exposition : "Max Jacob, Quimper et la Bretagne". Plus de cent documents rassemblés : ouvrages, manuscrits, courriers, photographies, dessins originaux, portraits permettant d'entrer de plain pied dans l'univers de ce Max Jacob dont Pelletier a écrit dans le préface de l'exposition : "Juif, breton, catholique, poète, peintre, épistolier : tel fut Max Jacob et l'on conçoit que les trois premiers vocables n'aient pu que marquer profondément les seconds". A.G.H.

La numismatique à Rennes

Une présentation de monnaie : "La numismatique illustre des épisodes de l'histoire de France" a lieu à l'Agence du CMB, 11, place de Bretagne à Rennes, pendant la période du 1^{er} au 31 décembre.

GUIDE TOURISTIQUE DE DINAN & SA REGION

Envoyez contre 6 francs pour frais S.O.P.E.L. BP 123 22400 LAMBALLE. CCP 231914 P Nantes.



Les trois chemins d'Aladin à la lampe merveilleuse

La fête, trois fois la fête ! Celle du rêve, de l'enfance, de la magie. Dans cette création mondiale de Françoise Grund et Elisabeth Swados la public s'émerveille de tant de réussite, de bonheur, de beauté. Beauté des sons, des couleurs, des formes... Le merveilleux est au milieu de cette œuvre faite pour célébrer la grande arche de Noé des Cultures du Monde et qui réussit comme rarement à faire passer la fondamentale fête des sens. Le spectateur suit Aladin envoûté, tant la succession des tableaux porte le merveilleux au-delà de l'intelligence. Avec ces "Trois Chemins d'Aladin à la lampe merveilleuse" on a voulu parler d'opéra. Je n'en crois rien. Il s'agit bien plus d'une grande fête

musicale de la paix des peuples et des cultures. Françoise Grund, qui certains ont pu plaisir à émettre ces dernières mois, réussit là à faire vivre la magie du geste et du son et son exquise goût des couleurs et d'un érotisme raffiné porte le spectacle vers les hautes sphères d'une Olympe de rêve. Au-delà des fantasmagories nous avons vécu la quête d'Aladin sur les chemins d'une enfance inconnue, nécessaire et tout au long de son déroulement... merveilleux !

L'échassier

Panique, panique. Les moutons arrivent sur des échasses et font le vide autour d'eux pour que la vie prenne possession d'un espace qui oublie le quotidien pour mieux le redonner au travers des rapports sado-maso du spectacle et des spectateurs, des comédiens entre eux au travers de leurs personnages... La scène laisse la place à la provocation, mais sur-

tout à ces petits faits de la vie qui, rapprochés dans l'espace et le temps, donnent une dimension assez exceptionnelle aux propos dits et non-dits. L'histoire qui nous est contée pourrait être autre. Mais elle est là et il faut faire avec. Le débordement des comédiens donne à ce "cérémoniel" autour de notre existence (amour, humour, mort, sexe, érotisme, délire, guignol) une présence étonnante et fait de ce spectacle "panique" (du dieu "Pan") un bien agréable lieu de réflexion (Théâtre de la Ville, Rennes).

Stages

Danse - claquettes et jazz les 17, 18 et 19 décembre à Cesson Sévigné - stage animé par Laurent Biancotto. Rennes - Grenier de la danse. Tél. (09) 62.22.62

Tasseu peintre - du 13 au 17 décembre. Rennes. Marlyvonne Durand, la Régérie, 35151 Chantepur, Tél. 44.03.44.

LOISIRS * NAUTISME * NATURE

Philosophie des loisirs : pour une CONCEPTION plus REALISTE

L'U.D. des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative des Côtes-du-Nord avait choisi cette année une "petite cité de caractère" : Quimperlé, pour la tenue de sa 61^{ème} assemblée générale, en présence de Jean de Bagnaux, maire, M. Lacolley, préfet, M. Tremel, vice-président du Conseil général et président de la Commission "Tourisme", M. Hudaud, nouveau directeur de la Maison de la Bretagne venu prendre un premier contact avec la région, Guillaume Guédo, président du Comité régional du Tourisme, Alphonse Boulbain, président de la Fédération régionale des OTSI, M. Vallière, délégué au Comité départemental.

Toujours mieux servir

La matinée réservée aux travaux des 36 OT SI présents (environ 100 personnes), sur les 42 que compte le département, permit de mettre au point des problèmes d'ordre pratique, ceux notamment destinés à rendre un meilleur service aux touristes : mise en place de répertoire téléphonique automatisés, qui, installés dans les bureaux non ouverts hors saison, orientent les demandeurs vers l'OT de secteur ouvert et susceptible de fournir les renseignements souhaités ; fléchage des bureaux d'information par des panneaux lumineux (lettres marron sur fond blanc) uniformes afin de faciliter l'accès aux OT SI ; reconduction de l'opération "Cap Armator", instauration de circuits-découverte... mais aussi problèmes internes toujours en vue de fournir de meilleures prestations aux vacanciers : formation du personnel, livraison de la documentation.

UN BULLETIN "BRETAGNE TONIQUE"

Le Comité Régional au Tourisme lance un bulletin, "Bretagne Tonique" dont le titre va dans la ligne publicitaire choisie pour la Bretagne, les caractères reprenant intégralement le logo.

Ce premier numéro offre l'avantage d'être un ouvrage de références qui permet de connaître les structures du tourisme breton et les adresses des différents organismes et les adresses des Comités départementaux s'y expriment et communiquent leur philosophie et leurs programmes de promotion et d'action. Il sera ouvert à tous les organismes ou associations concernés par le tourisme.

Très pratique et d'une présentation agréable, "Bretagne Tonique" tire à 500 exemplaires, a été envoyé à titre gracieux aux 180 OT SI de la région.

Il fait aussi le bilan de la saison 82 de l'opération "Bretagne Tonique". S'il s'adresse particulièrement aux professionnels et aux responsables du tourisme, il peut être envoyé à ceux qui le désirent (s'adresser au CRT - 3, rue d'Espagne, BP 2275, 35022 Rennes Cedex).

* Désireux d'assurer un meilleur service auprès de sa clientèle de la région de St-Brieuc, la Voierie Pelou a le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une agence sur le port de Blau, 3, quai Jean Bart à compter du 15 décembre 1982. Rennes - tél. (06) 86.25.58 et 73.69.87.

tion, liaisons ferroviaires... L'après-midi fut réservé à l'assemblée générale proprement dite en présence d'une vingtaine d'invités.

Plus souvent, plus de besoins, moins loin, moins longtemps

Le bilan de la saison : somme toute assez bon, mais les tendances amorcées les années précédentes se confirment : raccourcissement des séjours, réduction des dépenses individuelles, en particulier au niveau de la restauration, accroissement de la fréquentation des zones rurales, croissance du nombre de visiteurs anglais et, en moindre proportion, d'allemands, légère progression des suisses et des néerlandais, arrivée des italiens, mais diminution des belges.

Une opération de promotion a été lancée ; elle cadre avec un style, un comportement nouveaux, une philosophie des loisirs moins orientée vers de longs et coûteux voyages, mais davantage vers des destinations proches et des séjours brefs mais plus nombreux, que le président Yvoncourt définit ainsi : "plus souvent, plus de besoins, moins loin, moins longtemps".

Bretagne tonique : une image à conforter

Le Comité régional au Tourisme poursuit pour la saison prochaine sa campagne "Bretagne tonique" dont le concept sera repris partout sur les affiches, les documents, les auto-collants. Il importe de créer le réflexe "Bretagne" = "tonique" et de poursuivre le travail mené depuis deux ans autour d'un slogan qui colle parfaitement à l'idée que l'on désire donner de notre région et de ce que les vacanciers souhaitent y trouver.

La centrale de réservation : une nécessité

Au cours de son allocation, M. Tremel s'est inquiété de la concurrence des départements bretons et français. En effet nos voisins (Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique) vont ou vont être équipés en Centrales de réservation informatisées, interlocuteurs privilégiés des agences de voyage, tour operators en particulier qui peuvent aisément cerner le produit le mieux adapté à leur désir et leurs finances et en effectuer la réservation rapide, sans longues et multiples recherches, échanges de courrier, etc... Certains organismes à vocation touristique : Gîtes Ruraux, Agence de location (FNAM), sont déjà équipés de tels services, mais le département des Côtes-du-Nord ne dispose pas d'un outil regroupant l'ensemble des professions et organismes concernés par le tourisme, et il semble urgent que la commission de travail prévue pour se pencher sur ce projet, sous l'égide de M. Vallière, fasse aussi être le plus performant et pour atteindre ce but, ce sont tous les professionnels du tourisme qui sont concernés... s'adapter ou... mais très vite !

Parmi les projets départementaux : mise en place de panneaux de signalisation aux abords de la voie express, en vue de la participation du Conseil "Côtes-du-Nord" dans le Tour de France à la voile ; création d'une aire d'accueil départementale sur l'aire de repos d'Yffiniac.

ELIANE DESHAYES



EN ATTELAGE DE BORDEAUX A NARBONNE

Giverny ha Du en titre, une "promenade en attelage" est organisée par "Atteleges de la Vallée d'Argent" du 28 décembre au 12 janvier. Partant de Bordeaux, elle mettra 15 jours pour arriver à Narbonne, mais qui veut voyager loin emmène ses montures ! L'ambition de Philippe Le Hir et de ses amis est d'éprouver ainsi leur passion du cheval et de démontrer les plaisirs de l'attelage et de la ballade.

La voiture employée est un Chuck Waggon bâché avec attelage à quatre chevaux en paires. A chaque étape, seront conviés à boire le verre de l'Ami des municipalités, syndicats d'initiative, comité des fêtes, annales, journaliers, etc... Parmi les villes-stops : Boulogne, Auch, Toulouse, Castelnaudary, Carcassonne, Lezignan Corbière...

Une troupe a été constituée, les Baladins de la Vallée d'Argent qui offriront chaque soir un spectacle de variétés : Jean Moal, chanteur breton et de charme, William Huisinger, joueur de folets et lassos, les Mariols, clowns, Loïc Morgan, jeux équestres, Armande Horbach et El Cid... Ajoutons qu'une crépière sera du voyage !
● RENNS, Philippe Le Hir, 3, rue de l'Église, 29220 Landerneau. Tél. (06) 85.04.01.

Le clocher de Plourgas

Dans une réponse à l'intervention de Pierre Jagoret, député des Côtes-du-Nord, maire de Lannion, sur les travaux de réflexion du clocher de l'Église de Plourgas pour le financement desquels une aide de l'Etat de 900 000 F est prévue, répartie sur les exercices 1982 et 1983 en deux parties égales, Jack Lang, ministre de la Culture, lui écrit : "Vous vous inquiétez du versement de la première subvention, correspondant à l'exercice 1982, qui serait différé du fait du blocage de certains crédits d'investissements décidé par le Gouvernement. Il m'est agréable de pouvoir vous annoncer que, compte tenu de ce blocage, les 450 000 F de participation de l'Etat prévue pour 1982 seront versés dès cette année, directement à la commune de Plourgas, sous la forme d'une subvention de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites".

BALADES ET RANDONNÉES

En week-end : les 11 et 12 décembre - Landaud, Sillfrac, La Regrippière (à pied) ; Chauvin, Plouguerné (à vélo), Quimperlé (à cheval) - les 18 et 19 - Macl Pestivion, Liffré, St Michel Hervé, Biez les Eaux, (à pied) ; Glomé (à vélo) ; La Roinson, Medrac, Landaud (à pied) ; La Regrippière (à pied et à vélo) ; Mérites s/Cousnon (cartoile), Biez les Eaux (cartoile). Rennes. A.B.R.I., 3, rue des Portes Mordelaises, 35000 Rennes. Tél. (09) 79.36.26.

SPORTS

Pour les belles armoricaines, la natation synchronisée

Aux côtés de la course, du plongeon, du water polo, la natation synchronisée (dite "artistique" jusqu'en 1974) se fait une place, toute sa place. La codification de cette expression corporelle, exclusivement féminine, en milieu aquatique a retenu des critères de dynamisme, d'imagination, de culture du geste vécu et d'un lien de sensualité à fleur d'eau. L'esprit du temps qui a réinventé le mot *laiser-aimer* que le sport masque de la beauté du geste et l'agression du mot. Il fait confiance aux arabesques et aux mélodies.

Alors que le président de la Fédération Française de Natation, le dinardais Henri Serandour (Armormagazine n° 136 page 64) attache une grande importance à la natation synchronisée, on ne peut dire que son développement en Bretagne soit remarquable. Nous avons fait le point avec son principal animateur régional, Henri Wicquart.

A.M. - Henri Wicquart, quelle est l'origine de la natation synchronisée ?

H.W. - L'historien a l'embaras du choix. On peut voir l'origine de la synchro dans les chorégraphies hollywoodiennes d'Esther Williams qui, par le cinéma, faisaient rêver la vieille Europe. Il faut citer les "Acquabelles" australiennes de Melle Kellerman dont l'activité avait un parfum de provocation face à une société d'usages froids. Mais, à mon sens, la véritable origine se trouve au Canada francophone où, en 1934, des nageuses, afin de compléter leur programme pour l'obtention d'un diplôme de sauvetage, présentèrent des figures aquatiques. La diffusion en Europe se fit après la Libération, en particulier en France grâce aux "Mouettes de Paris" dirigées par Monique Berlioux aujourd'hui directrice du Comité International Olympique. La dénomination "synchronisée" (à la place "artistique") a été adoptée en 1974.

Le premier Championnat d'Europe porte le même millésime, le premier Championnat du Monde est de 1975. La synchro sera au programme des Jeux Olympiques de Los Angeles en 1984. Les candidats au CAPES peuvent choisir une option synchro : c'est une reconnaissance importante.

Sept clubs et 200 nageuses "synchro"

A.M. - Et le développement de votre sport en Bretagne ?

H.W. - L'essor est indiscutable, mais notre retard sur les grands centres nationaux, en particulier parisiens, ne peut être nié. Nous regroupons près de 200 nageuses en 7 clubs : LORE-ATLANTIQUE : Cygnes de Pontchâteau ; M. Million - 15 nageuses - 1 cadre (entraîneur et juge) ; Club Nautique de Châteaubriant ; M. Chauvin - 17 nageuses - 2 cadres (2 entraîneurs et 1 juge) ; en très forte progression ; 3 internationales dont Catherine Haméon (junior) ; Club Leo-Lagrange de Nantes ; M. Wicquart - 40 nageuses - 3 cadres (2 entraîneurs et 3 juges) ; une internationale, Karine Stephan (espoir) ; 12ème club français, ILE-ET-VILANE - Cercle Paul Bert, Rennes ; M. Sevestre - 30 nageuses - 2 cadres (2 entraîneurs et 2 juges) ; Club Nautique La Guerche ; Mme Desson - 20 nageuses - 1 cadre (entraîneur et juge) ; Olympique Club de Cesson-Sévigné ; Melle Cailly - 25 nageuses - 1 cadre (entraîneur et juge) ; Club de l'Espérance de Chantreaux-de-Bretagne - Mme Forêt - 37 nageuses - 1 cadre (entraîneur et juge) ; A Nantes, deux de nos nageuses dans les années 70 portaient un patronyme célèbre : Fabienne et Agnès Pevot, secours du football international.

A.M. - De quelles installations la synchro a-t-elle besoin ?

H.W. - Nous sommes demandeurs de grands

bassins de 3 m de profondeur dans lesquels nous utilisons un format 25 x 15. Il nous faut une sonorisation de qualité ce qui n'est pas le cas partout. Pour ma part, j'ai fait l'acquisition d'une sono répondant à nos besoins. A ce propos, on croit que les nageuses évoluent sur les musiques américanisées. Pas du tout : nous faisons appel à toutes les mélodies bien rythmées, les airs d'Alan Stivell, par exemple, nous conviennent très bien.

Un sport + la culture + le loisir

A.M. - Quel est votre rôle personnel ?
H.W. - En dehors de l'animation du club, je m'attache à la formation des cadres. Je suis responsable de l'une des six régions françaises de Paris* dirigées par Monique Berlioux aujourd'hui directrice du Comité International Olympique. La dénomination "synchronisée" (à la place "artistique") a été adoptée en 1974. Le premier Championnat d'Europe porte le même millésime, le premier Championnat du Monde est de 1975. La synchro sera au programme des Jeux Olympiques de Los Angeles en 1984. Les candidats au CAPES peuvent choisir une option synchro : c'est une reconnaissance importante.

A.M. - Et la compétition ?

H.W. - Il y a quelques années, on reprochait à



Henri Wicquart

50 ans, ancien militaire de carrière - Nantes depuis 1969 et fonctionnaire de l'O.P.H.M. - Responsable de la section Natation synchronisée du Club Leo-Lagrange - Délégué fédéral et international - Juge international - Secrétaire général de l'Office municipal des sports.



Seigneur du Club Leo-Lagrange (photo H. Wicquart)

la synchro de n'offrir qu'un éventail réduit de compétitions. Ce n'est plus le cas puisque, dans une saison, sont organisés trois rassemblements interrégionaux et 3 rassemblements nationaux. Le plus spectaculaire se trouve dans l'épreuve libre sur enregistrement musical personnel de 3 à 5 minutes. La notation au 1/10 de point par 5 à 7 juges élimine les deux notes extrêmes. L'appréciation porte sur la présentation, la difficulté de synchronisation, la variété, la perfection de parcours dans le bassin. Dans la compétition, la nageuse trouve matière à développer ses qualités sportives (vérité et pureté des gestes gymniques, maîtrise dans l'eau), ses qualités sociales et son esprit d'équipe, ses qualités artistiques et musicales ; ce sport peut aussi être compris comme un loisir qui procure une formation culturelle, facteur d'épanouissement.

A.M. - Comment êtes-vous venu à ce sport ?

H.W. - Mon cas montre bien que le sport ne bénéficie pas toujours ici d'une organisation, d'une programmation rigoureuse. A l'origine, ma passion allait vers la course à pied, le cross. J'ai été champion scolaire dans le Nord. Ensuite, comme militaire, j'ai fait beaucoup de sports aériens (vol et moteur). Une fois à Nantes, j'ai suivi mes enfants à la piscine - un de mes fils a été champion de France de natation USSEL. Au Club Leo-Lagrange, le nombre des dirigeants n'était pas suffisant en 1972, j'ai rendu service, me suis passionné. Et de stages en stages... l'organisme maintenant les stages pour les autres. Crovez-moi, il suffit d'un peu de passion et de désir d'apprendre.

A.M. - Comme juge international, vous voyagez dans l'Europe entière. Juge nautais, êtes-vous un juge breton ?

H.W. - Dans notre sport, les problèmes de la notation (donc la fragilité du jugement humain) pourraient créer des tensions. Il n'en est rien, le climat est très amical et chacun joue avec humour de sa personnalité. Moi, nordiste d'origine, je suis surtout connu comme un Breton. A l'étranger, Nantes, c'est vraiment la Bretagne.

Recueilli par DANIEL TREHIC

COURRIER

UNITÉ POUR LA BRETAGNE INTÉGRALE !

"Né en 1901 à Nantes je suis navré de voir la Loire-Atlantique mise de plus en plus "hors Bretagne". Peu de gens semblent s'en soucier et pourtant ! Personnellement je ne me sens ni Angevin, ni Poitevin mais Breton. Hier j'ai accidentellement deux numéros de votre revue. J'ai constaté que vous étiez vraiment et objectivement pour l'UNITÉ BRETONNE des cinq départements. Alors, malgré ma résolution, effective d'ailleurs, de réduire mes abonnements, je m'abonne pour un an à votre revue et j'espère qu'au-dessus des diversités légitimes d'opinions philologiques, politiques et religieuses, les 35, 44, 56, 29 et 22 sauront se retrouver pour que "Vive la Bretagne intégrale". VICTOR BEZIER, B, Corniche Forteau, Sainte Marie sur Mer.

LES LIAISONS ET LEURS PROBLÈMES

Réponse à Jean Baudouin (courrier des lecteurs in Armormagazine juillet août 1982).
"C'est à ce lecteur me traite de demagogue pour essayer de répéter et confirmer mes arguments. Rationnellement, nous ne nous opposons pas au TGV mais faisons des réserves quant à la façon dont le projet est présenté et déplorons l'absence de plan national (et européen).
Sur le financement du TGV (Paris Lyon - Marseille) : peut-on parler de fonds propres pour une société qui avouait lors de l'engagement de dépenses de 1975 à 1982 un déficit annuel moyen de 8 milliards dû au défaut des transports de la région parisienne réduit à 6 milliards grâce au bénéfice de 2 milliards sur les grandes lignes. Déficit comblé par le budget de l'Etat. C'est-à-dire nos impôts. Pourquoi en serait-il différemment pour le TGV Atlantique ? Pourquoi refuser de programmer un rattachement entre TGV Atlantique et Paris Lyon ?
L'actualité de ces dernières semaines semble donner quelque relief à mes réserves. Il ne faut pas oublier que les régions situées à l'ouest de la ligne Dunkerque-Perpignan, les plus défavorisées depuis 150 ans, les moins fortunées, font face aux carences de l'Etat dans de nombreux domaines et sont à court d'argent. Il est donc urgent de corriger cette inégalité est-ouest et de freiner ce processus de concentration sur l'Europe lotharjienne avec ses deux exagérations que sont le bassin parisien et le sillon rhodanien.

Pour la route à 4 voies en Bretagne, je rappellerai ce que l'on a cherché longtemps à faire faire : 1° - que la plus grande partie du financement fut l'œuvre du Fonds Européen d'Investissement et qu'une partie des moyens mis à disposition a été détournée. 2° - que le tracé choisi favorise surtout les migrations est-ouest et le trafic vers Paris au détriment d'un trafic favorisant les échanges et l'économie bretonne. 3° - que les études officielles ont prévu qu'en matière d'investissements routiers, le breton paie 20 fois plus qu'il ne reçoit.
Le lecteur convient avec moi qu'il faut renforcer les échanges et les voies de communication entre la Bretagne et le nord-ouest, l'est, le sud et le sud-ouest. Car le projet de TGV dans son tracé actuel favorise uniquement les échanges vers Paris. Pour le reste, je suis en partie d'accord avec lui quant à son opinion sur les élus bretons et autres, relevant cependant que le mariage officiel vise surtout à manipuler les électeurs en faveur des partis hexagonaux et des candidats ayant investi de Paris. Fort heureusement il se produit parfois des bavures comme à Hennebont. Il n'est donc pas logique de vouloir justifier un système en prenant acte de ses propres errements". MARC LE LAYEC.

* "Gant plijadur e kavan deoc'h" priz va adkoumanant da "Armormagazine". Gwall bliz e kavan ar gelaouenn, deoc'h-holl evit un don à zo o chom gall eus ar vro". Philippe Le Gouallec, 219, bd Murat, Laval.

* "Gourc'hennodou c'hwek evit al labour a vez servet gannoc'h i Kendalc'h". Setu amañ a gwevret ur c'hwekenn a skoaz c'hant hantekant kur evit reiñ deoc'h i un tamm skouad, hag ivez evit va c'houmanant. reipit Gwiltomad, 9, street Martin Rodier, Naoned.

CONCOURS

CONCOURS DE L'AFFICHE DES FILETS BLEUS 83

Pour la Fête des Filets Bleus, le 21 août 1983 à Concarneau, le Comité et l'Union Artistique, ont édité son affiche annuelle, organisée un grand concours doté de 13 000 F. de prix dont le 1^{er} Prix (Prix des Filets Bleus) 5 000 F. Prix de l'Union Artistique, valeur 3 000 F. - une semaine aux Baléares ou dans les Pyrénées. Prix de la Ville, du Groupement Commercial, etc. 3 catégories : 1) enfants de moins de 10 ans, 2) enfants de 10 à 15 ans, 3) adultes de plus de 15 ans, amateurs et professionnels. Rens. : Comité des Filets Bleus, BP 78, 29182 Concarneau.

POUR UN HYMNE SPORTIF BRETON

Arak Vreizh, association sportive destinée à promouvoir la création d'une équipe de Bretagne de football, envisage d'enregistrer un hymne sportif breton. Appel est lancé à l'imagination des Bretons pour créer un chant original sur le thème "Breizh War Raok" (Bretagne, en avant), de préférence en français pour pouvoir être facilement appris par tous. Le premier prix sera décerné par les adhérents lors de la cérémonie d'Arak Vreizh en forêt de Rens. - Arak Vreizh, Centre Kastell Uhel, 44110 Châteaubriant.

STAGES

Chant - les 24, 25, 26 et 27 novembre à Cussault, près de Saumur - les 15 et 16 janvier à Paris : stages animés par Henri Chédorge sur la voix et le chant. Rens. : H. Chédorge, 12, rue Chabanais, 75002 Paris. Tél. 747.51.83 ou 62.04.40.

Expression corporelle - du 6 au 10 décembre. Rens. Jocelyne Mareuil-Bonnec, Kersanton, 29120 Rieux-Laval. Tél. (98) 87.68.78.

Musique - Vieille - du 21 au 24 avec J.P. Lecuyer - accordéon diatonique - du 27 au 31 avec Yann Douz - guitare à accords - le 27 au 30 avec J.Y. Corlan - violon - du 27 au 31 avec M. Duremanoff - harmonica - Releux - les 18 et 19 avec J. Le Louette. Danses : comparaison danses anciennes et bretonnes - du 26 au 30. Rens. I. Kendal'ch, 58350 St Vincent sur Oust. Tél. (99) 91.28.55.

Photo - Initiation - du 27 au 31. Rens. CREFAP, 9, place du Baly, 22200 Guimamp. Tél. (96) 43.76.53.

Sculpture sur bois - les 11 et 12 décembre à St-Herblain. Rens. à la M.J.C. 44800 St-Herblain. Tél. (40) 76.87.26.

Danse - 1819 dec., stage danse du pays Mtaïau avec M. Paugam. 15/16 janvier, déplacement à Guérande du Cercle d'Aulnay-sous-Bois pour un stage

GUIDE

de danse de Loire-Atlantique (10, rue d'Anjou, 93600 Aulnay - Tél. 866.66.87).

* **Reparateur entretien en machines agricoles** - Stage rémunéré de 5 mois pour les 18-21 ans. Nombreux débouchés. Rens : Maison familiale de Loudeac, 31, rue A. Le Bras (29 02 27).

* **Formation aux techniques marchandes modernes** - Stage de 9 mois à temps plein, de janvier à mi-octobre, 1 200 h de cours, pour les 20-25 ans. CCI, service formation, BP 514, St-Brieuc (35 115, Rennes).

EMIGRATION

RÉGION MARSEILLAISE

"ARMOR" association des Bretons à Marseille, qui a pour vocation de regrouper tous les Bretons de la région marseillaise, renait après 10 ans d'inactivité. Environ 15 000 Bretons vivent à Marseille que nous avons beaucoup de difficultés à contacter dans cette métropole très importante. Nous recherchons que leurs parents et amis leur fassent connaître l'existence de notre Association en leur demandant, s'ils le souhaitent, "ARMOR" Maison des Gens de Mer, 25, rue de Forbin 13002 Marseille, soit à Pierre Tanguy, 168, bd National, 13003 Marseille.

CADRES BRETONS

Le 12 décembre au Cercle de la Mer à Paris, diner-débat du XX^e anniversaire de l'Association des Cadres bretons - l'industrie bretonne et l'exportation" avec Evelyne Chemin, Alexis Goussier, et Louis Lichou, Georges Travers.

AULNAY-SOUS-BOIS

Le Groupe de danse celtique d'Aulnay-sous-Bois a organisé, avec la participation du Centre culturel communal, un week-end de danse de Loire-Atlantique animé par des mentors et un sonneur de "Tréateu et Tercoz" et terminé sur une boîte de cide accompagnée de crêpes. Un nouveau week-end de stage, organisé les 18/19 décembre avec M. Paugam, de la Commission Danse de Kendalc'h, sera axé sur les danses du Pays Mtaïau. Le déplacement du Groupe est prévu à Guérande les 15/16 janvier pour resserrer les liens, approfondir nos connaissances sur les danses et faire découvrir la région. Rens. M. Tallibrast, 10, rue d'Anjou, 93600 Aulnay-sous-Bois (866.66.87).

COURS

* **Cours intensif de breton à Rennes**, A.J., 40, rue Montaigne, les 11 décembre de 14 à 19 h (fest-noz le soir) et 12 de 10 à 18 h pour tous niveaux (débutant à 3e année). Rens. : Skol an Emvav, 8, rue Huché (30.90.13).

BASE PHOTO PROTECTRICE

Nouveauté Jeanne Ploubert : la Base Photo-protectrice assure au visage une protection contre l'air, le vent, les soleil, le froid. Son filtre végétal est naturel et convient à tous les types de peau.

PRESSE

* **L'écho des savanes** - Un mensuel, plein d'idées, parfois contestables mais originales, de la BD nouvelle manière (22, rue Huguette, Paris).

* **Dongons et forteresses** - Une intéressante revue d'histoire de l'architecture défensive, bien documentée et illustrée. Dans le n° 3, une solide étude sur les fortifications de Guingamp (115 F - 28, rue Ernest-Renan, Paris).

* **Agronomie** - Une création bretonne : le premier et le seul périodique bi-mensuel européen consacré à l'informatique en agriculture (Ed du Bostadour, BP 1115, Rennes).

TERMINES

* **Termines** - Un nouveau mensuel consacré aux régions : pour les responsables mais aussi pour le grand public : il se veut espace d'information, carrefour d'animation, lieu d'échange, centre d'échanges (205 F - BP 172, 75623 Paris Cedex 13).

* **La moty** - Fondée en 1979 par le rennais Bertrand Pénaud, cette revue présente des éléments de réflexion sur la vie des étudiants, les projets de leur mutuelle, des reportages, des renseignements. Le prix du n° est imparable : 0,25 F (116 av. Raspail, 94250 Gennevilliers).

* **Arts et littérature** - Cette nouvelle revue régionale traite de la culture, des arts, des lettres, de la musique, du théâtre, et offre un important calendrier (8 F - BP 27, 35210 Mordelles).

FLASH BACK

Par correspondance et dans les 400 centres de vente Yves Rocher, le peignoir végétal, une crème végétale nourrissante et désodorisante qui élimine les impuretés et les cellules mortes de l'épiderme, laissant une peau fine et lisse, un très joli tréar.

O.B.A.O.

Deuxième du marché des douces, leader de celui des bûches et déodorants, O.B.A.O. est la première marque en France des produits de toilette.

Cette année, sa gamme s'enrichit d'un bain crème moussant "O.B.A.O. Perle" qui fait à l'instar du bain une gaule-beauté. Parmi la gamme des déodorants, le dernier né s'appelle "O.B.A.O. douceur fleur", un flacon rose nacré qui contient une composition florale mêlée aux notes couturées légèrement orientales.

En vente dans les grands magasins et les grandes surfaces.

ARMOR GASTRONOME

Le 1^{er} concours gastronomique du marron de Redon

La Foire Teillouse après s'être donnée une dimension culturelle avec le concours de chants traditionnels de la Bogue d'Or, s'est enrichie cette année d'une nouveauté : un concours gastronomique du Marron de Redon, à l'initiative de l'Office Touristique des Pays de Vilaine.

Pour une première expérience, seuls les restaurateurs, pâtisseries-confiseurs de Redon et alentours immédiats ont été sollicités ; les organisateurs espèrent lancer l'affaire sur l'ensemble des Pays de Vilaine et ouvrir la compétition aux participants d'un peu partout.

Dès cette année, le jury a été impressionné par la qualité des plats présentés, l'écart entre chacun étant très étroit, la place faite aux marrons et la qualité de celui-ci compensant l'avance prise par celui-ci grâce à une présentation particulièrement soignée.

Les lauréats

Le jury a retenu d'abord pour ses qualités de goût le "magret de canard à la cassissine de marrons" de M. Hatte, de la "Bogue", originalité et bon équilibre de la composition.

Sans ordre de classement, le jury a attribué les

LE POTAGE "FOIRE TELLOUSE" AU MARRON DE REDON

Ingrédients : 500 gr de gros marrons, 2 tomates de terre, 1 carotte, 1 poireau, 1 oignon, 1 petit navet, 1 poignée de haricots blancs et verts, 100 g de gras de lard haché.

Cuisson : 2 heures.

Éplucher les marrons. Les cuire à l'eau froide assaisonnés ainsi que les légumes et le lard. Cuire au moins 2 heures. Passer au moulin. Servir bien chaud cette soupe épaisse, égayée de pluches de cerfeuil.

(D'après le livre de Simone Morand sur la gastronomie bretonne).

mentions suivantes : à l'Hôtel de la Gare, très "belle présentation d'un ensemble de produits locaux et qualité de la sauce", à l'Auberge de Via, "très grande qualité de présentation du marron et originalité du plat", mention très spéciale pour le potage de M. Rollo, de la "Grange", excellent dans sa catégorie ; enfin "mention bien" pour la "crêpe teillouse" de l'Akène qui ne décevra pas les amateurs de douceurs.



La remise des prix.

Pour ce premier concours, l'effort des restaurateurs participant est remarquable et laisse bien présager de la gastronomie locale, ajout supplémentaire pour l'image de marque des Pays de Vilaine.

«Brittany Hôtels», une nouvelle chaîne hôtelière régionale

Créée à Josselin en juin 1982, sous forme d'association, "Brittany Hôtels" est une chaîne volontaire qui avait pour but premier de reconquérir une clientèle bretonne qui semblait échapper à notre région.

Elle regroupe aujourd'hui 37 hôtels 1, 2 et 3 étoiles qui représentent près de 1 400 chambres et environ 500 personnes au travail.

La répartition est à peu près régulière entre les cinq départements bretons, avec de plus fortes densités à proximité des ports de Roscoff et de Saint-Malo et des plages de la côte sud. Les implantations hors de Bretagne ont été volontairement limitées.

Le nombre moyen de chambres reste raisonnable et nous avons peu d'hôtels en centre ville.

Les demandes d'adhésion sont nombreuses et le bureau propose les admissions avec prudence et réflexion.

Depuis la création, cinq mois et une saison sont passés ; les hôteliers toujours vigilants ont retrouvé sur sérénité en même temps que la part du marché bretonne des années antérieures. Mais ils ont décidé de faire de leur chaîne un outil commun de promotion.

Promotion commerciale : recherche de nouvelles clientèles, mise en vente de nouveaux forfaits, espoirs d'allonger peu à peu les périodes d'ouverture.

Promotion des établissements : incitation mutuelle à la modernisation de certains, contrôle de la qualité des services et des installations.

Promotion des hôteliers eux-mêmes : chacun apportant ses expériences et s'enrichissant des idées du voisin.

Cette chaîne veut également être un outil au service du tourisme régional. On ne nous a pas attendu pour faire du bon travail en Bretagne, mais si notre existence peut aider avec d'autres au développement de ce tourisme régional, nous répondrons présents.

PIERRE BODINEAU

★ SIEGE : Le Jarrier, Saint-Herblon, 44150 Ancenis

★ Nous publierons dans notre prochain numéro la liste des 37 hôtels de la chaîne.

Un choix de circuits

La chaîne Brittany Hôtels propose, au départ de Roscoff ou de Saint-Malo, un certain nombre de circuits dont les étapes allient confort, gastronomie et prix :

- le far-west breton (la côte sauvage, les plages, les vieilles pierres) ; le grand Tour de Bretagne, cinq pas dans la pointe bretonne ; mer, châteaux et cathédrales ; la Bretagne, la Vallée de la Loire, ses vins, ses châteaux ; la Normandie ; l'art breton ; les stations sur la Manche... Circuits de 4 à 7 jours, prix en 1/2 pension : 690 à 1 200 F par personne selon les circuits. Détails et réservations : 401 96 00 03 - ou telex F 711592

Les établissements et les marques qui désirent figurer dans nos pages gastronomiques peuvent demander les conditions d'abonnement-promotion à notre magazine (service "La Table Bretonne").

LES LAURÉATS DU CONCOURS DE L'HUITRE

Pour le concours culinaire de l'huitre de Bretagne organisé dans le cadre de la Foire de Yannes, la médaille d'or est revenue à Yve Met ("Les Hortensias"), à La Trinité-sur-Mer, qui a devancé Patrick Jeffrey (Hôtel de l'Europe, à Morlaix), Philippe Bergamasco (Sofitel à Québec), Bernard Rambaud ("Le Pressoir", à Saint-Avé) et Michel Hils ("L'Am Rôz", à Carantec). Enfin, Dominique Boury, de Séné, a enlevé le concours d'éclair.

"Les Mathurines" d'Onno

La Société Onno Bretagne a mis au point une nouvelle gamme exclusive de pâtes lancée à l'occasion du S.I.A.L. 1982. "Les Mathurines", elle lui a valu le Prix de la créativité et l'Oscar de l'emballage.

Ces trois pâtes représentent l'innovation du rayon charcuterie par la forme ronde évitée en son centre, la présentation avec une étiquette reconquérant le produit, attractive et identifiant chaque tranche au consommateur ; sur les 22 tranches figurent la dénomination du produit, le nom et l'adresse du fabricant. Le consommateur dispose ainsi d'une véritable information sur la provenance et l'origine du produit.

La cuisson des pâtes se fait dans des moules spécialement étudiés pour donner au produit sa forme caractéristique et permettre une pénétration de chaleur plus rapide et homogène. Après complet refroidissement, le pâté est démonté et placé sur un plateau percé. Le trou central est rempli par un bouchon en polystyrène indispensable pour l'opération de mise sous-vide.

Armor gastronomie

TABLES RECOMMANDÉES

<p>CÔTES-DU-NORD</p> <p>DINAN</p> <ul style="list-style-type: none"> LE REAIS CORSAIRE, restaurant - M. et Mme Le Guenné - Le Port T. 38.40.17 <p>ETABLES SUR MER</p> <ul style="list-style-type: none"> LA COLOMBIERE - Hôtel restaurant panoramique dominant la baie de St. Brieuc. Bd de l'Imp. 22800 Etahes s/Mer (16 km de St Brieuc) T. 099 70.81.84. Spéc. : homard du rivier <p>FINISTÈRE</p> <p>QUIMPER</p> <ul style="list-style-type: none"> LA ROTONDE, restaurant - Paul Ferrer, chef de cuisine - 30, avenue de la France Libre. T. 96.00.25 AU REAIS DE LOCHTAE, restaurant bar. Spécialités : plateau de fruits de mer, crêpe farcie à la chapelin St. Jacques, saumon à la fine Bretonne, omelette normande. À Ergat Gahic sur route Champzoulay. T. 99.88.87 <p>ILLE-ET-VILAINE</p> <p>CESSION-SEVIGNE</p> <ul style="list-style-type: none"> LEZEMMAL Hôtel - M. et Mme Restaurant Logis de France - Salle de restaurant - 5 km de Rennes. Dans un site exceptionnel, un vieux moulin sur un îlot de la Vilaine. Restaurant fermé le dimanche soir et le lundi. Louis Gaudin, 9, cours de la Vilaine. T. 099.81.11.81 <p>COMBOURG</p> <ul style="list-style-type: none"> HOTEL DU LAC, M. et Mme Hamon, 2 place Châteaubriant. En bordure du lac. T. 73.05.65 <p>LE RHEU</p> <ul style="list-style-type: none"> LE PONT D'AVOINE, Hôtel restaurant, M. Alain Charan, Corrie Rennes, route de Lorient. T. 30.76.24 <p>REDOU</p> <ul style="list-style-type: none"> HOTEL DE LA GARE, chez Jean Marc Chardronnet, Palais du Tourisme, Spécial. : terrine à la menthe fraîche, salade de fruits de mer, truite à la Pierre Ichterna, pot au feu de kette, programme dressé aux châtagnes, sauté aux truffes, 101, rue de la Gare. T. 099.71.02.94 <p>RENNES</p> <ul style="list-style-type: none"> LA TAVERNE - Grillades au feu de bois. Cuisine italienne. Ouvr. de 12 h à 12 h 30, 11, place des Lices. T. 30.81.82 <p>DE GORLAND</p> <ul style="list-style-type: none"> HOTEL DU GUESLIN - M. et Mme Restaurant LE GORLAND, place de la Gare. T. 099.79.47.47. Tél. 740748. Déjeuner et dîner en musique, de 11 h à 23 h, même le dimanche. Spécialités : Filet de bœuf aux petits légumes, Suprême de barbeau en papillote, Foie de veau à la crème de pain rassis, Soufflé Du Gueslin. 	<p>SAINT MALO</p> <ul style="list-style-type: none"> HOTEL DE LA PORTE ST PIERRE, hôtel restaurant - M. et Mme Spécialités de fruits de mer et de poissons. Direction : Mme Boutevrière - 2, place du Guet. T. 40.91.27 <p>LOIRE-ATLANTIQUE</p> <p>BOUGUENAIS</p> <ul style="list-style-type: none"> RESTAURANT DE L'AEROPORT - M. et Mme Lardoux. Château Bougain. T. 73.14.09 <p>NANTES</p> <ul style="list-style-type: none"> LA VIGIE - Restaurant - Table d'affaires Michel Fougasse, Chef de cuisine. 18, quai de Versailles. T. 71.58.22 et 20.35.28 	<p>MORBIHAN</p> <p>LORIENT</p> <ul style="list-style-type: none"> L'HIPPICAMPE - 3 menus au choix - carte. Spécialité de poisson. J.P. Laurent, chef de cuisine, 17, rue Prouvençaise. T. 091.94.00.81 <p>MUZILLAC</p> <ul style="list-style-type: none"> AUBERGE DE PEN MUR HOTEL - M. et Mme Restaurant René Moucha, 20, route de Vannes. T. 097.41.87.58 <p>PORT NAVALO</p> <ul style="list-style-type: none"> ESSARPOLETTE - Bar restaurant, 13, av. Général de Gaulle (face au square). 56400 Port Navalo. T. 41.26.29 - Ouvert du début avril à mi novembre.
<p>TABLES DE MER</p> <p>BILLERS-POINTE DE PEN LAN</p> <ul style="list-style-type: none"> Hôtel restaurant "LE GORLAND". Cuisine marin extraordinaire (la mer de tous côtés). Jean Yves Lecroix, chef de cuisine. T. 097.41.64.11 et 41.64.14. Ouvert toute l'année. <p>CRONIC (LE)</p> <ul style="list-style-type: none"> GRAND HOTEL DE L'OCEAN - Sur les Rochers, dans les vagues - Restaurant - M. et Mme - Gastronomie de la Mer - Vivers à homard et langoustes. T. 72.00.02 <p>SAINT-MALO</p> <ul style="list-style-type: none"> LE CAP HORN - Une des plus belles vues sur mer de la région. Spécialités de poissons et de crustacés. En face de la plage : 100, bd Héliot (entre par l'hôtel des Termes). Réservation : 56.02.98 	<p>PRODUITS GASTRONOMIQUES</p> <p>CIDRE/FINE BRETAGNE</p> <ul style="list-style-type: none"> Production LOUIS RAISON, 36113 Domagné CIDRE DE KERISAC - Ess. Guillet Frères, Guennouët 44. T. 79.81.55 <p>CHARCUTERIE</p> <ul style="list-style-type: none"> R. GAILLARD, charcuterie fine et de campagne, 1, rue du 11 Novembre, 22080 GUIDENN (T. 97.01.85) et marché de Rennes et Din. Filets cuillés au feu de bois, andouille farcie, jambon saupiquet, etc. 	<p>CAVES BRETONNES</p> <ul style="list-style-type: none"> 22 ST-BRIEUC LES CAVES DU LANGAEDOC - Du vin de pays servi en vrac aux grands crus de Méli - Carhaix, Ploë, St. Denis, Banneguet de Lenzac - 2, rue des Grands, 22360 Langueux - T. 099.81.56.97 29 BREST LES CAVES DE MON FER - Pierre Justin et Fils - Vins fins, spiritueux, confiserie - Distribution de vins en vrac - 8, av. du Baron Lacombe, Zac de Brest Kerparc - T. 098.02.34.17 56 LORIENT LES VINS ARDISIA - Lanester - T. Lorient 097.64.24.12
<p>BISTROTS D'AMBIANCE</p> <p>35400 SAINT-MALO</p> <ul style="list-style-type: none"> LIBERTY - les week-ends. Concertations de 1^{er} choix. Musique tous les soirs - 3, rue Jacques Carter. T. 099.40.90.92 	<p>CAFES</p> <ul style="list-style-type: none"> BRIELETTE DE CORNOUAILLE - Ets F. Tardieu, le Spécialiste des Cafés fins, Route d'Academie, 25 St. Pionneau Lorient. T. 89.82.81 CAFES ANDRÉ - Maison Le Gallez - Brière moderne, 20, rue de la Madeline, 22360 Guampzig. T. 43.73.27 	<p>LES BONNES CRÊPES</p> <p>REDOU</p> <ul style="list-style-type: none"> DUSS ST MARTIN, crêperie-salon de la Spécialité de crêpes et galettes. 01er rue Chantelée. Ouvr. de 10 h à 20 h, mod. et soir, saut land. Boulevard de la Liberté, T. 71.03.02 <p>VAL ANDRÉ (LE)</p> <ul style="list-style-type: none"> LE CAP HORN - Une des plus belles vues sur mer de la région. Spécialités de poissons et de crustacés. En face de la plage : 100, bd Héliot (entre par l'hôtel des Termes). Réservation : 56.02.98

Le concours gastronomique de Nantes

Voici les lauréats de l'exposition gastronomique organisée à Nantes au Parc de la Beaujoire :

- PÂTISSERIE-ENTREMETS** (sur le thème de la vendange) - Grand prix, M. Begaud, St-Nazaire. Catégorie chefs : M. Galloper, Angers. Commis : M. Proux, Machedou. Apprentis : M. Chadeur, Rixe.
- CUISINE** - Chefs : poisson, Patrick Houssé, Niort ; volaille, Michel Lelan, Nantes ; présentation artistique, M. Latapie, Nantes, pour son "platiau japonais". Commis : poisson, Gilles Pennerquer, CHR de Nantes ; volaille, M. Dronneau, Nantes ; viande, P. Aubry, Liré. Apprentis, 1ère année, poisson, M. Esfan, Redon ; volaille, M. Marquis, Le Pouliguen ; viande, M. Boucaud, Nantes, 2ème année, poisson, M. Kubec, Champtoceaux ; volaille, M. Vauder, Nantes ; viande, M. Legendre, Rennes.
- BOULANGERIE** - Chefs : Dominique Gaudicheau, Commis : Joseph Garneau. Apprentis : 1ère année, Denis Gouis ; 2ème année, Eric Mondain.
- CHARCUTERIE** - Chefs : hors concours, Emile Ruffault, Nantes, pour son "Faisan royal". Commis : Didier Bouchereau, Nantes, pour sa "toriture et les 2 canards". Apprentis : 1ère année, Lionel Pascal ; 2ème année, Alain Robic.

Les établissements et les marques qui désirent figurer dans nos pages gastronomiques peuvent demander les conditions d'abonnement-promotion à notre magazine (service "La Table Bretonne").

LES NOTAIRES BRETONS vous proposent...

Les textes doivent nous parvenir IMPRATIVEMENT au plus tard le 10 du mois précédant l'insertion

Etude de Me P.Y. KERMARREC, notaire à TREGUIER - Tél. 92.30.21

A VENDRE

COMMUNE DE PLOUGUÉL - Près du Pont Noir (vue sur le Garsby) maison d'habitation agreste isol., composée de : cuisine, séjour, 2 chambres, salle de bain, w.c., Chauffage central. Jardin de 430 m². Prix : 200 000 F.

COMMUNE DE KERBORS - belle propriété située à l'Estuaire du Jaudy, comprenant maison en angles et magnones sardaises, composée de : rez-de-chaussée surélevé : hall d'entrée, cuisine, rangement, w.c., cabinet de toilette, séjour salon. Au sous-sol : 2 chambres, débarras, chauffage, salle de bain, w.c., garage et cave. A l'écrire : grener aménageable. Terrain de 9000 m².

COMMUNE DE TREDARZES - route de Kerbars : petite maison en pierres shales d'une grande pièce au rez-de-chaussée. Jardin clos de 200 m². Prix : 40 000 F.

COMMUNE DE PLOUGUÉL - petite maison de caractère ayant 2 pièces au rez-de-chaussée et grenier au-dessus. Appente. Terrain de 1000 m². Prix : 160 000 F.

Etude de Me Pierre GUIVARCH, notaire à ST-POL-DE-LEON, Finistère.

A VENDRE

A SIBIRIL, Moquéric, TERRAINS de 2000 m² (vue imprenable sur mer).

A PLOUGUÉL, au bourg - MAISON 4 pièces, garage, jardin. S'adresser à l'étude.

Etude E. PIRIOUX, notaire PONT-CROIX 29122 - Tél. 70 44 65

A VENDRE

AUDIERNE
1) Maison d'habitation 6 pièces, 240 000 F.
2) Maison d'habitation 6 pièces, pouvant convenir à tout commerce. 360 000 F.

PONT-CROIX
1) Centre - Maison d'habitation de 5 pièces, 250 000 F.
2) Gîte rue Chère : maison d'habitation 5 pièces, 260 000 F.

PLODOFF
1) Maison récente, tout confort, 6 pièces et garage, 400 000 F.
2) Autre maison, au bourg, 15 pièces avec terrain 1000 m², 400 000 F.

MAHALON (2 km centre Pont Croix) - Maison de 5 pièces avec jardin clôturé de murs. Libre. 250 000 F.

Etude de Me Jean-Pierre BEAUD, notaire à GUÉMENE-PENFAO, Tél. 401 79 25 77

A VENDRE

Commune de MASSERAC
Proximité rivière et marais.
MAISON D'HABITATION, excellent état, confort, comprenant cuisine, salle de séjour, garage, 4 chambres, salle de bain, dépendances et jardin. S'adresser au notaire.

SOPEL société bretonne d'édition recherche DE SUITE sur les 5 départements bretons pour ses supports Armor Magazine, bulletins municipaux, revues cantonales, plans, guides, etc.

COURTIER LIBRE EN PUBLICITE indépendant. Haut niveau. Libre rapidement pourcentage permettant gains élevés à élément performant. Envoyer candidature avec C.V. à : SOPEL B.P. 123 - 22400 Lamballe - Tél. : (96) 31 20 37 +

belles amonées

La ligne : 15 F + TVA 18,6 % = 17,79 F. Cadre : 35,58 F TTC en sus - Domiciliation au magazine : 30 F

DEMANDES D'EMPLOI

• Jeune diplômée enseign. supér. trilingue (allemand, anglais) nat. allem., notions gestion et informatique, cherche emploi polyvalent dans secteur AGRO-ALIMENTAIRE, expérience professionnelle. Tél. (99) 53 02 59.

• Homme, 40 ans, cherche emploi chauffeur-livreur - magasinier, entre-tien bâtiment. Tél. (40) 52 03 57.

• Dame 47 ans, cherche place VENDEUSE ou OUVRIERE en confection région Quimper - Douarnenez. Thérèse Le Bihan, 50, rue du Vieux Dieu, 59560 Comines.

OFFRES D'EMPLOI

• Ville de PAINPOL recrute DIRECTEUR de FOYER LOGEMENT pour foyer pers. âgées (50 ch.), FJT annexé (21 ch.) et son restaurant administratif. Logem. assuré. Expér. souhaitée. Adr. dossier avec CV et photo au maire de Painpol.

• Communauté paysanne rech. immédiat DIRECT. TRAVAUX complet amén. possib. logement - DACTYLO - MECANICIEN P.L. - AGRICULT. biol.ogr. Ecr. Armor magazine n° 1551.

• Conducteur offset pour petite imprimerie, centre ville. Ecrire avec CV à M. Prud, 19, rue Mathelin-Rodier, 44000 NANTES.

• Commune de PLOUSIVY recrute COMMIS ou agent princ. de mairie. Adr. candid. à Mme le Maire, Plousivy, 22200 Guingamp.

• 22 - Prospect. VENDEUR alim. détail 70 à 90 000 F/an (1039) - Lannion - INGEN. ELECTRONIC, étude, 6 à 8 000 F/mois (0316) • 29 - Plozevet - TECHN. bureau étude MENTUL - SIAE, 4 500 à 6 000 F/mois (214) - Scaër - ACHET. contr. de gestion, 130 à 160 000 F/an (4625) - Morlaix - Ass. tech. fabricat. prod. SALAISONS 5 à 5 500 F/mois (4645) • 35 - Rennes - ING. THERMIEN ou techn. Chantier - MECANIC, motoriste diesel, 4 800 à 5 000 F/mois (8529) - Rennes - ING. COMMERC. fixe + comm. (8811) - RESP. MAGASIN prêt-à-porter, enf. 5 750 F/mois (1093) • 56 - Noyal-Muzillac : 2 MONTEURS-LEVAGEURS - Verniss, PISTOLET, 3 500 F/mois (6431) - St-Noré : 2 COMPTABLES, 60 à 90 000 F/an (454) - Pornmeur - TECHN. FONDERIE, 5 000 F/mois (6509). S'adresser aux Agences locales pour l'emploi en précisant n° de réf.



CMB : Une obsession régionale

Plus de 15 milliards de francs sont aujourd'hui confiés par les Bretons au Crédit Mutuel de Bretagne, le cinquième de l'épargne régionale...

Si le CMB connaît une telle progression, ce n'est pas seulement parce qu'il est libre, c'est aussi parce qu'il sait maîtriser son développement et témoigner d'une capacité d'adaptation et d'innovation que seule une parfaite intégration à la région.

Et s'il conserve une sérénité qui pourrait surprendre face aux mutations imposées au monde bancaire, c'est parce qu'il s'appuie sur cette force que représentent les 700 000 sociétaires et les 4 000 administrateurs des Caisses implantées dans les communes ou les quartiers des grandes villes de Bretagne.

Le Crédit Mutuel de Bretagne continue de s'adresser en priorité aux familles et aux personnes, en organisant entre elles la solidarité qui permet de mieux défendre l'épargne et de distribuer plus efficacement et plus équitablement le crédit. Mais on ne peut prétendre répondre aux besoins individuels sans en même temps porter attention aux besoins collectifs qui les prolongent. C'est pourquoi il n'y a guère de secteurs, dans l'ordre économique ou dans l'ordre social, où le Crédit Mutuel de Bretagne ne se manifeste.

Pour soutenir la Région, pour renforcer la croissance économique, pour susciter la création d'emplois, bref, pour développer les équipements collectifs, le Crédit Mutuel de Bretagne oriente ses interventions dans trois grandes directions :

- les financements professionnels, qu'il s'agisse des activités agricoles ou para-agricoles, de la pêche, de l'artisanat, du commerce, des entreprises petites ou moyennes ;
- la contribution au développement du secteur associatif et de l'économie sociale dont il est l'une des composantes les plus actives ;
- les financements d'intérêt général, au profit des collectivités ou des organisations bénéficiant de leur garantie, en favorisant les investissements créateurs d'emplois.



Crédit Mutuel de Bretagne

armor immobilier

La ligne : 20 F + TVA 18,6 % = 23,72 F ou le mm colonne : 11,86 F TTC

• Recherche MAISON avec JARDIN. Faire offre détaillée avec photo si possible, à LUSIN, 4319 rue Ogier de Bousbecq, 59200 Tourcoing il sera répondu à toutes les propositions.

• URGENT Cherche à LOUER BREST F3 ou F2 vide ou meublé, près centre. Ecrire Cadou, 33, rue R. Lindet, 75015 Paris.

• Part. vend QUIMPERLE quart, résid. prox. centre MAISON pierre 2 niveaux, 2 appartem. Tél. soir 16 40 27 81 03.

• Particulier achète MAISON NANTES, plus vingt ans, avec jardin, pour rénovation. 29 44 39.

• Maison bourgeoise 18e, ancien presbytère 8 pièces, tout confort, parc 8000 m², sud Loire, 25 km Nantes, bordure rivière. 1 200 000 F. Ganos 47 97 63.

• TREBEURDEN - A vendre jolie VILLA, vue sur baie Lannion, grand jardin clos, exposé sud. Jean Le Voi, Roz Uhel, "Le Corsaire", 22960 Trebeurden (23.56.32).

• A vendre ou louer, Z.I. LAMBALLE, à 1 km voie express. IMMEUBLE INDUSTRIEL comprem. entrepôt, garage 1000 m² avec fosse et quai 300 m², bureaux 120 m², appartem. 120 m², sur terrain de 5000 m². Téléphoner au 02-39 93 Brest - M. Olivier.

• Particulier vend préférence particulier, café-brasserie-restaurant, prix intéressant à débattre (40) 20 21 07 URGENT.

• Vends, région Quimper (29) hivernage à caravanes, 170 places, 2500 m² de hangars, avec maison d'habitation. Tél. (99) 55 10 65.

• Commune de Ploenev, 7 km Quimper, 6 ha de TERRAIN disponible, zone artisanale Keraban, équipée en gaz naturel, lot à partir de 1000 m², 40 F/m² TTC. Renseign. mairie. Tél. 34 38 03.

• KERBERIC, 22530 Mûr-de-Bretagne, ANCIENNE FERME entièrement rénovée et meublée A LOUER, endroit très calme à 2 km lac Guerledan, Jean Le Voi, Saint-André, 56480 Cléguérec (39.60.37).

clés de contact de vos futurs marchés

en Bretagne



KOMPASS REGIONAL

met à votre disposition
région par région l'inventaire
économique le plus complet

Cet ouvrage fait partie
de la collection des
19 KOMPASS RÉGIONAUX
couvrant l'ensemble
de la France

traité par fichier
informatique il se présente :

Par fabrications

Une nomenclature de produits et services de 2 000 termes permet de couvrir l'ensemble des recherches de fournisseurs. La sous-traitance régionale fait l'objet d'une analyse très détaillée.

Par firmes

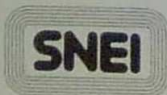
Classées par départements et localités, les entreprises et établissements sont présentés et analysés d'une façon très précise :

- forme juridique,
- noms des dirigeants,
- capital,
- chiffre d'affaires, etc.

**Un ouvrage sûr, simple, efficace
pour trouver un fournisseur à proximité**

LES KOMPASS RÉGIONAUX

sont des éditions



22, av. F.-D.-Roosevelt,
75008 PARIS,
tél. : 359.37.59

BON DE COMMANDE A RETOURNER A LA
S.N.E.I. : 22, avenue F.-D.-Roosevelt, 75008 PARIS.

Veillez m'adresser exemplaire(s) du KOMPASS Régional BRETAGNE, au prix de
355,80 F. TTC, franco de port.

Nom Fonction

Firme (nom et adresse complète)

Ci-joint, chèque de F. Signature :

Cachet :

Pour l'achat de toute autre région, n'hésitez pas à nous contacter.